



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

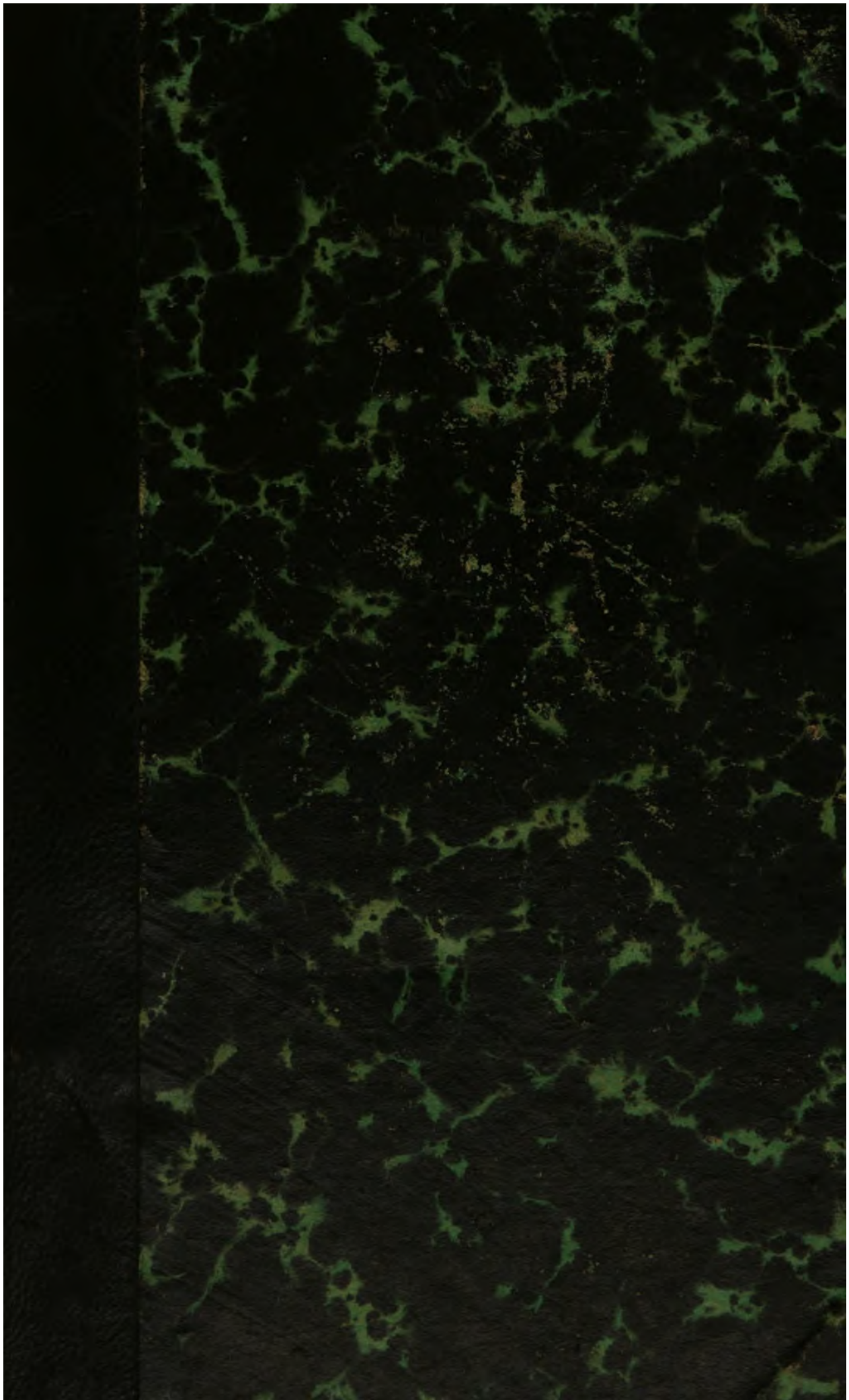
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. III A. 157

4F

13.5.1950

1

# HONORINE

---

Paris.—IMP. DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE. — A. Delcambre, 15, rue Breda.

---

**H. DE BALZAC**

(ŒUVRES COMPLÈTES)

---

**SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE**

---

# **HONORINE**

**LE COLONEL CHABERT — LA MESSE DE L'ATHÉE**

**L'INTERDICTION — PIERRE GRASSOU**

---

**PARIS**

**LIBRAIRIE NOUVELLE**

**BOULEVARD DES ITALIENS, 15, EN FACE DE LA MAISON DORÉE**

—  
La traduction et la reproduction sont réservées  
—

**1856**





# HONORINE

---

A MONSIEUR ACHILLE DEVÉRIA

Affectueux souvenir de l'auteur.

---

Si les Français ont autant de répugnance que les Anglais ont de propension pour les voyages, peut-être les Français et les Anglais ont-ils raison de part et d'autre. On trouve partout quelque chose de meilleur que l'Angleterre, tandis qu'il est excessivement difficile de retrouver loin de la France les charmes de la France. Les autres pays offrent d'admirables paysages, ils présentent souvent un *comfort* supérieur à celui de la France, qui fait les plus lents progrès en ce genre. Ils déploient quelquefois une magnificence, une grandeur, un luxe étourdissants ; ils ne manquent ni de grâce ni de façons nobles ; mais la vie de tête, l'activité d'idées, le talent de conversation et cet atticisme si familiers à Paris ; mais cette soudaine entente de ce qu'on pense et de ce qu'on ne dit pas, ce génie du sous-entendu, la moitié de la langue française, ne se rencontrent nulle part. Aussi le Français, dont la raillerie est déjà si peu comprise, se dessèche-t-il bientôt à l'étranger, comme un arbre déplanté. L'émigration est un contre-sens chez la nation française. Beaucoup de Français, de ceux dont il est ici question, avouent avoir revu les douaniers

du pays natal avec plaisir, ce qui peut sembler l'hyperbole la plus osée du patriotisme.

Ce petit préambule a pour but de rappeler à ceux des Français qui ont voyagé le plaisir excessif qu'ils ont éprouvé quand, parfois, ils ont retrouvé toute la patrie, une oasis, dans le salon de quelque diplomate; plaisir que comprendront difficilement ceux qui n'ont jamais quitté l'asphalte du boulevard des Italiens, et pour qui la ligne des quais, rive gauche, n'est déjà plus Paris. Retrouver Paris! savez-vous ce que c'est, ô Parisiens! C'est retrouver, non pas la cuisine du *Rocher de Cancale*, comme Borel la soigne pour les gourmets qui savent l'apprécier, car elle ne se fait que rue Montorgueil, mais un service qui la rappelle! C'est retrouver les vins de France qui sont à l'état mythologique hors de France, et rares comme la femme dont il sera question ici! C'est retrouver non pas la plaisanterie à la mode, car de Paris à la frontière elle s'évente; mais ce milieu spirituel, compréhensif, critique, où vivent les Français, depuis le poète jusqu'à l'ouvrier, depuis la duchesse jusqu'au gamin.

En 1836, pendant le séjour de la cour de Sardaigne à Gênes, deux Parisiens, plus ou moins célèbres, purent encore se croire à Paris, en se trouvant dans un palais loué par le consul général de France, sur la colline, dernier pli que fait l'Apennin entre la porte Saint-Thomas et cette fameuse lanterne qui, dans les *keepsakes*, orne toutes les vues de Gênes. Ce palais est une de ces fameuses villas où les nobles Génois ont dépensé des millions au temps de la puissance de cette république aristocratique. Si la demi-nuit est belle quelque part, c'est assurément à Gênes, quand il a plu comme il y pleut, à torrents, pendant toute la matinée; quand la pureté de la mer lutte avec la pureté du ciel; quand le silence

règne sur le quai et dans les bosquets de cette villa, dans ses marbres à bouches béantes d'où l'eau coule avec mystère ; quand les étoiles brillent, quand les flots de la Méditerranée se suivent comme les aveux d'une femme à qui vous les arrachez parole à parole. Avouons-le, cet instant où l'air embaumé parfume les poumons et les rêveries, où la volupté, visible et mobile comme l'atmosphère, vous saisit sur vos fauteuils, alors qu'une cuiller à la main vous effilez des glaces ou des sorbets, une ville à vos pieds, de belles femmes devant vous ; ces heures à la Boccace ne se trouvent qu'en Italie et aux bords de la Méditerranée. Supposez autour de la table le marquis di Negro, ce frère hospitalier de tous les talents qui voyagent, et le marquis Damaso Pareto, deux Français déguisés en Génois, un consul général entouré d'une femme belle comme une madone et de deux enfants silencieux, parce que le sommeil les a saisis, l'ambassadeur de France et sa femme, un premier secrétaire d'ambassade qui se croit éteint et malicieux, enfin deux Parisiens qui viennent prendre congé de la consulesse dans un dîner splendide, vous aurez le tableau que présentait la terrasse de la villa vers la mi-mai, tableau dominé par un personnage, par une femme célèbre sur laquelle les regards se concentrent par moments, et l'héroïne de cette fête improvisée. L'un des deux Français était le fameux paysagiste Léon de Lora, l'autre un célèbre critique, Claude Vignon. Tous deux ils accompagnaient cette femme, une des illustrations actuelles du beau sexe, mademoiselle des Touches, connue sous le nom de Camille Maupin dans le monde littéraire. Mademoiselle des Touches était allée à Florence pour affaire. Par une de ces charmantes complaisances qu'elle prodigue, elle avait emmené Léon de Lora pour lui montrer l'Italie, et avait poussé jus-

qu'à Rome pour lui montrer la Campagne de Rome. Venue par le Simplon, elle revenait par le chemin de la Corniche à Marseille. Toujours à cause du paysagiste, elle s'était arrêtée à Gênes. Naturellement le consul général avait voulu faire, avant l'arrivée de la cour, les honneurs de Gênes à une personne que sa fortune, son nom et sa position recommandent autant que son talent. Camille Maupin, qui connaissait Gênes jusque dans ses dernières chapelles, laissa son paysagiste aux soins du diplomate, à ceux des deux marquis génois, et fut avare de ses instants. Quoique l'ambassadeur fût un écrivain très-distingué, la femme célèbre refusa de se prêter à ses gracieusetés, en craignant ce que les Anglais appellent une *exhibition*; mais elle rentra les griffes de ses refus dès qu'il fut question d'une journée d'adieu à la villa du consul. Léon de Lora dit à Camille que sa présence à la villa était la seule manière qu'il eût de remercier l'ambassadeur et sa femme, les deux marquis génois, le consul et la consulèsse. Mademoiselle des Touches fit alors le sacrifice d'une de ces journées de liberté complète qui ne se rencontrent pas toujours à Paris pour ceux sur qui le monde a les yeux.

Maintenant, une fois la réunion expliquée, il est facile de concevoir que l'étiquette en avait été bannie, ainsi que beaucoup de femmes et des plus élevées, curieuses de savoir si la virilité du talent de Camille Maupin nuisait aux grâces de la jolie femme, et si, en un mot, le haut-de-chausses dépassait la jupe. Depuis le dîner jusqu'à neuf heures, moment où la collation fut servie, si la conversation avait été riieuse et grave tour à tour, sans cesse égayée par les traits de Léon de Lora, qui passe pour l'homme le plus malicieux du Paris actuel, par un bon goût qui ne surprendra pas d'après le choix

des convives, il avait été peu question de littérature ; mais enfin le papillonnement de ce tournoi français devait y arriver, ne fût-ce que pour effleurer ce sujet essentiellement national. Mais avant d'arriver au tournant de conversation qui fit prendre la parole au consul général, il n'est pas inutile de dire un mot sur sa famille et sur lui.

Ce diplomate, homme d'environ trente-quatre ans, marié depuis six ans, était le portrait vivant de lord Byron. La célébrité de cette physionomie dispense de peindre celle du consul. On peut cependant faire observer qu'il n'y avait aucune affectation dans son air rêveur. Lord Byron était poète, et le diplomate était poétique ; les femmes savent reconnaître cette différence qui explique, sans les justifier, quelques-uns de leurs attachements. Cette beauté, mise en relief par un charmant caractère, par les habitudes d'une vie solitaire et travailleuse, avait séduit une héritière génoise. Une héritière génoise ! cette expression pourra faire sourire à Gênes où par suite de l'exhérédateur des filles, une femme est rarement riche ; mais Onorina Pedrotti, l'unique enfant d'un banquier sans héritiers mâles, est une exception. Malgré toutes les flatteries que comporte une passion inspirée, le consul général ne parut pas vouloir se marier. Néanmoins, après deux ans d'habitation, après quelques démarches de l'ambassadeur pendant les séjours de la cour à Gênes, le mariage fut conclu. Le jeune homme rétracta ses premiers refus, moins à cause de la touchante affection d'Onorina Pedrotti qu'à cause d'un événement inconnu, d'une de ces crises de la vie intime si promptement ensevelies sous les courants journaliers des intérêts, que plus tard les actions les plus naturelles semblent inexplicables. Cet enveloppement des causes affecte aussi très-souvent

les événements les plus sérieux de l'histoire. Telle fut du moins l'opinion de la ville de Gênes, où, pour quelques femmes, l'excessive retenue, la mélancolie du consul français ne s'expliquaient que par le mot *passion*. Remarquons en passant que les femmes ne se plaignent jamais d'être les victimes d'une préférence, elles s'immolent très-bien à la cause commune. Onorina Pedrotti, qui peut-être aurait haï le consul si elle eût été dédaignée absolument, n'en aimait pas moins, et peut-être plus, *suo sposo*, en le sachant amoureux. Les femmes admettent la préséance dans les affaires de cœur. Tout est sauvé dès qu'il s'agit du sexe. Un homme n'est jamais diplomate impunément ; le *sposo* fut discret comme la tombe, et si discret que les négociants de Gênes voulurent voir quelque préméditation dans l'attitude du jeune consul, à qui l'héritière eût peut-être échappé s'il n'eût pas joué ce rôle de malade imaginaire en amour. Si c'était la vérité, les femmes la trouvèrent trop dégradante pour y croire. La fille de Pedrotti fit de son amour une consolation, elle berça ces douleurs inconnues dans un lit de tendresses et de caresses italiennes. *Il signor* Pedrotti n'eut pas d'ailleurs à se plaindre du choix auquel il était contraint par sa fille bien-aimée. Des protecteurs puissants veillaient de Paris sur la fortune du jeune diplomate. Selon la promesse de l'ambassadeur au beau-père, le consul général fut créé baron et fait commandeur de la Légion d'honneur. Enfin, *il signor* Pedrotti fut nommé comte par le roi de Sardaigne. La dot fut d'un million. Quant à la fortune de la *casa* Pedrotti, évaluée à deux millions gagnés dans le commerce des blés, elle échut aux mariés six mois après leur union, car le premier et le dernier des comtes Pedrotti mourut en janvier 1831. Onorina Pedrotti est une de ces belles Génoises, les plus magnifiques créatures de l'Ita-

lie, quand elles sont belles. Pour le tombeau de Julien, Michel-Ange prit ses modèles à Gênes. De là vient cette amplitude, cette curieuse disposition du sein dans les figures du Jour et de la Nuit, que tant de critiques trouvent exagérées, mais qui sont particulières aux femmes de la Ligurie. A Gênes, la beauté n'existe plus aujourd'hui que sous le *mezzaro*, comme à Venise elle ne se rencontre que sous les *fazzioli*. Ce phénomène s'observe chez toutes les nations ruinées. Le type noble ne s'y trouve plus que dans le peuple, comme, après l'incendie des villes, les médailles se cachent dans les cendres. Mais déjà tout exception sous le rapport de la fortune, Onorina est encore une exception comme beauté patricienne. Rappelez-vous donc la Nuit que Michel-Ange a clouée sous le *Penseur*, affublez-la du vêtement moderne, tordez ces beaux cheveux si longs autour de cette magnifique tête un peu brune de ton, mettez une paillette de feu dans ces yeux rêveurs, entortillez cette puissante poitrine dans une écharpe, voyez la longue robe blanche brodée de fleurs, supposez que la statue redressée s'est assise et s'est croisé les bras, semblables à ceux de mademoiselle Georges, et vous aurez sous les yeux la consulesse avec un enfant de six ans, beau comme le désir d'une mère, et une petite fille de quatre ans sur les genoux, belle comme un type d'enfant laborieusement cherché par David le sculpteur pour l'ornement d'une tombe. Ce beau ménage fut l'objet de l'attention secrète de Camille. Mademoiselle des Touches trouvait au consul un air un peu trop distrait chez un homme parfaitement heureux. Quoique pendant cette journée la femme et le mari lui eussent offert le spectacle admirable du bonheur le plus entier, Camille se demandait pourquoi l'un des hommes les plus distingués qu'elle eût rencontrés, et qu'elle avait vu dans les salons



à Paris, restait consul général à Gênes, quand il possédait une fortune de cent et quelques mille francs de rente ! Mais elle avait aussi reconnu, par beaucoup de ces riens que les femmes ramassent avec l'intelligence du sage arabe dans *Zadig*, l'affection la plus fidèle chez le mari. Certes, ces deux beaux êtres s'aimeraient sans mécompte jusqu'à la fin de leurs jours. Camille se disait donc tour à tour : « Qu'y a-t-il ? — Il n'y a rien ! » selon les apparences trompeuses du maintien chez le consul général qui, disons-le, possédait le calme absolu des Anglais, des sauvages, des Orientaux et des diplomates consommés.

En parlant littérature, on parla de l'éternel fonds de boutique de la république des lettres ; la faute de la femme ! et l'on se trouva bientôt en présence de deux opinions : qui, de la femme ou de l'homme, avait tort dans la faute de la femme ? Les trois femmes présentes, l'ambassadrice, la consulesse et mademoiselle des Touches, ces femmes censées naturellement irréprochables, furent impitoyables pour les femmes. Les hommes essayèrent de prouver à ces trois belles fleurs du sexe qu'il pouvait rester des vertus à une femme après sa faute.

— Combien de temps allons-nous jouer ainsi à cache-cache ? dit Léon de Lora.

— *Cara vita* (ma chère vie), allez coucher vos enfants, et envoyez-moi par Gina le petit portefeuille noir qui est sur mon meuble de Boule, dit le consul à sa femme.

La consulesse se leva sans faire une observation, ce qui prouve qu'elle aimait bien son mari, car elle connaissait assez de français déjà pour savoir que son mari la renvoyait.

— Je vais vous raconter une histoire dans laquelle je

joue un rôle, et après laquelle nous pourrions discuter, car il me paraît puéril de promener le scalpel sur un mort imaginaire. Pour disséquer, prenez d'abord un cadavre.

Tout le monde se posa pour écouter avec d'autant plus de complaisance que chacun avait assez parlé, la conversation allait languir, et ce moment est l'occasion que doivent choisir les conteurs. Voici donc ce que raconta le consul général :

« — A vingt-deux ans, une fois reçu docteur en droit, mon vieil oncle, l'abbé Loraux, alors âgé de soixante-douze ans, sentit la nécessité de me donner un protecteur et de me lancer dans une carrière quelconque. Cet excellent homme, si toutefois ce ne fut pas un saint, regardait chaque nouvelle année comme un nouveau don de Dieu. Je n'ai pas besoin de vous dire combien il était facile au confesseur d'une Altesse royale de placer un jeune homme élevé par lui, l'unique enfant de sa sœur. Un jour donc, vers la fin de l'année 1824, ce vénérable vieillard, depuis cinq ans curé des Blancs-Manteaux à Paris, monta dans la chambre que j'occupais à son presbytère, et me dit : — « Fais ta toilette, mon enfant, je vais te présenter à la personne qui te prend chez elle en qualité de secrétaire. Si je ne me trompe, cette personne pourra me remplacer dans le cas où Dieu m'appellerait à lui. J'aurai dit ma messe à neuf heures, tu as trois quarts d'heure à toi, sois prêt. — Ah ! mon oncle, dois-je donc dire adieu à cette chambre où je suis si heureux depuis quatre ans ?... — Je n'ai pas de fortune à te léguer, me répondit-il. — Ne me laissez-vous pas la protection de votre nom, le souvenir de vos œuvres, et... — Ne parlons pas de cet héritage-là, dit-il en souriant. Tu ne connais pas encore assez le monde pour savoir qu'il acquitterait difficilement un legs de cette

nature, tandis qu'en te menant ce matin chez monsieur le comte...

(Permettez-moi, dit le consul, de vous désigner mon protecteur sous son nom de baptême seulement, et de l'appeler le comte Octave.)

— ... Tandis qu'en te menant chez monsieur le comte Octave, je crois te donner une protection qui, si tu plais à ce vertueux homme d'Etat, comme je n'en doute pas, équivaldra certes à la fortune que je t'aurais amassée, si la ruine de mon beau-frère et la mort de ma sœur ne m'avaient surpris comme un coup de foudre par un jour serein. — Êtes-vous le confesseur de monsieur le comte ? — Eh ! si je l'étais, pourrais-je t'y placer ! Quel est le prêtre capable de profiter des secrets dont la connaissance lui vient au tribunal de la pénitence ? Non, tu dois cette protection à Sa Grandeur le garde des sceaux. Mon cher Maurice, tu seras là comme chez un père. Monsieur le comte te donne deux mille quatre cents francs d'appointements fixes, un logement dans son hôtel, et une indemnité de douze cents francs pour ta nourriture ; il ne t'admettra pas à sa table et ne veut pas te faire servir à part, afin de ne point te livrer à des soins subalternes. Je n'ai pas accepté l'offre qu'on m'a faite avant d'avoir acquis la certitude que le secrétaire du comte Octave ne sera jamais un premier domestique. Tu seras accablé de travaux, car le comte est un grand travailleur ; mais tu sortiras de chez lui capable de remplir les plus hautes places. Je n'ai pas besoin de te recommander la discrétion, la première vertu des hommes qui se destinent à des fonctions publiques. » Jugez quelle fut ma curiosité ! Le comte Octave occupait alors l'une des plus hautes places de la magistrature, il possédait la confiance de madame la Dauphine qui venait de le faire nommer ministre d'Etat, il menait une existence à peu près sem-

blable à celle du comte de Sérizy, que vous connaissez, je crois, tous; mais plus obscure, car il demeurait au Marais, rue Payenne, et ne recevait presque jamais. Sa vie privée échappait au contrôle du public par une modestie cénobitique et par un travail continu. Laissez-moi vous peindre en peu de mots ma situation. Après avoir trouvé dans le grave proviseur du collège Saint-Louis un tuteur à qui mon oncle avait délégué ses pouvoirs, j'avais fini mes classes à dix-huit ans. J'étais sorti de ce collège aussi pur qu'un séminariste plein de foi sort de Saint-Sulpice. A son lit de mort, ma mère avait obtenu de mon oncle que je ne serais pas prêtre; mais j'étais aussi pieux que si j'avais dû entrer dans les ordres. Au *déjeuner* du collège, pour employer un vieux mot très-pittoresque, l'abbé Loraux me prit dans sa cure et me fit faire mon droit. Pendant les quatre années d'études voulues pour prendre tous les grades, je travaillai beaucoup et surtout en dehors des champs arides de la jurisprudence. Sevré de littérature au collège, où je demeurais chez le proviseur, j'avais une soif à étancher. Dès que j'eus lu quelques-uns des chefs-d'œuvre modernes, les œuvres de tous les siècles précédents y passèrent. Je devins fou du théâtre, j'y allai tous les jours pendant longtemps, quoique mon oncle ne me donnât que cent francs par mois. Cette parcimonie, à laquelle sa tendresse pour les pauvres réduisait ce bon vieillard, eut pour effet de contenir les appétits du jeune homme en de justes bornes. Au moment d'entrer chez le comte Octave, je n'étais pas un innocent, mais je regardais comme autant de crimes mes rares escapades. Mon oncle était si vraiment angélique, je craignais tant de le chagriner, que jamais je n'avais passé de nuit dehors durant ces quatre années. Ce bon homme attendait, pour se coucher, que je fusse rentré. Cette sollicitude maternelle

avait plus de puissance pour me retenir que tous les sermons et les reproches dont on émaille la vie des jeunes gens dans les familles puritaines. Etranger aux différents mondes qui composent la société parisienne, je ne savais des femmes comme il faut et des bourgeoises que ce que j'en voyais en me promenant, ou dans les loges au théâtre, et encore à la distance du parterre où j'étais. Si, dans ce temps, on m'eût dit : « Vous allez voir Canalis ou Camille Maupin, » j'aurais eu des brasiers dans la tête et dans les entrailles. Les gens célèbres étaient pour moi comme des dieux qui ne parlaient pas, ne marchaient pas, ne mangeaient pas comme les autres hommes. Combien de contes des *Mille et une Nuits* tient-il dans une adolescence?... Combien de Lampes merveilleuses faut-il avoir maniées avant de reconnaître que la vraie Lampe merveilleuse est ou le hasard, ou le travail, ou le génie? Pour quelques hommes, ce rêve fait par l'esprit éveillé dure peu; le mien dure encore! Dans ce temps, je m'endormais toujours grand-duc de Toscane, — millionnaire, — aimé par une princesse, — ou célèbre! Ainsi, entrer chez le comte Octave, avoir cent louis à moi par an, ce fut entrer dans la vie indépendante. J'entrevis quelques chances de pénétrer dans la société, d'y chercher ce que mon cœur désirait le plus, une protectrice qui me tirât de la vie dangereuse où s'engagent nécessairement à Paris les jeunes gens de vingt-deux ans, quelque sages et bien élevés qu'ils soient. Je commençais à me craindre moi-même. L'étude obstinée du droit des gens, dans laquelle je m'étais plongé, ne suffisait pas toujours à réprimer de cruelles fantaisies. Oui, parfois je m'abandonnais en pensée à la vie du théâtre; je croyais pouvoir être un grand acteur; je rêvais des triomphes et des amours sans fin, ignorant les déceptions cachées derrière le rideau, comme par-

tout ailleurs, car toute scène a ses coulisses. Je suis quelquefois sorti, le cœur bouillant, emmené par le désir de faire une battue dans Paris, de m'y attacher à une belle femme que je rencontrerais, de la suivre jusqu'à sa porte, de l'espionner, de lui écrire, de me confier à elle tout entier, et de la vaincre à force d'amour. Mon pauvre oncle, ce cœur dévoré de charité, cet enfant de soixante-dix ans, intelligent comme Dieu, naïf comme un homme de génie, devinait sans doute les tumultes de mon âme, car jamais il ne faillit à me dire : « Va, Maurice, tu es un pauvre aussi ! voici vingt francs, amuse-toi, tu n'es pas prêtre ! » quand il sentait la corde par laquelle il me tenait trop tendue et près de se rompre. Si vous aviez pu voir le feu follet qui dorait alors ses yeux gris, le sourire qui dénouait ses aimables lèvres en les tirant vers les coins de sa bouche, enfin l'adorable expression de ce visage auguste dont la laideur primitive était rectifiée par un esprit apostolique, vous comprendriez le sentiment qui me faisait, pour toute réponse, embrasser le curé des Blancs-Manteaux comme si c'eût été ma mère. — « Tu n'auras pas un maître, me dit mon oncle en allant rue Payenne, tu auras un ami dans le comte Octave ; mais il est défiant, ou, pour parler plus correctement, il est prudent. L'amitié de cet homme d'Etat ne doit s'acquérir qu'avec le temps ; car, malgré sa perspicacité profonde et son habitude de juger les hommes, il a été trompé par celui à qui tu succèdes, il a failli devenir victime d'un abus de confiance. C'est t'en dire assez sur la conduite à tenir chez lui. » En frappant à l'immense grande porte d'un hôtel aussi vaste que l'hôtel Carnavalet et sis entre cour et jardin, le coup retentit comme dans une solitude. Pendant que mon oncle demandait le comte à un vieux suisse en livrée, je jetai

un de ces regards qui voient tout sur la cour où les pavés disparaissaient entre les herbes, sur les murs noirs qui offraient de petits jardins au-dessus de toutes les décorations d'une charmante architecture, et sur des toits élevés comme ceux des Tuileries. Les balustres des galeries supérieures étaient rongés. Par une magnifique arcade, j'aperçus une seconde cour latérale où se trouvaient les communs dont les portes se pourrissaient. Un vieux cocher y nettoyait une vieille voiture. A l'air nonchalant de ce domestique, il était facile de présumer que les somptueuses écuries où tant de chevaux hennissaient autrefois, en logeaient tout au plus deux. La superbe façade de la cour me sembla morne, comme celle d'un hôtel appartenant à l'État ou à la couronne, et abandonné à quelque service public. Un coup de cloche retentit pendant que nous allions, mon oncle et moi, de la loge du suisse (il y avait encore écrit au-dessus de la porte : *Parlez au suisse*) vers le perron, d'où sortit un valet dont la livrée ressemblait à celle des Labranche du Théâtre-Français dans le vieux répertoire. Une visite était si rare, que le domestique achevait d'endosser sa casaque, en ouvrant une porte vitrée en petits carreaux, de chaque côté de laquelle la fumée de deux réverbères avait dessiné des étoiles sur la muraille. Un péristyle d'une magnificence digne de Versailles laissait voir un de ces escaliers comme il ne s'en construira plus en France, et qui tiennent la place d'une maison moderne. En montant des marches de pierre, froides comme des tombes, et sur lesquelles huit personnes devaient marcher de front, nos pas retentissaient sous des voûtes sonores. On pouvait se croire dans une cathédrale. Les rampes amusaient le regard par les miracles de cette orfèvrerie de serrurier où se déroulaient les fantaisies de quelque artiste du

règne de Henri III. Saisis par un manteau de glace qui nous tomba sur les épaules, nous traversâmes des antichambres, des salons en enfiladé, parquetés, sans tapis, meublés de ces vieilleries superbes qui, de là, retombent chez les marchands de curiosités. Enfin nous arrivâmes à un grand cabinet situé dans un pavillon en équerre dont toutes les croisées donnaient sur un vaste jardin. — « Monsieur le curé des Blancs-Manteaux et son neveu, monsieur de L'Hostal ! » dit le Labranche aux soins de qui le valet de théâtre nous avait remis à la première antichambre. Le comte Octave, vêtu d'un pantalon à pieds et d'une redingote de molleton gris, se leva d'un immense bureau, vint à la cheminée, et me fit signe de m'asseoir, en allant prendre les mains à mon oncle et en les lui serrant. — « Quoique je sois sur la paroisse de Saint-Paul, lui dit-il, il est difficile que je n'aie pas entendu parler du curé des Blancs-Manteaux, et je suis heureux de faire sa connaissance. — Votre Excellence est bien bonne, répondit mon oncle. Je vous amène le seul parent qui me reste. Si je crois faire un cadeau à Votre Excellence, je pense aussi donner un second père à mon neveu. — C'est sur quoi je pourrai vous répondre, monsieur l'abbé, quand nous nous serons éprouvés l'un l'autre, votre neveu et moi, dit le comte Octave. Vous vous nommez ? » me demanda-t-il. — Maurice. — Il est docteur en droit, fit observer mon oncle. — Bien, bien, dit le comte en me regardant de la tête aux pieds... Monsieur l'abbé, j'espère que, pour votre neveu d'abord, puis pour moi, vous me ferez l'honneur de venir dîner ici tous les lundis. Ce sera notre dîner, notre soirée de famille. » Mon oncle et le comte se mirent à causer religion au point de vue politique, œuvres de charité, répression des délits, et je pus alors examiner à mon aise l'homme de



qui ma destinée allait dépendre. Le comte était de moyenne taille, il me fut impossible de juger de ses proportions à cause de son habillement; mais il me parut maigre et sec. La figure était âpre et creusée. Les traits avaient de la finesse. La bouche, un peu grande, exprimait à la fois l'ironie et la bonté. Le front, trop vaste peut-être, effrayait comme si c'eût été celui d'un fou, d'autant plus qu'il contrastait avec le bas de la figure, terminée brusquement par un petit menton très-rapproché de la lèvre inférieure. Deux yeux d'un bleu de turquoise, vifs et intelligents comme ceux du prince de Talleyrand que j'admirai plus tard, également doués, comme ceux du prince, de la faculté de se taire au point de devenir mornes, ajoutaient à l'étrangeté de cette face, non point pâle, mais jaune. Cette coloration semblait annoncer un caractère irritable et des passions violentes. Les cheveux, argentés déjà, peignés avec soin, sillonnaient la tête par les couleurs alternées du blanc et du noir. La coquetterie de cette coiffure nuisait à la ressemblance que je trouvais au comte avec ce moine extraordinaire que Lewis a mis en scène d'après le *Schedoni* du *Confessionnal des Pénitents noirs* qui, selon moi, me paraît une création supérieure à celle du *Moine*. En homme qui devait se rendre de bonne heure au palais, le comte avait déjà la barbe faite. Deux flambeaux à quatre branches et garnis d'abat-jour, placés aux deux extrémités du bureau et dont les bougies brûlaient encore, disaient assez que le magistrat se levait bien avant le jour. Ses mains, que je vis quand il prit le cordon de la sonnette pour faire venir son valet de chambre, étaient fort belles et blanches comme des mains de femme...

( — En vous racontant cette histoire, dit le consul général qui s'interrompit, je dénature la position so-

ciale et les titres de ce personnage, tout en vous le montrant dans une situation analogue à la sienne. Etat, dignité, luxe, fortune, train de vie, tous ces détails sont vrais; mais je ne veux manquer ni à mon bienfaiteur ni à mes habitudes de discrétion.)

— Au lieu de me sentir ce que j'étais, reprit le consul général après une pause, socialement parlant, un insecte devant un aigle, j'éprouvai je ne sais quel sentiment indéfinissable à l'aspect du comte, et que je puis expliquer aujourd'hui. Les artistes de génie...

(Il s'inclina gracieusement devant l'ambassadeur, la femme célèbre et les deux Parisiens.)

... Les véritables hommes d'Etat, les poètes, un général qui a commandé des armées, enfin les personnes réellement grandes sont simples; et leur simplicité vous met de plain-pied avec elles. Vous qui êtes supérieurs par la pensée, peut-être avez-vous remarqué, dit-il en s'adressant à ses hôtes, combien le sentiment rapproche les distances morales qu'a créées la société. Si nous vous sommes inférieurs par l'esprit, nous pouvons vous égaler par le dévouement en amitié. A la température (passez-moi ce mot) de nos cœurs, je me sentis aussi près de mon protecteur que j'étais loin de lui par le rang. Enfin, l'âme a sa clairvoyance, elle pressent la douleur, le chagrin, la joie, l'animadversion, la haine chez autrui. Je reconnus vaguement les symptômes d'un mystère, en reconnaissant chez le comte les mêmes effets de physionomie que j'avais observés chez mon oncle. L'exercice des vertus, la sérénité de la conscience, la pureté de la pensée avaient transfiguré mon oncle, qui de laid devint très-beau. J'aperçus une métamorphose inverse dans le visage du comte : au premier coup d'œil, je lui donnai cinquante-cinq ans; mais après un examen attentif, je reconnus une jeunesse

ensevelie sous les glaces d'un profond chagrin, sous la fatigue des études obstinées, sous les teintes chaudes de quelque passion contrariée. A un mot de mon oncle, les yeux du comte reprirent pour un moment la fraîcheur d'une pervenche, il eut un sourire d'admiration qui me le montra à un âge que je crus le véritable, à quarante ans. Ces observations, je ne les fis pas alors, mais plus tard, en me rappelant les circonstances de cette visite. Le valet de chambre entra tenant un plateau sur lequel était le déjeuner de son maître. — « Je ne demande pas mon déjeuner, dit le comte, laissez-le cependant et allez montrer à monsieur son appartement. » Je suivis le valet de chambre, qui me conduisit à un joli logement complet, situé sous une terrasse, entre la cour d'honneur et les communs, au-dessus d'une galerie par laquelle les cuisines communiquaient avec le grand escalier de l'hôtel. Quand je revins au cabinet du comte, j'entendis, avant d'ouvrir la porte, mon oncle prononçant sur moi cet arrêt : — « Il pourrait faire une faute, car il a beaucoup de cœur, et nous sommes tous sujets à d'honorables erreurs ; mais il est sans aucun vice. — Eh bien, me dit le comte en me jetant un regard affectueux, vous plairez-vous là, dites ? Il se trouve tant d'appartements dans cette caserne, que si vous n'étiez pas bien, je vous caserais ailleurs. — Je n'avais qu'une chambre chez mon oncle, répondis-je. — Eh bien, vous pouvez être installé ce soir, me dit le comte, car vous avez sans doute le mobilier de tous les étudiants, un fiacre suffit à le transporter. Pour aujourd'hui nous dînerons ensemble, tous trois, » ajouta-t-il en regardant mon oncle. Une magnifique bibliothèque attenait au cabinet du comte, il nous y mena, me fit voir un petit réduit coquet et orné de peintures qui devait avoir jadis servi d'oratoire. — « Voici votre cellule,

me dit-il, vous vous tiendrez là quand vous aurez à travailler avec moi, car vous ne serez pas à la chaîne. » Et il me détailla le genre et la durée de mes occupations chez lui ; en l'écoutant, je reconnus en lui un grand précepteur politique. Je mis un mois environ à me familiariser avec les êtres et les choses, à étudier les devoirs de ma nouvelle position, et à m'accoutumer aux façons du comte. Un secrétaire observe nécessairement l'homme qui se sert de lui. Les goûts, les passions, le caractère, les manies de cet homme deviennent l'objet d'une étude involontaire. L'union de ces deux esprits est à la fois plus et moins qu'un mariage. Pendant trois mois, le comte Octave et moi, nous nous espionnâmes réciproquement. J'appris avec étonnement que le comte n'avait que trente-sept ans. La paix purement extérieure de sa vie et la sagesse de sa conduite ne procédaient pas uniquement d'un sentiment profond du devoir et d'une réflexion stoïque ; en pratiquant cet homme, extraordinaire pour ceux qui le connaissent bien, je sentis de vastes profondeurs sous ses travaux, sous les actes de sa politesse, sous son masque de bienveillance, sous son attitude résignée qui ressemblait tant au calme qu'on pouvait s'y tromper. De même qu'en marchant dans les forêts, certains terrains laissent deviner par le son qu'ils rendent sous les pas de grandes masses de pierre ou le vide ; de même l'égoïsme en bloc caché sous les fleurs de la politesse, et les souterrains minés par le malheur sonnent creux au contact perpétuel de la vie intime. La douleur et non le découragement habitait cette âme vraiment grande. Le comte avait compris que l'action, que le fait est la loi suprême de l'homme social. Aussi marchait-il dans sa voie malgré de secrètes blessures, en regardant l'avenir d'un œil serein, comme un martyr plein de foi. Sa tristesse cachée, l'amère déception

dont il souffrait ne l'avaient pas amené dans les landes philosophiques de l'incrédulité ; ce courageux homme d'Etat était religieux , mais sans aucune ostentation ; il allait à la première messe qui se disait à Saint-Paul pour les artisans et pour les domestiques pieux. Aucun de ses amis, personne à la cour ne savait qu'il observât si fidèlement les pratiques de la religion. Il cultivait Dieu comme certains honnêtes gens cultivent un vice, avec un profond mystère. Aussi devais-je trouver un jour le comte monté sur une alpe de malheur bien plus élevée que celle où se tiennent ceux qui se croient les plus éprouvés, qui raillent les passions et les croyances d'autrui parce qu'ils ont vaincu les leurs, qui varient sur tous les tons l'ironie et le dédain. Il ne se moquait alors ni de ceux qui suivent encore l'espérance dans les marais où elle vous emmène, ni de ceux qui gravissent un pic pour s'isoler, ni de ceux qui persistent dans leur lutte en rougissant l'arène de leur sang et la jonchant de leurs illusions ; il voyait le monde en son entier, il dominait les croyances, il écoutait les plaintes, il doutait des affections et surtout des dévouements ; mais ce grand, ce sévère magistrat y compatissait, il les admirait, non pas avec un enthousiasme passager, mais par le silence, par le recueillement, par la communion de l'âme attendrie. C'était une espèce de Manfred catholique et sans crime, portant la curiosité dans sa foi, fondant les neiges à la chaleur d'un volcan sans issue, conversant avec une étoile que lui seul voyait ! Je reconnus bien des obscurités dans sa vie extérieure. Il se dérobaît à mes regards non pas comme le voyageur qui, suivant une route, disparaît au gré des caprices du terrain dans les fondrières et les ravins, mais en tirailleur épié qui veut se cacher et qui cherche des abris. Je ne m'expliquais pas de fréquentes absences faites au

moment où il travaillait le plus, et qu'il ne me déguisait point, car il me disait : « Continuez pour moi, » en me confiant sa besogne. Cet homme, si profondément enseveli dans les triples obligations de l'homme d'Etat, du magistrat et de l'orateur, me plut par ce goût qui révèle une belle âme et que les gens délicats ont presque tous pour les fleurs. Son jardin et son cabinet étaient pleins des plantes les plus curieuses, mais qu'il achetait toujours fanées. Peut-être se complaisait-il dans cette image de sa destinée... il était fané comme ces fleurs près d'expirer, et dont les parfums presque décomposés lui causaient d'étranges ivresses. Le comte aimait son pays, il se dévouait aux intérêts publics, avec la furie d'un cœur qui veut tromper une autre passion ; mais l'étude, le travail où il se plongeait ne lui suffisaient pas ; il se livrait en lui d'affreux combats dont quelques éclats m'atteignirent. Enfin, il laissait entendre de navrantes aspirations vers le bonheur, et me paraissait devoir être heureux enpore ; mais quel était l'obstacle ? Aimait-il une femme ? Ce fut une question que je me posai. Jugez de l'étendue des cercles de douleur que ma pensée dut interroger avant d'en venir à une si simple et si redoutable question ! Malgré ses efforts, mon patron ne réussissait donc pas à étouffer le jeu de son cœur. Sous sa pose austère, sous le silence du magistrat s'agitait une passion contenue avec tant de puissance, que personne, excepté moi, son commensal, ne devina ce secret. Sa devise semblait être : « Je souffre et je me tais. » Le cortège de respect et d'admiration qui le suivait, l'amitié de travailleurs intrépides comme lui, des présidents Grandville et Sérizy, n'avaient aucune prise sur le comte ; ou il ne leur livrait rien, ou ils savaient tout. Impassible, la tête haute en public, le comte ne laissait voir l'homme qu'en de rares instants, quand,

seul dans son jardin, dans son cabinet, il ne se croyait pas observé; mais alors il devenait enfant, il donnait carrière aux larmes dévorées sous sa toge, aux exaltations qui, peut-être mal interprétées, eussent nui à sa réputation de perspicacité comme homme d'Etat. Quand toutes ces choses furent à l'état de certitude pour moi, le comte Octave eut tous les attrails d'un problème, et obtint autant d'affection que s'il eût été mon propre père. Comprenez-vous la curiosité comprimée par le respect?... Quel malheur avait foudroyé ce savant voué depuis l'âge de dix-huit ans, comme Pitt, aux études que veut le pouvoir, et qui n'avait pas d'ambition; ce juge, qui savait le droit diplomatique, le droit politique, le droit civil et le droit criminel, et qui pouvait y trouver des armes contre toutes les inquiétudes ou contre toutes les erreurs; ce profond législateur, cet écrivain sérieux, ce religieux célibataire dont la vie disait assez qu'il n'encourait aucun reproche? Un criminel n'eût pas été puni plus sévèrement par Dieu que l'était mon patron; le chagrin avait emporté la moitié de son sommeil, il ne dormait plus que quatre heures! Quelle lutte existait au fond de ces heures qui passaient en apparence calmes, studieuses, sans bruit ni murmure, et pendant lesquelles je le surpris souvent la plume tombée de ses doigts, la tête appuyée sur une de ses mains, les yeux comme deux étoiles fixes et quelquefois mouillés de larmes? Comment l'eau de cette source vive courait-elle sur une grève brillante sans que le feu souterrain la desséchât?... Y avait-il, comme sous la mer, entre elle et le foyer du globe, un lit de granit? Enfin, le volcan éclaterait-il?... Parfois le comte me regardait avec la curiosité sagace et perspicace, quoique rapide, par laquelle un homme en examine un autre quand il cherche un complice; puis il fuyait mes yeux en les

voyant s'ouvrir, en quelque sorte, comme une bouche qui veut une réponse et qui semble dire : « Parlez le premier ! » Par moments, le comte Octave était d'une tristesse sauvage et bourrue. Si les écarts de cette humeur me blessaient, il savait revenir sans me demander le moindre pardon ; mais ses manières devenaient alors gracieuses jusqu'à l'humilité du chrétien. Quand je me fus filialement attaché à cet homme mystérieux pour moi, si compréhensible pour le monde à qui le mot *original* suffit pour expliquer toutes les énigmes du cœur, je changeai la face de la maison. L'abandon de ses intérêts allait, chez le comte, jusqu'à la bêtise dans la conduite de ses affaires. Riche d'environ cent soixante mille francs de rente, sans compter les émoluments de ses places, dont trois n'étaient pas sujettes à la loi du cumul, il dépensait soixante mille francs, sur lesquels trente au moins allaient à ses domestiques. A la fin de la première année, je renvoyai tous ces fripons et priai Son Excellence d'user de son crédit pour m'aider à trouver d'honnêtes gens. A la fin de la seconde année, le comte, mieux traité, mieux servi, jouissait du *comfort* moderne ; il avait de beaux chevaux appartenant à un cocher à qui je donnais tant par mois pour chaque cheval ; ses dîners, les jours de réception, servis par Chevet à prix débattus, lui faisaient honneur ; l'ordinaire regardait une excellente cuisinière que me procura mon oncle et que deux filles de cuisine aidaient ; la dépense, non compris les acquisitions, ne se montait plus qu'à trente mille francs ; nous avions deux domestiques de plus, dont les soins rendirent à l'hôtel toute sa poésie, car ce vieux palais, si beau dans sa rouille, avait une majesté que l'incurie déshonorait. — « Je ne m'étonne plus, dit-il en apprenant ces résultats, des fortunes que faisaient mes gens. En sept ans, j'ai eu deux cuisiniers devenus de riches res-



taurateurs ! — Vous avez perdu trois cent mille francs en sept ans, repris-je. Et vous, magistrat qui signez au palais des réquisitoires contre le crime, vous encouragez le vol chez vous. » Au commencement de l'année 1826, le comte avait sans doute achevé de m'observer, et nous étions aussi liés que peuvent l'être deux hommes quand l'un est le subordonné de l'autre. Il ne m'avait rien dit de mon avenir ; mais il s'était attaché, comme un maître et comme un père, à m'instruire. Il me fit souvent rassembler les matériaux de ses travaux les plus ardues, je rédigeai quelques-uns de ses rapports, et il me les corrigeait en me montrant les différences de ses interprétations de la loi, de ses vues et des miennes. Quand enfin j'eus produit un travail qu'il pût donner comme sien, il en eut une joie qui me servit de récompense, et il s'aperçut que je la prenais ainsi. Ce petit incident si rapide produisit sur cette âme, en apparence sévère, un effet extraordinaire. Le comte me jugea, pour me servir de la langue judiciaire, en dernier ressort et souverainement : il me prit par la tête et me baisa sur le front. — « Maurice, s'écria-t-il, vous n'êtes plus mon compagnon, je ne sais pas encore ce que vous me serez ; mais, si ma vie ne change pas, peut-être me tiendrez-vous lieu de fils ! » Le comte Octave m'avait présenté dans les meilleures maisons de Paris où j'allais à sa place, avec ses gens et sa voiture, dans les occasions trop fréquentes où, près de partir, il changeait d'avis et faisait venir un cabriolet de place, pour aller... où?... Là était le mystère. Par l'accueil qu'on me faisait, je devinais les sentiments du comte à mon égard et le sérieux de ses recommandations. Attentif comme un père, il fournissait à tous mes besoins avec d'autant plus de libéralité que ma discrétion l'obligeait à toujours penser à moi. Vers la fin du mois de janvier

1827, chez madame la comtesse de Sérizy, j'éprouvai des chances si constamment mauvaises au jeu, que je perdis deux mille francs, et je ne voulus pas les prendre sur ma caisse. Le lendemain, je me disais : « Dois-je aller les demander à mon oncle ou me confier au comte ? » Je pris le dernier parti. — « Hier, lui dis-je pendant qu'il déjeunait, j'ai constamment perdu au jeu, je me suis piqué, j'ai continué ; je dois deux mille francs. Me permettez-vous de prendre ces deux mille francs en compte sur mes appointements de l'année ? — Non, me dit-il avec un charmant sourire. Quand on joue dans le monde, il faut avoir une bourse de jeu. Prenez six mille francs, payez vos dettes, nous serons de moitié à compter d'aujourd'hui, car si vous me représentez la plupart du temps, au moins votre amour-propre n'en doit-il pas souffrir. » Je ne remerciai pas le comte. Un remerciement lui aurait paru de trop entre nous. Cette nuance vous indique la nature de nos relations. Néanmoins nous n'avions pas encore l'un et l'autre une confiance illimitée, il ne m'ouvrit pas ces immenses souterrains que j'avais reconnus dans sa vie secrète, et moi je ne lui disais pas : « Qu'avez-vous ? de quel mal souffrez-vous ? » Que faisait-il pendant ses longues soirées ? Souvent, il rentrait ou à pied ou dans un cabriolet de place, quand je revenais en voiture, moi, son secrétaire ! Un homme si pieux était-il donc la proie de vices cachés avec hypocrisie ? Employait-il toutes les forces de son esprit à satisfaire une jalousie plus habile que celle d'Othello ? Vivait-il avec une femme indigne de lui ? Un matin, en revenant de chez je ne sais quel fournisseur acquitter un mémoire, entre Saint-Paul et l'hôtel de ville, je surpris le comte Octave en conversation si animée avec une vieille femme, qu'il ne m'aperçut pas. La physionomie de cette vieille me donna d'étran-

ges soupçons, des soupçons d'autant plus fondés que je ne voyais pas faire au comte l'emploi de ses économies. N'est-ce pas horrible à penser ? je me faisais le censeur de mon patron ! Dans ce moment, je lui savais plus de six cent mille francs à placer, et s'il les avait employés en inscriptions de rentes, sa confiance en moi était tellement entière en tout ce qui touchait ses intérêts que je ne devais pas l'ignorer. Parfois le comte se promenait dans son jardin, le matin, en y tournant comme un homme pour qui la promenade est l'hippogriffe que monte une mélancolie rêveuse. Il allait ! il allait ! il se frottait les mains à s'arracher l'épiderme ! Et quand je le surprénais en l'abordant au détour d'une allée, je voyais sa figure épanouie. Ses yeux, au lieu d'avoir la sécheresse d'une turquoise, prenaient ce velouté de la pervenche qui m'avait tant frappé lors de ma première visite à cause du contraste étonnant de ces deux regards si différents : le regard de l'homme heureux, le regard de l'homme malheureux. Deux ou trois fois, en ces moments, il m'avait saisi par le bras, il m'avait entraîné ; puis il me disait : — « Que venez-vous me demander ? » au lieu de déverser sa joie en mon cœur qui s'ouvrait à lui. Plus souvent aussi, le malheureux, surtout depuis que je pouvais le remplacer dans ses travaux et faire ses rapports, restait des heures entières à contempler les poissons rouges qui fourmillaient dans un magnifique bassin de marbre au milieu de son jardin, et autour duquel les plus belles fleurs formaient un amphithéâtre. Cet homme d'Etat semblait avoir réussi à passionner le plaisir machinal d'émettre du pain à des poissons. Voilà comment se découvrit le drame de cette existence intérieure si profondément ravagée, si agitée, et où, dans un cercle oublié par Dante dans son *Enfer*, il naissait d'horribles joies.

Le consul général fit une pause.

— Par un certain lundi, reprit-il, le hasard voulut que monsieur le président de Grandville et monsieur de Sérizy, alors vice-président du conseil d'Etat, fussent venus tenir une séance chez le comte Octave. Ils formaient, à eux trois, une commission de laquelle j'étais le secrétaire. Le comte m'avait déjà fait nommer auditeur au conseil d'Etat. Tous les éléments nécessaires à l'examen de la question politique secrètement soumise à ces messieurs se trouvaient sur l'une des longues tables de notre bibliothèque. Messieurs de Grandville et de Sérizy s'en étaient remis au comte Octave pour le dépouillement préparatoire des documents relatifs à leur travail. Afin d'éviter le transport des pièces chez monsieur de Sérizy, président de la commission, il était convenu qu'on se réunirait d'abord rue Payenne. Le cabinet des Tuileries attachait une grande importance à ce travail, qui pesa sur moi principalement et auquel je dus, dans le cours de cette année, ma nomination de maître des requêtes. Quoique les comtes de Grandville et de Sérizy, dont les habitudes ressemblaient fort à celles de mon patron, ne dînassent jamais hors de chez eux, nous fûmes surpris discutant encore à une heure si avancée, que le valet de chambre me demanda pour me dire : — « Messieurs les curés de Saint-Paul et des Blancs-Manteaux sont au salon depuis deux heures. » Il était neuf heures ! — « Vous voilà, messieurs, obligés de faire un dîner de curés, dit en riant le comte Octave à ses collègues. Je ne sais pas si Grandville surmontera sa répugnance pour la soutane. — C'est selon les curés. — Oh ! l'un est mon oncle, et l'autre est l'abbé Gaudron, lui répondis-je. Soyez sans crainte, l'abbé Fontanon n'est plus vicaire à Saint-Paul... — Eh bien, dinons, répondit le président Grandville. Un dévot m'effraye ;

mais je ne sais personne de gai comme un homme vraiment pieux ! » Et nous nous rendîmes au salon. Le dîner fut charmant. Les hommes réellement instruits, les politiques à qui les affaires donnent et une expérience consommée et l'habitude de la parole, sont d'adorables conteurs, quand ils savent conter. Il n'est pas de milieu pour eux, ou ils sont lourds, ou ils sont sublimes. A ce charmant jeu, le prince de Metternich est aussi fort que Charles Nodier. Taillée à facettes comme le diamant, la plaisanterie des hommes d'Etat est nette, étincelante et pleine de sens. Sûr de l'observation des convenances au milieu de ces trois hommes supérieurs, mon oncle permit à son esprit de se déployer, esprit délicat, d'une douceur pénétrante, et fin comme celui de tous les gens habitués à cacher leurs pensées sous la robe. Comptez aussi qu'il n'y eut rien de vulgaire ni d'oïseux dans cette causerie, que je comparerais volontiers, comme effet sur l'âme, à la musique de Rossini. L'abbé Gaudron était, comme le dit monsieur de Grandville, un saint Pierre plutôt qu'un saint Paul, un paysan plein de foi, carré de base comme de hauteur, un bœuf sacerdotal dont l'ignorance, en fait de monde et de littérature, anima la conversation par des étonnements naïfs et par des interrogations imprévues. On finit par causer d'une des plaies inhérentes à l'état social et qui vient de nous occuper, de l'adultère ! Mon oncle fit observer la contradiction que les législateurs du Code, encore sous le coup des orages révolutionnaires, y avaient établie entre la loi civile et la loi religieuse, et d'où, selon lui, venait tout le mal. — « Pour l'Eglise, dit-il, l'adultère est un crime ; pour vos tribunaux, ce n'est qu'un délit. L'adultère se rend en carrosse à la police correctionnelle, au lieu de monter sur les bancs de la cour d'assises. Le conseil d'Etat de Napoléon, pénétré de ten-

dresse pour la femme coupable, a été plein d'impéritie. Ne fallait-il pas accorder en ceci la loi civile et la loi religieuse, envoyer au couvent pour le reste de ses jours, comme autrefois, l'épouse coupable? — Au couvent! reprit monsieur de Sérizy; il aurait fallu d'abord créer des couvents, et, dans ce temps, on convertissait les monastères en casernes. Puis, y pensez-vous, monsieur l'abbé?... donner à Dieu ce dont la société ne veut pas!... — Oh! dit le comte de Grandville, vous ne connaissez pas la France. On a dû laisser au mari le droit de se plaindre; eh bien! il n'y a pas dix plaintes en adultère par an. — Monsieur l'abbé prêche pour son saint, car c'est Jésus-Christ qui a créé l'adultère, reprit le comte Octave. En Orient, berceau de l'humanité, la femme ne fut qu'un plaisir, et y fut alors une chose; on ne lui demandait pas d'autres vertus que l'obéissance et la beauté. En mettant l'âme au-dessus du corps, la famille européenne moderne, fille de Jésus, a inventé le mariage indissoluble, elle en a fait un sacrement. — Ah! l'Eglise en reconnaissait bien toutes les difficultés, s'écria monsieur de Grandville. — Cette institution a produit un monde nouveau, reprit le comte en souriant; mais les mœurs de ce monde ne seront jamais celles des climats où la femme est nubile à sept ans et plus que vieille à vingt-cinq. L'Eglise catholique a oublié les nécessités d'une moitié du globe. Parlons donc uniquement de l'Europe. La femme nous est-elle inférieure ou supérieure? Telle est la vraie question par rapport à nous. Si la femme nous est inférieure, en l'élevant aussi haut que l'a fait l'Eglise, il fallait de terribles punitions à l'adultère. Aussi, jadis, a-t-on procédé ainsi. Le cloître ou la mort, voilà toute l'ancienne législation. Mais depuis, les mœurs ont modifié les lois, comme toujours. Le trône a servi de couche à l'adul-

tère, et les progrès de ce joli crime ont marqué l'affaiblissement des dogmes de l'Eglise catholique. Aujourd'hui, là où l'Eglise ne demande plus qu'un repentir sincère à la femme en faute, la société se contente d'une flétrissure au lieu d'un supplice. La loi condamne bien encore les coupables, mais elle ne les intimide plus. Enfin, il y a deux morales : la morale du monde et la morale du Code. Là où le Code est faible, je le reconnais avec notre cher abbé, le monde est audacieux et moqueur. Il est peu de juges qui ne voudraient avoir commis le délit contre lequel ils déploient la foudre assez bonasse de leurs *considérants*. Le monde, qui dément la loi, et dans ses fêtes, et par ses usages, et par ses plaisirs, est plus sévère que le Code et l'Eglise; le monde punit la maladresse après avoir encouragé l'hypocrisie. L'économie de la loi sur le mariage me semble à reprendre de fond en comble. Peut-être la loi française serait-elle parfaite si elle proclamait l'exhérédation des filles. — Nous connaissons à nous trois la question à fond, dit en riant le comte de Grandville. Moi, j'ai une femme avec laquelle je ne puis pas vivre. Sérizy a une femme qui ne veut pas vivre avec lui. Toi, Octave, la tienne t'a quitté. Nous résumons donc, à nous trois, tous les cas de conscience conjugale; aussi composerons-nous, sans doute, la commission, si jamais on revient au divorce.» La fourchette d'Octave tomba sur son verre, le brisa, brisa l'assiette. Le comte, devenu pâle comme un mort, jeta sur le président de Grandville un regard foudroyant par lequel il me montrait, et que je surpris. — « Pardon, mon ami, je ne voyais pas Maurice, reprit le président de Grandville. Sérizy et moi nous avons été tes complices après t'avoir servi de témoins, je ne croyais donc pas faire une indiscretion en présence de ces deux vénérables ecclésiastiques.

tiques. » Monsieur de Sérizy changea la conversation en racontant tout ce qu'il avait fait pour plaire à sa femme sans y parvenir jamais. Ce vieillard conclut à l'impossibilité de régler les sympathies et les antipathies humaines ; il soutint que la loi sociale n'était jamais plus parfaite que quand elle se rapprochait de la loi naturelle. Or, la nature ne tenait aucun compte de l'alliance des âmes, son but était atteint par la propagation de l'espèce. Donc, le Code actuel avait été très-sage en laissant une énorme latitude aux hasards. L'exhérédation des filles, tant qu'il y aurait des héritiers mâles, était une excellente modification, soit pour éviter l'abâtardissement des races, soit pour rendre les ménages plus heureux en supprimant des unions scandaleuses, en faisant rechercher uniquement les qualités morales et la beauté. — « Mais, ajouta-t-il en levant la main par un geste de dégoût, le moyen de perfectionner une législation quand un pays a la prétention de réunir sept à huit cents législateurs !... Après tout, reprit-il, si je suis sacrifié, j'ai un enfant qui me succédera... — En laissant de côté toute question religieuse, reprit mon oncle, je ferai observer à Votre Excellence que la nature ne nous doit que la vie, et que la société nous doit le bonheur. — Êtes-vous père ? lui demanda monsieur de Grandville. — Et moi, ai-je des enfants ? » dit d'une voix creuse le comte Octave dont l'accent causa de telles impressions, que l'on ne parla plus ni femmes ni mariage. Quand le café fut pris, les deux comtes et les deux curés s'évadèrent en voyant le pauvre Octave tombé dans un accès de mélancolie qui ne lui permit pas de s'apercevoir de ces disparitions successives. Mon protecteur était assis sur une bergère, au coin du feu, dans l'attitude d'un homme anéanti. — « Vous connaissez le secret de ma vie, me dit-il en s'a-



percevant que nous nous trouvions seuls. Après trois ans de mariage, un soir, en rentrant, on m'a remis une lettre par laquelle la comtesse m'annonçait sa fuite. Cette lettre ne manquait pas de noblesse, car il est dans la nature des femmes de conserver encore des vertus en commettant cette faute horrible... Aujourd'hui, ma femme est censée s'être embarquée sur un vaisseau naufragé, elle passe pour morte. Je vis seul depuis sept ans !... Assez pour ce soir, Maurice. Nous causerons de ma situation quand je me serai accoutumé à l'idée de vous en parler. Quand on souffre d'une maladie chronique, ne faut-il pas s'habituer au mieux ? Souvent le mieux paraît être une autre face de la maladie. » J'allai me coucher tout troublé, car le mystère, loin de s'éclaircir, me parut de plus en plus obscur. Je sentis un drame étrange en comprenant qu'il ne pouvait y avoir rien de vulgaire entre une femme que le comte avait choisie et un caractère comme le sien. Enfin les événements qui avaient poussé la comtesse à quitter un homme si noble, si aimable, si parfait, si aimant, si digne d'être aimé, devaient être au moins singuliers. La phrase de monsieur de Grandville avait été comme une torche jetée dans les souterrains sur lesquels je marchais depuis si longtemps ; et, quoique cette flamme les éclairât imparfaitement, mes yeux pouvaient remarquer leur étendue. Je m'expliquai les souffrances du comte sans connaître ni leur profondeur ni leur amertume. Ce masque jaune, ces tempes desséchées, ces gigantesques études, ces moments de rêverie, les moindres détails de la vie de ce célibataire marié prirent un relief lumineux pendant cette heure d'examen mental qui est comme le crépuscule du sommeil, et auquel tout homme de cœur se serait livré, comme je le fis. Oh ! combien j'aimai mon pauvre

patron ! il me parut sublime. Je lus un poème de mélancolie, j'aperçus une action perpétuelle dans ce cœur taxé par moi d'inertie. Une douleur suprême n'arrive-t-elle pas toujours à l'immobilité ? Ce magistrat, qui disposait de tant de puissance, s'était-il vengé ? se repaissait-il d'une longue agonie ? N'est-ce pas quelque chose à Paris qu'une colère toujours bouillante pendant dix ans ? Que faisait Octave depuis ce grand malheur, car cette séparation de deux époux est le grand malheur dans notre époque où la vie intime est devenue, ce qu'elle n'était pas jadis, une question sociale ? Nous passâmes quelques jours en observation, car les grandes souffrances ont leur pudeur ; mais enfin, un soir, le comte me dit d'une voix grave : « Restez ! » Voici quel fut à peu près son récit.

« Mon père avait une pupille, riche, belle et âgée de » seize ans, au moment où je revins du collège dans ce » vieil hôtel. Elevée par ma mère, Honorine s'éveillait » alors à la vie. Pleine de grâces et d'enfantillage, elle » rêvait le bonheur comme elle eût rêvé d'une parure, » et peut-être le bonheur était-il pour elle la parure de » l'âme ? Sa piété n'allait pas sans des joies puériles, car » tout, même la religion, était une poésie pour ce cœur » ingénu. Elle entrevoyait son avenir comme une fête » perpétuelle. Innocente et pure, aucun délire n'avait » troublé son sommeil. La honte et le chagrin n'avaient » jamais altéré sa jouë ni mouillé ses regards. Elle ne » cherchait même pas le secret de ses émotions invo- » lontaires par un beau jour de printemps. Enfin, elle » se sentait faible, destinée à l'obéissance, et attendait » le mariage sans le désirer. Sa rieuse imagination » ignorait l'effervescence, peut-être nécessaire, que la » littérature inocule par la peinture des passions ; elle » ne savait rien du monde, et ne connaissait aucun des

» dangers de la société. La chère enfant avait si peu  
» souffert qu'elle n'avait pas même déployé son courage.  
» Enfin, sa candeur l'eût fait marcher sans crainte au  
» milieu des serpents, comme l'idéale figure qu'un pein-  
» tre a créée de l'Innocence. Jamais front ne fut plus  
» serein et à la fois plus riant que le sien. Jamais il n'a  
» été permis à une bouche de dépouiller de leur sens  
» des interrogations précises avec tant d'ignorance. Nous  
» vivions comme deux frères. Au bout d'un an, je lui  
» dis, dans le jardin de cet hôtel, devant le bassin aux  
» poissons en leur jetant du pain : — « Veux-tu m'épou-  
» ser ? Avec moi, tu feras tout ce que tu voudras, tandis  
» qu'un autre homme te rendrait malheureuse. — Ma-  
» man, dit-elle à ma mère qui vint au-devant de nous,  
» il est convenu entre Octave et moi que nous nous  
» marierons... — A dix-sept ans ?... répondit ma mère.  
» Non, vous attendrez dix-huit mois ; et si dans dix-huit  
» mois vous vous plaisez, eh bien, vous êtes de nais-  
» sance, de fortunes égales, vous ferez à la fois un ma-  
» riage de convenance et d'inclination. » Quand j'eus  
» vingt-six ans et Honorine dix-neuf, nous nous ma-  
» riâmes. Notre respect pour mon père et ma mère,  
» vieillards de l'ancienne cour, nous empêcha de mettre  
» cet hôtel à la mode, d'en changer les ameublements,  
» et nous y restâmes, comme par le passé, en enfants.  
» Néanmoins j'allai dans le monde, j'initiai ma femme à  
» la vie sociale, et je regardai comme un de mes devoirs  
» de l'instruire. J'ai reconnu plus tard que les mariages  
» contractés dans les conditions du nôtre renfermaient  
» un écueil contre lequel doivent se briser bien des af-  
» fections, bien des prudences, bien des existences. Le  
» mari devient un pédagogue, un professeur, si vous  
» voulez ; et l'amour périt sous la fêrule qui tôt ou tard  
» blesse ; car une épouse jeune et belle, sage et rieuse,

» n'admet pas de supériorités au-dessus de celles dont  
» elle est douée par nature. Peut-être ai-je eu des torts ?  
» peut-être ai-je eu, dans les difficiles commencements  
» d'un ménage, un ton magistral ? peut-être, au con-  
» traire, ai-je commis la faute de me fier absolument à  
» cette candide nature, et n'ai-je pas surveillé la com-  
» tesse, chez qui la révolte me paraissait impossible ?  
» Hélas ! on ne sait pas encore, ni en politique, ni  
» en ménage, si les empires et les félicités périssent  
» par trop de confiance ou par trop de sévérité. Peut-  
» être aussi le mari n'a-t-il pas réalisé pour Hono-  
» rine les rêves de la jeune fille ? Sait-on, pendant  
» les jours de bonheur, à quels préceptes on a man-  
» qué ?... »

( — Je ne me rappelle que les masses dans les reproches que s'adressa le comte avec la bonne foi de l'anatomiste cherchant les causes d'une maladie qui échapperaient à ses confrères ; mais sa clémente indulgence me parut alors vraiment digne de celle de Jésus-Christ quand il sauva la femme adultère.)

« Dix-huit mois après la mort de mon père, qui pré-  
» céda ma mère de quelques mois dans la tombe, re-  
» prit-il après une pause, arriva la terrible nuit où je  
» fus surpris par la lettre d'adieu d'Honorine. Par quelle  
» poésie ma femme était-elle séduite ? Étaient-ce les  
» sens, étaient-ce les magnétismes du malheur ou du  
» génie ? laquelle de ces forces l'avait ou surprise ou en-  
» traînée ? Je n'ai rien voulu savoir. Le coup fut si cruel,  
» que je restai comme hébété pendant un mois. Plus  
» tard, la réflexion m'a dit de rester dans mon igno-  
» rance, et les malheurs d'Honorine m'ont trop appris  
» de ces choses. Jusqu'à présent, Maurice, tout est bien  
» vulgaire ; mais tout va changer par un mot : j'aime  
» Honorine ! je n'ai pas cessé de l'adorer. Depuis le jour

» de l'abandon, je vis de mes souvenirs, je reprends un  
» à un les plaisirs pour lesquels sans doute Honorine fut  
» sans goût. Oh ! dit-il en voyant de l'étonnement dans  
» mes yeux, ne me faites pas un héros, ne me croyez  
» pas assez sot, dirait un colonel de l'Empire, pour ne  
» pas avoir cherché des distractions. Hélas ! mon en-  
» fant, j'étais ou trop jeune, ou trop amoureux ; je n'ai  
» pu trouver d'autre femme dans le monde entier.  
» Après des luttes affreuses avec moi-même, je cherchais  
» à m'étourdir ; j'allais, mon argent à la main, jusque  
» sur le seuil de l'infidélité ; mais là se dressait devant  
» moi, comme une blanche statue, le souvenir d'Hono-  
» rine. En me rappelant la délicatesse infinie de cette  
» peau suave à travers laquelle on voit le sang courir  
» et les nerfs palpiter ; en revoyant cette tête ingénue,  
» aussi naïve la veille de mon malheur que le jour où  
» je lui dis : — Veux-tu nous marier ? en me souvenant  
» d'un parfum céleste comme celui de la vertu ; en re-  
» trouvant la lumière de ses regards, la *joliesse* de ses  
» gestes, je m'enfuyais comme un homme qui va violer  
» une tombe et qui en voit sortir l'âme du mort trans-  
» figurée. Au conseil, au palais, dans mes nuits, je rêve  
» si constamment d'Honorine, qu'il me faut une force  
» d'âme excessive pour être à ce que je fais, à ce que  
» je dis. Voilà le secret de mes travaux. Eh bien ! je ne  
» me suis pas plus senti de colère contre elle que n'en  
» a un père en voyant son enfant chéri dans le danger  
» où il s'est précipité par imprudence. J'ai compris que  
» j'avais fait de ma femme une poésie dont je jouissais  
» avec tant d'ivresse que je croyais mon ivresse partagée.  
» Ah ! Maurice, un amour sans discernement est, chez  
» un mari, une faute qui peut préparer tous les crimes  
» d'une femme ! J'avais probablement laissé sans emploi  
» les forces de cette enfant, chérie comme une enfant ;

» je l'ai peut-être fatiguée de mon amour avant que  
» l'heure de l'amour eût sonné pour elle ! Trop jeune  
» pour entrevoir le dévouement de la mère dans la con-  
» stance de la femme, elle a pris cette première épreuve  
» du mariage pour la vie elle-même, et l'enfant mutine  
» a maudit la vie à mon insu, n'osant se plaindre à moi,  
» par pudeur peut-être ! Dans une situation si cruelle,  
» elle se sera trouvée sans défense contre un homme  
» qui l'aura violemment émue. Et moi, si sagace ma-  
» gistrat, dit-on, moi dont le cœur est bon, mais dont  
» l'esprit était occupé, j'ai deviné trop tard ces lois du  
» code féminin méconnues, je les ai lues à la clarté de  
» l'incendie qui dévorait mon toit. J'ai fait alors de mon  
» cœur un tribunal, en vertu de la loi ; car la loi con-  
» stitue un juge dans un mari ; j'ai absous ma femme  
» et je me suis condamné. Mais l'amour prit alors chez  
» moi la forme de la passion, de cette passion lâche et  
» absolue qui saisit certains vieillards. Aujourd'hui,  
» j'aime Honorine absente, comme on aime, à soixante  
» ans, une femme qu'on veut avoir à tout prix, et je me  
» sens la force d'un jeune homme. J'ai l'audace du vieil-  
» lard et la retenue de l'adolescent. Mon ami, la société  
» n'a que des railleries pour cette affreuse situation con-  
» jugale. Là où elle s'apitoie avec un amant, elle voit  
» dans un mari je ne sais quelle impuissance, elle se rit  
» de ceux qui ne savent pas conserver une femme qu'ils  
» ont acquise sous le poêle de l'Eglise et par-devant  
» l'écharpe du maire. Et il a fallu me taire ! Sérizy est  
» heureux. Il doit à son indulgence le plaisir de voir  
» sa femme, il la protège, il la défend ; et, comme il  
» l'adore, il connaît les jouissances excessives du bien-  
» faiteur qui ne s'inquiète de rien, pas même du ridi-  
» cule, car il en baptise ses paternelles jouissances. —  
» Je ne reste marié qu'à cause de ma femme ! » me disait

» un jour Sérizy en sortant du conseil. Mais moi!...  
 » moi, je n'ai rien, pas même le ridicule à affronter,  
 » moi qui ne me soutiens que par un amour sans ali-  
 » ment! moi qui ne trouve pas un mot à dire à une  
 » femme du monde! moi que la prostitution repousse!  
 » moi, fidèle par incantation! Sans ma foi religieuse,  
 » je me serais tué. J'ai défié l'abîme du travail, je m'y  
 » suis plongé, j'en suis sorti vivant, brûlant, ardent,  
 » ayant perdu le sommeil!... »

(— Je ne puis me rappeler les paroles de cet homme si éloquent, mais à qui la passion donnait une éloquence si supérieure à celle de la tribune, que, comme lui, j'avais en l'écoutant les joues sillonnées de larmes! Jugez de mes impressions, quand après une pause pendant laquelle nous essuyâmes nos pleurs, il acheva son récit par cette révélation.)

« Ceci est le drame dans mon âme, mais ce n'est pas  
 » le drame extérieur qui se joue en ce moment à Paris!  
 » Le drame intérieur n'intéresse personne. Je le sais, et  
 » vous le reconnaîtrez un jour, vous qui pleurez en ce  
 » moment avec moi; personne ne superpose à son cœur  
 » ni à son épiderme la douleur d'autrui. La mesure des  
 » douleurs est en nous. Vous-même, vous ne comprenez  
 » mes souffrances que par une analogie très-vague.  
 » Pouvez-vous me voir calmant les rages les plus vio-  
 » lentes du désespoir par la contemplation d'une minia-  
 » ture où mon regard retrouve et baise son front, le  
 » sourire de ses lèvres, le contour de son visage, où je  
 » respire la blancheur de sa peau, et qui me permet  
 » presque de sentir, de manier les grappes noires de ses  
 » cheveux bouclés? M'avez-vous surpris quand je bondis  
 » d'espérance, quand je me tords sous les mille flèches  
 » du désespoir, quand je marche dans la boue de Paris  
 » pour dompter mon impatience par la fatigue? J'ai des

» énervements comparables à ceux des gens en con-  
» somption, des hilarités de fou, des appréhensions d'as-  
» sassin qui rencontre un brigadier de gendarmerie.  
» Enfin, ma vie est un continuel paroxysme de terreurs,  
» de joies, de désespoirs. Quant au drame, le voici : Vous  
» me croyez occupé du conseil d'Etat, de la Chambre,  
» du palais, de la politique !... Eh ! mon Dieu, sept  
» heures de la nuit suffisent à tout, tant la vie que je  
» mène a surexcité mes facultés. Honorine est ma grande  
» affaire. Reconquérir ma femme, voilà ma seule étude ;  
» la surveiller dans la cage où elle est, sans qu'elle se  
» sache en ma puissance ; satisfaire à ses besoins, veiller  
» au peu de plaisir qu'elle se permet, être sans cesse au-  
» tour d'elle, comme un sylphe, sans me laisser ni voir  
» ni deviner, car tout mon avenir serait perdu, voilà ma  
» vie, ma vraie vie ! Depuis sept ans, je ne me suis ja-  
» mais couché sans être allé voir la lumière de sa veil-  
» leuse, ou son ombre sur les rideaux de la fenêtre. Elle  
» a quitté ma maison sans en vouloir emporter autre  
» chose que sa toilette de ce jour-là. L'enfant a poussé la  
» noblesse des sentiments jusqu'à la bêtise ! Aussi, dix-  
» huit mois après sa fuite, était-elle abandonnée par son  
» amant qui fut épouvanté par le visage âpre et froid,  
» sinistre et puant de la misère, le lâche ! Cet homme  
» avait sans doute compté sur l'existence heureuse et  
» dorée, en Suisse et en Italie, que se donnent les grandes  
» dames en quittant leurs maris. Honorine a de son chef  
» soixante mille francs de rente. Ce misérable a laissé  
» la chère créature enceinte et sans un sou ! En 1820,  
» au mois de novembre, j'ai obtenu du meilleur accou-  
» cheur de Paris de jouer le rôle d'un petit chirurgien  
» de faubourg. J'ai décidé le curé du quartier où se  
» trouvait la comtesse à subvenir à ses besoins, comme  
» s'il accomplissait une œuvre de charité. Cacher le



» nom de ma femme, lui assurer l'incognito, lui trou-  
» ver une ménagère qui me fût dévouée et qui fût une  
» confidente intelligente, bah !... ce fut un travail digne  
» de Figaro. Vous comprenez que, pour découvrir l'asile  
» de ma femme, il me suffisait de vouloir. Après trois  
» mois de désespérance plutôt que de désespoir, la pen-  
» sée de me consacrer au bonheur d'Honorine, en pre-  
» nant Dieu pour confident de mon rôle, fut un de ces  
» poèmes qui ne tombent qu'au cœur d'un amant quand  
» même ! Tout amour absolu veut sa pâture. Eh ! ne  
» devais-je pas protéger cette enfant, coupable par ma  
» seule imprudence, contre de nouveaux désastres ; ac-  
» complir enfin mon rôle d'ange gardien ? Après sept  
» mois de nourriture, le fils mourut, heureusement  
» pour elle et pour moi. Ma femme fut entre la vie et  
» la mort pendant neuf mois, abandonnée au moment  
» où elle avait le plus besoin du bras d'un homme ; mais  
» ce bras, dit-il en tendant le sien par un mouvement  
» d'une énergie angélique, fut étendu sur sa tête. Hono-  
» rine fut soignée comme elle l'eût été dans son hôtel.  
» Quand, rétablie, elle demanda comment, par qui elle  
» avait été secourue, on lui répondit : — Les sœurs de  
» charité du quartier, — la Société de maternité, — le  
» curé de la paroisse qui s'intéressait à elle. Cette femme,  
» dont la fierté va jusqu'à être un vice, a déployé dans  
» le malheur une force de résistance que, par cer-  
» taines soirées, j'appelle un entêtement de mule. Ho-  
» norine a voulu gagner sa vie ! ma femme travaille !...  
» Depuis cinq ans, je la tiens, rue Saint-Maur, dans  
» un charmant pavillon où elle fabrique des fleurs et  
» des modes. Elle croit vendre les produits de son élé-  
» gant travail à un marchand qui les lui paye assez cher  
» pour que la journée lui vaille vingt francs, et n'a pas  
» eu depuis six ans un seul soupçon. Elle paye toutes

» les choses de la vie à peu près le tiers de ce qu'elles  
» valent, en sorte qu'avec six mille francs par an, elle  
» vit comme si elle avait quinze mille francs. Elle a le  
» goût des fleurs, et donne cent écus à un jardinier qui  
» me coûte à moi douze cents francs de gages, et qui  
» me présente des mémoires de deux mille francs tous  
» les trois mois. J'ai promis à cet homme un marais et  
» une maison de maraîcher contiguë à la loge du con-  
» cierge de la rue Saint-Maur. Cette propriété m'appar-  
» tient sous le nom d'un commis-greffier de la cour.  
» Une seule indiscretion ferait tout perdre au jardinier.  
» Honorine a son pavillon, un jardin, une serre superbe,  
» pour cinq cents francs de loyer par an. Elle vit là, sous  
» le nom de sa femme de charge, madame Gobain, cette  
» vieille d'une discrétion à toute épreuve que j'ai trou-  
» vée, et de qui elle s'est fait aimer. Mais ce zèle est,  
» comme celui du jardinier, entretenu par la promesse  
» d'une récompense au jour du succès. Le concierge et  
» sa femme me coûtent horriblement cher par les mê-  
» mes raisons. Enfin, depuis trois ans, Honorine est heu-  
» reuse, elle croit devoir à son travail le luxe de ses  
» fleurs, sa toilette et son bien-être. Oh ! je sais ce que  
» vous voulez me dire, s'écria le comte en voyant une  
» interrogation dans mes yeux et sur mes lèvres. Oui,  
» oui, j'ai fait une tentative. Ma femme était précédem-  
» ment dans le faubourg Saint-Antoine. Un jour, quand  
» je crus, sur une parole de la Gobain, à des chances de  
» réconciliation, j'écrivis, par la poste, une lettre où  
» j'essayais de fléchir ma femme, une lettre écrite, re-  
» commencée vingt fois ! Je ne vous peindrai pas mes  
» angoisses. J'allai de la rue Payenne à la rue de Reuilly,  
» comme un condamné qui marche du palais à l'hôtel  
» de ville ; mais il est en charrette, et moi je marchais !...  
» Il faisait nuit, il faisait du brouillard, j'allai au-devant

» de madame Gobain, qui devait venir me répéter ce  
» qu'avait fait ma femme. Honorine, en reconnaissant  
» mon écriture, avait jeté la lettre au feu sans la lire.  
» — « Madame Gobain, avait-elle dit, je ne veux pas être  
» ici demain!... » Fut-ce un coup de poignard que cette  
» parole pour un homme qui trouve des joies illimitées  
» dans la supercherie au moyen de laquelle il procure  
» le plus beau velours de Lyon à douze francs l'aune,  
» un faisan, un poisson, des fruits au dixième de leur  
» valeur, à une femme assez ignorante pour croire payer  
» suffisamment, avec deux cent cinquante francs, ma-  
» dame Gobain, la cuisinière d'un évêque!... Vous m'a-  
» vez surpris me frottant les mains quelquefois et en  
» proie à une sorte de bonheur. Eh bien! je venais de  
» faire réussir une ruse digne du théâtre. Je venais de  
» tromper ma femme, de lui envoyer par une marchande  
» à la toilette un châle des Indes proposé comme venant  
» d'une actrice qui l'avait à peine porté, mais dans le-  
» quel, moi, ce grave magistrat que vous savez, je m'é-  
» tais couché pendant une nuit. Enfin, aujourd'hui, ma  
» vie se résume par les deux mots avec lesquels on peut  
» exprimer le plus violent des supplices : j'aime et j'at-  
» tends! J'ai dans madame Gobain une fidèle espionne  
» de ce cœur adoré. Je vais toutes les nuits causer avec  
» cette vieille, apprendre d'elle tout ce qu'Honorine a  
» fait dans sa journée, les moindres mots qu'elle a dits,  
» car une seule exclamation peut me livrer les secrets  
» de cette âme qui s'est faite sourde et muette. Hono-  
» rine est pieuse; elle suit les offices, elle prie; mais elle  
» n'est jamais allée à confesse et ne communie pas; elle  
» prévoit ce qu'un prêtre lui dirait. Elle ne veut pas en-  
» tendre le conseil, l'ordre de revenir à moi. Cette hor-  
» reur de moi m'épouvante et me confond, car je n'ai  
» jamais fait le moindre mal à Honorine; j'ai toujours

» été bon pour elle. Admettons que j'aie eu quelques vi-  
» vacités en l'instruisant, que mon ironie d'homme ait  
» blessé son légitime orgueil de jeune fille ? Est-ce une  
» raison de persévérer dans une résolution que la haine  
» la plus implacable peut seule inspirer ? Honorine n'a  
» jamais dit à madame Gobain qui elle est, elle garde  
» un silence absolu sur son mariage, en sorte que cette  
» brave et digne femme ne peut pas dire un mot en ma  
» faveur, car elle est la seule de la maison qui ait mon  
» secret. Les autres ne savent rien ; ils sont sous la ter-  
» reur que cause le nom du préfet de police et dans la  
» vénération du pouvoir d'un ministre. Il m'est donc  
» impossible de pénétrer dans ce cœur ; la citadelle  
» est à moi, mais je n'y puis entrer. Je n'ai pas un seul  
» moyen d'action. Une violence me perdrait à jamais !  
» Comment combattre des raisons qu'on ignore ? Ecrire  
» une lettre, la faire copier par un écrivain public, et la  
» mettre sous les yeux d'Honorine ?... j'y ai pensé. Mais  
» n'est-ce pas risquer un troisième déménagement ? Le  
» dernier me coûte cent cinquante mille francs. Cette  
» acquisition fut d'abord faite sous le nom du secrétaire  
» que vous avez remplacé. Le malheureux, qui ne sa-  
» vait pas combien mon sommeil est léger, a été surpris  
» par moi, ouvrant avec une fausse clef la caisse où j'a-  
» vais mis la contre-lettre ; j'ai toussé, l'effroi l'a saisi ;  
» le lendemain, je l'ai forcé de vendre la maison à mon  
» prête-nom actuel, et je l'ai mis à la porte. Ah ! si je  
» ne sentais pas en moi toutes les facultés nobles de  
» l'homme satisfaites, heureuses, épanouies ; si les élé-  
» ments de mon rôle n'appartenaient pas à la paternité  
» divine, si je ne jouissais pas par tous les pores, il se  
» rencontre des moments où je croirais à quelque mo-  
» nomanie. Par certaines nuits, j'entends les grelots de  
» la folie, j'ai peur de ces transitions violentes d'une

» faible espérance, qui parfois brille et s'élance, à un  
» désespoir complet qui tombe aussi bas que les hom-  
» mes peuvent tomber. J'ai médité sérieusement, il y a  
» quelques jours, le dénoûment atroce de Lovelace avec  
» Clarisse, en me disant : Si Honorine avait un enfant  
» de moi, ne faudrait-il pas qu'elle revînt dans la mai-  
» son conjugale ? Enfin, j'ai tellement foi dans un heu-  
» reux avenir, qu'il y a dix mois j'ai acquis et payé l'un  
» des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Honoré. Si je  
» reconquiers Honorine, je ne veux pas qu'elle revoie  
» cet hôtel, ni la chambre d'où elle s'est enfuie. Je  
» veux mettre mon idole dans un nouveau temple où  
» elle puisse croire à une vie entièrement nouvelle. On  
» travaille à faire de cet hôtel une merveille de goût  
» et d'élégance. On m'a parlé d'un poëte qui, devenu  
» presque fou d'amour pour une cantatrice, avait, au  
» début de sa passion, acheté le plus beau lit de Paris,  
» sans savoir le résultat que l'actrice réservait à sa pas-  
» sion. Eh bien ! il y a le plus froid des magistrats, un  
» homme qui passe pour le plus grave conseiller de la  
» couronne, à qui cette anecdote a remué toutes les fi-  
» bres du cœur. L'orateur de la Chambre comprend ce  
» poëte qui repaissait son idéal d'une possibilité maté-  
» rielle. Trois jours avant l'arrivée de Marie-Louise, Na-  
» poléon s'est roulé dans son lit de noce à Compiè-  
» gne... Toutes les passions gigantesques ont la même  
» allure. J'aime en poëte et en empereur !... »

En entendant ces dernières paroles, je crus à la réalisation des craintes du comte Octave ; il s'était levé, marchait, gesticulait, mais il s'arrêta comme épouvanté de la violence de ses paroles. — Je suis bien ridicule, reprit-il après une fort longue pause, en venant quêter un regard de compassion. — Non, monsieur, vous êtes bien malheureux...

« — Oh oui ! dit-il en reprenant le cours de cette  
» confiance, plus que vous ne le pensez ! Par la vio-  
» lence de mes paroles, vous pouvez et vous devez croire  
» à la passion physique la plus intense, puisque depuis  
» neuf ans elle annule toutes mes facultés ; mais ce  
» n'est rien en comparaison de l'adoration que m'inspi-  
» rent l'âme, l'esprit, les manières, le cœur, tout ce qui  
» dans la femme n'est pas la femme ; enfin, ces ravis-  
» santes divinités du cortège de l'amour avec lesquelles  
» on passe sa vie, et qui sont la poésie journalière d'un  
» plaisir fugitif. Je vois, par un phénomène rétrospec-  
» tif, ces grâces de cœur et d'esprit d'Honorine aux-  
» quelles je faisais peu d'attention au jour de mon bon-  
» heur, comme tous les gens heureux ! J'ai, de jour en  
» jour, reconnu l'étendue de ma perte en reconnaissant  
» les qualités divines dont était douée cette enfant capri-  
» cieuse et mutine, devenue si forte et si fière sous la  
» main pesante de la misère, sous les coups du plus lâche  
» abandon. Et cette fleur céleste se dessèche solitaire  
» et cachée ! Ah ! la loi dont nous parlions, reprit-il  
» avec une amère ironie, la loi, c'est un piquet de gen-  
» darmes, c'est ma femme saisie et amenée de force  
» ici !... N'est-ce pas conquérir un cadavre ? La religion  
» n'a pas prise sur elle, elle en veut la poésie, elle prie  
» sans écouter les commandements de l'Eglise. Moi, j'ai  
» tout épuisé comme clémence, comme bonté, comme  
» amour... Je suis à bout... Il n'existe plus qu'un moyen  
» de triomphe : la ruse et la patience avec lesquelles  
» les oiseleurs finissent par saisir les oiseaux les plus  
» défiants, les plus agiles, les plus fantasques et les plus  
» rares. Aussi, Maurice, quand l'indiscrétion bien excu-  
» sable de monsieur de Grandville vous a révélé le se-  
» cret de ma vie, ai-je fini par voir dans cet incident un  
» de ces commandements du sort, un de ces arrêts

» qu'écoutent et que mendient les joueurs au milieu de  
» leurs parties les plus acharnées... Avez-vous pour  
» moi assez d'affection pour m'être romanesquement  
» dévoué?... »

— « Je vous vois venir, monsieur le comte, répondis-je en interrompant, je devine vos intentions. Votre premier secrétaire a voulu crocheter votre caisse, je connais le cœur du second, il pourrait aimer votre femme. Et pouvez-vous le vouer au malheur en l'envoyant au feu ! Mettre sa main dans un brasier sans se brûler, est-ce possible ? — Vous êtes un enfant, reprit le comte, je vous enverrai ganté ! Ce n'est pas mon secrétaire qui viendra se loger rue Saint-Maure, dans la petite maison de maraîcher que j'ai rendue libre ; ce sera mon petit cousin, le baron de L'Hostal, maître des requêtes... » Après un moment donné à la surprise, j'entendis un coup de cloche, et une voiture roula jusqu'au perron. Bientôt le valet de chambre annonça madame de Courteville et sa fille. Le comte Octave avait une très-nombreuse parenté dans sa ligne maternelle. Madame de Courteville, sa cousine, était veuve d'un juge au tribunal de la Seine, qui l'avait laissée avec une fille et sans aucune espèce de fortune. Que pouvait être une femme de vingt-neuf ans auprès d'une jeune fille de vingt ans, aussi belle que l'imagination pourrait le souhaiter pour une maîtresse idéale ? — « Baron, maître des requêtes, référendaire au sceau en attendant mieux, et ce vieil hôtel pour dot, aurez-vous assez de raisons pour ne pas aimer la comtesse ? » me dit-il à l'oreille en me prenant la main et me présentant à madame de Courteville et à sa fille. Je fus ébloui, non par tant d'avantages que je n'aurais pas osé rêver, mais par Amélie de Courteville dont toutes les beautés étaient mises en relief par une de ces savantes toilettes

que les mères font faire à leurs filles quand il s'agit de les marier... Ne parlons pas de moi, dit le consul en faisant une pause.

— Vingt jours après, reprit-il, j'allai demeurer dans la maison du maraîcher, qu'on avait nettoyée, arrangée et meublée avec cette célérité qui s'explique par trois mots : Paris ! l'ouvrier français ! l'argent ! J'étais aussi amoureux que le comte pouvait le désirer pour sa sécurité. La prudence d'un jeune homme de vingt-cinq ans suffirait-elle aux ruses que j'entreprenais et où il s'agissait du bonheur d'un ami ? Pour résoudre cette question, je vous avoue que je comptai beaucoup sur mon oncle, car je fus autorisé par le comte à le mettre dans la confiance au cas où je jugerais son intervention nécessaire. Je pris un jardinier, je me fis fleuriste jusqu'à la manie, je m'occupai furieusement, en homme que rien ne pouvait distraire, de défoncer le marais et d'en approprier le terrain à la culture des fleurs. De même que les maniaques de Hollande ou d'Angleterre, je me donnai pour monofloriste. Je cultivai spécialement des dahlias en en réunissant toutes les variétés. Vous devinez que ma ligne de conduite, même dans ses plus légères déviations, était tracée par le comte dont toutes les forces intellectuelles furent alors attentives aux moindres événements de la tragi-comédie qui devait se jouer rue Saint-Maur. Aussitôt la comtesse couchée, presque tous les soirs, entre onze heures et minuit, Octave, madame Gobain et moi, nous tenions conseil. J'entendis la vieille rendant compte à Octave des moindres mouvements de sa femme pendant la journée ; il s'informait de tout, des repas, des occupations, de l'attitude, du menu du lendemain, des fleurs qu'elle se proposait d'imiter. Je compris ce qu'est un amour au désespoir, quand il se compose du triple



amour qui procède de la tête, du cœur et des sens. Octave ne vivait que pendant cette heure. Pendant deux mois que durèrent les travaux, je ne jetai pas les yeux sur le pavillon où demeurait ma voisine. Je n'avais pas demandé seulement si j'avais une voisine, quoique le jardin de la comtesse et le mien fussent séparés par un palis, le long duquel elle avait fait planter des cyprès déjà hauts de quatre pieds. Un beau matin, madame Gobain annonça comme un grand malheur à sa maîtresse l'intention manifestée par un original devenu son voisin, de faire bâtir à la fin de l'année un mur entre les deux jardins. Je ne vous parle pas de la curiosité qui me dévorait. Voir la comtesse!... ce désir faisait pâlir mon amour naissant pour Amélie de Courteville. Mon projet de bâtir un mur était une affreuse menace. Plus d'air pour Honorine, dont le jardin devenait une espèce d'allée serrée entre ma muraille et son pavillon. Ce pavillon, une ancienne maison de plaisir, ressemblait à un château de cartes, il n'avait pas plus de trente pieds de profondeur sur une longueur d'environ cent pieds. La façade peinte à l'allemande figurait un treillage de fleurs jusqu'au premier étage, et présentait un charmant spécimen de ce style Pompadour si bien nommé *rococo*. On arrivait par une longue avenue de tilleuls. Le jardin du pavillon et le marais figuraient une hache dont le manche était représenté par cette avenue. Mon mur allait rogner les trois quarts de la hache. La comtesse en fut désolée, et dit au milieu de son désespoir : — « Ma pauvre Gobain, quel homme est-ce que ce fleuriste ? — Ma foi, dit-elle, je ne sais pas s'il est possible de l'apprivoiser, il paraît avoir les femmes en horreur. C'est le neveu d'un curé de Paris. Je n'ai vu l'oncle qu'une seule fois, un beau vieillard de soixante-quinze ans, bien laid, mais bien aimable. Il

se peut bien que ce curé maintienne, comme on le prétend dans le quartier, son neveu dans la passion des fleurs pour qu'il n'arrive pas pis... — Mais quoi ? — Eh bien, votre voisin est un hurluberlu ! » fit la Gobain en montrant sa tête par un geste significatif. Les fous tranquilles sont les seuls hommes de qui les femmes ne conçoivent aucune méfiance en fait de sentiment. Vous allez voir par la suite combien le comte avait vu juste en me choisissant ce rôle. — « Mais, qu'a-t-il ? demanda la comtesse. — Il a trop étudié, répondit la Gobain, il est devenu sauvage. Enfin, il a des raisons pour ne plus aimer les femmes... là... puisque vous voulez savoir tout ce qui se dit. — Eh bien, reprit Honorine, les fous m'effrayent moins que les gens sages, je lui parlerai, moi ! dis-lui que je le prie de venir. Si je ne réussis pas, je verrai le curé. » Le lendemain de cette conversation, en me promenant dans mes allées tracées, j'entrevis au premier étage du pavillon les rideaux d'une fenêtre écartés et la figure d'une femme posée en curieuse. La Gobain m'aborda. Je regardai brusquement le pavillon et fis un geste brutal, comme si je disais : — Eh ! je me moque bien de votre maîtresse ! — « Madame, dit la Gobain, qui revint rendre compte de son ambassade, le fou m'a priée de le laisser tranquille, en prétendant que charbonnier était maître chez soi, surtout quand il était sans femme. — Il a deux fois raison, répondit la comtesse. — Oui, mais il a fini par me répondre : « J'irai ! » quand je lui ai répondu qu'il ferait le malheur d'une personne qui vivait dans la retraite, et qui puisait de grandes distractions dans la culture des fleurs. » Le lendemain, je sus par un signe de la Gobain qu'on attendait ma visite. Après le déjeuner de la comtesse, au moment où elle se promenait devant son pavillon, je brisai le palis et je vins à elle.

J'étais mis en campagnard : vieux pantalon à pieds en molleton gris, gros sabots, vieille veste de chasse, casquette en tête, méchant foulard au cou, les mains salies de terre, et un plantoir à la main.— « Madame, c'est le monsieur qui est votre voisin ! » cria la Gobain. La comtesse ne s'était pas effrayée. J'aperçus enfin cette femme que sa conduite et les confidences du comte avaient rendue si curieuse à observer. Nous étions dans les premiers jours du mois de mai. L'air pur, le temps bleu, la verdure des premières feuilles, la senteur du printemps faisaient un cadre à cette création de la douleur. En voyant Honorine, je conçus la passion d'Octave et la vérité de cette expression : une fleur céleste ! Sa blancheur me frappa tout d'abord par son blanc particulier, car il y a autant de blancs que de rouges et de bleus différents. En regardant la comtesse, l'œil servait à toucher cette peau suave où le sang courait en filets bleuâtres. A la moindre émotion, ce sang se répandait sous le tissu comme une vapeur en nappes rosées. Quand nous nous rencontrâmes, les rayons du soleil en passant à travers le feuillage grêle des acacias environnaient Honorine de ce nimbe jaune et fluide que Raphaël et Titien, seuls parmi tous les peintres, ont su peindre autour de la Vierge. Des yeux bruns exprimaient à la fois la tendresse et la gaieté, leur éclat se reflétait jusque sur le visage, à travers de longs cils abaissés. Par le mouvement de ses paupières soyeuses, Honorine vous jetait un charme, tant il y avait de sentiment, de majesté, de terreur, de mépris dans sa manière de relever ou d'abaisser ce voile de l'âme. Enfin, elle pouvait vous glacer ou vous animer par un regard. Ses cheveux cendrés, rattachés négligemment sur sa tête, lui dessinaient un front de poète, large, puissant, rêveur. La bouche était entièrement voluptueuse. Enfin,

privilège rare en France, mais commun en Italie, toutes les lignes, les contours de cette tête avaient un caractère de noblesse qui devait arrêter les outrages du temps. Quoique svelte, Honorine n'était pas maigre, et ses formes me semblèrent être de celles qui réveillent encore l'amour quand il se croit épuisé. Elle méritait bien l'épithète de mignonne, car elle appartenait à ce genre de petites femmes souples qui se laissent prendre, flatter, quitter et reprendre comme des chattes. Ses petits pieds que j'entendis sur le sable y faisaient un bruit léger qui leur était propre et qui s'harmoniait au bruissement de la robe : il en résultait une musique féminine qui se gravait dans le cœur et devait se distinguer entre la démarche de mille femmes. Son port rappelait tous ses quartiers de noblesse avec tant de fierté, que dans les rues les prolétaires les plus audacieux devaient se ranger pour elle. Gaie, tendre, fière et imposante, on ne la comprenait pas autrement que douée de ces qualités qui semblent s'exclure, et qui la laissaient néanmoins enfant. Mais l'enfant pouvait devenir forte comme l'ange ; et, comme l'ange, une fois blessée dans sa nature, elle devait être implacable. La froideur sur ce visage était sans doute la mort pour ceux à qui ses yeux avaient souri, pour qui ses lèvres s'étaient dénouées, pour ceux dont l'âme avait accueilli la mélodie de cette voix qui donnait à la parole la poésie du chant par des accentuations particulières. En sentant le parfum de violette qu'elle exhalait, je compris comment le souvenir de cette femme avait cloué le comte au seuil de la débauche, et comme on ne pouvait jamais oublier celle qui vraiment était une fleur pour le toucher, une fleur pour le regard, une fleur pour l'odorat, une fleur céleste pour l'âme... Honorine inspirait le dévouement, un dévouement chevaleresque et sans récompense. On

se disait en la voyant : « Pensez, je devinerai ; parlez, j'obéirai. Si ma vie, perdue dans un supplice, peut vous procurer un jour de bonheur, prenez ma vie ; je sourirai comme les martyrs sur leurs bûchers, car j'apporterai cette journée à Dieu comme un gage auquel obéit un père en reconnaissant une fête donnée à son enfant. » Bien des femmes se composent une physionomie et arrivent à produire des effets semblables à ceux qui vous eussent saisi à l'aspect de la comtesse ; mais chez elle tout procédait d'un délicieux naturel, et ce naturel inimitable allait droit au cœur. Si je vous en parle ainsi, c'est qu'il s'agit uniquement de son âme, de ses pensées, des délicatesses de son cœur, et que vous m'eussiez reproché de ne pas vous l'avoir crayonnée. Je faillis oublier mon rôle d'homme quasi fou, brutal et peu chevaleresque. — « On m'a dit, madame, que vous aimiez les fleurs. — Je suis ouvrière fleuriste, monsieur, répondit-elle. Après avoir cultivé les fleurs, je les copie, comme une mère qui serait assez artiste pour se donner le plaisir de peindre ses enfants... N'est-ce pas assez vous dire que je suis pauvre et hors d'état de payer la concession que je veux obtenir de vous ? — Et comment, repris-je avec la gravité d'un magistrat, une personne qui semble aussi distinguée que vous exerce-t-elle un pareil état ? Avez-vous donc comme moi des raisons pour occuper vos doigts afin de ne pas laisser travailler votre tête ? — Restons sur le mur mitoyen, répondit-elle en souriant. — Mais nous sommes aux fondations, dis-je. Ne faut-il pas que je sache, de nos deux douleurs, ou, si vous voulez, de nos deux manies, laquelle doit céder le pas à l'autre ?... Ah ! le joli bouquet de narcisses ! elles sont aussi fraîches que cette matinée ! » Je vous déclare qu'elle s'était créé comme un musée de fleurs et d'arbustes, où le soleil seul pénétrait, dont

l'arrangement était dicté par un génie artiste et que le plus insensible des propriétaires aurait respecté. Les masses de fleurs, étagées avec une science de fleuriste ou disposées en bouquets, produisaient des effets doux à l'âme. Ce jardin recueilli, solitaire, exhalait des baumes consolateurs et n'inspirait que de douces pensées, des images gracieuses, voluptueuses même. On y reconnaissait cette ineffaçable signature que notre vrai caractère imprime en toutes choses quand rien ne nous contraint d'obéir aux diverses hypocrisies, d'ailleurs nécessaires, qu'exige la société. Je regardais alternativement le monceau de narcisses et la comtesse, en paraissant plus amoureux des fleurs que d'elle, pour jouer mon rôle. — « Vous aimez donc bien les fleurs ? me dit-elle. — C'est, lui dis-je, les seuls êtres qui ne trompent pas nos soins et notre tendresse. » Je fis une tirade si violente en établissant un parallèle entre la botanique et le monde, que nous nous trouvâmes à mille lieues du mur mitoyen, et que la comtesse dut me prendre pour un être souffrant, blessé, digne de pitié. Néanmoins, après une demi-heure, ma voisine me ramena naturellement à la question ; car les femmes, quand elles n'aiment pas, ont toutes le sang-froid d'un vieil avoué. — « Si vous voulez laisser subsister le palis, lui dis-je, vous apprendrez tous les secrets de culture que je veux cacher, car je cherche le dahlia bleu, la rose bleue, je suis fou des fleurs bleues. Le bleu n'est-il pas la couleur favorite des belles âmes ? Nous ne sommes ni l'un ni l'autre chez nous ; autant vaudrait y mettre une petite porte à claire-voie qui réunirait nos jardins... Vous aimez les fleurs, vous verrez les miennes, je verrai les vôtres. Si vous ne recevez personne, je ne suis visité que par mon oncle, le curé des Blancs-Manteaux. — Non, dit-elle, je ne veux donner à personne le droit

d'entrer dans mon jardin, chez moi, à toute heure. Venez-y, vous serez toujours reçu, comme un voisin avec qui je veux vivre en bonnes relations; mais j'aime trop ma solitude pour la grever d'une dépendance quelconque. — Comme vous voudrez! » dis-je. Et je sautai d'un bond par-dessus le palis. — « A quoi sert une porte? » m'écriai-je quand je fus sur mon terrain en revenant à la comtesse et la narguant par un geste, par une grimace de fou. Je restai quinze jours sans paraître penser à ma voisine. Vers la fin du mois de mai, par une belle soirée, il se trouva que nous étions chacun d'un côté du palis, nous promenant à pas lents. Arrivés au bout, il fallut bien échanger quelques paroles de politesse; elle me trouva si profondément accablé, plongé dans une rêverie si douloureuse, qu'elle me parla d'espérance en me jetant des phrases qui ressemblaient à ces chants par lesquels les nourrices endorment les enfants. Enfin je franchis la haie, et me trouvai pour la seconde fois près d'elle. La comtesse me fit entrer chez elle en voulant apprivoiser ma douleur. Je pénétrai donc enfin dans ce sanctuaire où tout était en harmonie avec la femme que j'ai tâché de vous dépeindre. Il y régnait une exquise simplicité. A l'intérieur, ce pavillon était bien la bonbonnière inventée par l'art du dix-huitième siècle pour les jolies débauches d'un grand seigneur. La salle à manger, sise au rez-de-chaussée, était couverte de peintures à fresque représentant des treillages de fleurs d'une admirable et merveilleuse exécution. La cage de l'escalier offrait de charmantes décorations en camaïeu. Le petit salon, qui faisait face à la salle à manger, était prodigieusement dégradé; mais la comtesse y avait tendu des tapisseries pleines de fantaisies et provenant d'anciens paravents. Une salle de bain y attenait. Au-dessus, il n'y avait qu'une chambre avec son cabinet de toilette

et une bibliothèque métamorphosée en atelier. La cuisine était cachée dans les caves sur lesquelles le pavillon s'élevait, car il fallait y monter par un perron de quelques marches. Les balustres de la galerie et ses guirlandes de fleurs Pompadour déguisaient la toiture, dont on ne voyait que les bouquets de plomb. On se trouvait dans ce séjour à cent lieues de Paris. Sans le sourire amer qui se jouait parfois sur les belles lèvres rouges de cette femme pâle, on aurait pu croire au bonheur de cette violette ensevelie dans sa forêt de fleurs. Nous arrivâmes en quelques jours à une confiance engendrée par le voisinage et par la certitude où fut la comtesse de ma complète indifférence pour les femmes. Un regard aurait tout compromis, et jamais je n'eus une pensée pour elle dans les yeux ! Honorine voulut voir en moi comme un vieil ami. Ses manières avec moi procédèrent d'une sorte de compassion. Ses regards, sa voix, ses discours, tout disait qu'elle était à mille lieues des coquetteries que la femme la plus sévère se fût peut-être permises en pareil cas. Elle me donna bientôt le droit de venir dans le charmant atelier où elle faisait ses fleurs, une retraite pleine de livres et de curiosités, parée comme un boudoir, et où la richesse relevait la vulgarité des instruments du métier. La comtesse avait, à la longue, poétisé, pour ainsi dire, ce qui est l'antipode de la poésie, une fabrique. Peut-être, de tous les ouvrages que puissent faire les femmes, les fleurs artificielles sont-elles celui dont les détails leur permettent de déployer le plus de grâces. Pour colorier, une femme doit rester penchée sur une table et s'adonner, avec une certaine attention, à cette demi-peinture. La tapisserie, faite comme doit la faire une ouvrière qui veut gagner sa vie, est une cause de pulmonie ou de déviation de l'épine dorsale. La gra-



vure des planches de musique est un des travaux les plus tyranniques par sa minutie, par le soin, par la compréhension qu'il exige. La couture, la broderie ne donnent pas trente sous par jour. Mais la fabrication des fleurs et celle des modes nécessitent une multitude de mouvements, de gestes, des idées même qui laissent une jolie femme dans sa sphère; elle est encore elle-même, elle peut causer, rire, chanter ou penser. Certes, il y avait un sentiment de l'art dans la manière dont la comtesse disposait sur une longue table de sapin jaune les myriades de pétales colorés qui servaient à composer les fleurs qu'elle avait décidées. Les godets à couleur étaient de porcelaine blanche, et toujours propres, rangés de façon à permettre à l'œil de trouver aussitôt la nuance voulue dans la gamme des tons. La noble artiste économisait ainsi son temps. Un joli meuble d'ébène, incrusté d'ivoire, aux cent tiroirs vénitiens, contenait les matrices d'acier avec lesquelles elle frappait ses feuilles ou certains pétales. Un magnifique bol japonais contenait la colle qu'elle ne laissait jamais aigrir, et auquel elle avait fait adapter un couvercle à charnière si léger, si mobile, qu'elle le soulevait du bout du doigt. Le fil d'archal, le laiton se cachaient dans un petit tiroir de sa table de travail, devant elle. Sous ses yeux s'élevait, dans un verre de Venise, épanoui comme un calice sur sa tige, le modèle vivant de la fleur avec laquelle elle essayait de lutter. Elle se passionnait pour les chefs-d'œuvre, elle abordait les ouvrages les plus difficiles, les grappes, les corolles les plus menues, les bruyères, les nectaires aux nuances les plus capricieuses. Ses mains, aussi agiles que sa pensée, allaient de sa table à sa fleur, comme celles d'un artiste sur les touches d'un piano. Ses doigts semblaient être *fées*, pour se servir d'une expression de Perrault, tant ils cachaient,

sous la grâce du geste, les différentes forces de torsion, d'application, de pesanteur nécessaires à cette œuvre, en mesurant avec la lucidité de l'instinct chaque mouvement au résultat. Je ne me lassais pas de l'admirer montant une fleur dès que les éléments s'en trouvaient rassemblés devant elle, et cotonnant, perfectionnant une tige, y attachant les feuilles. Elle déployait le génie des peintres dans ses audacieuses entreprises, elle copiait des feuilles flétries, des feuilles jaunes; elle luttait avec les fleurs des champs, de toutes les plus naïves, les plus compliquées dans leur simplicité. — « Cet art, me disait-elle, est dans l'enfance. Si les Parisiennes avaient un peu du génie que l'esclavage du harem exige chez les femmes de l'Orient, elles donneraient tout un langage aux fleurs posées sur leur tête. J'ai fait, pour ma satisfaction d'artiste, des fleurs fanées avec les feuilles couleur bronze florentin comme il s'en trouve après ou avant l'hiver... Cette couronne, sur une tête de jeune femme dont la vie est manquée, ou qu'un chagrin secret dévore, manquerait-elle de poésie? Combien de choses une femme ne pourrait-elle pas dire avec sa coiffure? N'y a-t-il pas des fleurs pour les bacchantes ivres, des fleurs pour les sombres et rigides dévotes, des fleurs soucieuses pour les femmes ennuyées? La botanique exprime, je crois, toutes les sensations et les pensées de l'âme, même les plus délicates! » Elle m'employait à frapper ses feuilles, à des découpages, à des préparations de fil de fer pour les tiges. Mon prétendu désir de distraction me rendit promptement habile. Nous causions tout en travaillant. Quand je n'avais rien à faire, je lui lisais les nouveautés, car je ne devais pas perdre de vue mon rôle, et je jouais l'homme fatigué de la vie, épuisé de chagrins, morose, sceptique, âpre. Mon personnage me valait d'adorables plaisanteries sur la ressemblance purement

physique, moins le pied bot, qui se trouvait entre lord Byron et moi. Il passait pour constant que ses malheurs à elle, sur lesquels elle voulait garder le plus profond silence, effaçaient les miens, quoique déjà les causes de ma misanthropie eussent pu satisfaire Young et Job. Je ne vous parlerai pas des sentiments de honte qui me torturaient en me mettant au cœur, comme les pauvres de la rue, de fausses plaies pour exciter la pitié de cette adorable femme. Je compris bientôt l'étendue de mon dévouement en comprenant toute la bassesse des espions. Les témoignages de sympathie que je recueillis alors eussent consolé les plus grandes infortunes. Cette charmante créature, sevrée du monde, seule depuis tant d'années, ayant en dehors de l'amour des trésors d'affection à dépenser, elle me les offrit avec d'enfantines effusions, avec une pitié qui certes eût rempli d'amertume le roué qui l'aurait aimée ; car, hélas ! elle était tout charité, tout compatissance. Son renoncement à l'amour, son effroi de ce qu'on appelle le bonheur pour la femme, éclataient avec autant de force que de naïveté. Ces heureuses journées me prouvèrent que l'amitié des femmes est de beaucoup supérieure à leur amour. Je m'étais fait arracher les confidences de mes chagrins avec autant de simagrées que s'en permettent les jeunes personnes avant de s'asseoir au piano, tant elles ont la conscience de l'ennui qui s'ensuit. Comme vous le devinez, la nécessité de vaincre ma répugnance à parler avait forcé la comtesse à serrer les liens de notre intimité ; mais elle retrouvait si bien en moi sa propre antipathie contre l'amour, qu'elle me parut heureuse du hasard qui lui avait envoyé dans son île déserte une espèce de *Vendredi*. Peut-être la solitude commençait-elle à lui peser. Néanmoins, elle était sans la moindre coquetterie, elle n'avait plus rien de la femme,

elle ne se sentait un cœur, me disait-elle, que dans le monde idéal où elle se réfugiait. Involontairement je comparais entre elles ces deux existences, celle du comte, tout action, tout agitation, tout émotion ; celle de la comtesse, tout passivité, tout inactivité, tout immobilité. La femme et l'homme obéissaient admirablement à leur nature. Ma misanthropie autorisait contre les hommes et contre les femmes de cyniques sorties que je me permettais en espérant amener Honorine sur le terrain des aveux ; mais elle ne se laissait prendre à aucun piège, et je commençais à comprendre *cet entêtement de mule*, plus commun qu'on ne le pense chez les femmes. — « Les Orientaux ont raison, lui dis-je un soir, de vous renfermer en ne vous considérant que comme les instruments de leurs plaisirs. L'Europe est bien punie de vous avoir admises à faire partie du monde, et de vous y accepter sur un pied d'égalité. Selon moi, la femme est l'être le plus improbe et le plus lâche qui puisse se rencontrer. Et c'est là, d'ailleurs, d'où lui viennent ses charmes ; le beau plaisir de chasser un animal domestique ! Quand une femme a inspiré une passion à un homme, elle lui est toujours sacrée, elle est, à ses yeux, revêtue d'un privilège imprescriptible. Chez l'homme, la reconnaissance pour les plaisirs passés est éternelle. S'il retrouve sa maîtresse ou vieille ou indigne de lui, cette femme a toujours des droits sur son cœur ; mais, pour vous autres, un homme que vous avez aimé n'est plus rien ; bien plus, il a un tort impardonnable, celui de vivre !... Vous n'osez pas l'avouer, mais vous avez toutes au cœur la pensée que les calomnies populaires appelées tradition prêtent à la dame de la tour de Nesle : Quel dommage qu'on ne puisse se nourrir d'amour comme on se nourrit de fruits ! et que, d'un repas fait, il ne puisse pas ne vous rester que le sentiment

du plaisir!... — Dieu, dit-elle, a sans doute réservé ce bonheur parfait pour le paradis. Mais, reprit-elle, si votre argumentation vous semble très-spirituelle, elle a pour moi le malheur d'être fausse. Qu'est-ce que c'est que des femmes qui s'adonnent à plusieurs amours? me demanda-t-elle en me regardant comme la Vierge d'Ingres regarde Louis XIII lui offrant son royaume. — Vous êtes une comédienne de bonne foi, lui répondis-je, car vous venez de me jeter de ces regards qui feraient la gloire d'une actrice. Mais, belle comme vous êtes, vous avez aimé; donc vous oubliez. — Moi, répondit-elle en éludant ma question, je ne suis pas une femme, je suis une religieuse arrivée à soixante-douze ans. — Comment alors pouvez-vous affirmer avec autant d'autorité que vous sentez plus vivement que moi? Le malheur pour les femmes n'a qu'une forme, elles ne comptent pour des infortunes que les déceptions du cœur. » Elle me regarda d'un air doux, et fit comme toutes les femmes qui, pressées entre les deux portes d'un dilemme, ou saisies par les griffes de la vérité, n'en persistent pas moins dans leur vouloir, elle me dit : — « Je suis religieuse, et vous me parlez d'un monde où je ne puis plus mettre les pieds. — Pas même par la pensée? lui dis-je. — Le monde est-il si digne d'envie? répondit-elle. Oh! quand ma pensée s'égaré, elle va plus haut... L'ange de la perfection, le beau Gabriel, chante souvent dans mon cœur, fit-elle. Je serais riche, je n'en travaillerais pas moins pour ne pas monter trop souvent sur les ailes diaprées de l'ange et aller dans le royaume de la fantaisie. Il y a des contemplations qui nous perdent, nous autres femmes! Je dois à mes fleurs beaucoup de tranquillité, quoiqu'elles ne réussissent pas toujours à m'occuper. En de certains jours, j'ai l'âme envahie par une attente sans objet; je

ne puis bannir une pensée qui s'empare de moi, qui semble alourdir mes doigts. Je crois qu'il se prépare un grand événement, que ma vie va changer; j'écoute dans le vague, je regarde aux ténèbres, je suis sans goût pour mes travaux, et je retrouve, après mille fatigues, la vie... la vie ordinaire. Est-ce un pressentiment du ciel, voilà ce que je me demande!... » Après trois mois de lutte entre deux diplomates cachés sous la peau d'une mélancolie juvénile, et une femme que le dégoût rendait invincible, je dis au comte qu'il paraissait impossible de faire sortir cette tortue de dessous sa carapace, il fallait casser l'écaille. La veille, dans une dernière discussion tout amicale, la comtesse s'était écriée : — « Lucrèce a écrit avec son poignard et son sang le premier mot de la charte des femmes : *Liberté!* » Le comte me donna dès lors carte blanche. — « J'ai vendu cent francs les fleurs et les bonnets que j'ai faits cette semaine ! » me dit joyeusement Honorine un samedi soir où je vins la trouver dans ce petit salon du rez-de-chaussée dont les dorures avaient été remises à neuf par le faux propriétaire. Il était dix heures. Un crépuscule de juillet et une lune magnifique apportaient leurs nuageuses clartés. Des bouffées de parfums mélangés caressaient l'âme, la comtesse faisait tintinnuler dans sa main les cinq pièces d'or d'un faux commissionnaire en modes, autre compère d'Octave, qu'un juge, monsieur Popinot, lui avait trouvé.

« — Gagner sa vie en s'amusant, dit-elle, être libre, quand les hommes, armés de leurs lois, ont voulu nous faire esclaves! Oh! chaque samedi j'ai des accès d'orgueil. Enfin, j'aime les pièces d'or de monsieur Gaudisart autant que lord Byron, votre Sosie, aimait celles de Murray. — Ceci n'est guère le rôle d'une femme, repris-je. — Bah! suis-je une femme? Je suis un garçon doué

d'une âme tendre, voilà tout ; un garçon qu'aucune femme ne peut tourmenter... — Votre vie est une négation de tout votre être, répondis-je. Comment, vous pour qui Dieu dépensa ses plus curieux trésors d'amour et de beauté, ne désirez-vous pas parfois... — Quoi ? dit-elle, assez inquiète d'une phrase qui, pour la première fois, démentait mon rôle. — Un joli enfant à cheveux bouclés, allant, venant parmi ces fleurs, comme une fleur de vie et d'amour, vous criant : « Maman !... » — J'attendis une réponse. Un silence un peu trop prolongé me fit apercevoir le terrible effet de mes paroles que l'obscurité m'avait caché. Inclinée sur son divan, la comtesse était non pas évanouie, mais froide par une attaque nerveuse dont le premier frémissement, doux comme tout ce qui émanait d'elle, avait ressemblé, dit-elle plus tard, à l'envahissement du plus subtil des poisons. J'appelai madame Gobain, qui vint et emporta sa maîtresse, la mit sur son lit, la délaça, la déshabilla, la rendit non pas à la vie, mais au sentiment d'une horrible douleur. Je me promenais en pleurant dans l'allée qui longeait le pavillon, en doutant du succès. Je voulais résigner ce rôle d'oiseleur, si imprudemment accepté. Madame Gobain, qui descendit et me trouva le visage baigné de larmes, remonta promptement pour dire à la comtesse : — « Madame, que s'est-il donc passé ? monsieur Maurice pleure à chaudes larmes et comme un enfant ? » Stimulée par la dangereuse interprétation que pouvait recevoir notre mutuelle attitude, elle trouva des forces surhumaines, prit un peignoir, redescendit et vint à moi. — « Vous n'êtes pas la cause de cette crise, me dit-elle ; je suis sujette à des spasmes, des espèces de crampes au cœur !... — Et vous voulez me taire vos chagrins ?... lui dis-je en essuyant mes larmes et avec cette voix qui ne se feint pas. Ne venez-vous pas de m'apprendre

que vous avez été mère, que vous avez eu la douleur de perdre votre enfant ? — Marie ! cria-t-elle brusquement en sonnant. La Gobain se présenta. — De la lumière et du thé, » lui dit-elle avec le sang-froid d'une lady harnachée d'orgueil par cette atroce éducation britannique que vous savez. Quand la Gobain eut allumé les bougies et fermé les persiennes, la comtesse m'offrit un visage muet ; déjà, son indomptable fierté, sa gravité de sauvage avaient repris leur empire ; elle me dit : — « Savez-vous pourquoi j'aime tant lord Byron ?... Il a souffert comme souffrent les animaux. A quoi bon la plainte quand elle n'est pas une élégie comme celle de Manfred, une moquerie amère comme celle de don Juan, une rêverie comme celle de Childe Harold ? On ne saura rien de moi !... Mon cœur est un poëme que j'apporte à Dieu ! — Si je voulais... dis-je. — Si ? répéta-t-elle. — Je ne m'intéresse à rien, répondis-je, je ne puis pas être curieux ; mais, si je le voulais, je saurais demain tous vos secrets. — Je vous en défie ! me dit-elle avec une anxiété mal déguisée. — Est-ce sérieux ? — Certes, me dit-elle en hochant la tête, je dois savoir si ce crime est possible. — D'abord, madame, répondis-je en lui montrant ses mains, ces jolis doigts, qui disent assez que vous n'êtes pas une jeune fille, étaient-ils faits pour le travail ? Puis, vous nommez-vous madame Gobain ? vous qui devant moi, l'autre jour, avez, en recevant une lettre, dit à Marie : « Tiens, c'est pour toi. » Marie est la vraie madame Gobain. Donc, vous cachez votre nom sous celui de votre intendante. Oh ! madame, de moi, ne craignez rien. Vous avez en moi l'ami le plus dévoué que vous aurez jamais... *Ami*, entendez-vous bien ? Je donne à ce mot sa sainte et touchante acception, si profanée en France où nous en baptisons nos ennemis. Cet ami, qui vous défendrait contre tout, vous veut aussi



heureuse que doit l'être une femme comme vous. *Qui* sait si la douleur que je vous ai causée involontairement n'est pas une action volontaire? — Oui, reprit-elle avec une audace menaçante, je le veux, devenez curieux, et dites-moi tout ce que vous pourrez apprendre sur moi; mais... fit-elle en levant le doigt, vous me direz aussi par quels moyens vous aurez eu ces renseignements. La conservation du faible bonheur dont je jouis ici dépend de vos démarches. — Cela veut dire que vous vous enfuirez... — A tire-d'aile! s'écria-t-elle, et dans le nouveau monde... — Où vous serez, repris-je en l'interrompant, à la merci de la brutalité des passions que vous inspirerez. N'est-il pas de l'essence du génie et de la beauté de briller, d'attirer les regards, d'exciter les convoitises et les méchancetés? Paris est le désert sans les Bédouins; Paris est le seul lieu du monde où l'on puisse cacher sa vie quand on doit vivre de son travail. De quoi vous plaignez-vous? Que suis-je? un domestique de plus, je suis monsieur Gobain, voilà tout. Si vous avez quelque duel à soutenir, un témoin peut vous être nécessaire. — N'importe, sachez qui je suis. J'ai déjà dit : *je veux!* maintenant je vous en prie, reprit-elle avec une grâce (que vous avez à commandement, fit le consul en regardant les femmes). — Eh bien! demain à pareille heure je vous dirai ce que j'ai découvert, lui répondis-je. Mais n'allez pas me prendre en haine? Agiriez-vous comme les autres femmes? — Que font les autres femmes?... — Elles nous ordonnent d'immenses sacrifices, et quand ils sont accomplis, elles nous les reprochent, quelque temps après, comme une injure. — Elles ont raison, si ce qu'elles ont demandé vous a paru *des sacrifices*... reprit-elle avec malice. — Remplacez le mot sacrifice par le mot efforts, et... — Ce sera, fit-elle, une impertinence. — Pardonnez-moi,

lui dis-je, j'oubliais que la femme et le pape sont infail-  
libles.— Mon Dieu, dit-elle après une longue pause, deux  
mots seulement peuvent troubler cette paix si chère-  
ment achetée et dont je jouis comme d'une fraude... »  
Elle se leva, ne fit plus attention à moi. — « Où aller ? dit-  
elle ; que devenir ?... Faudra-t-il quitter cette douce re-  
traite, arrangée avec tant de soin pour y finir mes jours ?  
— Y finir vos jours ! lui dis-je avec un effroi visible.  
N'avez-vous donc jamais pensé qu'il viendrait un mo-  
ment où vous ne pourriez plus travailler, où le prix des  
fleurs et des modes baissera par la concurrence ?... —  
J'ai déjà mille écus d'économies, dit-elle. — Mon Dieu !  
combien de privations cette somme ne représente-t-elle  
pas !... m'écriai-je. — A demain, me dit-elle ; laissez-  
moi. Ce soir, je ne suis plus moi-même, je veux être  
seule. Ne dois-je pas recueillir mes forces, en cas de  
malheur ; car, si vous saviez quelque chose, d'autres que  
vous seraient instruits, et alors... Adieu, dit-elle d'un ton  
bref et avec un geste impératif.— A demain le combat, »  
répondis-je en souriant, afin de ne pas perdre le caractère  
d'insouciance que je donnais à cette scène. Mais en sortant  
par la longue avenue, je répétais : — A demain le combat !  
Et le comte que j'allai, comme tous les soirs, trouver sur  
le boulevard, s'écria de même : — A demain le com-  
bat ! L'anxiété d'Octave égalait celle d'Honorine. Nous  
restâmes, le comte et moi, jusqu'à deux heures du ma-  
tin à nous promener le long des fossés de la Bastille,  
comme deux généraux qui, la veille d'une bataille, éva-  
luent toutes les chances, examinent le terrain, et re-  
connaissent qu'au milieu de la lutte la victoire dépend  
d'un hasard à saisir. Ces deux êtres séparés violemment  
allaient veiller tous deux, l'un dans l'espérance, l'autre  
dans l'angoisse d'une réunion. Les drames de la vie ne  
sont pas dans les circonstances, ils sont dans les senti-

ments, ils sont dans le cœur, ou, si vous voulez, dans ce monde immense que nous devons nommer le *monde spirituel*. Octave et Honorine agissaient, vivaient uniquement dans ce monde des grands esprits. Je fus exact. A dix heures du soir, pour la première fois, on m'admit dans une charmante chambre, blanche et bleue, dans le nid de cette colombe blessée. La comtesse me regarda, voulut me parler et fut atterrée par mon air respectueux. — « Madame la comtesse... » lui dis-je en souriant avec gravité. La pauvre femme, qui s'était levée, retomba sur son fauteuil et y resta plongée dans une attitude de douleur que j'aurais voulu voir saisie par un grand peintre. — « Vous êtes, dis-je en continuant, la femme du plus noble et du plus considéré des hommes, d'un homme qu'on trouve grand, mais qui l'est bien plus envers vous qu'il ne l'est aux yeux de tous. Vous et lui, vous êtes deux grands caractères. Où croyez-vous être ici ? lui demandai-je. — Chez moi, répondit-elle en ouvrant des yeux que l'étonnement rendit fixes. — Chez le comte Octave ! répondis-je. Nous sommes joués. Monsieur Lenormand, le greffier de la cour, n'est pas le vrai propriétaire, mais le prête-nom de votre mari. L'admirable tranquillité dont vous jouissez est l'ouvrage du comte, l'argent que vous gagnez vient du comte dont la protection descend aux plus menus détails de votre existence. Votre mari vous a sauvée aux yeux du monde, il a donné des motifs plausibles à votre absence, il espère ostensiblement ne pas vous avoir perdue dans le naufrage de *la Cécile*, vaisseau sur lequel vous vous êtes embarquée pour aller à la Havane, pour une succession à recueillir d'une vieille parente qui aurait pu vous oublier ; vous y êtes allée en compagnie de deux femmes de sa famille et d'un vieil intendant ! Le comte dit avoir envoyé des agents sur les

lieux et avoir reçu des lettres qui lui donnent beaucoup d'espoir... Il prend pour vous cacher à tous les regards autant de précautions que vous en prenez vous-même... Enfin, il vous obéit... — Assez, répondit-elle. Je ne veux plus savoir qu'une seule chose. De qui tenez-vous ces détails ? — Eh ! mon Dieu, madame, mon oncle a placé chez le commissaire de police de ce quartier un jeune homme sans fortune en qualité de secrétaire. Ce jeune homme m'a tout dit. Si vous quittiez ce pavillon ce soir, furtivement, votre mari saurait où vous iriez, et sa protection vous suivrait partout. Comment une femme d'esprit a-t-elle pu croire que des marchands pouvaient acheter des fleurs et des bonnets aussi cher qu'ils les vendent ? Demandez mille écus d'un bouquet, vous les aurez ! Jamais tendresse de mère ne fut plus ingénieuse que celle de votre mari. J'ai su par le concierge de votre maison que le comte vient souvent, derrière la haie, quand tout repose, voir la lumière de votre lampe de nuit ! Votre grand châle de cachemire vaut six mille francs... Votre marchande à la toilette vous vend du vieux qui vient des meilleures fabriques... Enfin, vous réalisez ici Vénus dans les filets de Vulcain ; mais vous êtes emprisonnée seule, et par les inventions d'une générosité sublime, sublime depuis sept ans et à toute heure. » La comtesse tremblait comme tremble une hirondelle prise, et qui, dans la main où elle est, tend le cou, regarde autour d'elle d'un œil fauve. Elle était agitée par une convulsion nerveuse et m'examinait par un regard défiant. Ses yeux secs jetaient une lueur presque chaude ; mais elle était femme !... il y eut un moment où les larmes se firent jour, et elle pleura, non pas qu'elle fût touchée, elle pleura de son impuissance, elle pleura de désespoir. Elle se croyait indépendante et libre, le mariage pesait sur elle comme la prison

sur le captif. — « J'irai, disait-elle à travers ses larmes, il m'y force, j'irai là où certes personne ne me suivra ! — Ah ! dis-je, vous voulez vous tuer... Tenez, madame, vous devez avoir des raisons bien puissantes pour ne pas vouloir revenir chez le comte Octave. — Oh certes ! — Eh bien, dites-les-moi, dites-les à mon oncle ; vous aurez en nous deux conseillers dévoués. Si mon oncle est prêtre dans un confessionnal, il ne l'est jamais dans un salon. Nous vous écouterons, nous essayerons de trouver une solution aux problèmes que vous poserez ; et si vous êtes la dupe ou la victime de quelque malentendu, peut-être pourrions-nous le faire cesser. Votre âme me semble pure ; mais si vous avez commis une faute, elle est bien expiée... Enfin, songez que vous avez en moi l'ami le plus sincère. Si vous voulez vous soustraire à la tyrannie du comte, je vous en donnerai les moyens, il ne vous trouvera jamais. — Oh ! il y a le couvent, dit-elle. — Oui, mais le comte, devenu ministre d'Etat, vous ferait refuser par tous les couvents du monde. Quoiqu'il soit bien puissant, je vous sauverai de lui... mais... quand vous m'aurez démontré que vous ne pouvez pas, que vous ne devez pas revenir à lui. Oh ! ne croyez pas que vous fuiriez sa puissance pour tomber sous la mienne, repris-je en recevant d'elle un regard horrible de défiance et plein de noblesse exagérée. Vous aurez la paix, la solitude et l'indépendance ; enfin vous serez aussi libre et aussi respectée que si vous étiez une vieille fille laide et méchante. Je ne pourrai pas, moi-même, vous voir sans votre consentement. — Et comment ? par quels moyens ? — Ceci, madame, est mon secret. Je ne vous trompe point, soyez-en certaine. Démontrez-moi que cette vie est la seule que vous puissiez mener, qu'elle est préférable à celle de la comtesse Octave, riche,

honorée, dans un des plus beaux hôtels de Paris, chérie de son mari, mère heureuse... et je vous donne gain de cause... — Mais, dit-elle, est-ce jamais un homme qui me comprendra!... — Non, répondis-je; aussi ai-je appelé la religion pour nous juger. Le curé des Blancs-Manteaux est un saint de soixante-quinze ans. Mon oncle n'est pas le grand inquisiteur, il est saint Jean; mais il se fera Fénelon pour vous, le Fénelon qui disait au duc de Bourgogne: « Mangez un veau le vendredi; mais soyez chrétien, monseigneur! » — Allez, monsieur, le couvent est ma dernière ressource et mon seul asile. Il n'y a que Dieu pour me comprendre. Aucun homme, fût-il saint Augustin, le plus tendre des Pères de l'Eglise, ne pourrait entrer dans les scrupules de ma conscience, qui pour moi sont les cercles infranchissables de l'Enfer de Dante. Un autre que mon mari, un autre, quelque indigne qu'il fût de cette offrande, a eu tout mon amour! Il ne l'a pas eu, car il ne l'a pas pris; je le lui ai donné comme une mère donne à son enfant un jouet merveilleux que l'enfant brise. Il n'y avait pas deux amours pour moi. L'amour pour certaines âmes ne s'essaye pas; ou il est, ou il n'est pas. Quand il se montre, quand il se lève, il est tout entier. Eh bien! cette vie de dix-huit mois a été pour moi une vie de dix-huit ans, j'y ai mis toutes les facultés de mon être, elles ne se sont pas appauvries par leur effusion, elles se sont épuisées dans cette intimité trompeuse où moi seule étais franche. Pour moi, la coupe du bonheur n'est ni vidée ni vide!... rien ne peut plus la remplir, elle est brisée. Je suis hors de combat, je n'ai plus d'armes... Après m'être ainsi livrée tout entière, que suis-je? le rebut d'une fête. On ne m'a donné qu'un nom, Honorine, comme je n'avais qu'un cœur. Mon mari a eu la jeune fille, un indigne amant a eu la femme, il

n'y a plus rien ! Me laisser aimer ?... voilà le grand mot que vous allez me dire. Oh ! je suis encore quelque chose, et je me révolte à l'idée d'être une prostituée ! Oui, j'ai vu clair à la lueur de l'incendie ; et, tenez... je concevrais de céder à l'amour d'un autre ; mais à Octave... oh ! jamais. — Oh ! vous l'aimez, lui dis-je. — Je l'estime, je le respecte, je le vénère, il ne m'a pas fait le moindre mal ; il est bon, il est tendre ; mais je ne puis plus aimer... D'ailleurs, dit-elle, ne parlons plus de ceci. La discussion amoindrit tout. Je vous exprimerai par écrit mes idées à ce sujet ; car, en ce moment, elles m'étouffent, j'ai la fièvre, je suis les pieds dans les cendres de mon Paraquet. Tout ce que je vois, ces choses que je croyais conquises par mon travail me rappellent maintenant tout ce que je voulais oublier. Ah ! c'est à fuir d'ici, comme je m'en suis allée de ma maison. — Pour aller où ? dis-je. Une femme peut-elle exister sans protecteur ? Est-ce à trente ans, dans toute la gloire de la beauté, riche de forces que vous ne soupçonnez pas, pleine de tendresses à donner, que vous irez vivre au désert où je puis vous cacher ?... Soyez en paix. Le comte, qui en cinq ans ne s'est pas fait apercevoir ici, n'y pénétrera jamais que de votre consentement. Vous avez sa sublime vie pendant neuf ans pour garantie de votre tranquillité. Vous pouvez donc délibérer en toute sécurité sur votre avenir avec mon oncle et moi. Mon oncle est aussi puissant qu'un ministre d'Etat. Calmez-vous donc, ne grossissez pas votre malheur. Un prêtre dont la tête a blanchi dans l'exercice du sacerdoce n'est pas un enfant : vous serez comprise par celui à qui toutes les passions se sont confiées depuis cinquante ans bientôt, et qui pèse dans ses mains le cœur si pesant des rois et des princes. S'il est sévère sous l'étole, mon oncle sera devant vos fleurs

aussi doux qu'elles et indulgent comme son divin Maître. » Je quittai la comtesse à minuit, et la laissai calme en apparence, mais sombre, et dans des dispositions secrètes qu'aucune perspicacité ne pouvait deviner. Je trouvai le comte à quelques pas, dans la rue Saint-Maur, car il avait quitté l'endroit convenu sur le boulevard, attiré vers moi par une force invincible. — « Quelle nuit la pauvre enfant va passer ! s'écria-t-il quand j'eus fini de lui raconter la scène qui venait d'avoir lieu. Si j'y allais ? dit-il, si tout à coup elle me voyait ? — En ce moment, elle est femme à se jeter par la fenêtre, lui répondis-je. La comtesse est de ces Lu-crèces qui ne survivent pas à un viol, même quand il vient d'un homme à qui elles se donneraient. — Vous êtes jeune, me répondit-il. Vous ne savez pas que la volonté, dans une âme agitée par de si cruelles délibérations, est comme le flot d'un lac où se passe une tempête, le vent change à toute minute, et le courant est tantôt à une rive, tantôt à une autre. Pendant cette nuit, il y a tout autant de chances pour qu'à ma vue Honorine se jette dans mes bras, que pour la voir sauter par la fenêtre. — Et vous accepteriez cette alternative ? lui dis-je. — Allons, me répondit-il, j'ai chez moi, pour pouvoir attendre jusqu'à demain soir, une dose d'opium que Desplein m'a préparée afin de me faire dormir sans danger ! » Le lendemain, à midi, la Gobain m'apporta une lettre, en me disant que la comtesse, épuisée de fatigue, s'était couchée à six heures, et que, grâce à un *amandé* préparé par le pharmacien, elle dormait.

— Voici cette lettre, j'en ai gardé une copie ; car, mademoiselle, dit le consul en s'adressant à Camille Maupin, vous connaissez les ressources de l'art, les ruses du style et les efforts de beaucoup d'écrivains qui ne



manquent pas d'habileté dans leurs compositions ; mais vous reconnaîtrez que la littérature ne saurait trouver de tels écrits dans ses entrailles postiches ! Il n'y a rien de terrible comme le vrai. Voilà ce qu'écrivit cette femme, ou plutôt cette douleur :

« Monsieur Maurice,

» Je sais tout ce que votre oncle pourrait me dire,  
» il n'est pas plus instruit que ma conscience. La con-  
» science est chez l'homme le truchement de Dieu. Je  
» sais que si je ne me réconcilie pas avec Octave je  
» serai damnée : tel est l'arrêt de la loi religieuse. La  
» loi civile m'ordonne l'obéissance quand même. Si  
» mon mari ne me repousse pas, tout est dit, le monde  
» me tient pour pure, pour vertueuse, quoi que j'aie  
» fait. Oui, le mariage a cela de sublime que la société  
» ratifie le pardon du mari ; mais elle a oublié qu'il  
» faut que le pardon soit accepté. Légalement, reli-  
» gieusement, mondainement, je dois revenir à Octave.  
» A ne nous en tenir qu'à la question humaine, n'y a-  
» t-il pas quelque chose de cruel à lui refuser le bon-  
» heur, à le priver d'enfants, à effacer sa famille du  
» livre d'or de la pairie ? Mes douleurs, mes répu-  
» gnances, mes sentiments, tout mon égoïsme (car je  
» me sais égoïste) doit être immolé à la famille. Je  
» serai mère, les caresses de mes enfants essuieront  
» bien des pleurs ! Je serai bien heureuse, je serai cer-  
» tainement honorée, je passerai fière, opulente, dans  
» un brillant équipage ! J'aurai des gens, un hôtel, une  
» maison, je serai la reine d'autant de fêtes qu'il y a  
» de semaines dans l'année. Le monde m'accueillera  
» bien. Enfin je ne remonterai pas dans le ciel du pa-  
» triciat, je n'en serai pas même descendue. Ainsi

» Dieu, la loi, la société, tout est d'accord. Contre quoi  
» vous mutinez-vous ? me dit-on du haut du ciel, de la  
» chaire, du tribunal et du trône dont l'auguste inter-  
» vention serait au besoin invoquée par le comte. Votre  
» oncle me parlera même au besoin d'une certaine  
» grâce céleste qui m'inondera le cœur alors que j'é-  
» prouverai le plaisir d'avoir fait mon devoir. Dieu, la  
» loi, le monde, Octave, veulent que je vive, n'est-ce  
» pas ? Eh bien, s'il n'y a pas d'autre difficulté, ma ré-  
» ponse tranche tout : Je ne vivrai pas ! Je redeviendrai  
» bien blanche, bien innocente, car je serai dans mon  
» linceul, parée de la pâleur irréprochable de la mort.  
» Il n'y a pas là le moindre *entêtement de mule*. Cet en-  
» têtement de mule dont vous m'avez accusée en riant  
» est, chez la femme, l'effet d'une certitude, une vision  
» de l'avenir. Si mon mari, par amour, a la sublime  
» générosité de tout oublier, je n'oublierai point, moi !  
» L'oubli dépend-il de nous ? Quand une veuve se  
» marie, l'amour en fait une jeune fille, elle épouse  
» un homme aimé ; mais je ne puis pas aimer le comte.  
» Tout est là, voyez-vous ? Chaque fois que mes yeux  
» rencontreront les siens, j'y verrai toujours ma faute,  
» même quand les yeux de mon mari seront pleins  
» d'amour. La grandeur de sa générosité m'attestera  
» la grandeur de mon crime. Mes regards, toujours  
» inquiets, liront toujours une sentence invisible. J'au-  
» rai dans le cœur des souvenirs confus qui se combat-  
» tront. Jamais le mariage n'éveillera dans mon être  
» les cruelles délices, le délire mortel de la passion ;  
» je tuerai mon mari par ma froideur, par des compa-  
» raisons qui se devineront, quoique cachées au fond  
» de ma conscience. Oh ! le jour où, dans une ride du  
» front, dans un regard attristé, dans un geste imper-  
» ceptible, je saisirai quelque reproche involontaire,

» réprimé même, rien ne me retiendra : je giserai la  
» tête fracassée sur un pavé que je trouverai plus clé-  
» ment que mon mari. Ma susceptibilité fera peut-être  
» les frais de cette horrible et douce mort. Je mourrai  
» peut-être victime d'une impatience causée à Octave  
» par une affaire, ou trompée par un injuste soupçon.  
» Hélas ! peut-être prendrai-je une preuve d'amour pour  
» une preuve de mépris ? Quel double supplice ! Octave  
» doutera toujours de moi, je douterais toujours de lui.  
» Je lui opposerai, bien involontairement, un rival in-  
» digne de lui, un homme que je méprise, mais qui  
» m'a fait connaître des voluptés gravées en traits de  
» feu, dont j'ai honte et dont je me souviens irrésisti-  
» blement. Est-ce assez vous ouvrir mon cœur ? Per-  
» sonne, monsieur, ne peut me prouver que l'amour se  
» recommence, car je ne puis et ne veux accepter l'a-  
» mour de personne. Une jeune fille séduite est comme  
» une fleur qu'on a cueillie ; mais la femme coupable  
» est une fleur sur laquelle on a marché. Vous êtes  
» fleuriste, vous devez savoir s'il est possible de re-  
» dresser cette tige, de raviver ces couleurs flétries,  
» de ramener la sève dans ces tubes si délicats et  
» dont toute puissance végétative vient de leur par-  
» faite rectitude... Si quelque botaniste se livrait à  
» cette opération, cet homme de génie effacerait-il  
» les plis de la tunique froissée ? il referait une fleur,  
» il serait Dieu ! Dieu seul peut me refaire ! Je bois  
» la coupe amère des expiations ; mais en la buvant  
» j'ai terriblement épelé cette sentence : — Expier n'est  
» pas effacer. Dans mon pavillon, seule, je mange un  
» pain trempé de mes pleurs ; mais personne ne me  
» voit le mangeant, ne me voit pleurant. Rentrer chez  
» Octave, c'est renoncer aux larmes, mes larmes l'offen-  
» seraient. Oh ! monsieur, combien de vertus faut-il

» fouler aux pieds pour, non pas se donner, mais se  
» rendre à un mari qu'on a trompé? qui peut les comp-  
» ter? Dieu seul, car lui seul est le confident et le pro-  
» moteur de ces horribles délicatesses qui doivent faire  
» pâlir ses anges. Tenez, j'irai plus loin. Une femme a  
» du courage devant un mari qui ne sait rien; elle dé-  
» ploie alors dans ses hypocrisies une force sauvage,  
» elle trompe pour donner un double bonheur. Mais  
» une mutuelle certitude n'est-elle pas avilissante? Moi,  
» j'échangerais des humiliations contre des extases?  
» Octave ne finirait-il point par trouver de la déprava-  
» tion dans mes consentements? Le mariage est fondé  
» sur l'estime, sur des sacrifices faits de part et d'autre;  
» mais n<sup>r</sup> Octave ni moi nous ne pouvons nous estimer  
» le lendemain de notre réunion : il m'aura déshono-  
» rée par quelque amour de vieillard pour une cour-  
» tisane; et moi, j'aurai la honte perpétuelle d'être une  
» chose au lieu d'être une dame. Je ne serai pas la  
» vertu, je serai le plaisir dans sa maison. Voilà les  
» fruits amers d'une faute. Je me suis fait un lit con-  
» jugal où je ne puis que me retourner sur des char-  
» bons, un lit sans sommeil. Ici, j'ai des heures de  
» tranquillité, des heures pendant lesquelles j'oublie;  
» mais dans mon hôtel, tout me rappellera la tache qui  
» déshonore ma robe d'épousée. Quand je souffre ici,  
» je bénis mes souffrances, je dis à Dieu : Merci ! Mais  
» chez lui, je serai pleine d'effroi, goûtant des joies qui  
» ne me seront pas dues. Tout ceci, monsieur, n'est pas  
» du raisonnement, c'est le sentiment d'une âme bien  
» vaste, car elle est creusée depuis sept ans par la dou-  
» leur. Enfin, dois-je vous faire cet épouvantable aveu?  
» je me sens toujours le sein mordu par un enfant  
» conçu dans l'ivresse et la joie, dans la croyance au  
» bonheur, par un enfant que j'ai nourri pendant sept

» mois, de qui je serai grosse toute ma vie. Si de nou-  
» veaux enfants puisent en moi leur nourriture, ils boi-  
» ront des larmes qui, mêlées à mon lait, le feront ai-  
» grir. J'ai l'apparence de la légèreté, je vous semble  
» enfant... Oh ! oui, j'ai la mémoire de l'enfant, cette  
» mémoire qui se retrouve aux abords de la tombe.  
» Ainsi, vous le voyez, il n'est pas une situation dans  
» cette belle vie où le monde et l'amour d'un mari  
» veulent me ramener, qui ne soit fausse, qui ne me  
» cache des pièges, qui ne m'ouvre des précipices où je  
» roule déchirée par des arêtes impitoyables. Voici cinq  
» ans que je voyage dans les landes de mon avenir,  
» sans y trouver une place commode à mon repentir,  
» parce que mon âme est envahie par un vrai repentir.  
» A tout ceci, la religion a ses réponses et je les sais  
» par cœur. Ces souffrances, ces difficultés sont ma pu-  
» nition, dit-elle, et Dieu me donnera la force de les  
» supporter. Ceci, monsieur, est une raison pour cer-  
» taines âmes pieuses, douées d'une énergie qui me  
» manque. Entre l'enfer où Dieu ne m'empêchera pas  
» de le bénir, et l'enfer qui m'attend chez le comte  
» Octave, mon choix est fait.

» Un dernier mot. Mon mari serait encore choisi par  
» moi, si j'étais jeune fille et que j'eusse mon expé-  
» rience actuelle ; mais là précisément est la raison de  
» mon refus : je ne veux pas rougir devant cet homme.  
» Comment, je serai toujours à genoux, il sera toujours  
» debout ! Et si nous changeons de posture, je le trouve  
» méprisable. Je ne veux pas être mieux traitée par lui  
» à cause de ma faute. L'ange qui oserait avoir certai-  
» nes brutalités qu'on se permet de part et d'autre  
» quand on est mutuellement irréprochables, cet ange  
» n'est pas sur la terre, il est au ciel ! Octave est plein  
» de délicatesse, je le sais ; mais il n'y a pas dans cette

» âme (quelque grande qu'on la fasse, c'est une âme  
» d'homme) de garanties pour la nouvelle existence que  
» je mènerais chez lui. Venez donc me dire où je puis  
» trouver cette solitude, cette paix, ce silence amis des  
» malheurs irréparables et que vous m'avez promis. »

Après avoir pris de cette lettre la copie que voici pour garder ce monument en entier, j'allai rue Payenne. L'inquiétude avait vaincu la puissance de l'opium. Octave se promenait comme un fou dans son jardin. — « Répondez à cela, lui dis-je en lui donnant la lettre de sa femme. Tâchez de rassurer la pudeur instruite. C'est un peu plus difficile que de surprendre la pudeur qui s'ignore et que la curiosité vous livre. — Elle est à moi!... » s'écria le comte, dont la figure exprimait le bonheur à mesure qu'il avançait dans sa lecture. Il me fit signe de la main de le laisser seul, en se sentant observé dans sa joie. Je compris que l'excessive félicité comme l'excessive douleur obéissent aux mêmes lois ; j'allai recevoir madame de Courteville et Amélie, qui dinaient chez le comte ce jour-là. Quelque belle que fût mademoiselle de Courteville, je sentis, en la revoyant, que l'amour a trois faces, et que les femmes qui nous inspirent un amour complet sont bien rares. En comparant involontairement Amélie à Honorine, je trouvais plus de charme à la femme en faute qu'à la jeune fille pure. Pour Honorine, la fidélité n'était pas un devoir, mais la fatalité du cœur ; tandis qu'Amélie allait prononcer d'un air seréin des promesses solennelles, sans en connaître la portée ni les obligations. La femme épuisée, quasi morte, la pécheresse à relever me semblait sublime, elle irritait les générosités naturelles à l'homme, elle demandait au cœur tous ses trésors, à la puissance toutes ses ressources ; elle emplissait la vie, elle y met-

tait une lutte dans le bonheur ; tandis qu'Amélie, chaste et confiante, allait s'enfermer dans la sphère d'une maternité paisible, où le terre-à-terre devait être la poésie, où mon esprit ne devait trouver ni combat, ni victoire. Entre les plaines de la Champagne et les Alpes neigeuses, orageuses, mais sublimes, quel est le jeune homme qui peut choisir la crayeuse et paisible étendue ? Non, de telles comparaisons sont fatales et mauvaises sur le seuil de la mairie. Hélas ! il faut avoir expérimenté la vie pour savoir que le mariage exclut la passion, que la famille ne saurait avoir les orages de l'amour pour base. Après avoir rêvé l'amour impossible avec ses innombrables fantaisies, après avoir savouré les cruelles délices de l'idéal, j'avais sous les yeux une modeste réalité. Que voulez-vous, plaignez-moi ! A vingt-cinq ans, je doutai de moi ; mais je pris une résolution virile. J'allai retrouver le comte sous prétexte de l'avertir de l'arrivée de ses cousines, et je le vis redevenu jeune au reflet de ses espérances. — « Qu'avez-vous, Maurice ? me dit-il, frappé de l'altération de mes traits. — Monsieur le comte... — Vous ne m'appelez plus Octave ! vous à qui je devrai la vie, le bonheur ! — Mon cher Octave, si vous réussissez à ramener la comtesse à ses devoirs, je l'ai bien étudiée... (il me regarda comme Othello dut regarder Yago, quand Yago réussit à faire entrer un premier soupçon dans la tête du Maure), elle ne doit jamais me revoir, elle doit ignorer que vous avez eu Maurice pour secrétaire ; ne prononcez jamais mon nom, que personne ne le lui rappelle, autrement tout serait perdu... Vous m'avez fait nommer maître des requêtes, eh bien ! obtenez-moi quelque poste diplomatique à l'étranger, un consulat, et ne pensez plus à me marier avec Amélie... Oh ! soyez sans inquiétude, repris-je en lui voyant faire un haut-le-corps, j'irai jusqu'au bout

de mon rôle... — Pauvre enfant!... me dit-il en me prenant la main, me la serrant et réprimant des larmes qui lui mouillèrent les yeux. — Vous m'aviez donné des gants, repris-je en riant, je ne les ai pas mis, voilà tout. » Nous convînmes alors de ce que je devais faire le soir au pavillon, où je retournai dans la soirée. Nous étions en août, la journée avait été chaude, orageuse, mais l'orage restait dans l'air, le ciel ressemblait à du cuivre, les parfums des fleurs arrivaient lourds, je me trouvais comme dans une étuve, et me surpris à souhaiter que la comtesse fût partie pour les Indes ; mais elle était en redingote de mousseline blanche attachée avec des nœuds de rubans bleus, coiffée en cheveux, ses boucles crêpées le long de ses joues, assise sur un banc de bois construit en forme de canapé, sous une espèce de bocage, ses pieds sur un petit tabouret de bois, et dépassant de quelques lignes sa robe. Elle ne se leva point, elle me montra de la main une place auprès d'elle en me disant : — « N'est-ce pas que la vie est sans issue pour moi ? — La vie que vous vous êtes faite, lui dis-je, mais non pas celle que je veux vous faire ; car, si vous le voulez, vous pouvez être bien heureuse... — Et comment ? dit-elle. Toute sa personne interrogeait. — Votre lettre est dans les mains du comte. » Honorine se dressa comme une biche surprise, bondit à six pas, marcha, tourna dans le jardin, resta debout pendant quelques moments, et finit par aller s'asseoir seule dans son salon, où je la retrouvai quand je lui eus laissé le temps de s'accoutumer à la douleur de ce coup de poignard. — « Vous ! un ami ! dites un traître, un espion de mon mari peut-être ? » L'instinct, chez les femmes, équivaut à la perspicacité des grands hommes. — « Il fallait une réponse à votre lettre, n'est-ce pas ? et il n'y avait qu'un seul homme au monde qui pût l'écrire... Vous lirez



donc la réponse, chère comtesse, et si vous ne trouvez pas d'issue à la vie après cette lecture, l'espion vous prouvera qu'il est un ami, car je vous mettrai dans un couvent d'où le pouvoir du comte ne vous arrachera pas ; mais, avant d'y aller, écoutons la partie adverse. Il est une loi divine et humaine à laquelle la haine elle-même feint d'obéir, et qui ordonne de ne pas condamner sans entendre la défense. Vous avez jusqu'à présent condamné, comme les enfants, en vous bouchant les oreilles. Un dévouement de sept années a ses droits. Vous lirez donc la réponse que fera votre mari. Je lui ai transmis par mon oncle la copie de votre lettre, et mon oncle lui a demandé quelle serait sa réponse si sa femme lui écrivait une lettre conçue en ces termes. Ainsi vous n'êtes point compromise. Le bonhomme apportera lui-même la lettre du comte. Devant ce saint homme et devant moi, par dignité pour vous-même, vous devez lire, ou vous ne seriez qu'un enfant mutin et colère. Vous ferez ce sacrifice au monde, à la loi, à Dieu. » Comme elle ne voyait en cette condescendance aucune atteinte à sa volonté de femme, elle y consentit. Tout ce travail de quatre à cinq mois avait été bâti pour cette minute. Mais les pyramides ne se terminent-elles pas par une pointe sur laquelle se pose un oiseau?... Le comte plaçait toutes ses espérances dans cette heure suprême, et il y était arrivé. Je ne sais rien, dans les souvenirs de toute ma vie, de plus formidable que l'entrée de mon oncle dans ce salon Pompadour à dix heures du soir. Cette tête dont la chevelure d'argent était mise en relief par un vêtement entièrement noir et cette figure d'un calme divin produisirent un effet magique sur la comtesse Honorine ; elle éprouva la fraîcheur des baumes sur ses blessures, elle fut éclairée par un reflet de cette vertu, brillante sans le savoir. —

« Monsieur le curé des Blancs-Manteaux ! dit la Gobain. — Venez-vous, mon cher oncle, avec un message de paix et de bonheur ? lui-dis-je. — On trouve toujours le bonheur et la paix en observant les commandements de l'Eglise, » répondit mon oncle en présentant à la comtesse la lettre suivante.

« Ma chère Honorine,

» Si vous m'aviez fait la grâce de ne pas douter de moi,  
» si vous aviez lu la lettre que je vous écrivais il y a  
» cinq ans, vous vous seriez épargné cinq années de  
» travail inutile et de privations qui m'ont désolé. Je  
» vous y proposais un pacte dont les stipulations dé-  
» truisent toutes vos craintes et rendent possible notre  
» vie intérieure. J'ai de grands reproches à me faire et  
» j'ai deviné toutes mes fautes en sept années de cha-  
» grin. J'ai mal compris le mariage. Je n'ai pas su devi-  
» ner le danger quand il vous menaçait. Un ange était  
» dans ma maison, le Seigneur m'avait dit : « Garde-  
» le bien ! » Le Seigneur a puni la témérité de ma con-  
» fiance. Vous ne pouvez vous donner un seul coup  
» sans frapper sur moi. Grâce pour moi ! ma chère  
» Honorine. J'avais si bien compris vos susceptibilités  
» que je ne voulais pas vous ramener dans le vieil hôtel  
» de la rue Payenne où je puis demeurer sans vous,  
» mais que je ne saurais revoir avec vous. J'orne avec  
» plaisir une autre maison au faubourg Saint-Honoré  
» dans laquelle je mène en espérance, non pas une  
» femme due à l'ignorance de la vie, acquise par la loi,  
» mais une sœur qui me permettra de déposer sur son  
» front le baiser qu'un père donne à une fille bénie  
» tous les jours. Me destituerez-vous du droit que j'ai su  
» conquérir sur votre désespoir, celui de veiller de plus  
» près à vos besoins, à vos plaisirs, à votre vie même ?

» Les femmes ont un cœur à elles, toujours plein d'ex-  
» cuses, celui de leur mère ; vous n'avez pas connu  
» d'autre mère que la mienne qui vous aurait ramenée  
» à moi ; mais comment n'avez-vous pas deviné que  
» j'avais pour vous et le cœur de ma mère et celui de  
» la vôtre ! Oui, chère, mon affection n'est ni petite ni  
» chicanière, elle est de celles qui ne laissent pas à la  
» contrariété le temps de plisser le visage d'un enfant  
» adoré. Pour qui prenez-vous le compagnon de votre  
» enfance, Honorine, en le croyant capable d'accepter des  
» baisers tremblants, de se partager entre la joie et l'in-  
» quiétude ? Ne craignez pas d'avoir à subir les lamen-  
» tations d'une passion mendicante, je n'ai voulu de vous  
» qu'après m'être assuré de pouvoir vous laisser dans  
» toute votre liberté. Votre fierté solitaire s'est exagéré  
» les difficultés ; vous pourrez assister à la vie d'un frère  
» ou d'un père sans souffrance et sans joie si vous le vou-  
» lez ; mais vous ne trouverez autour de vous ni raillerie  
» ni indifférence, ni doute sur les intentions. La chaleur  
» de l'atmosphère où vous vivez sera toujours égale et  
» douce, sans tempêtes, sans un grain possible. Si, plus  
» tard, après avoir acquis la certitude d'être chez vous  
» comme vous êtes dans votre pavillon, vous voulez y  
» introduire d'autres éléments de bonheur, des plaisirs,  
» des distractions, vous en élargirez le cercle à votre  
» gré. La tendresse d'une mère n'a ni dédain ni pitié ;  
» qu'est-elle ? l'amour sans le désir ; eh bien ! chez moi,  
» l'admiration cachera tous les sentiments où vous vou-  
» driez voir des offenses. Nous pouvons ainsi nous trou-  
» ver nobles tous deux à côté l'un de l'autre. Chez vous,  
» la bienveillance d'une sœur, l'esprit caressant d'une  
» amie peuvent satisfaire l'ambition de celui qui veut  
» être votre compagnon, et vous pourrez mesurer sa  
» tendresse aux efforts qu'il fera pour vous la cacher.

» Nous n'aurons ni l'un ni l'autre la jalousie de notre  
» passé, car nous pouvons nous reconnaître à l'un et à  
» l'autre assez d'esprit pour ne voir qu'en avant de  
» nous. Donc, vous voilà chez vous, dans votre hôtel,  
» tout ce que vous êtes rue Saint-Maur : inviolable, so-  
» litaire, occupée à votre gré, vous conduisant par vos  
» propres lois ; mais vous avez en plus une protection  
» légitime que vous obligez en ce moment aux travaux  
» de l'amour le plus chevaleresque, et la considération  
» qui donne tant de lustre aux femmes, et la fortune  
» qui vous permet d'accomplir tant de bonnes œuvres.  
» Honorine, quand vous voudrez une absolution inutile,  
» vous la viendrez demander ; elle ne vous sera impo-  
» sée ni par l'Eglise ni par le Code ; elle dépendra de  
» votre fierté, de votre propre mouvement. Ma femme  
» pouvait avoir à redouter tout ce qui vous effraye ;  
» mais non l'amie et la sœur envers qui je suis tenu  
» de déployer les façons et les recherches de la poli-  
» tesse. Vous voir heureuse suffit à mon bonheur, je  
» l'ai prouvé pendant ces sept années. Ah ! les garan-  
» ties de ma parole, Honorine, sont dans toutes les  
» fleurs que vous avez faites, précieusement gardées,  
» arrosées de mes larmes, et qui sont, comme les qui-  
» pos des Péruviens, une histoire de nos douleurs. Si  
» ce pacte secret ne vous convenait pas, mon enfant,  
» j'ai prié le saint homme qui se charge de cette lettre  
» de ne pas dire un mot en ma faveur. Je ne veux de-  
» voir votre retour ni aux terreurs que vous imprime-  
» rait l'Eglise, ni aux ordres de la loi. Je ne veux rece-  
» voir que de vous-même le simple et modeste bonheur  
» que je demande. Si vous persistez à m'imposer la vie  
» sombre et délaissée de tout sourire fraternel que je  
» mène depuis neuf ans, si vous restez dans votre dé-  
» sert, seule et immobile, ma volonté fléchira devant

» la vôtre. Sachez-le bien : vous ne serez pas plus trou-  
» blée que vous ne l'avez été jusqu'aujourd'hui. Je ferai  
» donner congé à ce fou qui s'est mêlé de vos affaires,  
» et qui peut-être vous a chagrinée... »

— « Monsieur, dit Honorine en quittant sa lettre, qu'elle mit dans son corsage, et regardant mon oncle, je vous remercie, je profiterai de la permission que me donne monsieur le comte de rester ici... — Ah ! » m'écriai-je. Cette exclamation me valut de mon oncle un regard inquiet, et de la comtesse une œillade malicieuse qui m'éclaira sur ses motifs. Honorine avait voulu savoir si j'étais un comédien, un oiseleur, et j'eus la triste satisfaction de l'abuser par mon exclamation, qui fut un de ces cris du cœur auxquels les femmes se connaissent si bien. — « Ah ! Maurice, me dit-elle, vous savez aimer, vous ! » L'éclair qui brilla dans mes yeux était une autre réponse qui eût dissipé l'inquiétude de la comtesse si elle en avait conservé. Ainsi le comte se servait de moi jusqu'au dernier moment. Honorine reprit alors la lettre du comte pour la finir. Mon oncle me fit un signe, je me levai. — « Laissons madame, me dit-il. — Vous partez déjà, Maurice ? » me dit-elle sans me regarder. Elle se leva, nous suivit en lisant toujours, et, sur le seuil du pavillon, elle me prit la main, me la serra très-affectueusement et me dit : — « Nous nous reverrons... — Non, répondis-je en lui serrant la main à la faire crier. Vous aimez votre mari ! Demain je pars. » Et je m'en allai précipitamment, laissant mon oncle à qui elle dit : — « Qu'a-t-il donc, votre neveu ? » Le pauvre abbé compléta mon ouvrage en faisant le geste de montrer sa tête et son cœur comme pour dire : « Il est fou, excusez-le, madame ! » avec d'autant plus de vérité qu'il le pensait. Six jours

après, je partis avec ma nomination de vice-consul en Espagne, dans une grande ville commerçante où je pouvais en peu de temps me mettre en état de parcourir la carrière consulaire, à laquelle je bornai mon ambition. Après mon installation, je reçus cette lettre du comte :

« Mon cher Maurice,

» Si j'étais heureux je ne vous écrirais point ; mais  
» j'ai recommencé une autre vie de douleur ; je suis re-  
» venu jeune par le désir, avec toutes les impatiences  
» d'un homme qui passe quarante ans, avec la sagesse  
» du diplomate qui sait modérer sa passion. Quand vous  
» êtes parti, je n'étais pas encore admis dans le pavillon  
» de la rue Saint-Maur ; mais une lettre m'avait promis  
» la permission d'y venir, la lettre douce et mélancolique  
» d'une femme qui redoutait les émotions d'une entre-  
» vue. Après avoir attendu plus d'un mois, je hasardai  
» de me présenter, en faisant demander par la Gobain si  
» je pouvais être reçu. Je m'assis sur une chaise, dans  
» l'avenue, auprès de la loge, la tête dans les mains, et  
» je restai là près d'une heure. — « Madame a voulu s'ha-  
» biller, » me dit la Gobain afin de cacher sous une co-  
» quetterie honorable pour moi les irrésolutions d'Hono-  
» rine. Pendant un gros quart d'heure, nous avons été  
» l'un et l'autre affectés d'un tremblement nerveux in-  
» volontaire, aussi fort que celui qui saisit les orateurs  
» à la tribune, et nous nous adressâmes des phrases  
» effarées comme celles de gens surpris qui simulent  
» une conversation. — « Tenez, Honorine, lui dis-je les  
» yeux pleins de larmes, la glace est rompue, et je suis  
» si tremblant de bonheur, que vous devez me pardon-  
» ner l'incohérence de mon langage. Ce sera pendant  
» longtemps ainsi. — Il n'y a pas de crime à être amou-  
» reux de sa femme, me répondit-elle en souriant for-

» cément. — Accordez-moi la grâce de ne plus travailler  
» comme vous l'avez fait. Je sais par madame Gobain que  
» vous vivez depuis vingt jours de vos économies, vous  
» avez soixante mille francs de rente à vous, et si vous  
» ne me rendez pas votre cœur, au moins ne me laissez  
» pas votre fortune ! — Il y a longtemps, me dit-elle,  
» que je connais votre bonté... — S'il vous plaisait de  
» rester ici, lui répondis-je, et de garder votre indépen-  
» dance ; si le plus ardent amour ne trouve pas grâce  
» à vos yeux, ne travaillez plus... » Je lui tendis trois  
» inscriptions de chacune douze mille francs de rente ;  
» elle les prit, les ouvrit avec indifférence, et après les  
» avoir lues, Maurice, elle ne me jeta qu'un regard pour  
» toute réponse. Ah ! elle avait bien compris que ce  
» n'était pas de l'argent que je lui donnais, mais la liberté.  
» — « Je suis vaincue, me dit-elle en me tendant la main  
» que je baisai, venez me voir autant que vous voudrez. »  
» Ainsi, elle ne m'avait reçu que par violence sur elle-  
» même. Le lendemain je l'ai trouvée armée d'une gaieté  
» fausse, et il a fallu deux mois d'accoutumance avant  
» de lui voir son vrai caractère. Mais ce fut alors comme  
» un mai délicieux, un printemps d'amour qui me  
» donna des joies ineffables ; elle n'avait plus de craintes,  
» elle m'étudiait. Hélas ! quand je lui proposai de passer  
» en Angleterre afin de se réunir ostensiblement avec  
» moi, dans sa maison, de reprendre son rang, d'habiter  
» son nouvel hôtel, elle fut saisie d'effroi. — « Pourquoi  
» ne pas toujours vivre ainsi ? » dit-elle. Je me résignai,  
» sans répondre un mot. « Est-ce une expérience ? » me  
» demandai-je en la quittant. En venant de chez moi,  
» rue Saint-Maur, je m'animais, les pensées d'amour me  
» gonflaient le cœur, et je me disais comme les jeunes  
» gens : Elle cédera ce soir... Toute cette force factice  
» ou réelle se dissipait à un sourire, à un commande-

» ment de ses yeux fiers et calmes que la passion n'alté-  
» rait point. Ce terrible mot répété par vous : « Lucrèce  
» a écrit avec son sang et son poignard le premier mot  
» de la charte des femmes : *Liberté !* » me revenait, me  
» glaçait. Je sentais impérieusement combien le consen-  
» tement d'Honorine était nécessaire, et combien il était  
» impossible de le lui arracher. Devinait-elle ces orages  
» qui m'agitaient aussi bien au retour que pendant  
» l'aller ? Je lui peignis enfin ma situation dans une  
» lettre, en renonçant à lui en parler. Honorine ne me  
» répondit pas, elle resta si triste que je fis comme si je  
» n'avais pas écrit. Je ressentis une peine violente d'avoir  
» pu l'affliger, elle lut dans mon cœur et me pardonna.  
» Vous allez savoir comment. Il y a trois jours elle me  
» reçut, pour la première fois, dans sa chambre bleue et  
» blanche. La chambre était pleine de fleurs, parée, illu-  
» minée, Honorine avait fait une toilette qui la rendait  
» ravissante. Ses cheveux encadraient de leurs rouleaux  
» légers cette figure que vous connaissez ; des bruyères  
» du Cap ornaient sa tête ; elle avait une robe de mous-  
» seline blanche, une ceinture blanche à longs bouts  
» flottants. Vous savez ce qu'elle est dans cette simpli-  
» cité ; mais ce jour-là, ce fut une mariée, ce fut l'Hono-  
» rine des premiers jours. Ma joie fut glacée aussitôt,  
» car la physionomie avait un caractère de gravité ter-  
» rible, il y avait du feu sous cette glace.— « Octave, me  
» dit-elle, quand vous le voudrez, je serai votre femme ;  
» mais sachez-le bien, cette soumission a ses dangers,  
» je puis me résigner... (Je fis un geste.) Oui, dit-elle,  
» je vous comprends, la résignation vous offense, et  
» vous voulez ce que je ne puis donner : l'amour!... La  
» religion, la pitié m'ont fait renoncer à mon vœu de  
» solitude, vous êtes ici ! (Elle fit une pause.) D'abord,  
» reprit-elle, vous n'avez pas demandé plus ; mainte-



» nant vous voulez votre femme. Eh bien ! je vous rends  
 » Honorine telle qu'elle est, et sans vous abuser sur ce  
 » qu'elle sera. Que deviendrai-je ? Mère ! je le souhaite.  
 » Oh ! croyez-le, je le souhaite vivement. Essayez de me  
 » transformer, j'y consens ; mais si je meurs, mon ami,  
 » ne maudissez pas ma mémoire, et n'accusez pas d'en-  
 » têtement ce que je nommerais le culte de l'idéal, s'il  
 » n'était pas plus naturel de nommer le sentiment indé-  
 » finissable qui me tuera, le culte du divin ! L'avenir  
 » ne me regardera plus, vous en serez chargé, consul-  
 » tez-vous?... » Elle s'est alors assise, dans cette pose  
 » sereine que vous avez su admirer, et m'a regardé pâ-  
 » lissant sous la douleur qu'elle m'avait causée, j'avais  
 » froid dans mon sang. En voyant l'effet de ses paroles,  
 » elle m'a pris les mains, les a mises dans les siennes,  
 » et m'a dit : « Octave, je t'aime, mais autrement que  
 » tu veux être aimé : j'aime ton âme... Mais, sache-le,  
 » je t'aime assez pour mourir à ton service, comme une  
 » esclave d'Orient, et sans regret. Ce sera mon expiation. »  
 » Elle a fait plus, elle s'est mise à genoux sur un cou-  
 » sin, devant moi, et, dans un accès de charité sublime,  
 » m'a dit : — « Après tout, peut-être ne mourrai-je  
 » pas?... »

» Voici deux mois que je combats. Que faire ? j'ai le  
 » cœur trop plein, j'ai cherché celui d'un ami pour y  
 » jeter ce cri : Que faire ? »

Je ne répondis rien. Deux mois après les journaux an-  
 noncèrent l'arrivée, par un paquebot anglais, de la com-  
 tesse Octave rendue à sa famille, après des événements  
 de voyage assez naturellement inventés pour que per-  
 sonne ne les contestât. A mon arrivée à Gênes, je reçus  
 une lettre de faire part de l'heureux accouchement de  
 la comtesse qui donnait un fils à son mari. Je tins la let-

tre dans mes mains pendant deux heures, sur cette terrasse, assis sur ce banc. Deux mois après, tourmenté par Octave, par messieurs de Grandville et de Sérizy, mes protecteurs, accablé par la perte que je fis de mon oncle, je consentis à me marier.

Six mois après la révolution de juillet, je reçus la lettre que voici et qui finit l'histoire de ce ménage.

« Monsieur Maurice,

» Je meurs, quoique mère, et peut-être parce que je  
» suis mère. J'ai bien joué mon rôle de femme ; j'ai  
» trompé mon mari, j'ai eu des joies aussi vraies que  
» les larmes répandues au théâtre par les actrices. Je  
» meurs pour la société, pour la famille, pour le ma-  
» riage, comme les premiers chrétiens mouraient pour  
» Dieu. Je ne sais pas de quoi je meurs, je le cherche  
» avec bonne foi, car je ne suis pas entêtée ; mais je  
» tiens à vous expliquer mon mal, à vous qui avez  
» amené le chirurgien céleste, votre oncle, à la parole  
» de qui je me suis rendue ; il a été mon confesseur, je  
» l'ai gardé dans sa dernière maladie, et il m'a montré  
» le ciel en m'ordonnant de continuer à faire mon de-  
» voir. Et j'ai fait mon devoir. Je ne blâme pas celles qui  
» oublient, je les admire comme des natures fortes, né-  
» cessaires ; mais j'ai l'infirmité du souvenir ! Cet amour  
» de cœur qui nous identifie avec l'homme aimé, je n'ai  
» pu le ressentir deux fois. Jusqu'au dernier moment,  
» vous le savez, j'ai crié dans votre cœur, au confes-  
» sionnal, à mon mari : « Ayez pitié de moi !... » Tout  
» fut sans pitié. Eh bien ! je meurs. Je meurs en dé-  
» ployant un courage inouï. Jamais courtisane ne fut  
» plus gaie que moi. Mon pauvre Octave est heureux,  
» je laisse son amour se repaître des mirages de mon  
» cœur. A ce jeu terrible je prodigue mes forces, la co-

» médienne est applaudie, fêtée, accablée de fleurs ;  
» mais le rival invisible vient chercher tous les jours  
» sa proie, un lambeau de ma vie. Déchirée, je souris !  
» Je souris à deux enfants, mais l'aîné, le mort triom-  
» phe ! Je vous l'ai déjà dit : l'enfant mort m'appellera,  
» et je vais à lui. L'intimité sans l'amour est une situa-  
» tion où mon âme se déshonore à toute heure. Je ne  
» puis pleurer ni m'abandonner à mes rêveries que seule.  
» Les exigences du monde, celles de ma maison, le soin  
» de mon enfant, celui du bonheur d'Octave ne me lais-  
» sent pas un instant pour me retremper, pour puiser de  
» la force comme j'en trouvais dans ma solitude. Le qui-  
» vive perpétuel surprend toujours mon cœur en sursaut ;  
» je n'ai point su fixer dans mon âme cette vigilance à  
» l'oreille agile, à la parole mensongère, à l'œil de lynx.  
» Ce n'est pas une bouche aimée qui boit mes larmes  
» et qui bénit mes paupières, c'est un mouchoir qui les  
» étanche ; c'est l'eau qui rafraîchit mes yeux enflam-  
» més et non des lèvres aimées. Je suis comédienne  
» avec mon âme, et voilà peut-être pourquoi je meurs !  
» J'enferme le chagrin avec tant de soin qu'il n'en paraît  
» rien au dehors ; il faut bien qu'il ronge quelque chose,  
» il s'attaque à ma vie. J'ai dit aux médecins qui ont dé-  
» couvert mon secret : — « Faites-moi mourir d'une ma-  
» ladie plausible, autrement j'entraînerais mon mari. »  
» Il est donc convenu entre messieurs Desplein, Bian-  
» chon et moi que je meurs d'un ramollissement de je  
» ne sais quel os que la science a parfaitement décrit.  
» Octave se croit adoré ! Me comprenez-vous bien ? Aussi  
» ai-je peur qu'il ne me suive. Je vous écris pour vous  
» prier d'être, dans ce cas, le tuteur du jeune comte.  
» Vous trouverez ci-joint un codicille où j'exprime ce  
» vœu ; vous n'en ferez usage qu'au moment où ce se-  
» rait nécessaire, car peut-être ai-je de la fatuité. Mon dé-

» vouement caché laissera peut-être Octave inconsolable,  
» mais vivant ! Pauvre Octave ! je lui souhaite une femme  
» meilleure que moi, car il mérite bien d'être aimé.  
» Puisque mon spirituel espion s'est marié, qu'il se rap-  
» pelle ce que la fleuriste de la rue Saint-Maur lui lè-  
» gue ici comme enseignement : Que votre femme soit  
» promptement mère ! Jetez-la dans les matérialités les  
» plus vulgaires du ménage ; empêchez-la de cultiver  
» dans son cœur la mystérieuse fleur de l'idéal, cette  
» perfection céleste à laquelle j'ai cru, cette fleur en-  
» chantée, aux couleurs ardentes, et dont les parfums  
» inspirent le dégoût des réalités. Je suis une sainte Thérèse  
» qui n'a pu se nourrir d'extases, au fond d'un cou-  
» vent, avec le divin Jésus, avec un ange irréprochable,  
» ailé, pour venir et pour s'enfuir à propos. Vous m'a-  
» vez vue heureuse au milieu de mes fleurs bien-aimées.  
» Je ne vous ai pas tout dit : je voyais l'amour fleuris-  
» sant sous votre fausse folie, je vous ai caché mes pen-  
» sées, mes poésies, je ne vous ai pas fait entrer dans  
» mon beau royaume. Enfin, vous aimerez mon enfant  
» pour l'amour de moi, s'il se trouvait un jour sans son  
» pauvre père. Gardez mes secrets comme la tombe me  
» gardera. Ne me pleurez pas : il y a longtemps que je  
» suis morte, si saint Bernard a eu raison de dire  
» qu'il n'y a plus de vie là où il n'y a plus d'amour. »

— Et, dit le consul en serrant les lettres et refermant à clef le portefeuille, la comtesse est morte.

— Le comte vit-il encore ? demanda l'ambassadeur, car depuis la révolution de juillet il a disparu de la scène politique.

— Vous souvenez-vous, monsieur de Lora, dit le consul général, de m'avoir vu reconduisant au bateau à vapeur...

— Un homme en cheveux blancs, un vieillard ? dit le peintre.

— Un vieillard de quarante-cinq ans, allant demander la santé, des distractions à l'Italie méridionale. Ce vieillard, c'était mon pauvre ami, mon protecteur qui passait par Gênes pour me dire adieu, pour me confier son testament... Il me nomme tuteur de son fils. Je n'ai pas eu besoin de lui dire le vœu d'Honorine.

— Connaisait-il sa position d'assassin ? dit mademoiselle des Touches au baron de L'Hostal.

— Il soupçonne la vérité, répondit le consul, et c'est là ce qui le tue. Je suis resté sur le bateau à vapeur qui l'emmenait à Naples, jusqu'au delà de la rade, une barque devait me ramener. Nous restâmes pendant quelque temps à nous faire des adieux qui, je le crains, sont éternels. Dieu sait combien l'on aime le confident de notre amour, quand celle qui l'inspirait n'est plus ! — « Cet homme possède, me disait Octave, un charme, il est revêtu d'une auréole. » Arrivés à la proue, le comte regarda la Méditerranée ; il faisait beau par aventure, et, sans doute ému par ce spectacle, il me légua ces dernières paroles : — « Dans l'intérêt de la nature humaine, ne faudrait-il pas rechercher quelle est cette irrésistible puissance qui nous fait sacrifier au plus fugitif de tous les plaisirs, et malgré notre raison, une divine créature?... J'ai, dans ma conscience, entendu des cris. Honorine n'a pas crié seule. Et j'ai voulu!... Je suis dévoré de remords ! Je mourais, rue Payenne, des plaisirs que je n'avais pas ; je mourrai en Italie des plaisirs que j'ai goûtés!... D'où vient le désaccord entre deux natures également nobles, j'ose le dire ? »

Un profond silence régna sur la terrasse pendant quelques instants.

— Etait-elle vertueuse? demanda le consul aux deux femmes.

Mademoiselle des Touches se leva, prit le consul par le bras, fit quelques pas pour s'éloigner, et lui dit : — Les hommes ne sont-ils pas coupables aussi de venir à nous, de faire d'une jeune fille leur femme, en gardant au fond de leurs cœurs d'angéliques images, en nous comparant à des rivales inconnues, à des perfections souvent prises à plus d'un souvenir, et nous trouvant toujours inférieures?

— Mademoiselle, vous auriez raison si le mariage était fondé sur la passion, et telle a été l'erreur des deux êtres qui bientôt ne seront plus. Le mariage, avec un amour de cœur chez les deux époux, ce serait le paradis.

Mademoiselle des Touches quitta le consul et fut rejointe par Claude Vignon qui lui dit à l'oreille : — Il est un peu fat, monsieur de L'Hostal.

— Non, répondit-elle en glissant à l'oreille de Claude cette parole, il n'a pas encore deviné qu'Honorine l'aurait aimé. Oh! fit-elle en voyant venir la consulesse, sa femme l'a écouté, le malheureux!...

Onze heures sonnèrent aux horloges, tous les convives s'en retournèrent à pied, le long de la mer.

— Tout ceci n'est pas la vie, dit mademoiselle des Touches. Cette femme est une des plus rares exceptions et peut-être la plus monstrueuse de l'intelligence, une perle! La vie se compose d'accidents variés, de douleurs et de plaisirs alternés. Le Paradis de Dante, cette sublime expression de l'idéal, ce bleu constant ne se trouve que dans l'âme, et le demander aux choses de la vie est une volupté contre laquelle proteste à toute heure la nature. A de telles âmes, les six pieds d'une cellule et un prie-Dieu suffisent.

— Vous avez raison, dit Léon de Lora. Mais, quelque vaurien que je sois, je ne puis m'empêcher d'admirer une femme capable, comme était celle-là, de vivre à côté d'un atelier, sous le toit d'un peintre, sans jamais en descendre, ni voir le monde, ni se crotter dans la rue.

— Ça s'est vu pendant quelques mois, dit Claude Vignon avec une profonde ironie.

— La comtesse Honorine n'est pas la seule de son espèce, répondit l'ambassadeur à mademoiselle des Touches. Un homme, voire même un homme politique, un acerbe écrivain fut l'objet d'un amour de ce genre, et le coup de pistolet qui l'a tué n'a pas atteint que lui; celle qu'il aimait s'est comme cloîtrée.

— Il se trouve donc encore de grandes âmes dans ce siècle ! dit Camille Maupin, qui demeura pensive, appuyée au quai, pendant quelques instants.

Paris, janvier 1843.

# LE COLONEL CHABERT

---

A MADAME LA COMTESSE IDA DE BOCARMÉ

NÉE DU CHASTELER

---

— Allons! encore notre vieux carrick!

Cette exclamation échappait à un clerc appartenant au genre de ceux qu'on appelle dans les études des *saute-ruisseaux*, et qui mordait en ce moment de fort bon appétit dans un morceau de pain : il en arracha un peu de mie pour faire une boulette qu'il lança railleusement par le vasistas d'une fenêtre sur laquelle il s'appuyait. Bien dirigée, la boulette rebondit presque à la hauteur de la croisée, après avoir frappé le chapeau d'un inconnu qui traversait la cour d'une maison située rue Vivienne, où demeurait maître Derville, avoué.

— Allons, Simonnin, ne faites donc pas de sottises aux gens, ou je vous mets à la porte. Quelque pauvre que soit un client, c'est toujours un homme, que diable! dit le maître clerc en interrompant l'addition d'un mémoire de frais.

Le saute-ruisseau est généralement, comme était Simonnin, un garçon de treize à quatorze ans, qui dans toutes les études se trouve sous la domination spéciale du principal clerc dont les commissions et les billets doux l'occupent, tout en allant porter des exploits chez les huissiers et des placets au palais. Il tient au gamin



de Paris par ses mœurs, et à la chicane par sa destinée. Cet enfant est presque toujours sans pitié, sans frein, indisciplinable, faiseur de couplets, goguenard, avide et paresseux. Néanmoins, presque tous les petits clerks ont une vieille mère logée à un cinquième étage avec laquelle ils partagent les trente ou quarante francs qui leur sont alloués par mois.

— Si c'est un homme, pourquoi l'appellez-vous *vieux carrick*? dit Simonnin de l'air de l'écolier qui prend son maître en faute.

Et il se remit à manger son pain et son fromage en accotant son épaule sur le montant de la fenêtre, car il se reposait debout, ainsi que les chevaux de coucou, l'une de ses jambes relevée et appuyée contre l'autre, sur le bout du soulier.

— Quel tour pourrions-nous jouer à ce chinois-là? dit à voix basse le troisième clerk nommé Godeschal, en s'arrêtant au milieu d'un raisonnement qu'il engendrait dans une requête grossoyée par le quatrième clerk et dont les copies étaient faites par deux néophytes venus de province. Puis il continua son improvisation: ... *Mais, dans sa noble et bienveillante sagesse, Sa Majesté Louis dix-huit* (mettez en toutes lettres, hé! Desroches le savant qui faites la grosse!), *au moment où elle reprit les rênes de son royaume, comprit...* (qu'est-ce qu'il comprit, ce gros farceur-là?) *la haute mission à laquelle elle était appelée par la divine Providence!.....* (point admiratif et six points: on est assez religieux au palais pour nous les passer), *et sa première pensée fut, ainsi que le prouve la date de l'ordonnance ci-dessous désignée, de réparer les infortunes causées par les affreux et tristes désastres de nos temps révolutionnaires, en restituant à ses fidèles et nombreux serviteurs* (nombreux est une flatterie qui doit plaire au tribunal) *tous leurs biens*

*non vendus, soit qu'ils se trouvassent dans le domaine public, soit qu'ils se trouvassent dans le domaine ordinaire ou extraordinaire de la couronne, soit enfin qu'ils se trouvassent dans les dotations d'établissements publics, car nous sommes et nous nous prétendons habiles à soutenir que tel est l'esprit et le sens de la fameuse et si loyale ordonnance rendue en...* — Attendez, dit Godeschal aux trois clercs, cette scélérate de phrase a rempli la fin de ma page. — Eh bien, reprit-il en mouillant de sa langue le dos du cahier afin de pouvoir tourner la page épaisse de son papier timbré; eh bien, si vous voulez lui faire une farce, il faut lui dire que le patron ne peut parler à ses clients qu'entre deux et trois heures du matin; nous verrons s'il viendra, le vieux malfacteur! Et Godeschal reprit la phrase commencée : — *rendue en...* Y êtes-vous? demanda-t-il.

— Oui, crièrent les trois copistes.

Tout marchait à la fois, la requête, la causerie et la conspiration.

— *Rendue en...* Hein? papa Boucard, quelle est la date de l'ordonnance? il faut mettre les points sur les *i*, saquerlotte! Cela fait des pages.

— *Saquerlotte!* répéta l'un des copistes avant que Boucard le maître clerc eût répondu.

— Comment, vous avez écrit *saquerlotte*? s'écria Godeschal en regardant l'un des nouveaux venus d'un air à la fois sévère et goguenard.

— Mais oui, dit Desroches le quatrième clerc en se penchant sur la copie de son voisin, il a écrit : *Il faut mettre les points sur les i*, et *sakerlotte* avec un *k*.

Tous les clercs partirent d'un grand éclat de rire.

— Comment, monsieur Huré, vous prenez *saquerlotte* pour un terme de droit, et vous dites que vous êtes de Mortagne! s'écria Simonnin.

— Effacez bien ça ! dit le principal clerc. Si le juge chargé de taxer le dossier voyait des choses pareilles, il dirait qu'on se moque de la *barbouillée* ! Vous causeriez des désagréments au patron. Allons, ne faites plus de ces bêtises-là, monsieur Huré ! Un Normand ne doit pas écrire insouciamment une requête. C'est le : *Portez arme !* de la basoche.

— *Rendue en... en ?* demanda Godeschal. Dites-moi donc quand, Boucard ?

— Juin 1814, répondit le premier clerc sans quitter son travail.

Un coup frappé à la porte de l'étude interrompit la phrase de la prolixie requête. Cinq clercs bien endentés, aux yeux vifs et railleurs, aux têtes crépues, levèrent le nez vers la porte, après avoir tous crié d'une voix de chantre : — Entrez. Boucard resta la face ensevelie dans un monceau d'actes, nommés *brouille* en style de palais, et continua de dresser le mémoire de frais auquel il travaillait.

L'étude était une grande pièce ornée du poêle classique qui garnit tous les antres de la chicane. Les tuyaux traversaient diagonalement la chambre et rejoignaient une cheminée condamnée sur le marbre de laquelle se voyaient divers morceaux de pain, des triangles de fromage de Brie, des côtelettes de porc frais, des verres, des bouteilles, et la tasse de chocolat du maître clerc. L'odeur de ces comestibles s'amalgamait si bien avec la puanteur du poêle chauffé sans mesure, avec le parfum particulier aux bureaux et aux paperasses, que la puanteur d'un renard n'y aurait pas été sensible. Le plancher était déjà couvert de fange et de neige apportée par les clercs. Près de la fenêtre se trouvait le secrétaire à cylindre du principal, et auquel était adossée la petite table destinée au second clerc. Le se-

cond *faisait* en ce moment *le palais*. Il pouvait être de huit à neuf heures du matin. L'étude avait pour tout ornement ces grandes affiches jaunes qui annoncent des saisies immobilières, des ventes, des licitations entre majeurs et mineurs, des adjudications définitives ou préparatoires, la gloire des études ! Derrière le maître clerc était un énorme casier qui garnissait le mur du haut en bas, et dont chaque compartiment était bourré de liasses d'où pendaient un nombre infini d'étiquettes et de bouts de fil rouge qui donnent une physionomie spéciale aux dossiers de procédure. Les rangs inférieurs du casier étaient pleins de cartons jaunis par l'usage, bordés de papier bleu, et sur lesquels se liaient les noms des gros clients dont les affaires juveuses se cuisinaient en ce moment. Les sales vitres de la croisée laissaient passer peu de jour. D'ailleurs, au mois de février, il existe à Paris très-peu d'études où l'on puisse écrire sans le secours d'une lampe avant dix heures, car elles sont toutes l'objet d'une négligence assez concevable : tout le monde y va, personne n'y reste, aucun intérêt personnel ne s'attache à ce qui est si banal ; ni l'avoué, ni les plaideurs, ni les clercs ne tiennent à l'élégance d'un endroit qui pour les uns est une classe, pour les autres un passage, pour le maître un laboratoire. Le mobilier crasseux se transmet d'avoués en avoués avec un scrupule si religieux que certaines études possèdent encore des boîtes à *résidus*, des moules à *tirets*, des sacs provenant des procureurs au *Chlet*, abréviation du mot CHATELET, juridiction qui représentait dans l'ancien ordre de choses le tribunal de première instance actuel. Cette étude obscure, grasse de poussière, avait donc, comme toutes les autres, quelque chose de repoussant pour les plaideurs, et qui en faisait une des plus hideuses monstruosité

parisiennes. Certes, si les sacristies humides où les prières se pèsent et se payent comme des épices, si les magasins des revendeuses où flottent des guenilles qui flétrissent toutes les illusions de la vie en nous montrant où aboutissent nos fêtes, si ces deux cloaques de la poésie n'existaient pas, une étude d'avoué serait de toutes les boutiques sociales la plus horrible. Mais il en est ainsi de la maison de jeu, du tribunal, du bureau de loterie et du mauvais lieu. Pourquoi ? Peut-être dans ces endroits le drame, en se jouant dans l'âme de l'homme, lui rend-il les accessoires indifférents ; ce qui expliquerait aussi la simplicité des grands penseurs et des grands ambitieux.

— Où est mon canif ?

— Je déjeune !

— Va te faire lanlaire, voilà un pâté sur la requête.

— Chît ! messieurs.

Ces diverses exclamations partirent à la fois au moment où le vieux plaideur ferma la porte avec cette sorte d'humilité qui dénature les mouvements de l'homme malheureux. L'inconnu essaya de sourire, mais les muscles de son visage se détendirent quand il eut vainement cherché quelques symptômes d'aménité sur les visages inexorablement insouciantes des six clercs. Accoutumé sans doute à juger les hommes, il s'adressa fort poliment au saute-ruisseau, en espérant que ce pâtiras lui répondrait avec douceur.

— Monsieur, votre patron est-il visible ?

Le malicieux saute-ruisseau ne répondit au pauvre homme qu'en se donnant avec les doigts de la main gauche de petits coups répétés sur l'oreille, comme pour dire : — Je suis sourd.

— Que souhaitez-vous, monsieur ? demanda Godeschal qui tout en faisant cette question avalait une bou-

chée de pain avec laquelle on eût pu charger une pièce de quatre, brandissait son couteau, et se croisait les jambes en mettant à la hauteur de son œil celui de ses pieds qui se trouvait en l'air.

— Je viens ici, monsieur, pour la cinquième fois, répondit le patient. Je souhaite parler à monsieur Derville.

— Est-ce pour affaire ?

— Oui, mais je ne puis l'expliquer qu'à monsieur...

— Le patron dort ; si vous désirez le consulter sur quelques difficultés, il ne travaille sérieusement qu'à minuit. Mais si vous vouliez nous dire votre cause, nous pourrions, tout aussi bien que lui, vous...

L'inconnu resta impassible. Il se mit à regarder modestement autour de lui, comme un chien qui, en se glissant dans une cuisine étrangère, craint d'y recevoir des coups. Par une grâce de leur état, les clercs n'ont jamais peur des voleurs, ils ne soupçonnèrent donc point l'homme au carrick et lui laissèrent observer le local, où il cherchait vainement un siège pour se reposer, car il était visiblement fatigué. Par système, les avoués laissent peu de chaises dans leurs études. Le client vulgaire, lassé d'attendre sur ses jambes, s'en va grognant, mais il ne prend pas un temps qui, suivant le mot d'un vieux procureur, n'est pas admis en *taxe*.

— Monsieur, répondit-il, j'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir que je ne pouvais expliquer mon affaire qu'à monsieur Derville, je vais attendre son lever.

Boucard avait fini son addition. Il sentit l'odeur de son chocolat, quitta son fauteuil de canne, vint à la cheminée, toisa le vieil homme, regarda le carrick et fit une grimace indescriptible. Il pensa probablement que, de quelque manière que l'on tordit ce client, il serait impossible d'en extraire un centime ; il intervint

alors par une parole brève, dans l'intention de débarrasser l'étude d'une mauvaise pratique.

— Ils vous disent la vérité, monsieur. Le patron ne travaille que pendant la nuit. Si votre affaire est grave, je vous conseille de revenir à une heure du matin.

Le plaideur regarda le maître clerc d'un air stupide, et demeura pendant un moment immobile. Habitués à tous les changements de physionomie et aux singuliers caprices produits par l'indécision ou par la rêverie qui caractérisent les gens processifs, les clercs continuèrent à manger, en faisant autant de bruit avec leurs mâchoires que doivent en faire des chevaux au râtelier, et ne s'inquiétèrent plus du vieillard.

— Monsieur, je viendrai ce soir, dit enfin le vieux qui par une ténacité particulière aux gens malheureux voulait prendre en défaut l'humanité.

La seule épigramme permise à la misère est d'obliger la justice et la bienfaisance à des dénis injustes. Quand les malheureux ont convaincu la société de mensonge, ils se rejettent plus vivement dans le sein de Dieu.

— Ne voilà-t-il pas un fameux *crâne* ? dit Simonnin sans attendre que le vieillard eût fermé la porte.

— Il a l'air d'un déterré, reprit le clerc.

— C'est quelque colonel qui réclame un arriéré, dit le maître clerc.

— Non, c'est un ancien concierge, dit Godeschal.

— Parions qu'il est noble, s'écria Boucard.

— Je parie qu'il a été portier, répliqua Godeschal. Les portiers sont seuls doués par la nature de carricks usés, huileux et déchiquetés par le bas comme l'est celui de ce vieux bonhomme ? Vous n'avez donc vu ni ses bottes écoulées qui prennent l'eau, ni sa cravate qui lui sert de chemise ? Il a couché sous les ponts.

— Il pourrait être noble et avoir tiré le cordon ! s'écria Desroches. Ça s'est vu.

— Non, reprit Boucard au milieu des rires ; je soutiens qu'il a été brasseur en 1789, et colonel sous la République.

— Ah ! je parie un spectacle pour tout le monde qu'il n'a pas été soldat, dit Godeschal.

— Ça va, répliqua Boucard.

— Monsieur ! monsieur ! cria le petit clerc en ouvrant la fenêtre.

— Que fais-tu, Simonnin ? demanda Boucard.

— Je l'appelle pour lui demander s'il est colonel ou portier ; il doit le savoir, lui.

Tous les clercs se mirent à rire. Quant au vieillard, il remontait déjà l'escalier.

— Qu'allons-nous lui dire ? s'écria Godeschal.

— Laissez-moi faire ! répondit Boucard.

Le pauvre homme rentra timidement en baissant les yeux, peut-être pour ne pas révéler sa faim en regardant avec trop d'avidité les comestibles.

— Monsieur, lui dit Boucard, voulez-vous avoir la complaisance de nous donner votre nom afin que le patron sache si...

— Chabert.

— Est-ce le colonel mort à Eylau ? demanda Huré qui, n'ayant encore rien dit, était jaloux d'ajouter une raillerie à toutes les autres.

— Lui-même, monsieur, répondit le bonhomme avec une simplicité antique. Et il se retira.

— Chouit !

— Dégommé !

— Puff !

— Oh !

— Ah !



— Bâoum!

— Ah! le vieux drôle!

— Trinn, la, la, trinn, trinn.

— Enfoncé!

— Monsieur Desroches, vous irez au spectacle sans payer, dit Huré au quatrième clerc en lui donnant sur l'épaule une tape à tuer un rhinocéros.

Ce fut un torrent de cris, de rires et d'exclamations, à la peinture duquel on userait toutes les onomatopées de la langue.

— A quel théâtre irons-nous?

— A l'Opéra! s'écria le principal.

— D'abord, reprit Godeschal, le théâtre n'a pas été désigné. Je puis, si je veux, vous mener chez madame Saqui.

— Madame Saqui n'est pas un spectacle, dit Desroches.

— Qu'est-ce qu'un spectacle? reprit Godeschal. Établissons d'abord le *point de fait*. Qu'ai-je parié, messieurs? un spectacle. Qu'est-ce qu'un spectacle? une chose qu'on voit...

— Mais dans ce système-là, vous vous acquitteriez donc en nous menant voir l'eau couler sous le pont Neuf? s'écria Simonnin en interrompant.

— Qu'on voit pour de l'argent, disait Godeschal en continuant.

— Mais on voit pour de l'argent bien des choses qui ne sont pas un spectacle. La définition n'est pas exacte, dit Desroches.

— Mais, écoutez-moi donc?

— Vous déraisonnez, mon cher, dit Boucard.

— Curtius est-il un spectacle? dit Godeschal.

— Non, répondit le maître clerc, c'est un cabinet de figures.

— Je parie cent francs contre un sou, reprit Godeschal, que le cabinet de Curtius constitue l'ensemble de choses auquel est dévolu le nom de spectacle. Il comporte une chose à voir à différents prix, suivant les différentes places où l'on veut se mettre...

— Et *berlik berlok*, dit Simonnin.

— Prends garde que je ne te gifle, toi ! dit Godeschal.

Les clerks haussèrent les épaules.

— D'ailleurs, il n'est pas prouvé que ce vieux singe ne se soit pas moqué de nous, dit-il en cessant son argumentation étouffée par le rire des autres clerks. En conscience, le colonel Chabert est bien mort, sa femme est remariée au comte Ferraud, conseiller d'Etat. Madame Ferraud est une des clientes de l'étude !

— La cause est remise à demain, dit Boucard. A l'ouvrage, messieurs ! Sac-à-papier ! l'on ne fait rien ici. Finissez donc votre requête, elle doit être signifiée avant l'audience de la quatrième chambre. L'affaire se juge aujourd'hui. Allons, à cheval.

— Si c'eût été le colonel Chabert, est-ce qu'il n'aurait pas chaussé le bout de son pied dans le postérieur de ce farceur de Simonnin quand il a fait le sourd ? dit Huré en regardant cette observation comme plus concluante que celle de Godeschal.

— Puisque rien n'est décidé, reprit Boucard, convenons d'aller aux secondes loges des Français voir Talma dans Néron. Simonnin ira au parterre.

Là-dessus, le maître clerc s'assit à son bureau, et chacun l'imita.

— *Rendue en juin mil huit cent quatorze* (en toutes lettres), dit Godeschal, y êtes-vous ?

— Oui, répondirent les deux copistes et le grossoyeur dont les plumes commencèrent à crier sur le papier

timbré en faisant dans l'étude le bruit de cent han-  
netons enfermés par des écoliers dans des cornets de  
papier.

— *Et nous espérons que messieurs composant le tri-  
bunal*, dit l'improvisateur. Halte ! il faut que je relise ma  
phrase, je ne me comprends plus moi-même.

— Quarante-six... Ça doit arriver souvent!... et trois  
quarante-neuf, dit Boucard.

— *Nous espérons*, reprit Godeschal après avoir tout  
reclu, *que messieurs composant le tribunal ne seront pas  
moins grands que ne l'est l'auguste auteur de l'ordon-  
nance, et qu'ils feront justice des misérables prétentions  
de l'administration de la grande chancellerie de la Légion  
d'honneur en fixant la jurisprudence dans le sens large  
que nous établissons ici...*

— Monsieur Godeschal, voulez-vous un verre d'eau ?  
dit le petit clerc.

— Ce farceur de Simonnin ! dit Boucard. Tiens, apprête  
tes chevaux à double semelle, prends ce paquet, et valse  
jusqu'aux Invalides.

— *Que nous établissons ici*, reprit Godeschal. Ajoutez :  
*dans l'intérêt de madame... (en toutes lettres) la vicom-  
tesse de Grandlieu...*

— Comment ! s'écria le maître clerc, vous vous avisez  
de faire des requêtes dans l'affaire Vicomtesse de  
Grandlieu contre Légion d'honneur, une affaire pour  
compte d'étude, entreprise à forfait ? Ah ! vous êtes un  
fier nigaud ! Voulez-vous bien me mettre de côté vos  
copies et votre minute, gardez-moi cela pour l'affaire  
Navarreins contre les Hospices. Il est tard, je vais faire  
un bout de placet, avec des *attendu*, et j'irai moi-même  
au palais...

Cette scène représente un des mille plaisirs qui, plus

tard, font dire en pensant à la jeunesse : — C'était le bon temps !

Vers une heure du matin, le prétendu colonel Chabert vint frapper à la porte de maître Derville, avoué près le tribunal de première instance du département de la Seine. Le portier lui répondit que monsieur Derville n'était pas rentré. Le vieillard alléguait le rendez-vous et monta chez ce célèbre légiste, qui, malgré sa jeunesse, passait pour être une des plus fortes têtes du palais. Après avoir sonné, le défiant sollicitateur ne fut pas médiocrement étonné de voir le premier clerc occupé à ranger sur la table de la salle à manger de son patron les nombreux dossiers des affaires qui *venaient* le lendemain en ordre utile. Le clerc, non moins étonné, salua le colonel en le priant de s'asseoir : ce que fit le plaideur.

— Ma foi, monsieur, j'ai cru que vous plaisantiez hier en m'indiquant une heure si matinale pour une consultation, dit le vieillard avec la fausse gaieté d'un homme ruiné qui s'efforce de sourire.

— Les clercs plaisantaient et disaient vrai tout ensemble, reprit le principal en continuant son travail. Monsieur Derville a choisi cette heure pour examiner ses causes, en résumer les moyens, en ordonner la conduite, en disposer les *défenses*. Sa prodigieuse intelligence est plus libre en ce moment, le seul où il obtienne le silence et la tranquillité nécessaires à la conception des bonnes idées. Vous êtes, depuis qu'il est avoué, le troisième exemple d'une consultation donnée à cette heure nocturne. Après être rentré, le patron discutera chaque affaire, lira tout, passera peut-être quatre ou cinq heures à sa besogne ; puis, il me sonnera et m'expliquera ses intentions. Le matin, de dix heures à deux heures, il écoute ses clients, puis il emploie le reste de

la journée à ses rendez-vous. Le soir, il va dans le monde pour y entretenir ses relations. Il n'a donc que la nuit pour creuser ses procès, fouiller les arsenaux du Code et faire ses plans de bataille. Il ne veut pas perdre une seule cause, il a l'amour de son art. Il ne se charge pas, comme ses confrères, de toute espèce d'affaire. Voilà sa vie, qui est singulièrement active. Aussi gagnait-il beaucoup d'argent.

En entendant cette explication, le vieillard resta silencieux, et sa bizarre figure prit une expression si dépourvue d'intelligence, que le clerc, après l'avoir regardé, ne s'occupa plus de lui. Quelques instants après Derville rentra, mis en costume de bal ; son maître clerc lui ouvrit la porte, et se remit à achever le classement des dossiers. Le jeune avoué demeura pendant un moment stupéfait en entrevoyant dans le clair-obscur le singulier client qui l'attendait. Le colonel Chabert était aussi parfaitement immobile que peut l'être une figure de cire de ce cabinet de Curtius où Godeschal avait voulu mener ses camarades. Cette immobilité n'aurait peut-être pas été un sujet d'étonnement, si elle n'eût complété le spectacle surnaturel que présentait l'ensemble du personnage. Le vieux soldat était sec et maigre. Son front, volontairement caché sous les cheveux de sa perruque lisse, lui donnait quelque chose de mystérieux. Ses yeux paraissaient couverts d'une taie transparente ; vous eussiez dit de la nacre sale dont les reflets bleuâtres chatoyaient à la lueur des bougies. Le visage pâle, livide, et en lame de couteau, s'il est permis d'emprunter cette expression vulgaire, semblait mort. Le cou était serré par une mauvaise cravate de soie noire. L'ombre cachait si bien le corps à partir de la ligne brune que décrivait ce haillon, qu'un homme d'imagination aurait pu prendre cette vieille tête pour

quelque silhouette due au hasard, ou pour un portrait de Rembrandt sans cadre. Les bords du chapeau qui couvrait le front du vieillard projetaient un sillon noir sur le haut du visage. Cet effet bizarre, quoique naturel, faisait ressortir, par la brusquerie du contraste, les rides blanches, les sinuosités froides, le sentiment décoloré de cette physionomie cadavéreuse. Enfin, l'absence de tout mouvement dans le corps, de toute chaleur dans le regard, s'accordait avec une certaine expression de démence triste, avec les dégradants symptômes par lesquels se caractérise l'idiotisme, pour faire de cette figure je ne sais quoi de funeste qu'aucune parole humaine ne pourrait exprimer. Mais un observateur, et surtout un avoué, aurait trouvé de plus en cet homme foudroyé les signes d'une douleur profonde, les indices d'une misère qui avait dégradé ce visage, comme les gouttes d'eau tombées du ciel sur un beau marbre l'ont à la longue défiguré. Un médecin, un auteur, un magistrat eussent pressenti tout un drame à l'aspect de cette sublime horreur dont le moindre mérite était de ressembler à ces fantaisies que les peintres s'amuse à dessiner au bas de leurs pierres lithographiques en causant avec leurs amis.

En voyant l'avoué, l'inconnu tressaillit par un mouvement convulsif semblable à celui qui échappe aux poètes quand un bruit inattendu vient les détourner d'une féconde rêverie, au milieu du silence et de la nuit. Le vieillard se découvrit promptement et se leva pour saluer le jeune homme ; le cuir qui garnissait l'intérieur de son chapeau étant sans doute fort gras, sa perruque y resta collée sans qu'il s'en aperçût, et laissa voir à nu son crâne horriblement mutilé par une cicatrice transversale qui prenait à l'occiput et venait mourir à l'œil droit, en formant partout une grosse couture

saillante. L'enlèvement soudain de cette perruque sale, que le pauvre homme portait pour cacher sa blessure, ne donna nulle envie de rire aux deux jeunes gens de lois, tant ce crâne fendu était épouvantable à voir. La première pensée que suggérait l'aspect de cette blessure était celle-ci : — Par là s'est enfuie l'intelligence !

— Si ce n'est pas le colonel Chabert, ce doit être un fier troupier ! pensa Boucard.

— Monsieur, lui dit Derville, à qui ai-je l'honneur de parler ?

— Au colonel Chabert.

— Lequel ?

— Celui qui est mort à Eylau, répondit le vieillard.

En entendant cette singulière phrase, le clerc et l'avoué se jetèrent un regard qui signifiait : — C'est un fou !

— Monsieur, reprit le colonel, je désirerais ne confier qu'à vous le secret de ma situation.

Une chose digne de remarque est l'intrépidité naturelle aux avoués. Soit l'habitude de recevoir un grand nombre de personnes, soit le profond sentiment de la protection que les lois leur accordent, soit confiance en leur ministère, ils entrent partout sans rien craindre, comme les prêtres et les médecins. Derville fit un signe à Boucard, qui disparut.

— Monsieur, reprit l'avoué, pendant le jour je ne suis pas trop avare de mon temps ; mais au milieu de la nuit les minutes me sont précieuses. Ainsi, soyez bref et concis. Allez au fait sans digression. Je vous demanderai moi-même les éclaircissements qui me sembleront nécessaires. Parlez.

Après avoir fait asseoir son singulier client, le jeune homme s'assit lui-même devant la table ; mais, tout en prêtant son attention au discours du feu colonel, il feuilletait ses dossiers.

— Monsieur, dit le défunt, peut-être savez-vous que je commandais un régiment de cavalerie à Eylau. J'ai été pour beaucoup dans le succès de la célèbre charge que fit Murat, et qui décida le gain de la victoire. Malheureusement pour moi, ma mort est un fait historique consigné dans les *Victoires et Conquêtes*, où elle est rapportée en détail. Nous fendîmes en deux les trois lignes russes, qui, s'étant aussitôt reformées, nous obligèrent à les retraverser en sens contraire. Au moment où nous revenions vers l'empereur, après avoir dispersé les Russes, je rencontraï un gros de cavalerie ennemie. Je me précipitai sur ces entêtés-là. Deux officiers russes, deux vrais géants, m'attaquèrent à la fois. L'un d'eux m'appliqua sur la tête un coup de sabre qui fendit tout jusqu'à un bonnet de soie noire que j'avais sur la tête, et m'ouvrit profondément le crâne. Je tombai de cheval. Murat vint à mon secours, il me passa sur le corps, lui et tout son monde, quinze cents hommes, excusez du peu ! Ma mort fut annoncée à l'empereur, qui, par prudence (il m'aimait un peu, le patron !), voulut savoir s'il n'y aurait pas quelque chance de sauver l'homme auquel il était redevable de cette vigoureuse attaque. Il envoya, pour me reconnaître et me rapporter aux ambulances, deux chirurgiens en leur disant, peut-être trop négligemment, car il avait de l'ouvrage : — Allez donc voir si, par hasard, mon pauvre Chabert vit encore ? — Ces sacrés carabins, qui venaient de me voir foulé aux pieds par les chevaux de deux régiments, se dispensèrent sans doute de me tâter le pouls et dirent que j'étais bien mort. L'acte de mon décès fut donc probablement dressé d'après les règles établies par la jurisprudence militaire.

En entendant son client s'exprimer avec une lucidité parfaite et raconter des faits si vraisemblables, quoique



étranges, le jeune avoué laissa ses dossiers, posa son coude gauche sur la table, se mit la tête dans la main, et regarda le colonel fixement.

— Savez-vous, monsieur, lui dit-il en l'interrompant, que je suis l'avoué de la comtesse Ferraud, veuve du colonel Chabert ?

— Ma femme ! Oui, monsieur. Aussi, après cent démarches infructueuses chez des gens de loi qui m'ont tous pris pour un fou, me suis-je déterminé à venir vous trouver. Je vous parlerai de mes malheurs plus tard. Laissez-moi d'abord vous établir les faits, vous expliquer plutôt comme ils ont dû se passer, que comme ils sont arrivés. Certaines circonstances, qui ne doivent être connues que du Père éternel, m'obligent à en présenter plusieurs comme des hypothèses. Donc, monsieur, les blessures que j'ai reçues auront probablement produit un tétanos, ou m'auront mis dans une crise analogue à une maladie nommée, je crois, catalepsie. Autrement comment concevoir que j'aie été, suivant l'usage de la guerre, dépouillé de mes vêtements, et jeté dans la fosse aux soldats par les gens chargés d'enterrer les morts ! Ici, permettez-moi de placer un détail que je n'ai pu connaître que postérieurement à l'événement qu'il faut bien appeler ma mort. J'ai rencontré, en 1814, à Stuttgart un ancien maréchal des logis de mon régiment. Ce cher homme, le seul qui ait voulu me reconnaître, et de qui je vous parlerai tout à l'heure, m'expliqua le phénomène de ma conservation, en me disant que mon cheval avait reçu un boulet dans le flanc au moment où je fus blessé moi-même. La bête et le cavalier s'étaient donc abattus comme des capucins de cartés. En me renversant soit à droite, soit à gauche, j'avais été sans doute couvert par le corps de mon cheval qui m'empêcha d'être écrasé par les chevaux ou atteint par des boulets.

Lorsque je revins à moi, monsieur, j'étais dans une position et dans une atmosphère dont je ne vous donnerais pas une idée en vous les racontant jusqu'à demain. Le peu d'air que je respirais était méphitique. Je voulus me mouvoir, et ne trouvai point d'espace. En ouvrant les yeux, je ne vis rien. La rareté de l'air fut l'accident le plus menaçant et qui m'éclaira le plus vivement sur ma position. Je compris que là où j'étais l'air ne se renouvelait point, et que j'allais mourir. Cette pensée m'ôta le sentiment de la douleur inexprimable par laquelle j'avais été réveillé. Mes oreilles tintèrent violemment. J'entendis ou crus entendre, je ne veux rien affirmer, des gémissements poussés par le monde de cadavres au milieu duquel je gisais. Quoique la mémoire de ces moments soit bien ténébreuse, quoique mes souvenirs soient bien confus, malgré les impressions de souffrances encore plus profondes que je devais éprouver et qui ont brouillé mes idées, il y a des nuits où je crois encore entendre ces soupirs étouffés ! Mais il y a eu quelque chose de plus horrible que les cris, un silence que je n'ai jamais retrouvé nulle part, le vrai silence du tombeau. Enfin, en levant les mains, en tâtant les morts, je reconnus un vide entre ma tête et le fumier humain supérieur. Je pus donc mesurer l'espace qui m'avait été laissé par un hasard dont la cause m'était inconnue. Il paraît, grâce à l'insouciance ou à la précipitation avec laquelle on nous avait jetés pêle-mêle, que deux morts s'étaient croisés au-dessus de moi de manière à décrire un angle semblable à celui de deux cartes mises l'une contre l'autre par un enfant qui pose les fondements d'un château. En furetant avec promptitude, car il ne fallait pas flâner, je rencontrai fort heureusement un bras qui ne tenait à rien, le bras d'un Hercule ! un bon os auquel je dus mon salut. Sans

ce secours inespéré, je périssais ! Mais, avec une rage que vous devez concevoir, je me mis à travailler les cadavres qui me séparaient de la couche de terre sans doute jetée sur nous, je dis nous, comme s'il y eût eu des vivants ! J'y allais ferme, monsieur, car me voici ! Mais je ne sais pas aujourd'hui comment j'ai pu parvenir à percer la couverture de chair qui mettait une barrière entre la vie et moi. Vous me direz que j'avais trois bras ! Ce levier, dont je me servais avec habileté, me procurait toujours un peu de l'air qui se trouvait entre les cadavres que je déplaçais, et je ménageais mes aspirations. Enfin, je vis le jour, mais à travers la neige, monsieur ! En ce moment, je m'aperçus que j'avais la tête ouverte. Par bonheur, mon sang, celui de mes camarades ou la peau meurtrie de mon cheval peut-être, que sais-je ! m'avait, en se coagulant, comme enduit d'un emplâtre naturel. Malgré cette croûte, je m'évanouis quand mon crâne fut en contact avec la neige. Cependant, le peu de chaleur qui me restait ayant fait fondre la neige autour de moi, je me trouvai, quand je repris connaissance, au centre d'une petite ouverture par laquelle je criai aussi longtemps que je pus. Mais alors le soleil se levait, j'avais donc bien peu de chances pour être entendu. Y avait-il déjà du monde aux champs ? Je me haussais en faisant de mes pieds un ressort dont le point d'appui était sur les défunts qui avaient les reins solides. Vous sentez que ce n'était pas le moment de leur dire : -- *Respect au courage malheureux !* Bref, monsieur, après avoir eu la douleur, si le mot peut rendre ma rage, de voir pendant longtemps, oh oui ! longtemps ! ces sacrés Allemands se sauvant en entendant une voix là où ils n'apercevaient point d'homme, je fus enfin dégagé par une femme assez hardie ou assez curieuse pour s'approcher de ma tête qui semblait

avoir poussé hors de terre comme un champignon. Cette femme alla chercher son mari, et tous deux me transportèrent dans leur pauvre baraque. Il paraît que j'eus une rechute de catalepsie, passez-moi cette expression pour vous peindre un état duquel je n'ai nulle idée, mais que j'ai jugé, sur les dires de mes hôtes, devoir être un effet de cette maladie. Je suis resté pendant six mois entre la vie et la mort, ne parlant pas, ou déraisonnant quand je parlais. Enfin mes hôtes me firent admettre à l'hôpital d'Heilsberg. Vous comprenez, monsieur, que j'étais sorti du ventre de la fosse aussi nu que de celui de ma mère ; en sorte que, six mois après, quand, un beau matin, je me souvins d'avoir été le colonel Chabert, et qu'en recouvrant ma raison je voulus obtenir de ma garde plus de respect qu'elle n'en accordait à un pauvre diable, tous mes camarades de chambre se mirent à rire. Heureusement pour moi, le chirurgien avait répondu, par amour-propre, de ma guérison, et s'était naturellement intéressé à son malade. Lorsque je lui parlai d'une manière suivie de mon ancienne existence, ce brave homme, nommé Sparchmann, fit constater, dans les formes juridiques voulues par le droit du pays, la manière miraculeuse dont j'étais sorti de la fosse des morts, le jour et l'heure où j'avais été trouvé par ma bienfaitrice et par son mari ; le genre, la position exacte de mes blessures, en joignant à ces différents procès-verbaux une description de ma personne. Eh bien ! monsieur, je n'ai ni ces pièces importantes, ni la déclaration que j'ai faite chez un notaire d'Heilsberg, en vue d'établir mon identité ! Depuis le jour où je fus chassé de cette ville, par les événements de la guerre, j'ai constamment erré comme un vagabond, mendiant mon pain, traité de fou lorsque je racontais mon aventure, et sans avoir ni trouvé, ni gagné

un sou pour me procurer les actes qui pouvaient prouver mes dires et me rendre à la vie sociale. Souvent, mes douleurs me retenaient durant des semestres entiers dans de petites villes où l'on prodiguait des soins au Français malade, mais où l'on riait au nez de cet homme dès qu'il prétendait être le colonel Chabert. Pendant longtemps ces rires, ces doutes me mettaient dans une fureur qui me nuisit et me fit même enfermer comme fou à Stuttgart. A la vérité, vous pouvez juger, d'après mon récit, qu'il y avait des raisons suffisantes pour faire coffrer un homme ! Après deux ans de détention que je fus obligé de subir, après avoir entendu mille fois mes gardiens disant : « Voilà un pauvre homme qui croit être le colonel Chabert ! » à des gens qui répondaient : « Le pauvre homme ! » je fus convaincu de l'impossibilité de ma propre aventure, je devins triste, résigné, tranquille, et renonçai à me dire le colonel Chabert, afin de pouvoir sortir de prison et revoir la France. Oh ! monsieur, revoir Paris ! c'était un délire que je ne...

A cette phrase inachevée, le colonel Chabert tomba dans une rêverie profonde que Derville respecta.

— Monsieur, un beau jour, reprit le client, un jour de printemps, on me donna la clef des champs et dix thalers, sous prétexte que je parlais très-sensément sur toutes sortes de sujets et que je ne me disais plus le colonel Chabert. Ma foi, vers cette époque, et encore aujourd'hui, par moments, mon nom m'est désagréable. Je voudrais n'être pas moi. Le sentiment de mes droits me tue. Si ma maladie m'avait ôté tout souvenir de mon existence passée, j'aurais été heureux ! J'eusse repris du service sous un nom quelconque, et qui sait ? je serais peut-être devenu feld-maréchal en Autriche ou en Russie.

— Monsieur, dit l'avoué, vous brouillez toutes mes idées. Je crois rêver en vous écoutant. De grâce, arrêtons-nous pendant un moment.

— Vous êtes, dit le colonel d'un air mélancolique, la seule personne qui m'ait si patiemment écouté. Aucun homme de loi n'a voulu m'avancer dix napoléons afin de faire venir d'Allemagne les pièces nécessaires pour commencer mon procès...

— Quel procès ? dit l'avoué, qui oubliait la situation douloureuse de son client en entendant le récit de ses misères passées.

— Mais, monsieur, la comtesse Ferraud n'est-elle pas ma femme ! Elle possède trente mille livres de rente qui m'appartiennent, et ne veut pas me donner deux liards. Quand je dis ces choses à des avoués, à des hommes de bon sens ; quand je propose, moi, mendiant, de plaider contre un comte et une comtesse ; quand je m'élève, moi, mort, contre un acte de décès, un acte de mariage et des actes de naissance, ils m'éconduisent, suivant leur caractère, soit avec cet air froidement poli que vous savez prendre pour vous débarrasser d'un malheureux, soit brutalement, en gens qui croient rencontrer un intrigant ou un fou. J'ai été enterré sous des morts, mais maintenant je suis enterré sous des vivants, sous des actes, sous des faits, sous la société tout entière, qui veut me faire rentrer sous terre !

— Monsieur, veuillez poursuivre maintenant, dit l'avoué.

— *Veuillez !* s'écria le malheureux vieillard en prenant la main du jeune homme, voilà le premier mot de politesse que j'entends depuis...

Le colonel pleura. La reconnaissance étouffa sa voix. Cette pénétrante et indicible éloquence qui est dans le regard, dans le geste, dans le silence même,

acheva de convaincre Derville et le toucha vivement.

— Ecoutez, monsieur, dit-il à son client, j'ai gagné ce soir trois cents francs au jeu ; je puis bien employer la moitié de cette somme à faire le bonheur d'un homme. Je commencerai les poursuites et diligences nécessaires pour vous procurer les pièces dont vous me parlez, et jusqu'à leur arrivée je vous remettrai cent sous par jour. Si vous êtes le colonel Chabert, vous saurez pardonner la modicité du prêt à un jeune homme qui a sa fortune à faire. Poursuivez.

Le prétendu colonel resta pendant un moment immobile et stupéfait ; son extrême malheur avait sans doute détruit ses croyances. S'il courait après son illustration militaire, après sa fortune, après lui-même, peut-être était-ce pour obéir à ce sentiment inexplicable, en germe dans le cœur de tous les hommes, et auquel nous devons les recherches des alchimistes, la passion de la gloire, les découvertes de l'astronomie, de la physique, tout ce qui pousse l'homme à se grandir en se multipliant par les faits ou par les idées. L'*ego*, dans sa pensée, n'était plus qu'un objet secondaire, de même que la vanité du triomphe ou le plaisir du gain deviennent plus chers au parieur que ne l'est l'objet du pari. Les paroles du jeune avoué furent donc comme un miracle pour cet homme rebuté pendant dix années par sa femme, par la justice, par la création sociale entière. Trouver chez un avoué ces dix pièces d'or qui lui avaient été refusées pendant si longtemps, par tant de personnes et de tant de manières ! Le colonel ressemblait à cette dame qui, ayant eu la fièvre durant quinze années, crut avoir changé de maladie le jour où elle fut guérie. Il est des félicités auxquelles on ne croit plus ; elles arrivent, c'est la foudre, elles consomment. Aussi la reconnaissance du pauvre homme était-elle trop vive pour

qu'il pût l'exprimer. Il eût paru froid aux gens superficiels, mais Derville devina toute une probité dans cette stupeur. Un fripon aurait eu de la voix.

— Où en étais-je ? dit le colonel avec la naïveté d'un enfant ou d'un soldat, car il y a souvent de l'enfant dans le vrai soldat, et presque toujours du soldat chez l'enfant, surtout en France.

— A Stuttgart. Vous sortiez de prison, répondit l'avoué.

— Vous connaissez ma femme ? demanda le colonel.

— Oui, répliqua Derville en inclinant la tête.

— Comment est-elle ?

— Toujours ravissante.

Le vieillard fit un signe de main, et parut dévorer quelque secrète douleur avec cette résignation grave et solennelle qui caractérise les hommes éprouvés dans le sang et le feu des champs de bataille.

— Monsieur, dit-il avec une sorte de gaieté ; car il respirait, ce pauvre colonel, il sortait une seconde fois de la tombe, il venait de fondre une couche de neige moins soluble que celle qui jadis lui avait glacé la tête, et il aspirait l'air comme s'il quittait un cachot. Monsieur, dit-il, si j'avais été joli garçon, aucun de mes malheurs ne me serait arrivé. Les femmes croient les gens quand ils farcissent leurs phrases du mot amour. Alors elles trottent, elles vont, elles se mettent en quatre, elles intriguent, elles affirment les faits, elles font le diable pour celui qui leur plaît. Comment aurais-je pu intéresser une femme ? J'avais une face de *requiem*, j'étais vêtu comme un sans-culotte, je ressemblais plutôt à un Esquimaux qu'à un Français, moi qui jadis passais pour le plus joli des muscadins, en 1799 ! moi, Chabert, comte de l'Empire ! Enfin, le jour même où l'on me jeta sur le pavé comme un chien, je rencontrai le ma-



réchal des logis de qui je vous ai déjà parlé. Le camarade se nommait Boutin. Le pauvre diable et moi faisions la plus belle paire de rosses que j'aie jamais vue. Je l'aperçus à la promenade ; si je le reconnus, il lui fut impossible de deviner qui j'étais. Nous allâmes ensemble dans un cabaret. Là , quand je me nommai, la bouche de Boutin se fendit en éclat de rire comme un mortier qui crève. Cette gaieté, monsieur, me causa l'un de mes plus vifs chagrins ! Elle me révélait sans fard tous les changements qui étaient survenus en moi ! J'étais donc méconnaissable, même pour l'œil du plus humble et du plus reconnaissant de mes amis ! jadis j'avais sauvé la vie à Boutin, mais c'était une revanche que je lui devais. Je ne vous dirai pas comment il me rendit ce service. La scène eut lieu en Italie, à Ravenne. La maison où Boutin m'empêcha d'être poignardé n'était pas une maison fort décente. A cette époque je n'étais pas colonel, j'étais simple cavalier, comme Boutin. Heureusement cette histoire comportait des détails qui ne pouvaient être connus que de nous seuls ; et, quand je les lui rappelai, son incrédulité diminua. Puis je lui contai les accidents de ma bizarre existence. Quoique mes yeux, ma voix fussent, me dit-il, singulièrement altérés, que je n'eusse plus ni cheveux, ni dents, ni sourcils, que je fusse blanc comme un Albinos, il finit par retrouver son colonel dans le mendiant, après mille interrogations auxquelles je répondis victorieusement. Il me raconta ses aventures, elles n'étaient pas moins extraordinaires que les miennes : il revenait des confins de la Chine, où il avait voulu pénétrer après s'être échappé de la Sibérie. Il m'apprit les désastres de la campagne de Russie et la première abdication de Napoléon. Cette nouvelle est une des choses qui m'ont fait le plus de mal ! Nous étions deux débris curieux après

avoir ainsi roulé sur le globe comme roulent dans l'Océan les cailloux emportés d'un rivage à l'autre par les tempêtes. A nous deux nous avons vu l'Égypte, la Syrie, l'Espagne, la Russie, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, la Dalmatie, l'Angleterre, la Chine, la Tartarie, la Sibérie; il ne nous manquait que d'être allés dans les Indes et en Amérique! Enfin, plus ingambe que je ne l'étais, Boutin se chargea d'aller à Paris le plus lestement possible afin d'instruire ma femme de l'état dans lequel je me trouvais. J'écrivis à madame Chabert une lettre bien détaillée. C'était la quatrième, monsieur! si j'avais eu des parents, tout cela ne serait peut-être pas arrivé; mais, il faut vous l'avouer, je suis un enfant d'hôpital, un soldat qui pour patrimoine avait son courage, pour famille tout le monde, pour patrie la France, pour tout protecteur le bon Dieu. Je me trompe! j'avais un père, l'empereur! Ah! s'il était debout, le cher homme! et qu'il vît *son Chabert*, comme il me nommait, dans l'état où je suis, mais il se mettrait en colère. Que voulez-vous! notre soleil s'est couché, nous avons tous froid maintenant. Après tout, les événements politiques pouvaient justifier le silence de ma femme! Boutin partit. Il était bien heureux, lui! il avait deux ours blancs supérieurement dressés qui le faisaient vivre. Je ne pouvais l'accompagner; mes douleurs ne me permettaient pas de faire de longues étapes. Je pleurai, monsieur, quand nous nous séparâmes, après avoir marché aussi longtemps que mon état put me le permettre en compagnie de ses ours et de lui. A Carlsruhe j'eus un accès de névralgie à la tête, et restai six semaines sur la paille dans une auberge! Je ne finirais pas, monsieur, s'il fallait vous raconter tous les malheurs de ma vie de mendiant. Les souffrances morales, auprès desquelles pâlissent les douleurs physiques, excitent cependant moins de pitié,

parce qu'on ne les voit point. Je me souviens d'avoir pleuré devant un hôtel de Strasbourg où j'avais donné jadis une fête, et où je n'obtins rien, pas même un morceau de pain. Ayant déterminé de concert avec Boutin l'itinéraire que je devais suivre, j'allais à chaque bureau de poste demander s'il y avait une lettre et de l'argent pour moi. Je vins jusqu'à Paris sans avoir rien trouvé. Combien de désespoirs ne m'a-t-il pas fallu dévorer ! — Boutin sera mort, me disais-je. En effet, le pauvre diable avait succombé à Waterloo. J'appris sa mort plus tard et par hasard. Sa mission auprès de ma femme fut sans doute infructueuse. Enfin j'entrai dans Paris en même temps que les Cosaques. Pour moi c'était douleur sur douleur. En voyant les Russes en France, je ne pensais plus que je n'avais ni souliers aux pieds ni argent dans ma poche. Oui, monsieur, mes vêtements étaient en lambeaux. La veille de mon arrivée je fus forcé de bivouaquer dans les bois de Claye. La fraîcheur de la nuit me causa sans doute un accès de je ne sais quelle maladie, qui me prit quand je traversai le faubourg Saint-Martin. Je tombai presque évanoui à la porte d'un marchand de fer. Quand je me réveillai j'étais dans un lit de l'Hôtel-Dieu. Là je restai pendant un mois assez heureux. Je fus bientôt renvoyé ; j'étais sans argent, mais bien portant et sur le bon pavé de Paris. Avec quelle joie et quelle promptitude j'allai rue du Mont-Blanc, où ma femme devait être logée dans un hôtel à moi ! Bah ! la rue du Mont-Blanc était devenue la rue de la Chaussée-d'Antin. Je n'y vis plus mon hôtel, il avait été vendu, démoli. Des spéculateurs avaient bâti plusieurs maisons dans mes jardins. Ignorant que ma femme fût mariée à monsieur Ferraud, je ne pouvais obtenir aucun renseignement. Enfin je me rendis chez un vieil avocat qui jadis était chargé de mes

affaires. Le bonhomme était mort après avoir cédé sa clientèle à un jeune homme. Celui-ci m'apprit, à mon grand étonnement, l'ouverture de ma succession, sa liquidation, le mariage de ma femme et la naissance de ses deux enfants. Quand je lui dis être le colonel Chabert, il se mit à rire si franchement que je le quittai sans lui faire la moindre observation. Ma détention de Stuttgart me fit songer à Charenton, et je résolus d'agir avec prudence. Alors, monsieur, sachant où demeurerait ma femme, je m'acheminai vers son hôtel, le cœur plein d'espoir. Eh bien ! dit le colonel avec un mouvement de rage concentrée, je n'ai pas été reçu lorsque je me fis annoncer sous un nom d'emprunt, et le jour où je pris le mien je fus consigné à sa porte. Pour voir la comtesse rentrant du bal ou du spectacle, au matin, je suis resté pendant des nuits entières collé contre la borne de sa porte cochère. Mon regard plongeait dans cette voiture qui passait devant mes yeux avec la rapidité de l'éclair, et où j'entrevois à peine cette femme qui est mienne et qui n'est plus à moi ! Oh ! dès ce jour j'ai vécu pour la vengeance ! s'écria le vieillard d'une voix sourde en se dressant tout à coup devant Derville. Elle sait que j'existe ; elle a reçu de moi, depuis mon retour, deux lettres écrites par moi-même. Elle ne m'aime plus ! Moi, j'ignore si je l'aime ou si je la déteste ! je la désire et la maudis tour à tour. Elle me doit sa fortune, son bonheur ; eh bien ! elle ne m'a pas seulement fait parvenir le plus léger secours ! Par moments je ne sais plus que devenir !

A ces mots, le vieux soldat retomba sur sa chaise, et redevint immobile. Derville resta silencieux, occupé à contempler son client.

— L'affaire est grave, dit-il enfin machinalement. Même en admettant l'authenticité des pièces qui doivent



(1000)

en vérifiant l'ordre prit son chapeau et dit l'autre main, voix simple : — Ma vous êtes l'homme *à brave*.

Colonel, le recondui-

tre cleric, je viens ça peut-être vingt-pretterai pas mon comédien de notre

à rue et devant un eux pièces de vingt es, et les regarda Il revoyait de l'or is.

cigares! se dit-il. consultation nuitam- ez Derville, le no- que l'avoué faisait pour conférer sur ar lui réclamer six ire.

l'ancienne armée? imé Crottat, jeune e où il était maître prendre la fuite en

maître, répondit Der- dit. Ma philanthropie Louis; je crains déjà me.

se trouver à Heilsberg, il ne m'est pas prouvé que nous puissions triompher tout d'abord. Le procès ira successivement devant trois tribunaux. Il faut réfléchir à tête reposée sur une semblable cause, elle est tout exceptionnelle.

— Oh ! répondit froidement le colonel en relevant la tête par un mouvement de fierté, si je succombe, je saurai mourir, mais en compagnie.

Là, le vieillard avait disparu. Les yeux de l'homme énergique brillaient rallumés aux feux du désir et de la vengeance.

— Il faudra peut-être transiger, dit l'avoué.

— Transiger, répéta le colonel Chabert. Suis-je mort ou suis-je vivant ?

— Monsieur, reprit l'avoué, vous suivrèz, je l'espère, mes conseils. Votre cause sera ma cause. Vous vous apercevrez bientôt de l'intérêt que je prends à votre situation, presque sans exemple dans les fastes judiciaires. En attendant, je vais vous donner un mot pour mon notaire, qui vous remettra, sur votre quittance, cinquante francs tous les dix jours. Il ne serait pas convenable que vous vinssiez chercher ici des secours. Si vous êtes le colonel Chabert, vous ne devez être à la merci de personne. Je donnerai à ces avances la forme d'un prêt. Vous avez des biens à recouvrer, vous êtes riche.

Cette dernière délicatesse arracha des larmes au vieillard. Derville se leva brusquement, car il n'était peut-être pas de coutume qu'un avoué parût s'émouvoir ; il passa dans son cabinet, d'où il revint avec une lettre non cachetée qu'il remit au comte Chabert. Lorsque le pauvre homme la tint entre ses doigts, il sentit deux pièces d'or à travers le papier.

— Voulez-vous me désigner les actes, me donner le nom de la ville, du royaume ? dit l'avoué.

Le colonel dicta les renseignements en vérifiant l'orthographe des noms de lieux ; puis, il prit son chapeau d'une main, regarda Derville, lui tendit l'autre main, une main calleuse, et lui dit d'une voix simple : — Ma foi, monsieur, après l'empereur, vous êtes l'homme auquel je devrai le plus ! Vous êtes *un brave*.

L'avoué frappa dans la main du colonel, le reconduisit jusque sur l'escalier et l'éclaira.

— Boucard, dit Derville à son maître clerc, je viens d'entendre une histoire qui me coûtera peut-être vingt-cinq louis. Si je suis volé, je ne regretterai pas mon argent, j'aurai vu le plus habile comédien de notre époque.

Quand le colonel se trouva dans la rue et devant un réverbère, il retira de la lettre les deux pièces de vingt francs que l'avoué lui avait données, et les regarda pendant un moment à la lumière. Il revoyait de l'or pour la première fois depuis neuf ans.

— Je vais donc pouvoir fumer des cigares ! se dit-il.

Environ trois mois après cette consultation nuitamment faite par le colonel Chabert chez Derville, le notaire chargé de payer la demi-solde que l'avoué faisait à son singulier client, vint le voir pour conférer sur une affaire grave, et commença par lui réclamer six cents francs donnés au vieux militaire.

— Tu t'amuses donc à entretenir l'ancienne armée ? lui dit en riant ce notaire, nommé Crottat, jeune homme qui venait d'acheter l'étude où il était maître clerc, et dont le patron venait de prendre la fuite en faisant une épouvantable faillite.

— Je te remercie, mon cher maître, répondit Derville, de me rappeler cette affaire-là. Ma philanthropie n'ira pas au delà de vingt-cinq louis ; je crains déjà d'avoir été la dupe de mon patriotisme.



Au moment où Derville achevait sa phrase, il vit sur son bureau les paquets que son maître clerc y avait mis. Ses yeux furent frappés à l'aspect des timbres oblongs, carrés, triangulaires, rouges, bleus, apposés sur une lettre par les postes prussienne, autrichienne, bavaroise et française.

— Ah! dit-il en riant, voici le dénouement de la comédie, nous allons voir si je suis attrapé. — Il prit la lettre et l'ouvrit, mais il n'y put rien lire, elle était écrite en allemand. — Boucard, allez vous-même faire traduire cette lettre, et revenez promptement, dit Derville en entr'ouvrant la porte de son cabinet et tendant la lettre à son maître clerc.

Le notaire de Berlin auquel s'était adressé l'avoué lui annonçait que les actes dont les expéditions étaient demandées lui parviendraient quelques jours après cette lettre d'avis. Les pièces étaient, disait-il, parfaitement en règle, et revêtues des légalisations nécessaires pour faire foi en justice. En outre, il lui mandait que presque tous les témoins des faits consacrés par les procès-verbaux existaient à Prussich-Eylau; et que la femme à laquelle monsieur le comte Chabert devait la vie vivait encore dans un des faubourgs d'Heilsberg.

— Ceci devient sérieux, s'écria Derville quand Boucard eut fini de lui donner la substance de la lettre. — Mais, dis donc, mon petit, reprit-il en s'adressant au notaire, je vais avoir besoin de renseignements qui doivent être en ton étude. N'est-ce pas chez ce vieux fripon de Roguin...

— Nous disons l'infortuné, le malheureux Roguin, reprit maître Alexandre Crottat en riant et interrompant Derville.

— N'est-ce pas chez cet infortuné qui vient d'emporter huit cent mille francs à ses clients et de réduire plu-

sieurs familles au désespoir, que s'est faite la liquidation de la succession Chabert ? Il me semble que j'ai vu cela dans nos pièces Ferraud.

— Oui, répondit Crottat, j'étais alors troisième clerc, je l'ai copiée et bien étudiée, cette liquidation. Rose Chapotel, épouse et veuve de Hyacinthe, dit Chabert, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur ; ils s'étaient mariés sans contrat, ils étaient donc communs en biens. Autant que je puis m'en souvenir, l'actif s'élevait à six cent mille francs. Avant son mariage, le comte Chabert avait fait un testament en faveur des hospices de Paris, par lequel il leur attribuait le quart de la fortune qu'il posséderait au moment de son décès, le domaine héritait de l'autre quart. Il y a eu licitation, vente et partage, parce que les avoués sont allés bon train. Lors de la liquidation, le monstre qui gouvernait alors la France a rendu par un décret la portion du fisc à la veuve du colonel.

— Ainsi la fortune personnelle du comte Chabert ne se monterait donc qu'à trois cent mille francs ?

— Par conséquent, mon vieux ! répondit Crottat. Vous avez parfois l'esprit juste, vous autres avoués, quoiqu'on vous accuse de vous fausser en plaidant aussi bien le pour que le contre...

Le comte Chabert, dont l'adresse se lisait au bas de la première quittance que lui avait remise le notaire, demeurait dans le faubourg Saint-Marceau, rue du Petit-Banquier, chez un vieux maréchal des logis de la garde impériale, devenu nourrisseur, et nommé Vergniaud. Arrivé là, Derville fut forcé d'aller à pied à la recherche de son client ; car son cocher refusa de s'engager dans une rue non pavée et dont les ornières étaient un peu trop profondes pour les roues d'un cabriolet. En regardant de tous les côtés, l'avoué finit par trouver, dans la

partie de cette rue qui avoisine le boulevard, entre deux murs bâtis avec des ossements et de la terre, deux mauvais pilastres en moellons, que le passage des voitures avait ébréchés, malgré deux morceaux de bois placés en forme de bornes. Ces pilastres soutenaient une poutre couverte d'un chaperon en tuiles, sur laquelle ces mots étaient écrits en rouge : VERGNIAUD, NOURICEURE. A droite de ce nom se voyaient des œufs, et à gauche une vache, le tout peint en blanc. La porte était ouverte et restait sans doute ainsi pendant toute la journée. Au fond d'une cour assez spacieuse, s'élevait, en face de la porte, une maison, si toutefois ce nom convient à l'une de ces masures bâties dans les faubourgs de Paris, et qui ne sont comparables à rien, pas même aux plus chétives habitations de la campagne, dont elles ont la misère sans en avoir la poésie. En effet, au milieu des champs, les cabanes ont encore une grâce que leur donnent la pureté de l'air, la verdure, l'aspect des champs, une colline, un chemin tortueux, des vignes, une haie vive, la mousse des chaumes, et les ustensiles champêtres; mais à Paris la misère ne se grandit que par son horreur. Quoique récemment construite, cette maison semblait près de tomber en ruine. Aucun des matériaux n'y avait eu sa vraie destination, ils provenaient tous des démolitions qui se font journellement dans Paris. Derville lut sur un volet fait avec les planches d'une enseigne : *Magasin de nouveautés*. Les fenêtres ne se ressemblaient point entre elles et se trouvaient bizarrement placées. Le rez-de-chaussée, qui paraissait être la partie habitable, était exhaussé d'un côté, tandis que de l'autre les chambres étaient enterrées par une éminence. Entre la porte et la maison s'étendait une mare pleine de fumier où coulaient les eaux pluviales et ménagères. Le mur sur lequel s'appuyait ce chétif

logis, et qui paraissait être plus solide que les autres, était garni de cabanes grillagées où de vrais lapins faisaient leurs nombreuses familles. A droite de la porte cochère se trouvait la vacherie surmontée d'un grenier à fourrage, et qui communiquait à la maison par une laiterie. A gauche étaient une basse-cour, une écurie et un toit à cochons qui avait été fini, comme celui de la maison, en mauvaises planches de bois blanc clouées les unes sur les autres et mal recouvertes avec du jonc. Comme presque tous les endroits où se cuisinent les éléments du grand repas que Paris dévore chaque jour, la cour dans laquelle Derville mit le pied offrait les traces de la précipitation voulue par la nécessité d'arriver à heure fixe. Ces grands vases de fer-blanc bossués dans lesquels se transporte le lait, et les pots qui contiennent la crème, étaient jetés pêle-mêle devant la laiterie, avec leurs bouchons de linge. Les loques trouées qui servaient à les essuyer flottaient au soleil étendues sur des ficelles attachées à des piquets. Ce cheval pacifique dont la race ne se trouve que chez les laitières avait fait quelques pas en avant de sa charrette et restait devant l'écurie, dont la porte était fermée. Une chèvre broutait le pampre de la vigne grêle et poudreuse qui garnissait le mur jaune et lézardé de la maison. Un chat était accroupi sur les pots à crème et les léchait. Les poules, effarouchées à l'approche de Derville, s'envolèrent en criant, et le chien de garde aboya.

— L'homme qui a décidé le gain de la bataille d'Eylau serait là ! se dit Derville en saisissant d'un seul coup d'œil l'ensemble de ce spectacle ignoble.

La maison était restée sous la protection de trois gamins. L'un, grimpé sur le faite d'une charrette chargée de fourrage vert, jetait des pierres dans un tuyau de cheminée de la maison voisine, espérant qu'elles y tom-

beraient dans la marmite. L'autre essayait d'amener un cochon sur le plancher de la charrette qui touchait à terre, tandis que le troisième, pendu à l'autre bout, attendait que le cochon y fût placé pour l'enlever en faisant faire la bascule à la charrette. Quand Derville leur demanda si c'était bien là que demeurait monsieur Chabert, aucun ne répondit, et tous trois le regardèrent avec une stupidité spirituelle, s'il est permis d'allier ces deux mots. Derville réitéra ses questions sans succès. Impatienté par l'air narquois des trois drôles, il leur dit de ces injures plaisantes que les jeunes gens se croient le droit d'adresser aux enfants, et les gamins rompèrent le silence par un rire brutal. Derville se fâcha. Le colonel, qui l'entendit, sortit d'une petite chambre basse située près de la laiterie et apparut sur le seuil de sa porte avec un flegme militaire inexprimable. Il avait à la bouche une de ces pipes notablement *culottées* (expression technique des fumeurs), une de ces humbles pipes de terre blanche nommées des *brûle-gueules*. Il leva la visière d'une casquette horriblement crasseuse, aperçut Derville et traversa le fumier pour venir plus promptement à son bienfaiteur, en criant d'une voix amicale aux gamins : — Silence dans les rangs ! Les enfants gardèrent aussitôt un silence respectueux qui annonçait l'empire exercé sur eux par le vieux soldat.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit ? dit-il à Derville. Allez le long de la vacherie ! Tenez, là, le chemin est pavé, s'écria-t-il en remarquant l'indécision de l'avoué qui ne voulait pas se mouiller les pieds dans le fumier.

En sautant de place en place, Derville arriva sur le seuil de la porte par où le colonel était sorti. Chabert parut désagréablement affecté d'être obligé de le rece-

voir dans la chambre qu'il occupait. En effet, Derville n'y aperçut qu'une seule chaise. Le lit du colonel consistait en quelques bottes de paille sur lesquelles son hôtesse avait étendu deux ou trois lambeaux de ces vieilles tapisseries, ramassées je ne sais où, qui servent aux laitières à garnir les bancs de leurs charrettes. Le plancher était tout simplement en terre battue. Les murs salpêtrés, verdâtres et fendus, répandaient une si forte humidité, que le mur contre lequel couchait le colonel était tapissé d'une natte en jonc. Le fameux carrick pendait à un clou. Deux mauvaises paires de bottes gisaient dans un coin. Nul vestige de linge. Sur la table vermoulue, les Bulletins de la grande armée réimprimés par Plancher étaient ouverts et paraissaient être la lecture du colonel, dont la physionomie était calme et sereine au milieu de cette misère. Sa visite chez Derville semblait avoir changé le caractère de ses traits, où l'avoué trouva les traces d'une pensée heureuse, une lueur particulière qu'y avait jetée l'espérance.

— La fumée de la pipe vous incommode-t-elle ? dit-il en tendant à son avoué la chaise à moitié dépaillée.

— Mais, colonel, vous êtes horriblement mal ici.

Cette phrase fut arrachée à Derville par la défiance naturelle aux avoués, et par la déplorable expérience que leur donnent de bonne heure les épouvantables drames inconnus auxquels ils assistent.

— Voilà, se dit-il, un homme qui aura certainement employé mon argent à satisfaire les trois vertus théologiques du troupier : le jeu, le vin et les femmes !

— C'est vrai, monsieur, nous ne brillons pas ici par le luxe. C'est un bivouac tempéré par l'amitié ; mais... (ici le soldat lança un regard profond à l'homme de loi), mais je n'ai fait de tort à personne, je n'ai jamais repoussé personne, et je dors tranquille.

L'avoué songea qu'il y aurait peu de délicatesse à demander compte à son client des sommes qu'il lui avait avancées, et il se contenta de lui dire : — Pourquoi n'avez-vous donc pas voulu venir dans Paris, où vous auriez pu vivre aussi peu chèrement que vous vivez ici, mais où vous auriez été mieux ?

— Mais, répondit le colonel, les braves gens chez lesquels je suis m'avaient recueilli, nourri *gratis* depuis un an ! comment les quitter au moment où j'avais un peu d'argent ? Puis le père de ces trois gamins est un vieux égyptien...

— Comment, un égyptien ?

— Nous appelons ainsi les troupiers qui sont revenus de l'expédition d'Egypte de laquelle j'ai fait partie. Non-seulement tous ceux qui en sont revenus sont un peu frères, mais Vergniaud était alors dans mon régiment, nous avons partagé de l'eau dans le désert. Enfin, je n'ai pas encore fini d'apprendre à lire à ses marmots.

— Il aurait bien pu vous mieux loger, pour votre argent, lui.

— Bah ! dit le colonel, ses enfants couchent comme moi sur la paille ! Sa femme et lui n'ont pas un lit meilleur, ils sont bien pauvres, voyez-vous ; ils ont pris un établissement au-dessus de leurs forces. Mais si je recouvre ma fortune !... Enfin, suffit !

— Colonel, je dois recevoir demain ou après vos actes d'Heilsberg. Votre libératrice vit encore !

— Sacré argent ! dire que je n'en ai pas ! s'écria-t-il en jetant par terre sa pipe.

Une pipe *culottée* est une pipe précieuse pour un fumeur ; mais ce fut par un geste si naturel, par un mouvement si généreux, que tous les fumeurs et même la régie lui eussent pardonné ce crime de lèse-tabac. Les anges auraient peut-être ramassé les morceaux.

— Colonel, votre affaire est excessivement compliquée, lui dit Derville en sortant de la chambre pour s'aller promener au soleil le long de la maison.

— Elle me paraît, dit le soldat, parfaitement simple. On m'a cru mort, me voilà ! rendez-moi ma femme et ma fortune ; donnez-moi le grade de général auquel j'ai droit, car j'ai passé colonel dans la garde impériale la veille de la bataille d'Eylau.

— Les choses ne vont pas ainsi dans le monde judiciaire, reprit Derville. Ecoutez-moi. Vous êtes le comte Chabert, je le veux bien, mais il s'agit de le prouver judiciairement à des gens qui vont avoir intérêt à nier votre existence. Ainsi, vos actes seront discutés. Cette discussion entraînera dix ou douze questions préliminaires. Toutes iront contradictoirement jusqu'à la cour suprême, et constitueront autant de procès coûteux, qui traîneront en longueur, quelle que soit l'activité que j'y mette. Vos adversaires demanderont une enquête à laquelle nous ne pourrions pas nous refuser, et qui nécessitera peut-être une commission rogatoire en Prusse. Mais supposons tout au mieux, admettons qu'il soit reconnu promptement par la justice que vous êtes le colonel Chabert. Savons-nous comment sera jugée la question soulevée par la bigamie fort innocente de la comtesse Ferraud ? Dans votre cause, le point de droit est en dehors du Code, et ne peut être jugé par les juges que suivant les lois de la conscience, comme fait le jury dans les questions délicates que présentent les bizarreries sociales de quelques procès criminels. Or, vous n'avez pas eu d'enfants de votre mariage, et monsieur le comte Ferraud en a deux du sien, les juges peuvent déclarer nul le mariage où se rencontrent les liens les plus faibles, au profit du mariage qui en comporte de plus forts, du moment où il y a eu bonne foi chez les



contractants. Serez-vous dans une position morale bien belle, en voulant *mordicus* avoir, à votre âge et dans les circonstances où vous vous trouvez, une femme qui ne vous aime plus ? Vous aurez contre vous votre femme et son mari, deux personnes puissantes qui pourront influencer les tribunaux. Le procès a donc des éléments de durée. Vous aurez le temps de vieillir dans les chagrins les plus cuisants.

— Et ma fortune ?

— Vous vous croyez donc une grande fortune ?

— N'avais-je pas trente mille livres de rente ?

— Mon cher colonel, vous aviez fait, en 1799, avant votre mariage, un testament qui léguait le quart de vos biens aux hospices.

— C'est vrai.

— Eh bien ! vous censé mort, n'a-t-il pas fallu procéder à un inventaire, à une liquidation afin de donner ce quart aux hospices ? Votre femme ne s'est pas fait scrupule de tromper les pauvres. L'inventaire, où sans doute elle s'est bien gardée de mentionner l'argent comptant, les pierreries, où elle aura produit peu d'argenterie, et où le mobilier a été estimé à deux tiers au-dessous du prix réel, soit pour la favoriser, soit pour payer moins de droits au fisc, et aussi parce que les commissaires-priseurs sont responsables de leurs estimations, l'inventaire ainsi fait a établi six cent mille francs de valeurs. Pour sa part, votre veuve avait droit à la moitié. Tout a été vendu, racheté par elle, elle a bénéficié sur tout, et les hospices ont eu leurs soixante-quinze mille francs. Puis, comme le fisc héritait de vous, attendu que vous n'aviez pas fait mention de votre femme dans votre testament, l'empereur a rendu par un décret à votre veuve la portion qui revenait au domaine public. Maintenant, à quoi avez-vous droit ?

à trois cent mille francs seulement, moins les frais.

— Et vous appelez cela la justice? dit le colonel ébahi.

— Mais, certainement...

— Elle est belle !

— Elle est ainsi, mon pauvre colonel. Vous voyez que ce que vous avez cru facile ne l'est pas. Madame Ferraud peut même vouloir garder la portion qui lui a été donnée par l'empereur.

— Mais elle n'était pas veuve, le décret est nul...

— D'accord. Mais tout se plaide. Ecoutez-moi. Dans ces circonstances, je crois qu'une transaction serait, et pour vous et pour elle, le meilleur dénouement du procès. Vous y gagnerez une fortune plus considérable que celle à laquelle vous auriez droit.

— Ce serait vendre ma femme!

— Avec vingt-quatre mille francs de rente, vous aurez, dans la position où vous vous trouvez, des femmes qui vous conviendront mieux que la vôtre, et qui vous rendront plus heureux. Je compte aller voir aujourd'hui même madame la comtesse Ferraud afin de sonder le terrain; mais je n'ai pas voulu faire cette démarche sans vous en prévenir.

— Allons ensemble chez elle...

— Fait comme vous êtes? dit l'avoué. Non, non, colonel, non. Vous pourriez y perdre tout à fait votre procès...

— Mon procès est-il gagnable?

— Sur tous les chefs, répondit Derville. Mais, mon cher colonel Chabert, vous ne faites pas attention à une chose. Je ne suis pas riche, ma charge n'est pas entièrement payée. Si les tribunaux vous accordent une *provision*, c'est-à-dire une somme à prendre par avance sur votre fortune, ils ne l'accorderont qu'après avoir

reconnu vos qualités de comte Chabert, grand officier de la Légion d'honneur.

— Tiens, je suis grand officier de la Légion, je n'y pensais plus, dit-il naïvement.

— Eh bien, jusque-là, reprit Derville, ne faut-il pas plaider, payer des avocats, lever et solder les jugements, faire marcher des huissiers, et vivre ? Les frais des instances préparatoires se monteront, à vue de nez, à plus de douze ou quinze mille francs. Je ne les ai pas, moi qui suis écrasé par les intérêts énormes que je paye à celui qui m'a prêté l'argent de ma charge. Et vous ! où les trouverez-vous ?

De grosses larmes tombèrent des yeux flétris du pauvre soldat et roulèrent sur ses joues ridées. A l'aspect de ces difficultés, il fut découragé. Le monde social et judiciaire lui pesait sur la poitrine comme un cauchemar.

— J'irai, s'écria-t-il, au pied de la colonne de la place Vendôme, je crierai là : « Je suis le colonel Chabert qui a enfoncé le grand carré des Russes à Eylau ! » Le bronze, lui ! me reconnaîtra.

— Et l'on vous mettra sans doute à Charenton.

A ce nom redouté, l'exaltation du militaire tomba.

— N'y aurait-il donc pas pour moi quelques chances favorables au ministère de la guerre ?

— Les bureaux ! dit Derville. Allez-y, mais avec un jugement bien en règle qui déclare nul votre acte de décès. Les bureaux voudraient pouvoir anéantir les gens de l'Empire.

Le colonel resta pendant un moment interdit, immobile, regardant sans voir, abîmé dans un désespoir sans bornes. La justice militaire est franche, rapide, elle décide à la turque, et juge presque toujours bien ; cette justice était la seule que connût Chabert. En aperce-

vant le dédale de difficultés où il fallait s'engager, en voyant combien il fallait d'argent pour y voyager, le pauvre soldat reçut un coup mortel dans cette puissance particulière à l'homme et que l'on nomme la *volonté*. Il lui parut impossible de vivre en plaidant, il fut pour lui mille fois plus simple de rester pauvre, mendiant, de s'engager comme cavalier si quelque régiment voulait de lui. Ses souffrances physiques et morales lui avaient déjà vicié le corps dans quelques-uns des organes les plus importants. Il touchait à l'une de ces maladies pour lesquelles la médecine n'a pas de nom, dont le siège est en quelque sorte mobile comme l'appareil nerveux qui paraît le plus attaqué parmi tous ceux de notre machine, affection qu'il faudrait nommer le *spleen* du malheur. Quelque grave que fût déjà ce mal invisible, mais réel, il était encore guérissable par une heureuse conclusion. Pour ébranler tout à fait cette vigoureuse organisation, il suffirait d'un obstacle nouveau, de quelque fait imprévu qui en romprait les ressorts affaiblis et produirait ces hésitations, ces actes incompris, incomplets, que les physiologistes observent chez les êtres ruinés par les chagrins.

En reconnaissant alors les symptômes d'un profond abattement chez son client, Derville lui dit : — Prenez courage, la solution de cette affaire ne peut que vous être favorable. Seulement, examinez si vous pouvez me donner toute votre confiance, et accepter aveuglément le résultat que je croirai le meilleur pour vous.

— Faites comme vous voudrez, dit Chabert.

— Oui, mais vous vous abandonnez à moi comme un homme qui marche à la mort ?

— Ne vais-je pas rester sans état, sans nom ? Est-ce tolérable ?

— Je ne l'entends pas ainsi, dit l'avoué. Nous pour-

suivrons à l'amiable un jugement pour annuler votre acte de décès et votre mariage, afin que vous repreniez vos droits. Vous serez même, par l'influence du comte Ferraud, porté sur les cadres de l'armée comme général, et vous obtiendrez sans doute une pension.

— Allez donc ! répondit Chabert, je me fie entièrement à vous.

— Je vous enverrai donc une procuration à signer, dit Derville. Adieu, bon courage ! S'il vous faut de l'argent, comptez sur moi.

Chabert serra chaleureusement la main de Derville, et resta le dos appuyé contre la muraille, sans avoir la force de le suivre autrement que des yeux. Comme tous les gens qui comprennent peu les affaires judiciaires, il s'effrayait de cette lutte imprévue. Pendant cette conférence, à plusieurs reprises, il s'était avancé, hors d'un pilastre de la porte cochère, la figure d'un homme posté dans la rue pour guetter la sortie de Derville, et qui l'accosta quand il sortit. C'était un vieux homme vêtu d'une veste bleue, d'une cote blanche plissée semblable à celle des brasseurs, et qui portait sur la tête une casquette de loutre. Sa figure était brune, creusée, ridée, mais rougie sur les pommettes par l'excès du travail et hâlée par le grand air.

— Excusez, monsieur, dit-il à Derville en l'arrêtant par le bras, si je prends la liberté de vous parler ; mais je me suis douté, en vous voyant, que vous étiez l'ami de notre général.

— Eh bien, dit Derville, en quoi vous intéressez-vous à lui ? Mais qui êtes-vous ? reprit le défiant avoué.

— Je suis Louis Vergniaud, répondit-il d'abord. Et j'aurais deux mots à vous dire.

— Et c'est vous qui avez logé le comte Chabert comme il l'est ?

— Pardon, excuse, monsieur, il a la plus belle chambre. Je lui aurais donné la mienne, si je n'en avais eu qu'une ; j'aurais couché dans l'écurie. Un homme qui a souffert comme lui, qui apprend à lire à mes *mioches*, un général, un égyptien, le premier lieutenant sous lequel j'ai servi... faudrait voir ! Du tout, il est le mieux logé. J'ai partagé avec lui ce que j'avais. Malheureusement ce n'était pas grand'chose, du pain, du lait, des œufs ; enfin à la guerre comme à la guerre ! C'est de bon cœur. Mais il nous a vexés.

— Lui ?

— Oui, monsieur, vexés, là ce qui s'appelle en plein. J'ai pris un établissement au-dessus de mes forces, il le voyait bien. Ça vous le contrariait et il pensait le cheval ! Je lui dis : « Mais, mon général ? — Bah ! qui dit, je ne veux pas être comme un fainéant, et il y a longtemps que je sais brosser le lapin. » J'avais donc fait des billets pour le prix de ma vacherie à un nommé Grados... Le connaissez-vous, monsieur ?

— Mais, mon cher, je n'ai pas le temps de vous écouter. Seulement, dites-moi comment le colonel vous a vexés ?

— Il nous a vexés, monsieur, aussi vrai que je m'appelle Louis Vergniaud et que ma femme en a pleuré. Il a su par les voisins que nous n'avions pas le premier sou de notre billet. Le vieux grognard, sans rien dire, a amassé tout ce que vous lui donniez, a guetté le billet et l'a payé. C'te malice ! Que ma femme et moi nous savions qu'il n'avait pas de tabac, ce pauvre vieux, et qu'il s'en passait ! Oh ! maintenant, tous les matins il a ses cigares ! je me vendrais plutôt... Non ! nous sommes vexés. Donc, je voudrais vous proposer de nous prêter, vu qu'il nous a dit que vous étiez un brave homme, une centaine d'écus sur notre établissement, afin que nous

lui fassions faire des habits, que nous lui meublions sa chambre. Il a cru nous acquitter, pas vrai ? Eh bien, au contraire, voyez-vous, l'ancien nous a endettés... et vexés ! il ne devait pas nous faire cette avanie-là. Il nous a vexés ! et des amis, encore ? Foi d'honnête homme, aussi vrai que je m'appelle Louis Vergniaud, je m'engagerais plutôt que de ne pas vous rendre cet argent-là...

Derville regarda le nourrisseur, et fit quelques pas en arrière pour revoir la maison, la cour, les fumiers, l'étable, les lapins, les enfants.

— Par ma foi, je crois qu'un des caractères de la vertu est de ne pas être propriétaire, se dit-il. Va, tu auras tes cent écus ! et plus même. Mais ce ne sera pas moi qui te les donnerai, le colonel sera bien assez riche pour t'aider, et je ne veux pas lui en ôter le plaisir.

— Ce sera-t-il bientôt ?

— Mais oui.

— Ah ! mon Dieu, que mon épouse va-t-elle être contente !

Et la figure tannée du nourrisseur sembla s'épanouir.

— Maintenant, se dit Derville en remontant dans son cabriolet, allons chez notre adversaire. Ne laissons pas voir notre jeu, tâchons de connaître le sien, et gagnons la partie d'un seul coup. Il faudrait l'effrayer ? Elle est femme. De quoi s'effrayent le plus les femmes ? Mais les femmes ne s'effrayent que de...

Il se mit à étudier la position de la comtesse, et tomba dans une de ces méditations auxquelles se livrent les grands politiques en concevant leurs plans, en tâchant de deviner le secret des cabinets ennemis. Les avoués ne sont-ils pas en quelque sorte des hommes d'Etat chargés des affaires privées ? Un coup d'œil jeté sur la situation de monsieur le comte Ferraud et de sa

femme est ici nécessaire pour faire comprendre le génie de l'avoué.

Monsieur le comte Ferraud était le fils d'un ancien conseiller au parlement de Paris, qui avait émigré pendant le temps de la Terreur, et qui, s'il sauva sa tête, perdit sa fortune. Il rentra sous le Consulat et resta constamment fidèle aux intérêts de Louis XVIII, dans les entours duquel était son père avant la Révolution. Il appartenait donc à cette partie du faubourg Saint-Germain qui résista noblement aux séductions de Napoléon. La réputation de capacité que se fit le jeune comte, alors simplement appelé monsieur Ferraud, le rendit l'objet des coquetteries de l'empereur, qui souvent était aussi heureux de ses conquêtes sur l'aristocratie que du gain d'une bataille. On promit au comte la restitution de son titre, celle de ses biens non vendus, on lui montra dans le lointain un ministère, une sénatorerie. L'empereur échoua. Monsieur Ferraud était, lors de la mort du comte Chabert, un jeune homme de vingt-six ans, sans fortune, doué de formes agréables, qui avait des succès et que le faubourg Saint-Germain avait adopté comme une de ses gloires ; mais madame la comtesse Chabert avait su tirer un si bon parti de la succession de son mari, qu'après dix-huit mois de veuvage elle possédait environ quarante mille livres de rente. Son mariage avec le jeune comte ne fut pas accepté comme une nouvelle par les coteries du faubourg Saint-Germain. Heureux de ce mariage qui répondait à ses idées de fusion, Napoléon rendit à madame Chabert la portion dont héritait le f<sup>isc</sup> dans la succession du colonel ; mais l'espérance de Napoléon fut encore trompée. Madame Ferraud n'aimait pas seulement son amant dans le jeune homme, elle avait été séduite aussi par l'idée d'entrer dans cette société dédaigneuse qui, malgré son abaissement, domi-



nait la cour impériale. Toutes ses vanités étaient flattées autant que ses passions dans ce mariage. Elle allait devenir une *femme comme il faut*. Quand le faubourg Saint-Germain sut que le mariage du jeune comte n'était pas une défection, les salons s'ouvrirent à sa femme. La Restauration vint. La fortune politique du comte Ferraud ne fut pas rapide. Il comprenait les exigences de la position dans laquelle se trouvait Louis XVIII, il était du nombre des initiés qui attendaient *que l'abîme des révolutions fût fermé*, car cette phrase royale, dont se moquèrent tant les libéraux, cachait un sens politique. Néanmoins, l'ordonnance citée dans la longue phrase cléricalle qui commence cette histoire lui avait rendu deux forêts et une terre dont la valeur avait considérablement augmenté pendant le séquestre. En ce moment, quoique le comte Ferraud fût conseiller d'Etat, directeur général, il ne considérait sa position que comme le début de sa fortune politique. Préoccupé par les soins d'une ambition dévorante, il s'était attaché comme secrétaire un ancien avoué ruiné nommé Delbecq, homme plus qu'habile, qui connaissait admirablement les ressources de la chicane, et auquel il laissait la conduite de ses affaires privées. Le rusé praticien avait assez bien compris sa position chez le comte, pour y être probe par spéculation. Il espérait parvenir à quelque place par le crédit de son patron, dont la fortune était l'objet de tous ses soins. Sa conduite démentait tellement sa vie antérieure, qu'il passait pour un homme calomnié. Avec le tact et la finesse dont sont plus ou moins douées toutes les femmes, la comtesse, qui avait deviné son intendant, le surveillait adroitement, et savait si bien le manier, qu'elle en avait déjà tiré un très-bon parti pour l'augmentation de sa fortune particulière. Elle avait su persuader à Delbecq qu'elle gouvernait monsieur Ferraud, et lui

avait promis de le faire nommer président d'un tribunal de première instance dans l'une des plus importantes villes de France, s'il se dévouait entièrement à ses intérêts. La promesse d'une place inamovible qui lui permettrait de se marier avantageusement et de conquérir plus tard une haute position dans la carrière politique en devenant député, fit de Delbecq l'âme damnée de la comtesse. Il ne lui avait laissé manquer aucune des chances favorables que les mouvements de Bourse et la hausse des propriétés présentèrent dans Paris aux gens habiles pendant les trois premières années de la Restauration. Il avait triplé les capitaux de sa protectrice, avec d'autant plus de facilité que tous les moyens avaient paru bons à la comtesse afin de rendre promptement sa fortune énorme. Elle employait les émoluments des places occupées par le comte aux dépenses de la maison, afin de pouvoir capitaliser ses revenus, et Delbecq se prêtait aux calculs de cette avarice sans chercher à s'en expliquer les motifs. Ces sortes de gens ne s'inquiètent que des secrets dont la découverte est nécessaire à leurs intérêts. D'ailleurs, il en trouvait si naturellement la raison dans cette soif d'or dont sont atteintes la plupart des Parisiennes, et il fallait une si grande fortune pour appuyer les prétentions du comte Ferraud, que l'intendant croyait parfois entrevoir dans l'avidité de la comtesse un effet de son dévouement pour l'homme de qui elle était toujours éprise. La comtesse avait enseveli les secrets de sa conduite au fond de son cœur. Là étaient des secrets de vie et de mort pour elle, là était précisément le nœud de cette histoire. Au commencement de l'année 1818, la Restauration fut assise sur des bases en apparence inébranlables ; ses doctrines gouvernementales, comprises par les esprits élevés, leur parurent devoir amener pour la

France une ère de prospérité nouvelle, alors la société parisienne changea de face. Madame la comtesse Ferraud se trouva par hasard avoir fait tout ensemble un mariage d'amour, de fortune et d'ambition. Encore jeune et belle, madame Ferraud joua le rôle d'une femme à la mode, et vécut dans l'atmosphère de la cour. Riche par elle-même, riche par son mari, qui, prôné comme un des hommes les plus capables du parti royaliste et l'ami du roi, semblait promis à quelque ministère, elle appartenait à l'aristocratie, elle en partageait la splendeur. Au milieu de ce triomphe, elle fut atteinte d'un cancer moral. Il est de ces sentiments que les femmes devinent malgré le soin que les hommes mettent à les enfouir. Au premier retour du roi, le comte Ferraud avait conçu quelques regrets de son mariage. La veuve du colonel Chabert ne l'avait allié à personne, il était seul et sans appui pour se diriger dans une carrière pleine d'écueils et pleine d'ennemis. Puis, peut-être, quand il avait pu juger froidement sa femme, avait-il reconnu chez elle quelques vices d'éducation qui la rendaient impropre à le seconder dans ses projets. Un mot dit par lui à propos du mariage de Talleyrand éclaira la comtesse, à laquelle il fut prouvé que si son mariage était à faire, jamais elle n'eût été madame Ferraud. Ce regret, quelle femme le pardonnerait? Ne contient-il pas toutes les injures, tous les crimes, toutes les répudiations en germe? Mais quelle plaie ne devait pas faire ce mot dans le cœur de la comtesse, si l'on vient à supposer qu'elle craignait de voir revenir son premier mari! Elle l'avait su vivant, elle l'avait repoussé. Puis, pendant le temps où elle n'en avait plus entendu parler, elle s'était plu à le croire mort à Waterloo avec les aigles impériales, en compagnie de Boutin. Néanmoins elle conçut d'attacher

le comte à elle par le plus fort des liens, par la chaîne d'or, et voulut être si riche que sa fortune rendît son second mariage indissoluble, si par hasard le comte Chabert reparaisait encore. Et il avait reparu, sans qu'elle s'expliquât pourquoi la lutte qu'elle redoutait n'avait pas déjà commencé. Les souffrances, la maladie l'avaient peut-être délivrée de cet homme. Peut-être était-il à moitié fou, Charenton pouvait encore lui en faire raison. Elle n'avait pas voulu mettre Delbecq ni la police dans sa confiance, de peur de se donner un maître, ou de précipiter la catastrophe. Il existe à Paris beaucoup de femmes qui, semblables à la comtesse Ferraud, vivent avec un monstre moral inconnu, ou côtoient un abîme ; elles se font un calus à l'endroit de leur mal, et peuvent encore rire et s'amuser.

— Il y a quelque chose de bien singulier dans la situation de monsieur le comte Ferraud, se dit Derville en sortant de sa longue rêverie, au moment où son cabriolet s'arrêtait rue de Varennes, à la porte de l'hôtel Ferraud. Comment, lui si riche, aimé du roi, n'est-il pas encore pair de France ? Il est vrai qu'il entre peut-être dans la politique du roi, comme me le disait madame de Grandlieu, de donner une haute importance à la pairie en ne la prodiguant pas. D'ailleurs, le fils d'un conseiller au parlement n'est ni un Crillon, ni un Rohan. Le comte Ferraud ne peut entrer que subrepticement dans la Chambre haute. Mais, si son mariage était cassé, ne pourrait-il faire passer sur sa tête, à la grande satisfaction du roi, la pairie d'un de ces vieux sénateurs qui n'ont que des filles. Voilà certes une bonne bourde à mettre en avant pour effrayer notre comtesse, se dit-il en montant le perron.

Derville avait, sans le savoir, mis le doigt sur la plaie secrète, enfoncé la main dans le cancer qui dévorait

madame Ferraud. Il fut reçu par elle dans une jolie salle à manger d'hiver, où elle déjeunait en jouant avec un singe attaché par une chaîne à une espèce de petit poteau garni de bâtons en fer. La comtesse était enveloppée dans un élégant peignoir; les boucles de ses cheveux, négligemment rattachées, s'échappaient d'un bonnet qui lui donnait un air mutin. Elle était fraîche et riieuse. L'argent, le vermeil, le nacre étincelaient sur la table, et il y avait autour d'elle des fleurs curieuses plantées dans de magnifiques vases en porcelaine. En voyant la femme du comte Chabert, riche de ses dépouilles, au sein du luxe, au faite de la société, tandis que le malheureux vivait chez un pauvre nourrisseur au milieu des bestiaux, l'avoué se dit : « La morale de ceci est qu'une jolie femme ne voudra jamais reconnaître son mari, ni même son amant dans un homme en vieux carrick, en perruque de chiendent et en bottes percées. » Un sourire malicieux et mordant exprima les idées moitié philosophiques, moitié railleuses qui devaient venir à un homme si bien placé pour connaître le fond des choses, malgré les mensonges sous lesquels la plupart des familles parisiennes cachent leur existence.

— Bonjour, monsieur Derville, dit-elle en continuant à faire prendre du café au singe.

— Madame, dit-il brusquement, car il se choqua du ton léger avec lequel la comtesse lui avait dit : « Bonjour, monsieur Derville, » je viens causer avec vous d'une affaire assez grave.

— J'en suis *désespérée*, monsieur le comte est absent...

— J'en suis enchanté, moi, madame. Il serait *désespérant* qu'il assistât à notre conférence. Je sais d'ailleurs, par Delbecq, que vous aimez à faire vos affaires vous-même sans en ennuyer monsieur le comte.

— Alors, je vais faire appeler Delbecq, dit-elle.

— Il vous serait inutile, malgré son habileté, reprit Derville. Ecoutez, madame, un mot suffira pour vous rendre sérieuse. Le comte Chabert existe.

— Est-ce en disant de semblables bouffonneries que vous voulez me rendre sérieuse? dit-elle en partant d'un éclat de rire.

Mais la comtesse fut tout à coup domptée par l'étrange lucidité du regard fixe par lequel Derville l'interrogeait en paraissant lire au fond de son âme.

— Madame, répondit-il avec une gravité froide et perçante, vous ignorez l'étendue des dangers qui vous menacent. Je ne vous parlerai pas de l'incontestable authenticité des pièces, ni de la certitude des preuves qui attestent l'existence du comte Chabert. Je ne suis pas un homme à me charger d'une mauvaise cause, vous le savez. Si vous vous opposez à notre inscription en faux contre l'acte de décès, vous perdrez ce premier procès, et cette question résolue en notre faveur nous fait gagner toutes les autres.

— De quoi prétendez-vous donc me parler?

— Ni du colonel, ni de vous. Je ne vous parlerai pas non plus des mémoires que pourraient faire des avocats spirituels, armés des faits curieux de cette cause, et du parti qu'ils tireraient des lettres que vous avez reçues de votre premier mari avant la célébration de votre mariage avec votre second.

— Cela est faux! dit-elle avec toute la violence d'une petite-maîtresse. Je n'ai jamais reçu de lettre du comte Chabert; et si quelqu'un se dit être le colonel, ce ne peut être qu'un intrigant, quelque forçat libéré, comme Cogniard peut-être. Le frisson prend rien que d'y penser. Le colonel peut-il ressusciter, monsieur? Bonaparte m'a fait complimenter sur sa mort par un aide

de camp, et je touche aujourd'hui trois mille francs de pension accordée à sa veuve par les Chambres. J'ai eu mille fois raison de repousser tous les Chabert qui sont venus, comme je repousserai tous ceux qui viendront.

— Heureusement nous sommes seuls, madame. Nous pouvons mentir à notre aise, dit-il froidement en s'amusant à aiguillonner la colère qui agitait la comtesse afin de lui arracher quelques indiscretions, par une manœuvre familière aux avoués, habitués à rester calmes quand leurs adversaires ou leurs clients s'emportent.

— Eh bien donc ! à nous deux, se dit-il à lui-même en imaginant à l'instant un piège pour lui démontrer sa faiblesse. — La preuve de la remise de la première lettre existe, madame, reprit-il à haute voix, elle contenait des valeurs...

— Oh ! pour des valeurs, elle n'en contenait pas.

— Vous avez donc reçu cette première lettre, reprit Derville en souriant. Vous êtes déjà prise dans le premier piège que vous tend un avoué, et vous croyez pouvoir lutter avec la justice...

La comtesse rougit, pâlit, se cacha la figure dans les mains. Puis, elle secoua sa honte, et reprit avec le sang-froid naturel à ces sortes de femmes : — Puisque vous êtes l'avoué du prétendu Chabert, faites-moi le plaisir de...

— Madame, dit Derville en l'interrompant, je suis encore en ce moment votre avoué comme celui du colonel. Croyez-vous que je veuille perdre une clientèle aussi précieuse que l'est la vôtre ? Mais vous ne m'écoutez pas...

— Parlez, monsieur, dit-elle gracieusement.

— Votre fortune vous venait de monsieur le comte Chabert, et vous l'avez repoussé. Votre fortune est colossale, et vous le laissez mendier. Madame, les avocats

sont bien éloquents lorsque les causes sont éloquentes par elles-mêmes, il se rencontre ici des circonstances capables de soulever contre vous l'opinion publique.

— Mais, monsieur, dit la comtesse impatientée de la manière dont Derville la tournait et retournait sur le gril, en admettant que votre monsieur Chabert existe, les tribunaux maintiendront mon second mariage à cause des enfants, et j'en serai quitte pour rendre deux cent vingt-cinq mille francs à monsieur Chabert.

— Madame, nous ne savons pas de quel côté les tribunaux verront la question sentimentale. Si, d'une part, nous avons une mère et ses enfants, nous avons de l'autre un homme accablé de malheurs, vieilli par vous, par vos refus. Où trouvera-t-il une femme ? Puis, les juges peuvent-ils heurter la loi ? Votre mariage avec le colonel a pour lui le droit, la priorité. Mais si vous êtes représentée sous d'odieuses couleurs, vous pourriez avoir un adversaire auquel vous ne vous attendez pas. Là, madame, est ce danger dont je voudrais vous préserver.

— Un nouvel adversaire ! dit-elle, qui ?

— Monsieur le comte Ferraud, madame.

— Monsieur Ferraud a pour moi un trop vif attachement, et, pour la mère de ses enfants, un trop grand respect...

— Ne parlez pas de ces niaiseries-là, dit Derville en l'interrompant, à des avoués habitués à lire au fond des cœurs. En ce moment, monsieur Ferraud n'a pas la moindre envie de rompre votre mariage et je suis persuadé qu'il vous adore ; mais si quelqu'un venait lui dire que son mariage peut être annulé, que sa femme sera traduite en criminelle au banc de l'opinion publique...

— Il me défendrait, monsieur !



— Non, madame.

— Quelle raison aurait-il de m'abandonner, monsieur ?

— Mais celle d'épouser la fille unique d'un pair de France, dont la pairie lui serait transmise par ordonnance du roi...

La comtesse pâlit.

— Nous y sommes ! se dit en lui-même Derville. Bien, je te tiens, l'affaire du pauvre colonel est gagnée.

— D'ailleurs, madame, reprit-il à haute voix, il aurait d'autant moins de remords, qu'un homme couvert de gloire, général, comte, grand officier de la Légion d'honneur, ne serait pas un pis-aller ; et si cet homme lui redemande sa femme...

— Assez ! assez, monsieur ! dit-elle. Je n'aurai jamais que vous pour avoué. Que faire ?

— Transiger ! dit Derville.

— M'aime-t-il encore ? dit-elle.

— Mais je ne crois pas qu'il puisse en être autrement.

A ce mot, la comtesse dressa la tête. Un éclair d'espérance brilla dans ses yeux ; elle comptait peut-être spéculer sur la tendresse de son premier mari pour gagner son procès par quelque ruse de femme.

— J'attendrai vos ordres, madame, pour savoir s'il faut vous signifier nos actes, ou si vous voulez venir chez moi pour arrêter les bases d'une transaction, dit Derville en saluant la comtesse.

Huit jours après les deux visites que Derville avait faites, et par une belle matinée du mois de juin, les époux, désunis par un hasard presque surnaturel, partirent des deux points les plus opposés de Paris, pour venir se rencontrer dans l'étude de leur avoué commun. Les avances qui furent largement faites par Derville au colonel Chabert lui avaient permis d'être vêtu selon son

rang. Le défunt arriva donc voituré dans un cabriolet fort propre. Il avait la tête couverte d'une perruque appropriée à sa physionomie, il était habillé de drap bleu, avec du linge blanc, et portait sous son gilet le sautoir rouge des grands officiers de la Légion d'honneur. En reprenant les habitudes de l'aisance, il avait retrouvé son ancienne élégance martiale. Il se tenait droit. Sa figure, grave et mystérieuse, où se peignaient le bonheur et toutes ses espérances, paraissait être rajeunie et plus grasse, pour emprunter à la peinture une de ses expressions les plus pittoresques. Il ne ressemblait pas plus au Chabert en vieux carrick, qu'un gros sou ne ressemble à une pièce de quarante francs nouvellement frappée. A le voir, les passants eussent facilement reconnu en lui l'un de ces beaux débris de notre ancienne armée, un de ces hommes héroïques sur lesquels se reflète notre gloire nationale, et qui la représentent comme un éclat de glace illuminé par le soleil semble en réfléchir tous les rayons. Ces vieux soldats sont tout ensemble des tableaux et des livres. Quand le comte descendit de sa voiture pour monter chez Derville, il sauta légèrement comme aurait pu faire un jeune homme. A peine son cabriolet avait-il retourné, qu'un joli coupé tout armorié arriva. Madame la comtesse Ferraud en sortit dans une toilette simple, mais habilement calculée pour montrer la jeunesse de sa taille. Elle avait une jolie capote doublée de rose qui encadrait parfaitement sa figure, en dissimulait les contours, et la ravivait. Si les clients s'étaient rajeunis, l'étude était restée semblable à elle-même, et offrait alors le tableau par la description duquel cette histoire a commencé. Simonnin déjeunait, l'épaule appuyée sur la fenêtre qui alors était ouverte, et il regardait le bleu du ciel par l'ouverture de cette cour entourée de quatre corps de logis noirs.

— Ha ! s'écria le petit clerc, qui veut parier un spectacle que le colonel Chabert est général et cordon rouge ?

— Le patron est un fameux sorcier, dit Godeschal.

— Il n'y a donc pas de tour à lui jouer cette fois ? demanda Desroches.

— C'est sa femme qui s'en charge, la comtesse Ferraud ! dit Boucard.

— Allons, dit Godeschal, la comtesse Ferraud serait donc obligée d'être à deux...

— La voilà ! répondit Simonnin.

En ce moment, le colonel entra et demanda Derville.

— Il y est, monsieur le comte, dit Simonnin.

— Tu n'es donc pas sourd, petit drôle ? dit Chabert en prenant le saute-ruisseau par l'oreille et la lui tortillant à la satisfaction des clercs, qui se mirent à rire et regardèrent le colonel avec la curieuse considération due à ce singulier personnage.

Le comte Chabert était chez Derville au moment où sa femme entra par la porte de l'étude.

— Dites donc, Boucard, il va se passer une singulière scène dans le cabinet du patron ! Voilà une femme qui peut aller les jours pairs chez le comte Ferraud et les jours impairs chez le comte Chabert.

— Dans les années bissextiles, dit Godeschal, le comte y sera.

— Taisez-vous donc, messieurs ! l'on peut entendre, dit sévèrement Boucard ; je n'ai jamais vu d'étude où l'on plaisantât comme vous le faites sur les clients.

Derville avait consigné le colonel dans la chambre à coucher, quand la comtesse se présenta.

— Madame, lui dit-il, ne sachant pas s'il vous serait agréable de voir monsieur le comte Chabert, je vous ai séparés. Si cependant vous désiriez...

— Monsieur, c'est une attention dont je vous remercie.

— J'ai préparé la minute d'un acte dont les conditions pourront être discutées par vous et par monsieur Chabert, séance tenante. J'irai alternativement de vous à lui, pour vous présenter, à l'un et à l'autre, vos raisons respectives.

— Voyons, monsieur, dit la comtesse en laissant échapper un geste d'impatience.

Derville lut.

« Entre les soussignés,

» Monsieur Hyacinthe, dit *Chabert*, comte, maréchal de camp et grand officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue du Petit-Banquier, d'une part ;

» Et la dame Rose Chapotel, épouse de monsieur le comte Chabert, ci-dessus nommé, née... »

— Passez, dit-elle, laissons les préambules, arrivons aux conditions.

— Madame, dit l'avoué, le préambule explique succinctement la position dans laquelle vous vous trouvez l'un et l'autre. Puis, par l'article premier, vous reconnaissez, en présence de trois témoins, qui sont deux notaires et le nourrisseur chez lequel a demeuré votre mari, auxquels j'ai confié sous le secret votre affaire, et qui garderont le plus profond silence; vous reconnaissez, dis-je, que l'individu désigné dans les actes joints au sous seing, mais dont l'état se trouve d'ailleurs établi par un acte de notoriété préparé chez Alexandre Crottat, votre notaire, est le comte Chabert, votre premier époux. Par l'article second, le comte Chabert, dans l'intérêt de votre bonheur, s'engage à ne faire usage de ses droits que dans les cas prévus par l'acte lui-même.

— Et ces cas, dit Derville en faisant une sorte de parenthèse, ne sont autres que la non-exécution des clauses

de cette convention secrète. De son côté, reprit-il, monsieur Chabert consent à poursuivre de gré à gré avec vous un jugement qui annulera son acte de décès et prononcera la dissolution de son mariage.

— Ça ne me convient pas du tout, dit la comtesse étonnée, je ne veux pas de procès. Vous savez pourquoi.

— Par l'article trois, dit l'avoué en continuant avec un flegme imperturbable, vous vous engagez à constituer au nom d'Hyacinthe, comte Chabert, une rente viagère de vingt-quatre mille francs, inscrite sur le grand-livre de la dette publique, mais dont le capital vous sera dévolu à sa mort...

— Mais c'est beaucoup trop cher ! dit la comtesse.

— Pouvez-vous transiger à meilleur marché ?

— Peut-être.

— Que voulez-vous donc, madame ?

— Je veux, je ne veux pas de procès, je veux...

— Qu'il reste mort, dit vivement Derville en l'interrompant.

— Monsieur, dit la comtesse, s'il faut vingt-quatre mille livres de rente, nous plaiderons...

— Oui, nous plaiderons ! s'écria d'une voix sourde le colonel qui ouvrit la porte et apparut tout à coup devant sa femme, en tenant une main dans son gilet et l'autre étendue vers le parquet, geste auquel le souvenir de son aventure donnait une horrible énergie.

— C'est lui ! se dit en elle-même la comtesse.

— Trop cher ! reprit le vieux soldat. Je vous ai donné près d'un million, et vous marchandez mon malheur. Eh bien ! je vous veux maintenant vous et votre fortune. Nous sommes communs en biens, notre mariage n'a pas cessé...

— Mais monsieur n'est pas le colonel Chabert ! s'écria la comtesse en feignant la surprise.

— Ah ! dit le vieillard d'un ton profondément ironique, voulez-vous des preuves ? Je vous ai prise au Palais-Royal...

La comtesse pâlit. En la voyant pâlir sous son rouge, le vieux soldat, touché de la vive souffrance qu'il imposait à une femme jadis aimée avec ardeur, s'arrêta ; mais il en reçut un regard si venimeux, qu'il reprit tout à coup : — Vous étiez chez la...

— De grâce, monsieur, dit la comtesse à l'avoué, trouvez bon que je quitte la place. Je ne suis pas venue ici pour entendre de semblables horreurs.

Elle se leva et sortit. Derville s'élança dans l'étude. La comtesse avait trouvé des ailes et s'était comme envolée. En revenant dans son cabinet, l'avoué trouva le colonel dans un violent accès de rage et se promenant à grands pas.

— Dans ce temps-là chacun prenait sa femme où il voulait, disait-il ; mais j'ai eu tort de la mal choisir, de me fier à des apparences. Elle n'a pas de cœur !

— Eh bien ! colonel, n'avais-je pas raison en vous priant de ne pas venir. Je suis maintenant certain de votre identité. Quand vous vous êtes montré, la comtesse a fait un mouvement dont la pensée n'était pas équivoque. Mais vous avez perdu votre procès, votre femme sait que vous êtes méconnaissable !

— Je la tuerai...

— Folie ! vous serez pris et guillotiné comme un misérable. D'ailleurs peut-être manquerez-vous svotre coup ! ce serait impardonnable, on ne doit jamais manquer sa femme quand on veut la tuer. Laissez-moi réparer vos sottises, grand enfant ! Allez-vous-en. Prenez garde à vous, elle serait capable de vous faire tomber dans quelque piège et de vous enfermer à Charenton. Je vais lui signifier nos actes afin de vous garantir de toute surprise.

Le pauvre colonel obéit à son jeune bienfaiteur, et sortit en lui balbutiant des excuses. Il descendait lentement les marches de l'escalier noir, perdu dans de sombres pensées, accablé peut-être par le coup qu'il venait de recevoir, pour lui le plus cruel, le plus profondément enfoncé dans son cœur, lorsqu'il entendit, en parvenant au dernier palier, le frôlement d'une robe et sa femme apparut.

— Venez, monsieur, lui dit-elle en lui prenant le bras par un mouvement semblable à ceux qui lui étaient familiers autrefois.

L'action de la comtesse, l'accent de sa voix redevenue gracieuse, suffirent pour calmer la colère du colonel, qui se laissa mener jusqu'à la voiture.

— Eh bien ! montez donc ! lui dit la comtesse quand le valet eut achevé de déplier le marchepied.

Et il se trouva, comme par enchantement, assis près de sa femme dans le coupé.

— Où va madame ? demanda le valet.

— A Groslay, dit-elle.

Les chevaux partirent et traversèrent tout Paris.

— Monsieur ! dit la comtesse au colonel d'un son de voix qui révélait une de ces émotions rares dans la vie, et par lesquelles tout en nous est agité.

En ces moments, cœur, fibres, nerfs, physionomie, âme et corps, tout, chaque pore même tressaille. La vie semble ne plus être en nous ; elle en sort et jaillit, elle se communique comme une contagion, se transmet par le regard, par l'accent de la voix, par le geste, en imposant notre vouloir aux autres. Le vieux soldat tressaillit en entendant ce seul mot, ce premier, ce terrible : « Monsieur ! » Mais aussi était-ce tout à la fois un reproche, une prière, un pardon, une espérance, un désespoir, une interrogation, une réponse. Ce mot com-

prenait tout. Il fallait être comédienne pour jeter tant d'éloquence, tant de sentiments dans un mot. Le vrai n'est pas si complet dans son expression, il ne met pas tout en dehors, il laisse voir tout ce qui est au dedans. Le colonel eut mille remords de ses soupçons, de ses demandes, de sa colère, et baissa les yeux pour ne pas laisser deviner son trouble.

— Monsieur, reprit la comtesse après une pause imperceptible, je vous ai bien reconnu !

— Rosine, dit le vieux soldat, ce mot contient le seul baume qui pût me faire oublier mes malheurs.

Deux grosses larmes roulèrent toutes chaudes sur les mains de sa femme, qu'il pressa pour exprimer une tendresse paternelle.

— Monsieur, reprit-elle, comment n'avez-vous pas deviné qu'il me coûtait horriblement de paraître devant un étranger dans une position aussi fausse que l'est la mienne ! Si j'ai à rougir de ma situation, que ce ne soit au moins qu'en famille. Ce secret ne devait-il pas rester enseveli dans nos cœurs ? Vous m'absoudrez, j'espère, de mon indifférence apparente pour les malheurs d'un Chabert à l'existence duquel je ne devais pas croire. J'ai reçu vos lettres, dit-elle vivement, en lisant sur les traits de son mari l'objection qui s'y exprimait, mais elles me parvinrent treize mois après la bataille d'Eylau ; elles étaient ouvertes, salies, l'écriture en était méconnaissable, et j'ai dû croire, après avoir obtenu la signature de Napoléon sur mon nouveau contrat de mariage, qu'un adroit intrigant voulait se jouer de moi. Pour ne pas troubler le repos de monsieur le comte Ferraud, et ne pas altérer les liens de la famille, j'ai donc dû prendre des précautions contre un faux Chabert. N'avais-je pas raison, dites ?

— Oui, tu as eu raison ; c'est moi qui suis un sot, un



animal, une bête, de n'avoir pas su mieux calculer les conséquences d'une situation semblable. Mais où allons-nous ? dit le colonel en se voyant à la barrière de la Chapelle.

— A ma campagne, près de Groslay, dans la vallée de Montmorency. Là, monsieur, nous réfléchissons ensemble au parti que nous devons prendre. Je connais mes devoirs. Si je suis à vous en droit, je ne vous appartiens plus en fait. Pouvez-vous désirer que nous devenions la fable de tout Paris ? N'instruisons pas le public de cette situation qui pour moi présente un côté ridicule, et sachons garder notre dignité. Vous m'aimez encore, reprit-elle en jetant sur le colonel un regard triste et doux ; mais moi, n'ai-je pas été autorisée à former d'autres liens ? En cette singulière position, une voix secrète me dit d'espérer en votre bonté qui m'est si connue. Aurais-je donc tort en vous prenant pour seul et unique arbitre de mon sort ? Soyez juge et partie. Je me confie à la noblesse de votre caractère. Vous aurez la générosité de me pardonner les résultats de fautes innocentes. Je vous l'avouerai donc, j'aime monsieur Ferraud. Je me suis crue en droit de l'aimer. Je ne rougis pas de cet aveu devant vous ; s'il vous offense, il ne nous déshonore point. Je ne puis vous cacher les faits. Quand le hasard m'a laissée veuve, je n'étais pas mère.

Le colonel fit un signe de main à sa femme pour lui imposer silence, et ils restèrent sans proférer un seul mot pendant une demi-lieue. Chabert croyait voir les deux petits enfants devant lui.

— Rosine !

— Monsieur ?

— Les morts ont donc bien tort de revenir ?

— Oh ! monsieur, non, non ! Ne me croyez pas in-

grate. Seulement, vous trouvez une amante, une mère, là où vous aviez laissé une épouse. S'il n'est plus en mon pouvoir de vous aimer, je sais tout ce que je vous dois et puis vous offrir encore toutes les affections d'une fille.

— Rosine, reprit le vieillard d'une voix douce, je n'ai plus aucun ressentiment contre toi. Nous oublierons tout, ajouta-t-il avec un de ces sourires dont la grâce est toujours le reflet d'une belle âme. Je ne suis pas assez peu délicat pour exiger les semblants de l'amour chez une femme qui n'aime plus.

La comtesse lui lança un regard empreint d'une telle reconnaissance, que le pauvre Chabert aurait voulu rentrer dans sa fosse d'Eylau. Certains hommes ont une âme assez forte pour de tels dévouements, dont la récompense se trouve pour eux dans la certitude d'avoir fait le bonheur d'une personne aimée.

— Mon ami, nous parlerons de tout ceci plus tard et à cœur reposé, dit la comtesse.

La conversation prit un autre cours, car il était impossible de la continuer longtemps sur ce sujet. Quoique les deux époux revinssent souvent à leur situation bizarre, soit par des allusions, soit sérieusement, ils firent un charmant voyage, se rappelant les événements de leur union passée et les choses de l'Empire. La comtesse sut imprimer un charme doux à ces souvenirs, et répandit dans la conversation une teinte de mélancolie nécessaire pour y maintenir la gravité. Elle faisait revivre l'amour sans exciter aucun désir, et laissait entrevoir à son premier époux toutes les richesses morales qu'elle avait acquises, en tâchant de l'accoutumer à l'idée de restreindre son bonheur aux seules jouissances que goûte un père près d'une fille chérie. Le colonel avait connu la comtesse de l'Empire, il revoyait une

comtesse de la Restauration. Enfin les deux époux arrivèrent par un chemin de traverse à un grand parc situé dans la petite vallée qui sépare les hauteurs de Margency du joli village de Groslay. La comtesse possédait là une délicieuse maison où le colonel vit, en arrivant, tous les apprêts que nécessitaient son séjour et celui de sa femme. Le malheur est une espèce de talisman dont la vertu consiste à corroborer notre constitution primitive ; il augmente la défiance et la méchanceté chez certains hommes, comme il accroît la bonté de ceux qui ont un cœur excellent. L'infortune avait rendu le colonel encore plus secourable et meilleur qu'il ne l'avait été, il pouvait donc s'initier au secret des souffrances féminines qui sont inconnues à la plupart des hommes. Néanmoins, malgré son peu de défiance, il ne put s'empêcher de dire à sa femme :

— Vous étiez donc bien sûre de m'emmener ici ?

— Oui, répondit-elle, si je trouvais le colonel Chabert dans le plaideur.

L'air de vérité qu'elle sut mettre dans cette réponse dissipa les légers soupçons que le colonel eut honte d'avoir conçus. Pendant trois jours, la comtesse fut admirable près de son premier mari. Par de tendres soins et par sa constante douceur, elle semblait vouloir effacer le souvenir des souffrances qu'il avait endurées, se faire pardonner les malheurs que, suivant ses aveux, elle avait innocemment causés ; elle se plaisait à déployer pour lui, tout en lui faisant apercevoir une sorte de mélancolie, les charmes auxquels elle le savait faible ; car nous sommes plus particulièrement accessibles à certaines façons, à des grâces de cœur ou d'esprit auxquelles nous ne résistons pas ; elle voulait l'intéresser à sa situation, et l'attendrir assez pour s'emparer de son esprit et disposer souverainement de lui. Décidée

à tout pour arriver à ses fins, elle ne savait pas encore ce qu'elle devait faire de cet homme, mais certes elle voulait l'anéantir socialement. Le soir du troisième jour elle sentit que, malgré ses efforts, elle ne pouvait cacher les inquiétudes que lui causait le résultat de ses manœuvres. Pour se trouver un moment à l'aise, elle monta chez elle, s'assit à son secrétaire, déposa le masque de tranquillité qu'elle conservait devant le comte Chabert, comme une actrice qui, rentrant fatiguée dans sa loge après un cinquième acte pénible, tombe demi-morte et laisse dans la salle une image d'elle-même à laquelle elle ne ressemble plus. Elle se mit à finir une lettre commencée qu'elle écrivait à Delbecq, à qui elle disait d'aller, en son nom, demander chez Derville communication des actes qui concernaient le colonel Chabert, de les copier et de venir aussitôt la trouver à Gros-lay. A peine avait-elle achevé, qu'elle entendit dans le corridor le bruit des pas du colonel, qui, tout inquiet, venait la retrouver.

— Hélas! dit-elle à haute voix, je voudrais être morte! ma situation est intolérable...

— Eh bien! qu'avez-vous donc? demanda le bon-homme.

— Rien, rien, dit-elle.

Elle se leva, laissa le colonel et descendit pour parler sans témoin à sa femme de chambre, qu'elle fit partir pour Paris, en lui recommandant de remettre elle-même à Delbecq la lettre qu'elle venait d'écrire et de la lui rapporter aussitôt qu'il l'aurait lue. Puis la comtesse alla s'asseoir sur un banc où elle était assez en vue pour que le colonel vint l'y trouver aussitôt qu'il le voudrait. Le colonel, qui déjà cherchait sa femme, accourut et s'assit près d'elle.

— Rosine, lui dit-il, qu'avez-vous?



Elle ne répondit pas. La soirée était une de ces soirées magnifiques et calmes dont les secrètes harmonies répandent, au mois de juin, tant de suavité dans les couchers du soleil. L'air était pur et le silence profond, en sorte que l'on pouvait entendre dans le lointain du parc les voix de quelques enfants qui ajoutaient une sorte de mélodie aux sublinités du paysage.

— Vous ne me répondez pas ? demanda le colonel à sa femme.

— Mon mari... dit la comtesse, qui s'arrêta, fit un mouvement, et s'interrompit pour lui demander en rougissant : — Comment dirai-je en parlant de monsieur le comte Ferraud ?

— Nomme-le ton mari, ma pauvre enfant, répondit le colonel avec un accent de bonté, n'est-ce pas le père de tes enfants ?

— Eh bien, reprit-elle, si monsieur me demande ce que je suis venue faire ici, s'il apprend que je m'y suis enfermée avec un inconnu, que lui dirai-je ? Ecoutez, monsieur, reprit-elle en prenant une attitude pleine de dignité, décidez de mon sort, je suis résignée à tout...

— Ma chère, dit le colonel en s'emparant des mains de sa femme, j'ai résolu de me sacrifier entièrement à votre bonheur...

— Cela est impossible, s'écria-t-elle en laissant échapper un mouvement convulsif. Songez donc que vous devriez alors renoncer à vous-même et d'une manière authentique...

— Comment, dit le colonel, ma parole ne vous suffit pas ?

Le mot *authentique* tomba sur le cœur du vieillard et y réveilla des défiances involontaires. Il jeta sur sa femme un regard qui la fit rougir, elle baissa les yeux, et il eut peur de se trouver obligé de la mépriser. La

comtesse craignait d'avoir effarouché la sauvage pudeur, la probité sévère d'un homme dont le caractère généreux, les vertus primitives lui étaient connus. Quoique ces idées eussent répandu quelques nuages sur leurs fronts, la bonne harmonie se rétablit aussitôt entre eux. Voici comment. Un cri d'enfant retentit au loin.

— Jules, laissez votre sœur tranquille ! s'écria la comtesse.

— Quoi ! vos enfants sont ici ? dit le colonel.

— Oui, mais je leur ai défendu de vous importuner.

Le vieux soldat comprit la délicatesse, le tact de femme renfermé dans ce procédé si gracieux, et prit la main de la comtesse pour la baiser.

— Qu'ils viennent donc, dit-il.

La petite fille accourait pour se plaindre de son frère.

— Maman !

— Maman !

— C'est lui qui...

— C'est elle...

Les mains étaient étendues vers la mère, et les deux voix enfantines se mêlaient. Ce fut un tableau soudain et délicieux !

— Pauvres enfants ! s'écria la comtesse en ne retenant plus ses larmes, il faudra les quitter ; à qui le jugement les donnera-t-il ? On ne partage pas un cœur de mère, je les veux, moi !

— Est-ce vous qui faites pleurer maman ! dit Jules en jetant un regard de colère au colonel.

— Taisez-vous, Jules ! s'écria la mère d'un air impérieux.

Les deux enfants restèrent debout et silencieux, examinant leur mère et l'étranger avec une curiosité qu'il est impossible d'exprimer par des paroles.

— Oh ! oui, reprit-elle, si l'on me sépare du comte,

qu'on me laisse les enfants, et je serai soumise à tout...

Ce fut un mot décisif qui obtint tout le succès qu'elle en avait espéré.

— Oui, s'écria le colonel comme s'il achevait une phrase mentalement commencée, je dois rentrer sous terre. Je me le suis déjà dit.

— Puis-je accepter un tel sacrifice? répondit la comtesse. Si quelques hommes sont morts pour sauver l'honneur de leur maîtresse, ils n'ont donné leur vie qu'une fois. Mais ici vous donneriez votre vie tous les jours! Non, non, cela est impossible. S'il ne s'agissait que de votre existence, ce ne serait rien; mais signer que vous n'êtes pas le colonel Chabert, reconnaître que vous êtes un imposteur, donner votre honneur, commettre un mensonge à toute heure du jour, le dévouement humain ne saurait aller jusque-là. Songez donc! Non. Sans mes pauvres enfants je me serais déjà enfuie avec vous au bout du monde...

— Mais, reprit Chabert, est-ce que je ne puis pas vivre ici, dans votre petit pavillon, comme un de vos parents? Je suis usé comme un canon de rebut, il ne me faut qu'un peu de tabac et *le Constitutionnel*.

La comtesse fondit en larmes. Il y eut entre la comtesse Ferraud et le colonel Chabert un combat de générosité d'où le soldat sortit vainqueur. Un soir, en voyant cette mère au milieu de ses enfants, le soldat fut séduit par les touchantes grâces d'un tableau de famille, à la campagne, dans l'ombre et le silence; il prit la résolution de rester mort, et ne s'effrayant plus de l'authenticité d'un acte, il demanda comment il fallait s'y prendre pour assurer irrévocablement le bonheur de cette famille.

— Faites comme vous voudrez! lui répondit la com-

tesse, je vous déclare que je ne me mêlerai en rien de cette affaire. Je ne le dois pas.

Delbecq était arrivé depuis quelques jours, et, suivant les instructions verbales de la comtesse, l'intendant avait su gagner la confiance du vieux militaire. Le lendemain matin donc, le colonel Chabert partit avec l'ancien avoué pour Saint-Leu-Taverny, où Delbecq avait fait préparer chez le notaire un acte conçu en termes si crus que le colonel sortit brusquement de l'étude après en avoir entendu la lecture.

— Mille tonnerres ! je serais un joli coco ! Mais je passerais pour un faussaire ! s'écria-t-il.

— Monsieur, lui dit Delbecq, je ne vous conseille pas de signer trop vite. A votre place, je tirerais au moins trente mille livres de rente de ce procès-là, car madame les donnerait.

Après avoir foudroyé ce coquin émérite par le lumineux regard de l'honnête homme indigné, le colonel s'enfuit emporté par mille sentiments contraires. Il redevint défiant, s'indigna, se calma tour à tour. Enfin il entra dans le parc de Groslay par la brèche d'un mur, et vint à pas lents se reposer et réfléchir à son aise dans un cabinet pratiqué sous un kiosque d'où l'on découvrait le chemin de Saint-Leu. L'allée étant sablée avec cette espèce de terre jaunâtre par laquelle on remplace le gravier de rivière, la comtesse, qui était assise dans le petit salon de cette espèce de pavillon, n'entendit pas le colonel, car elle était trop préoccupée du succès de son affaire pour prêter la moindre attention au léger bruit que fit son mari. Le vieux soldat n'aperçut pas non plus sa femme au-dessus de lui dans le petit pavillon.

— Eh bien ! monsieur Delbecq, a-t-il signé ? demanda la comtesse à son intendant qu'elle vit seul sur le chemin par-dessus la haie d'un saut-de-loup.



— Non, madame. Je ne sais pas même ce que notre homme est devenu. Le vieux cheval s'est cabré.

— Il faudra donc finir par le mettre à Charenton, dit-elle, puisque nous le tenons.

Le colonel, qui retrouva l'élasticité de la jeunesse pour franchir le saut-de-loup, fut en un clin d'œil devant l'intendant, auquel il appliqua la plus belle paire de soufflets qui jamais ait été reçue sur deux joues de procureur.

— Ajoute que les vieux chevaux savent ruer, lui dit-il.

Cette colère dissipée, le colonel ne se sentit plus la force de sauter le fossé. La vérité s'était montrée dans sa nudité. Le mot de la comtesse et la réponse de Delbecq avaient dévoilé le complot dont il allait être la victime. Les soins qui lui avaient été prodigués étaient une amorce pour le prendre dans un piège. Ce mot fut comme une goutte de quelque poison subtil qui détermina chez le vieux soldat le retour de ses douleurs et physiques et morales. Il revint vers le kiosque par la porte du parc, en marchant lentement comme un homme affaissé. Donc, ni paix ni trêve pour lui ! Dès ce moment il fallait commencer avec cette femme la guerre odieuse dont lui avait parlé Derville, entrer dans une vie de procès, se nourrir de fiel, boire chaque matin un calice d'amertume. Puis, pensée affreuse, où trouver l'argent nécessaire pour payer les frais des premières instances ? Il lui prit un si grand dégoût de la vie, que s'il y avait eu de l'eau près de lui il s'y serait jeté, que s'il avait eu des pistolets il se serait brûlé la cervelle. Puis il retomba dans l'incertitude d'idées qui, depuis sa conversation avec Derville chez le nourrisseur, avait changé son moral. Enfin, arrivé devant le kiosque, il monta dans le cabinet aérien dont les rosa-

ces de verre offraient la vue de chacune des ravissantes perspectives de la vallée, et où il trouva sa femme assise sur une chaise. La comtesse examinait le paysage et gardait une contenance pleine de calme en montrant cette impénétrable physionomie que savent prendre les femmes déterminées à tout. Elle s'essuya les yeux comme si elle eût versé des pleurs, et joua par un geste distrait avec le long ruban rose de sa ceinture. Néanmoins, malgré son assurance apparente, elle ne put s'empêcher de frissonner en voyant devant elle son vénérable bienfaiteur, debout, les bras croisés, la figure pâle, le front sévère.

— Madame, dit-il après l'avoir regardée fixement pendant un moment et l'avoir forcée à rougir, madame, je ne vous maudis pas, je vous méprise. Maintenant, je remercie le hasard qui nous a désunis. Je ne sens même pas un désir de vengeance, je ne vous aime plus. Je ne veux rien de vous. Vivez tranquille sur la foi de ma parole, elle vaut mieux que les griffonnages de tous les notaires de Paris. Je ne réclamerai jamais le nom que j'ai peut-être illustré. Je ne suis plus qu'un pauvre diable nommé Hyacinthe, qui ne demande que sa place au soleil. Adieu...

La comtesse se jeta aux pieds du colonel, et voulut le retenir en lui prenant les mains, mais il la repoussa avec dégoût en lui disant : — Ne me touchez pas !

La comtesse fit un geste intraduisible lorsqu'elle entendit le bruit des pas de son mari. Puis, avec la profonde perspicacité que donne une haute scélératesse ou le féroce égoïsme du monde, elle crut pouvoir vivre en paix sur la promesse et le mépris de ce loyal soldat.

Chabert disparut en effet. Le nourrisseur fit faillite et devint cocher de cabriolet. Peut-être le colonel

s'adonna-t-il d'abord à quelque industrie du même genre. Peut-être, semblable à une pierre lancée dans un gouffre, alla-t-il, de cascade en cascade, s'abimer dans cette boue de haillons qui foisonne à travers les rues de Paris.

Six mois après cet événement, Derville, qui n'entendait plus parler ni du colonel Chabert ni de la comtesse Ferraud, pensa qu'il était survenu sans doute entre eux une transaction, que, par vengeance, la comtesse avait fait dresser dans une autre étude. Alors, un matin, il supputa les sommes avancées audit Chabert, y ajouta les frais, et pria la comtesse Ferraud de réclamer à monsieur le comte Chabert le montant de ce mémoire, en présumant qu'elle savait où se trouvait son premier mari.

Le lendemain même, l'intendant du comte Ferraud, récemment nommé président du tribunal de première instance dans une ville importante, écrivit à Derville ce mot désolant :

« Monsieur,

» Madame la comtesse Ferraud me charge de vous  
 » prévenir que votre client avait complètement abusé  
 » de votre confiance, et que l'individu qui disait être le  
 » comte Chabert a reconnu avoir indûment pris de  
 » fausses qualités.

» Agréez, etc.

» DELBECQ. »

— On rencontre des gens qui sont aussi, ma parole d'honneur, par trop bêtes. Ils ont volé le baptême ! s'écria Derville. Soyez donc humain, généreux, philanthrope et avoué, vous vous faites enfoncer ! Voilà

une affaire qui me coûte plus de deux billets de mille francs.

Quelque temps après la réception de cette lettre, Derville cherchait au palais un avocat auquel il voulait parler, et qui plaiderait à la police correctionnelle. Le hasard voulut que Derville entrât à la sixième chambre au moment où le président condamnait comme vagabond le nommé Hyacinthe à deux mois de prison, et ordonnait qu'il fût ensuite conduit au dépôt de mendicité de Saint-Denis, sentence qui, d'après la jurisprudence des préfets de police, équivaut à une détention perpétuelle. Au nom d'Hyacinthe, Derville regarda le délinquant assis entre deux gendarmes sur le banc des prévenus, et reconnut, dans la personne du condamné, son faux colonel Chabert. Le vieux soldat était calme, immobile, presque distrait. Malgré ses haillons, malgré la misère empreinte sur sa physionomie, elle déposait d'une noble fierté. Son regard avait une expression de stoïcisme qu'un magistrat n'aurait pas dû méconnaître ; mais, dès qu'un homme tombe entre les mains de la justice, il n'est plus qu'un être moral, une question de droit ou de fait, comme aux yeux des statisticiens il devient un chiffre. Quand le soldat fut reconduit au greffe pour être emmené plus tard avec la fournée de vagabonds que l'on jugeait en ce moment, Derville usa du droit qu'ont les avoués d'entrer partout au palais, l'accompagna au greffe et l'y contempla pendant quelques instants, ainsi que les curieux mendiants parmi lesquels il se trouvait. L'antichambre du greffe offrait alors un de ces spectacles que malheureusement ni les législateurs, ni les philanthropes, ni les peintres, ni les écrivains ne viennent étudier. Comme tous les laboratoires de la chicane, cette antichambre est une pièce obscure et puante, dont les murs sont garnis d'une banquette

en bois noirci par le séjour perpétuel des malheureux qui viennent à ce rendez-vous de toutes les misères sociales, et auquel pas un d'eux ne manque. Un poète dirait que le jour a honte d'éclairer ce terrible égout par lequel passent tant d'infortunes ! Il n'est pas une seule place où ne se soit assis quelque crime en germe ou consommé ; pas un seul endroit où ne se soit rencontré quelque homme qui, désespéré par la légère flétrissure que la justice avait imprimée à sa première faute, n'ait commencé une existence au bout de laquelle devait se dresser la guillotine, ou détoner le pistolet du suicide. Tous ceux qui tombent sur le pavé de Paris rebondissent contre ces murailles jaunâtres, sur lesquelles un philanthrope qui ne serait pas un spéculateur pourrait déchiffrer la justification des nombreux suicides dont se plaignent des écrivains hypocrites, incapables de faire un pas pour les prévenir, et qui se trouve écrite dans cette antichambre, espèce de préface pour les drames de la Morgue ou pour ceux de la place de Grève. En ce moment le colonel Chabert s'assit au milieu de ces hommes à faces énergiques, vêtus des horribles livrées de la misère, silencieux par intervalles, ou causant à voix basse, car trois gendarmes de faction se promenaient en faisant retentir leurs sabres sur le plancher.

— Me reconnaissez-vous ? dit Derville au vieux soldat en se plaçant devant lui.

— Oui, monsieur, répondit Chabert en se levant.

— Si vous êtes un honnête homme, reprit Derville à voix basse, comment avez-vous pu rester mon débiteur ?

Le vieux soldat rougit comme aurait pu le faire une jeune fille accusée par sa mère d'un amour clandestin.

— Quoi ! madame Ferraud ne vous a pas payé ? s'écria-t-il à haute voix.

— Payé! dit Derville. Elle m'a écrit que vous étiez un intrigant.

Le colonel leva les yeux par un sublime mouvement d'horreur et d'imprécation, comme pour en appeler au ciel de cette tromperie nouvelle.

— Monsieur, dit-il d'une voix calme à force d'altération, obtenez des gendarmes la faveur de me laisser entrer au greffe, je vais vous signer un mandat qui sera certainement acquitté.

Sur un mot dit par Derville au brigadier, il lui fut permis d'emmener son client dans le greffe, où Hyacinthe écrivit quelques lignes adressées à la comtesse Ferraud.

— Envoyez cela chez elle, dit le soldat, et vous serez remboursé de vos frais et de vos avances. Croyez, monsieur, que si je ne vous ai pas témoigné la reconnaissance que je vous dois pour vos bons offices, elle n'en est pas moins là, dit-il en se mettant la main sur le cœur. Oui, elle est là, pleine et entière. Mais que peuvent les malheureux? Ils aiment, voilà tout.

— Comment, lui dit Derville, n'avez-vous pas stipulé pour vous quelque rente?

— Ne me parlez pas de cela! répondit le vieux militaire. Vous ne pouvez pas savoir jusqu'où va mon mépris pour cette vie extérieure à laquelle tiennent la plupart des hommes. J'ai subitement été pris d'une maladie, le dégoût de l'humanité. Quand je pense que Napoléon est à Sainte-Hélène, tout ici-bas m'est indifférent. Je ne puis plus être soldat, voilà tout mon malheur. Enfin, ajouta-t-il en faisant un geste plein d'enfantillage, il vaut mieux avoir du luxe dans ses sentiments que sur ses habits. Je ne crains, moi, le mépris de personne.

Et le colonel alla se remettre sur son banc. Derville sortit. Quand il revint à son étude, il envoya Godeschal,

alors son second clerc, chez la comtesse Ferraud, qui, à la lecture du billet, fit immédiatement payer la somme due à l'avoué du comte Chabert.

En 1840, vers la fin du mois de juin, Godeschal, alors avoué, allait à Ris, en compagnie de Derville, son prédécesseur. Lorsqu'ils parvinrent à l'avenue qui conduit de la grande route à Bicêtre, ils aperçurent sous un des ormes du chemin un de ces vieux pauvres chenues et cassés qui ont obtenu le bâton de maréchal des mendiants, en vivant à Bicêtre comme les femmes indigentes vivent à la Salpêtrière. Cet homme, l'un des deux mille malheureux logés dans l'*hospice de la Vieillesse*, était assis sur une borne et paraissait concentrer toute son intelligence dans une opération bien connue des invalides, et qui consiste à faire sécher au soleil le tabac de leurs mouchoirs, pour éviter de les blanchir, peut-être. Ce vieillard avait une physionomie attachante. Il était vêtu de cette robe de drap rougeâtre que l'hospice accorde à ses hôtes, espèce de livrée horrible.

— Tenez, Derville, dit Godeschal à son compagnon de voyage, voyez donc ce vieux. Ne ressemble-t-il pas à ces grotesques qui nous viennent d'Allemagne. Et cela vit, et cela est heureux peut-être !

Derville prit son lorgnon, regarda le pauvre, laissa échapper un mouvement de surprise et dit : — Ce vieux-là, mon cher, est tout un poème, ou, comme disent les romantiques, un drame. As-tu rencontré quelquefois la comtesse Ferraud ?

— Oui, c'est une femme d'esprit et très-agréable ; mais un peu trop dévote, dit Godeschal.

— Ce vieux bicêtrien est son mari légitime, le comte Chabert, l'ancien colonel, elle l'aura sans doute fait placer là. S'il est dans cet hospice au lieu d'habiter un hôtel, c'est uniquement pour avoir rappelé à la jolie

comtesse Ferraud qu'il l'avait prise, comme un fiacre, sur la place. Je me souviens encore du regard de tigre qu'elle lui jeta dans ce moment-là.

Ce début ayant excité la curiosité de Godeschal, Derville lui raconta l'histoire qui précède. Deux jours après, le lundi matin, en revenant à Paris, les deux amis jetèrent un coup d'œil sur Bicêtre, et Derville proposa d'aller voir le colonel Chabert. A moitié chemin de l'avenue, les deux avoués trouvèrent assis sur la souche d'un arbre abattu le vieillard qui tenait à la main un bâton et s'amusait à tracer des raies sur le sable. En le regardant attentivement, ils s'aperçurent qu'il venait de déjeuner autre part qu'à l'établissement.

— Bonjour, colonel Chabert, lui dit Derville.

— Pas Chabert ! pas Chabert ! je me nomme Hyacinthe, répondit le vieillard. Je ne suis plus un homme, je suis le numéro 164, septième salle, ajouta-t-il en regardant Derville avec une anxiété peureuse, avec une crainte de vieillard et d'enfant. — Vous allez voir le condamné à mort ! dit-il après un moment de silence. Il n'est pas marié, lui ! il est bien heureux !

— Pauvre homme, dit Godeschal. Voulez-vous de l'argent pour acheter du tabac ?

Avec toute la naïveté d'un gamin de Paris, le colonel tendit avidement la main à chacun des deux inconnus, qui lui donnèrent une pièce de vingt francs ; il les remercia par un regard stupide, en disant : — Braves troupiers ! Il se mit au port d'armes, feignit de les coucher en joue, et s'écria en souriant : — Feu des deux pièces ! vive Napoléon ! Et il décrivit en l'air avec sa canne une arabesque imaginaire.

— Le genre de sa blessure l'aura fait tomber en enfance, dit Derville.

— Lui en enfance ! s'écria un vieux bicêtrien qui les

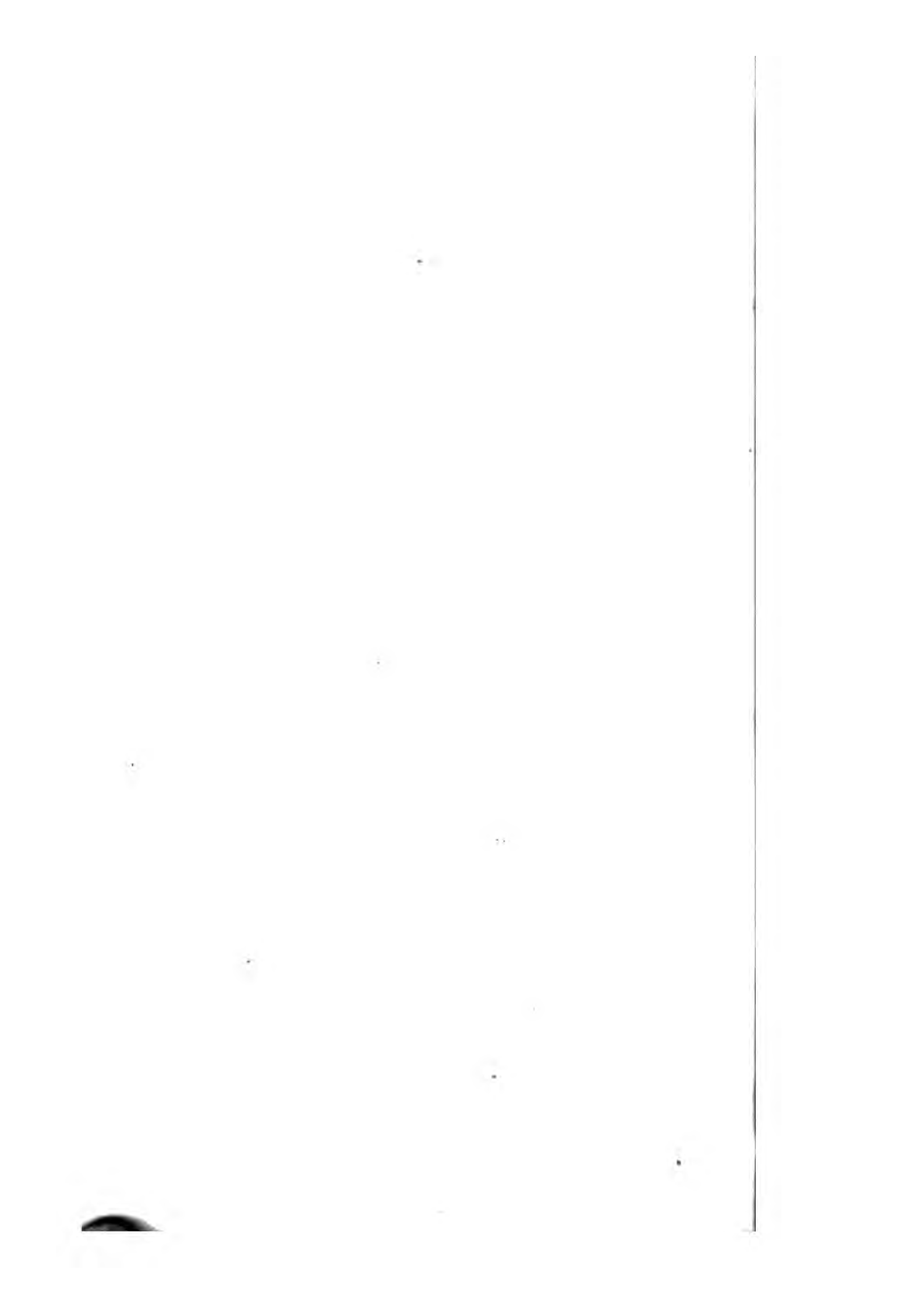


regardait. Ah ! il y a des jours où il ne faut pas lui marcher sur le pied. C'est un vieux malin plein de philosophie et d'imagination. Mais aujourd'hui, que voulez-vous, il a fait le lundi. Monsieur, en 1820 il était déjà ici. Pour lors, un officier prussien, dont la calèche montait la côte de Villejuif, vint à passer à pied. Nous étions, nous deux Hyacinthe et moi, sur le bord de la route. Cet officier causait en marchant avec un autre, avec un Russe, ou quelque animal de la même espèce, lorsqu'en voyant l'ancien, le Prussien, histoire de blaguer, lui dit : « Voilà un vieux voltigeur qui devait être à Rosbach. — J'étais trop jeune pour y être, lui répondit-il, mais j'ai été assez vieux pour me trouver à Iéna. » Pour lors le Prussien a filé, sans faire d'autres questions.

— Quelle destinée ! s'écria Derville. Sorti de l'hospice des *Enfants trouvés*, il revient mourir à l'hospice de la *Vieillesse*, après avoir, dans l'intervalle, aidé Napoléon à conquérir l'Égypte et l'Europe. — Savez-vous, mon cher, reprit Derville après une pause, qu'il existe dans notre société trois hommes, le prêtre, le médecin et l'homme de justice, qui ne peuvent pas estimer le monde ? Ils ont des robes noires, peut-être parce qu'ils portent le deuil de toutes les vertus, de toutes les illusions. Le plus malheureux des trois est l'avoué. Quand l'homme vient trouver le prêtre, il arrive poussé par le repentir, par le remords, par des croyances qui le rendent intéressant, qui le grandissent, et consolent l'âme du médiateur, dont la tâche ne va pas sans une sorte de jouissance ; il purifie, il répare, et réconcilie. Mais, nous autres avoués, nous voyons se répéter les mêmes sentiments mauvais, rien ne les corrige, nos études sont des égouts qu'on ne peut pas curer. Combien de choses n'ai-je pas apprises en exerçant ma charge ! J'ai

vu mourir un père dans un grenier, sans sou ni maille, abandonné par deux filles auxquelles il avait donné quarante mille livres de rente ! J'ai vu brûler des testaments ; j'ai vu des mères dépouillant leurs enfants, des maris volant leurs femmes, des femmes tuant leurs maris en se servant de l'amour qu'elles leur inspiraient pour les rendre fous ou imbéciles, afin de vivre en paix avec un amant. J'ai vu des femmes donnant à l'enfant d'un premier lit des goûts qui devaient amener sa mort, afin d'enrichir l'enfant de l'amour. Je ne puis vous dire tout ce que j'ai vu, car j'ai vu des crimes contre lesquels la justice est impuissante. Enfin, toutes les horreurs que les romanciers croient inventer sont toujours au-dessous de la vérité. Vous allez connaître ces jolies choses-là, vous ; moi, je vais vivre à la campagne avec ma femme, Paris me fait horreur.

Paris, février-mars 1832.



# LA MESSE DE L'ATHÉE

---

CECI EST DÉDIÉ A AUGUSTE BORGET

Par son ami

DE BALZAC.

Un médecin à qui la science doit une belle théorie physiologique, et qui, jeune encore, s'est placé parmi les célébrités de l'Ecole de Paris, centre de lumières auquel les médecins de l'Europe rendent tous hommage, le docteur Bianchon a longtemps pratiqué la chirurgie avant de se livrer à la médecine. Ses premières études furent dirigées par un des grands chirurgiens français, par l'illustre Desplein, qui passa comme un météore dans la science. De l'aveu de ses ennemis, il enterra dans la tombe une méthode intransmissible. Comme tous les gens de génie, il était sans héritiers; il portait et emportait tout avec lui. La gloire des chirurgiens ressemble à celle des acteurs, qui n'existent que de leur vivant et dont le talent n'est plus appréciable dès qu'ils ont disparu. Les acteurs et les chirurgiens, comme aussi les grands chanteurs, comme les virtuoses qui décuplent par leur exécution la puissance de la musique, sont tous les héros du moment. Desplein offre la preuve de cette similitude entre la destinée de ces génies transitoires. Son nom, si célèbre hier, aujourd'hui presque oublié, restera dans sa spécialité sans en franchir les

bornes. Mais ne faut-il pas des circonstances inouïes pour que le nom d'un savant passe du domaine de la science dans l'histoire générale de l'humanité? Desplein avait-il cette universalité de connaissances qui fait d'un homme le *verbe* ou la *figure* d'un siècle? Desplein possédait un divin coup d'œil; il pénétrait le malade et sa maladie par une intuition acquise ou naturelle qui lui permettait d'embrasser les diagnostics particuliers à l'individu, de déterminer le moment précis, l'heure, la minute à laquelle il fallait opérer, en faisant la part aux circonstances atmosphériques et aux particularités du tempérament. Pour marcher ainsi de conserve avec la nature, avait-il donc étudié l'incessante jonction des êtres et des substances élémentaires contenues dans l'atmosphère ou que fournit la terre à l'homme qui les absorbe et les prépare pour en tirer une expression particulière? Procédait-il par cette puissance de déduction et d'analogie à laquelle est dû le génie de Cuvier? Quoi qu'il en soit, cet homme s'était fait le confident de la chair, il la saisissait dans le passé comme dans l'avenir, en s'appuyant sur le présent. Mais a-t-il résumé toute la science en sa personne, comme ont fait Hippocrate, Galien, Aristote? A-t-il conduit toute une école vers des mondes nouveaux? Non. S'il est impossible de refuser à ce perpétuel observateur de la chimie humaine l'antique science du magisme, c'est-à-dire la connaissance des principes en fusion, les causes de la vie, la vie avant la vie, ce qu'elle sera par ses préparations avant d'être, il faut avouer, pour être juste, que malheureusement tout en lui fut personnel; isolé dans sa vie par l'égoïsme, l'égoïsme suicide aujourd'hui sa gloire. Sa tombe n'est pas surmontée de la statue sonore qui reedit à l'avenir les mystères que le génie cherche à ses dépens. Mais peut-être le talent de Des-

plein était-il solidaire de ses croyances, et conséquemment mortel. Pour lui, l'atmosphère terrestre était un sac générateur ; il voyait la terre comme un œuf dans sa coque, et ne pouvant savoir qui de l'œuf, qui de la poule, avait commencé, il n'admettait ni le coq ni l'œuf. Il ne croyait ni en l'animal antérieur, ni en l'esprit postérieur à l'homme. Desplein n'était pas dans le doute, il affirmait. Son athéisme pur et franc ressemblait à celui de beaucoup de savants, les meilleures gens du monde, mais invinciblement athées, athées comme les gens religieux n'admettent pas qu'il puisse y avoir d'athées. Cette opinion ne devait pas être autrement chez un homme habitué depuis son jeune âge à disséquer l'être par excellence, avant, pendant et après la vie, à le fouiller dans tous ses appareils sans y trouver cette âme unique, si nécessaire aux théories religieuses. En y reconnaissant un centre cérébral, un centre nerveux et un centre aéro-sanguin, dont les deux premiers se suppléent si bien l'un l'autre qu'il eut dans les deux derniers jours de sa vie la conviction que le sens de l'ouïe n'était pas absolument nécessaire pour entendre, ni le sens de la vue absolument nécessaire pour voir, et que le plexus solaire les remplaçait sans que l'on en pût douter ; Desplein, en trouvant deux âmes dans l'homme, corrobora son athéisme de ce fait, quoiqu'il ne préjuge encore rien sur Dieu. Cet homme mourut, dit-on, dans l'impénitence finale où meurent malheureusement beaucoup de beaux génies, à qui Dieu puisse pardonner.

La vie de cet homme si grand offrait beaucoup de petites choses, pour employer l'expression dont se servaient ses ennemis, jaloux de diminuer sa gloire, mais qu'il serait plus convenable de nommer des contre-sens apparents. N'ayant jamais connaissance des déterminations

tions par lesquelles agissent les esprits supérieurs, les envieux ou les niais s'arment aussitôt de quelques contradictions superficielles pour dresser un acte d'accusation sur lequel ils les font momentanément juger. Si, plus tard, le succès couronne les combinaisons attaquées, en montrant la corrélation des préparatifs et des résultats, il subsiste toujours un peu des calomnies d'avant-garde. Ainsi, de nos jours, Napoléon fut condamné par nos contemporains, lorsqu'il déployait les ailes de son aigle sur l'Angleterre ; il fallut 1822 pour expliquer 1804 et les bateaux plats de Boulogne.

Chez Desplein, la gloire et la science étant inattaquables, ses ennemis s'en prenaient à son humeur bizarre, à son caractère ; tandis qu'il possédait tout bonnement cette qualité que les Anglais nomment *eccentricity*. Parfois superbement vêtu comme Crébillon le tragique, il affectait tout à coup une singulière indifférence en fait de vêtement ; on le voyait tantôt en voiture, tantôt à pied. Tour à tour brusque et bon, en apparence âpre et avare, mais capable d'offrir sa fortune à ses maîtres exilés qui lui firent l'honneur de l'accepter pendant quelques jours, aucun homme n'a inspiré plus de jugements contradictoires. Quoique capable, pour avoir un cordon noir que les médecins n'auraient pas dû briguer, de laisser tomber à la cour un livre d'heures de sa poche, croyez qu'il se moquait en lui-même de tout ; il avait un profond mépris pour les hommes, après les avoir observés d'en haut et d'en bas, après les avoir surpris dans leur véritable expression, au milieu des actes de l'existence les plus solennels et les plus mesquins. Chez un grand homme, les qualités sont souvent solidaires. Si, parmi ces colosses, l'un d'eux a plus de talent que d'esprit, son esprit est encore plus étendu que celui de qui l'on dit simplement : Il a

de l'esprit. Tout génie suppose une vue morale. Cette vue peut s'appliquer à quelque spécialité; mais qui voit la fleur doit voir le soleil. Celui qui entendit un diplomate, sauvé par lui, demandant : — Comment va l'empereur ? et qui répondit : — Le courtisan revient, l'homme suivra ! celui-là n'est pas seulement chirurgien ou médecin, il est aussi prodigieusement spirituel. Ainsi, l'observateur patient et assidu de l'humanité légitimera les prétentions exorbitantes de Desplein et le croira, comme il se croyait lui-même, propre à faire un ministre tout aussi grand qu'était le chirurgien.

Parmi les énigmes que présente aux yeux de plusieurs contemporains la vie de Desplein, nous avons choisi l'une des plus intéressantes, parce que le mot s'en trouvera dans la conclusion du récit, et le vengera de quelques sottes accusations.

De tous les élèves que Desplein eut à son hôpital, Horace Bianchon fut un de ceux auxquels il s'attacha le plus vivement. Avant d'être interne à l'Hôtel-Dieu, Horace Bianchon était un étudiant en médecine, logé dans une misérable pension du quartier latin, connue sous le nom de la maison Vauquer. Ce pauvre jeune homme y sentait les atteintes de cette ardente misère, espèce de creuset d'où les grands talents doivent sortir purs et incorruptibles comme des diamants qui peuvent être soumis à tous les chocs sans se briser. Au feu violent de leurs passions déchaînées, ils acquièrent la probité la plus inaltérable, et contractent l'habitude des luttes qui attendent le génie, par le travail constant dans lequel ils ont cerclé leurs appétits trompés. Horace était un jeune homme droit, incapable de tergiverser dans les questions d'honneur, allant sans phrase au fait, prêt pour ses amis à mettre en gage son manteau, comme à leur donner son temps et ses veilles ; Horace était en-



fin un de ces amis qui ne s'inquiètent pas de ce qu'ils reçoivent en échange de ce qu'ils donnent, certains de recevoir à leur tour plus qu'ils ne donneront. La plupart de ses amis avaient pour lui ce respect intérieur qu'inspire une vertu sans emphase, et plusieurs d'entre eux redoutaient sa censure. Mais ces qualités, Horace les déployait sans pédantisme. Ni puritain ni sermonneur, il jurait de bonne grâce en donnant un conseil, et faisait volontiers un *tronçon de chière lie* quand l'occasion s'en présentait. Bon compagnon, pas plus prude que ne l'est un cuirassier, rond et franc, non pas comme un marin, car le marin d'aujourd'hui est un rusé diplomate, mais comme un brave jeune homme qui n'a rien à déguiser dans sa vie, il marchait la tête haute et la pensée riieuse. Enfin, pour tout exprimer par un mot, Horace était le Pylade de plus d'un Oreste, les créanciers étant pris aujourd'hui comme la figure la plus réelle des furies antiques. Il portait sa misère avec cette gaieté qui peut-être est un des plus grands éléments du courage, et comme tous ceux qui n'ont rien, il contractait peu de dettes. Sobre comme un chameau, alerte comme un cerf, il était ferme dans ses idées et dans sa conduite. La vie heureuse de Bianchon commença du jour où l'illustre chirurgien acquit la preuve des qualités et des défauts qui, les uns aussi bien que les autres, rendent doublement précieux à ses amis le docteur Horace Bianchon. Quand un chef de clinique prend dans son giron un jeune homme, ce jeune homme a, comme on dit, le pied dans l'étrier. Desplein ne manquait pas d'emmener Bianchon pour se faire assister par lui dans les maisons opulentes où presque toujours quelque gratification tombait dans l'escarcelle de l'interne, et où se révélaient insensiblement au provincial les mystères de la vie parisienne; il le gardait dans son ca-

binet lors de ses consultations, et l'y employait ; parfois, il l'envoyait accompagner un riche malade aux eaux ; enfin il lui préparait une clientèle. Il résulte de ceci qu'au bout d'un certain temps, le tyran de la chirurgie eut un séide. Ces deux hommes, l'un au faite des honneurs et de sa science, jouissant d'une immense fortune et d'une immense gloire ; l'autre, modeste oméga, n'ayant ni fortune ni gloire, devinrent intimes. Le grand Desplein disait tout à son interne ; l'interne savait si telle femme s'était assise sur une chaise auprès du maître, ou sur le fameux canapé qui se trouvait dans le cabinet et sur lequel Desplein dormait ; Bianchon connaissait les mystères de ce tempérament de lion et de taureau qui finit par élargir, amplifier outre mesure le buste du grand homme, et causa sa mort par le développement du cœur. Il étudia les bizarreries de cette vie si occupée, les projets de cette avarice si sordide, les espérances de l'homme politique caché dans le savant ; il put prévoir les déceptions qui attendaient le seul sentiment enfoui dans ce cœur moins de bronze que bronzé.

Un jour, Bianchon dit à Desplein qu'un pauvre porteur d'eau du quartier Saint-Jacques avait une horrible maladie causée par les fatigues et la misère ; ce pauvre Auvergnat n'avait mangé que des pommes de terre dans le grand hiver de 1821. Desplein laissa tous ses malades. Au risque de crever son cheval, il vola, suivi de Bianchon, chez le pauvre homme et le fit transporter lui-même dans la maison de santé établie par le célèbre Dubois au faubourg Saint-Denis. Il alla soigner cet homme, auquel il donna, quand il l'eut rétabli, la somme nécessaire pour acheter un cheval et un tonneau. Cet Auvergnat se distingua par un trait original. Un de ses amis tombe malade, il l'emmène promptement

chez Desplein, en disant à son bienfaiteur : — Je n'aurais pas souffert qu'il allât chez un autre. — Tout bourru qu'il était, Desplein serra la main du porteur d'eau, et lui dit : — Amène-les-moi tous. — Et il fit entrer l'enfant du Cantal à l'Hôtel-Dieu, où il eut de lui le plus grand soin. Bianchon avait déjà plusieurs fois remarqué chez son chef une prédilection pour les Auvergnats et surtout pour les porteurs d'eau; mais, comme Desplein mettait une sorte d'orgueil à ses traitements de l'Hôtel-Dieu, l'élève n'y voyait rien de trop étrange.

Un jour, en traversant la place Saint-Sulpice, Bianchon aperçut son maître entrant dans l'église vers neuf heures du matin. Desplein, qui ne faisait jamais alors un pas sans son cabriolet, était à pied, et se coulait par la rue du Petit-Lion, comme s'il fût entré dans une maison suspecte. Naturellement pris de curiosité, l'interne qui connaissait les opinions de son maître, et qui était *cabaniste* en dyable par un y grec (ce qui semble dans Rabelais une supériorité de diablerie), Bianchon se glissa dans Saint-Sulpice, et ne fut pas médiocrement étonné de voir le grand Desplein, cet athée sans pitié pour les anges qui n'offrent point prise aux bistouris, et ne peuvent avoir ni fistules ni gastrites, enfin, cet intrépide *dériseur*, humblement agenouillé, et où?... à la chapelle de la Vierge devant laquelle il écouta une messe, donna pour les frais du culte, donna pour les pauvres, en restant sérieux comme s'il se fût agi d'une opération.

— Il ne venait certes pas éclaircir des questions relatives à l'accouchement de la Vierge, disait Bianchon dont l'étonnement fut sans bornes. Si je l'avais vu tenant, à la Fête-Dieu, un des cordons du dais, il n'y aurait eu qu'à rire; mais à cette heure, seul, sans témoins, il y a certes de quoi faire penser!

Bianchon ne voulut pas avoir l'air d'espionner le pre-

mier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, il s'en alla. Par hasard, Desplein l'invita ce jour-là même à dîner avec lui, hors de chez lui, chez un restaurateur. Entre la poire et le fromage Bianchon arriva, par d'habiles préparations, à parler de la messe, en la qualifiant de momerie et de farce.

— Une farce, dit Desplein, qui a coûté plus de sang à la chrétienté que toutes les batailles de Napoléon et que toutes les sangsues de Broussais ! La messe est une invention papale qui ne remonte pas plus haut que le sixième siècle, et que l'on a basée sur *Hoc est corpus*. Combien de torrents de sang n'a-t-il pas fallu verser pour établir la Fête-Dieu par l'institution de laquelle la cour de Rome a voulu constater sa victoire dans l'affaire de la Présence réelle, schisme qui pendant trois siècles a troublé l'Eglise ! Les guerres du comte de Toulouse et les Albigeois sont la queue de cette affaire. Les Vaudois et les Albigeois se refusaient à reconnaître cette innovation.

Enfin Desplein prit plaisir à se livrer à toute sa verve d'athée, et ce fut un flux de plaisanteries voltairiennes, ou, pour être plus exact, une détestable contrefaçon du *Citateur*.

— Ouais ! se dit Bianchon en lui-même, où est mon dévot de ce matin !

Il garda le silence, il douta d'avoir vu son chef à Saint-Sulpice. Desplein n'eût pas pris la peine de mentir à Bianchon ; ils se connaissaient trop bien tous deux, ils avaient déjà, sur des points tout aussi graves, échangé des pensées, discuté des systèmes *de natura rerum* en les sondant ou les disséquant avec les couteaux et le scalpel de l'incrédulité. Trois mois se passèrent. Bianchon ne donna point de suite à ce fait, quoiqu'il restât gravé dans sa mémoire. Dans cette année, un jour, l'un des

médecins de l'Hôtel-Dieu prit Desplein par le bras devant Bianchon, comme pour l'interroger.

— Qu'alliez-vous donc faire à Saint-Sulpice, mon cher maître ? lui dit-il.

— Y voir un prêtre qui a une carie au genou, et que madame la duchesse d'Angoulême m'a fait l'honneur de me recommander, dit Desplein.

Le médecin se paya de cette défaite, mais non Bianchon.

— Ah ! il va voir des genoux malades dans l'église ! Il allait entendre sa messe, se dit l'interne.

Bianchon se promit de guetter Desplein ; il se rappela le jour, l'heure auxquels il l'avait surpris entrant à Saint-Sulpice, et se promit d'y venir l'année suivante au même jour et à la même heure, afin de savoir s'il l'y surprendrait encore. En ce cas, la périodicité de sa dévotion autoriserait une investigation scientifique, car il ne devait pas se rencontrer chez un tel homme une contradiction directe entre la pensée et l'action. L'année suivante, au jour et à l'heure dits, Bianchon, qui déjà n'était plus l'interne de Desplein, vit le cabriolet du chirurgien s'arrêtant au coin de la rue de Tournon et de celle du Petit-Lion, d'où son ami s'en alla jésuitiquement le long des murs à Saint-Sulpice, où il entendit encore sa messe à l'autel de la Vierge. C'était bien Desplein ! le chirurgien en chef, l'athée *in petto*, le dévot par hasard. L'intrigue s'embrouillait. La persistance de cet illustre savant compliquait tout. Quand Desplein fut sorti, Bianchon s'approcha du sacristain qui vint desservir la chapelle, et lui demanda si ce monsieur était un habitué.

— Voici vingt ans que je suis ici, dit le sacristain, et depuis ce temps monsieur Desplein vient quatre fois par an entendre cette messe ; il l'a fondée.

— Une fondation faite par lui ! dit Bianchon en s'éloignant. Ceci vaut le mystère de l'immaculée conception, une chose qui, à elle seule, doit rendre un médecin incrédule.

Il se passa quelque temps sans que le docteur Bianchon, quoique ami de Desplein, fût en position de lui parler de cette particularité de sa vie. S'ils se rencontraient en consultation ou dans le monde, il était difficile de trouver ce moment de confiance et de solitude où l'on demeure les pieds sur les chenets, la tête appuyée sur le dos d'un fauteuil, et pendant lequel deux hommes se disent leurs secrets. Enfin, à sept ans de distance, après la révolution de 1830, quand le peuple se ruait sur l'Archevêché, quand les inspirations républicaines le poussaient à détruire les croix dorées qui pointaient, comme des éclairs, dans l'immensité de cet océan de maisons ; quand l'incrédulité, côte à côte avec l'émeute, se carrait dans les rues, Bianchon surprit Desplein entrant encore dans Saint-Sulpice. Le docteur l'y suivit, se mit près de lui, sans que son ami lui fit le moindre signe ou témoignât la moindre surprise. Tous deux entendirent la messe de fondation.

— Me direz-vous, mon cher, dit Bianchon à Desplein quand ils sortirent de l'église, la raison de votre capucinade ? Je vous ai déjà surpris trois fois allant à la messe, vous ! Vous me ferez raison de ce mystère, et m'expliquerez ce désaccord flagrant entre vos opinions et votre conduite. Vous ne croyez pas en Dieu, et vous allez à la messe ! Mon cher maître, vous êtes tenu de me répondre.

— Je ressemble à beaucoup de dévots, à des hommes profondément religieux en apparence, mais tout aussi athées que nous pouvons l'être, vous et moi.

Et ce fut un torrent d'épigrammes sur quelques per-

sonnages politiques, dont le plus connu nous offre en ce siècle une nouvelle édition du Tartufe de Molière.

— Je ne vous demande pas tout cela, dit Bianchon ; je veux savoir la raison de ce que vous venez de faire ici, pourquoi vous avez fondé cette messe.

— Ma foi, mon cher ami, dit Desplein, je suis sur le bord de ma tombe, je puis bien vous parler des commencements de ma vie.

En ce moment Bianchon et le grand homme se trouvaient dans la rue des Quatre-Vents, une des plus horribles rues de Paris. Desplein montra le sixième étage d'une de ces maisons qui ressemblent à un obélisque, dont la porte bâtarde donne sur une allée au bout de laquelle est un tortueux escalier éclairé par des jours justement nommés des *jours de souffrance*. C'était une maison verdâtre, au rez-de-chaussée de laquelle habitait un marchand de meubles, et qui paraissait loger à chacun de ses étages une différente misère. En levant le bras par un mouvement plein d'énergie, Desplein dit à Bianchon : — J'ai demeuré là-haut deux ans !

— Je le sais, d'Arthez y a demeuré, j'y suis venu presque tous les jours pendant ma première jeunesse, nous l'appelions alors le *bocal aux grands hommes* ! Après ?

— La messe que je viens d'entendre est liée à des événements qui se sont accomplis alors que j'habitais la mansarde où vous me dites qu'a demeuré d'Arthez, celle à la fenêtre de laquelle flotte une corde chargée de linge au-dessus d'un pot de fleurs. J'ai eu de si rudes commencements, mon cher Bianchon, que je puis disputer à qui que ce soit la palme des souffrances parisiennes. J'ai tout supporté : faim, soif, manque d'argent, manque d'habits, de chaussure et de linge, tout ce que la misère a de plus dur. J'ai soufflé sur mes

doigts engourdis dans ce *bocal aux grands hommes*, que je voudrais aller revoir avec vous. J'ai travaillé pendant un hiver en voyant fumer ma tête, et distinguant l'air de ma transpiration comme nous voyons celle des chevaux par un jour de gelée. Je ne sais où l'on prend son point d'appui pour résister à cette vie. J'étais seul, sans secours, sans un sou ni pour acheter des livres ni pour payer les frais de mon éducation médicale; n'ayant pas un ami, mon caractère irascible, ombrageux, inquiet me desservait. Personne ne voulait voir dans mes irritations le malaise et le travail d'un homme qui, du fond de l'état social où il est, s'agite pour arriver à la surface. Mais j'avais, je puis vous le dire, à vous devant qui je n'ai pas besoin de me draper, j'avais ce lit de bons sentiments et de sensibilité vive qui sera toujours l'apanage des hommes assez forts pour grimper sur un sommet quelconque, après avoir piétiné longtemps dans les marécages de la misère. Je ne pouvais rien tirer de ma famille, ni de mon pays, au delà de l'insuffisante pension qu'on me faisait. Enfin, à cette époque, je mangeais le matin un petit pain que le boulanger de la rue du Petit-Lion me vendait moins cher parce qu'il était de la veille ou de l'avant-veille, et je l'émiettai dans du lait; mon repas du matin ne me coûtait ainsi que deux sous. Je ne dinai que tous les deux jours dans une pension où le dîner coûtait seize sous. Je ne dépensais ainsi que neuf sous par jour. Vous connaissez aussi bien que moi quel soin je pouvais avoir de mes habits et de ma chaussure! Je ne sais pas si plus tard nous éprouvons autant de chagrin par la trahison d'un confrère que nous en avons éprouvé, vous comme moi, en apercevant la rieuse grimace d'un soulier qui se découd, en entendant craquer l'entournure d'une redingote. Je ne buvais que de l'eau, j'avais le plus grand



respect pour les cafés. Zoppi m'apparaissait comme une terre promise où les Lucullus du pays latin avaient seuls droit de présence. — Pourrais-je jamais, me disais-je parfois, y prendre une tasse de café à la crème, y jouer une partie de dominos ? Enfin, je reportais dans mes travaux la rage que m'inspirait la misère. Je tâchais d'accaparer des connaissances positives afin d'avoir une immense valeur personnelle, pour mériter la place à laquelle j'arriverais le jour où je serais sorti de mon néant. Je consummais plus d'huile que de pain ; la lumière qui m'éclairait pendant ces nuits obstinées me coûtait plus cher que ma nourriture. Ce duel a été long, opiniâtre, sans consolation. Je ne réveillais aucune sympathie autour de moi. Pour avoir des amis, ne faut-il pas se lier avec des jeunes gens, posséder quelques sous afin d'aller gobeloter avec eux, se rendre ensemble partout où vont des étudiants ! Je n'avais rien ! et personne à Paris ne se figure que *rien est rien*. Quand il s'agissait de découvrir mes misères, j'éprouvais au gosier cette contraction nerveuse qui fait croire à nos malades qu'il leur remonte une boule de l'œsophage dans le larynx. J'ai plus tard rencontré de ces gens, nés riches, qui, n'ayant jamais manqué de rien, ne connaissent pas le problème de cette règle de trois : *Un jeune homme EST au crime comme une pièce de cent sous EST à x*. Ces imbéciles dorés me disent : — Pourquoi donc faisiez-vous des dettes ? pourquoi donc contractiez-vous des obligations onéreuses ? Ils me font l'effet de cette princesse qui, sachant que le peuple crevait de faim, disait : — Pourquoi n'achète-t-il pas de la brioche ? Je voudrais bien voir l'un de ces riches, qui se plaint que je lui prends trop cher pour l'opérer, oui, je voudrais le voir seul dans Paris, sans sou ni maille, sans un ami, sans crédit, et forcé de travailler de ses cinq doigts pour

vivre. Que ferait-il ? où irait-il apaiser sa faim ? Bianchon, si vous m'avez vu quelquefois amer et dur, je superposais alors mes premières douleurs sur l'insensibilité, sur l'égoïsme desquels j'ai eu des milliers de preuves dans les hautes sphères ; ou bien je pensais aux obstacles que la haine, l'envie, la jalousie, la calomnie ont élevés entre le succès et moi. A Paris, quand certaines gens vous voient prêts à mettre le pied à l'étrier, les uns vous tirent par le pan de votre habit, les autres lâchent la boucle de la sous-ventrière pour que vous vous cassiez la tête en tombant ; celui-ci vous déferre le cheval, celui-là vous vole le fouet ; le moins traître est celui que vous voyez venir pour vous tirer un coup de pistolet à bout portant. Vous avez assez de talent, mon cher enfant, pour connaître bientôt la bataille horrible, incessante, que la médiocrité livre à l'homme supérieur. Si vous perdez vingt-cinq louis un soir, le lendemain vous serez accusé d'être un joueur, et vos meilleurs amis diront que vous avez perdu la veille vingt-cinq mille francs. Ayez mal à la tête, vous passerez pour un fou. Ayez une vivacité, vous serez insociable. Si, pour résister à ce bataillon de pygmées, vous rassemblez en vous des forces supérieures, vos meilleurs amis s'écrieront que vous voulez tout dévorer, que vous avez la prétention de dominer, de tyranniser. Enfin vos qualités deviendront des défauts, vos défauts deviendront des vices, et vos vertus seront des crimes. Si vous avez sauvé quelqu'un, vous l'aurez tué ; si votre malade reparaît, il sera constant que vous aurez assuré le présent aux dépens de l'avenir ; s'il n'est pas mort, il mourra. Bronchez, vous serez tombé ! Inventez quoi que ce soit, réclamez vos droits, vous serez un homme difficile, un homme fin, qui ne veut pas laisser arriver les jeunes gens. Ainsi, mon cher, si je ne crois pas en

Dieu, je crois encore moins à l'homme. Ne connaissez-vous pas en moi un Desplein entièrement différent du Desplein de qui chacun médit ? Mais ne fouillons pas dans ce tas de boue. Donc, j'habitais cette maison, j'étais à travailler pour pouvoir passer mon premier examen, et je n'avais pas un liard. Vous savez ! j'étais arrivé à l'une de ces dernières extrémités où l'on se dit : *Je m'engagerai !* J'avais un espoir. J'attendais de mon pays une malle pleine de linge, un présent de ces vieilles tantes qui, ne connaissant rien de Paris, pensent à vos chemises, en s'imaginant qu'avec trente francs par mois leur neveu mange des ortolans. La malle arriva pendant que j'étais à l'École ; elle avait coûté quarante francs de port ! le portier, un cordonnier allemand logé dans une soupente, les avait payés et gardait la malle. Je me suis promené dans la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et dans la rue de l'École-de-Médecine, sans pouvoir inventer un stratagème qui me livrât ma malle sans être obligé de donner les quarante francs que j'aurais naturellement payés après avoir vendu le linge. Ma stupidité me fit deviner que je n'avais pas d'autre vocation que la chirurgie. Mon cher, les âmes délicates, dont la force s'exerce dans une sphère élevée, manquent de cet esprit d'intrigue, fertile en ressources, en combinaisons ; leur génie, à elles, c'est le hasard ; elles ne cherchent pas, elles rencontrent. Enfin, je revins à la nuit, au moment où rentrait mon voisin, un porteur d'eau nommé Bourgeat, un homme de Saint-Flour. Nous nous connaissions comme se connaissent deux locataires qui ont chacun leur chambre sur le même carré, qui s'entendent dormant, toussant, s'habillant, et qui finissent par s'habituer l'un à l'autre. Mon voisin m'apprit que le propriétaire, auquel je devais trois termes, m'avait mis à la porte ; il

me faudrait déguerpir le lendemain. Lui-même était chassé à cause de sa profession. Je passai la nuit la plus douloureuse de ma vie. — Où prendre un commissionnaire pour emporter mon pauvre ménage, mes livres ? comment payer le commissionnaire et le portier ? où aller ? Ces questions insolubles, je les répétais dans les larmes, comme les fous redisent leurs refrains. Je dormis. La misère a pour elle un divin sommeil plein de beaux rêves. Le lendemain matin, au moment où je mangeais mon écuellée de pain émietté dans mon lait, Bourgeat entre et me dit en mauvais français : — « Monchieur l'étudiant, che chuis un pauvre homme, enfant trouvé de l'hospital de Chain-Flour, chans père ni mère, et qui ne chuis pas assez riche pour me marier. Vous n'êtes pas non plus fertile en parents, ni garni de che qui che compte ? Ecoutez, j'ai en bas une charrette à bras que j'ai louée à deux chous l'heure, toutes nos affaires peuvent y tenir ; si vous voulez, nous chercherons à nous loger de compagnie, puisque nous chommes chassés d'ici. Che n'est pas après tout le paradis terrestre. — Je le sais bien, lui dis-je, mon brave Bourgeat, Mais je suis bien embarrassé, j'ai en bas une malle qui contient pour cent écus de linge, avec lequel je pourrais payer le propriétaire et ce que je dois au portier, et je n'ai pas cent sous. — Bah ! j'ai quelques monnerons, me répondit joyeusement Bourgeat en me montrant une vieille bourse en cuir crasseux. Gardez vostre linge. » Bourgeat paya mes trois termes, le sien, et solda le portier. Puis, il mit nos meubles, mon linge dans sa charrette, et la traîna par les rues en s'arrêtant devant chaque maison où pendait un écriteau. Moi, je montais pour aller voir si le local à louer pouvait nous convenir. A midi nous errions encore dans le quartier latin sans y avoir rien trouvé. Le prix était un grand obstacle.

Bourgeat me proposa de déjeuner chez un marchand de vin, à la porte duquel nous laissâmes la charrette. Vers le soir, je découvris dans la cour de Rohan, passage du Commerce, en haut d'une maison, sous les toits, deux chambres séparées par l'escalier. Nous eûmes chacun pour soixante francs de loyer par an. Nous voilà casés, moi et mon humble ami. Nous dinâmes ensemble. Bourgeat, qui gagnait environ cinquante sous par jour, possédait environ cent écus, il allait bientôt pouvoir réaliser son ambition en achetant un tonneau et un cheval. En apprenant ma situation, car il me tira mes secrets avec une profondeur matoise et une bonhomie dont le souvenir me remue encore aujourd'hui le cœur, il renouça pour quelque temps à l'ambition de toute sa vie : Bourgeat était marchand à la voie depuis vingt-deux ans, il sacrifia ses cent écus à mon avenir.

Ici Desplein serra violemment le bras de Bianchon.

— Il me donna l'argent nécessaire à mes examens ! Cet homme, mon ami, comprit que j'avais une mission, que les besoins de mon intelligence passaient avant les siens. Il s'occupa de moi, il m'appela son *petit*, il me prêta l'argent nécessaire à mes achats de livres, il venait quelquefois tout doucement me voir travaillant ; enfin il prit des précautions maternelles pour que je substituasse à la nourriture insuffisante et mauvaise à laquelle j'étais condamné, une nourriture saine et abondante. Bourgeat, homme d'environ quarante ans, avait une figure bourgeoise du moyen âge, un front bombé, une tête qu'un peintre aurait pu faire poser comme modèle pour un Lycurgue. Le pauvre homme se sentait le cœur gros d'affections à placer ; il n'avait jamais été aimé que par un caniche mort depuis peu de temps, et dont il me parlait toujours en me demandant si je croyais que l'Eglise consentirait à dire des messes pour

le repos de son âme. Son chien était, disait-il, un vrai chrétien, qui, durant douze années, l'avait accompagné à l'église sans avoir jamais aboyé, écoutant les orgues sans ouvrir la gueule, et restant accroupi près de lui d'un air qui lui faisait croire qu'il priait avec lui. Cet homme reporta sur moi toutes ses affections; il m'accepta comme un être seul et souffrant; il devint pour moi la mère la plus attentive, le bienfaiteur le plus délicat, enfin l'idéal de cette vertu qui se complait dans son œuvre. Quand je le rencontrais dans la rue, il me jetait un regard d'intelligence plein d'une inconcevable noblesse; il affectait alors de marcher comme s'il ne portait rien, il paraissait heureux de me voir en bonne santé, bien vêtu. Ce fut enfin le dévouement du peuple, l'amour de la grisette reporté dans une sphère élevée. Bourgeat faisait mes commissions, il m'éveillait la nuit aux heures dites, il nettoyait ma lampe, frottait notre palier; aussi bon domestique que bon père, et propre comme une fille anglaise. Il faisait le ménage. Comme Philopémen, il sciait notre bois, et communiquait à toutes ses actions la simplicité du faire, en y gardant sa dignité, car il semblait comprendre que le but ennobliissait tout. Quand je quittai ce brave homme pour entrer à l'Hôtel-Dieu comme interne, il éprouva je ne sais quelle douleur morne en songeant qu'il ne pourrait plus vivre avec moi; mais il se consola par la perspective d'amasser l'argent nécessaire aux dépenses de ma thèse, et il me fit promettre de le venir voir les jours de sortie. Bourgeat était fier de moi, il m'aimait pour moi et pour lui. Si vous recherchez ma thèse, vous verriez qu'elle lui a été dédiée. Dans la dernière année de mon internat, j'avais gagné assez d'argent pour rendre tout ce que je devais à ce digne Auvergnat en lui achetant un cheval et un tonneau; il fut outré de co-

lère de savoir que je me privais de mon argent, et néanmoins il était enchanté de voir ses souhaits réalisés ; il riait et me grondait, il regardait son tonneau, son cheval, et s'essuyait une larme en me disant : — « C'est mal ! Ah ! le beau tonneau ! Vous avez eu tort... le cheval est fort comme un Auvergnat. » Je n'ai rien vu de plus touchant que cette scène. Bourgeat voulut absolument m'acheter cette trousse garnie en argent que vous avez vue dans mon cabinet, et qui en est pour moi la chose la plus précieuse. Quoique enivré par mes premiers succès, il ne lui est jamais échappé la moindre parole, le moindre geste qui voulussent dire : *C'est à moi qu'est dû cet homme !* Et cependant sans lui la misère m'aurait tué. Le pauvre homme s'était exterminé pour moi : il n'avait mangé que du pain frotté d'ail, afin que j'eusse du café pour suffire à mes veilles. Il tomba malade. J'ai passé, comme vous l'imaginez, les nuits à son chevet, je l'ai tiré d'affaire la première fois ; mais il eut une rechute deux ans après, et malgré les soins les plus assidus, malgré les plus grands efforts de la science, il dut succomber. Jamais roi ne fut soigné comme il le fut. Oui, Bianchon, j'ai tenté, pour arracher cette vie à la mort, des choses inouïes. Je voulais le faire vivre assez pour le rendre témoin de son ouvrage, pour lui réaliser tous ses vœux, pour satisfaire la seule reconnaissance qui m'ait emplí le cœur, pour éteindre un foyer qui me brûle encore aujourd'hui !

— Bourgeat, reprit après une pause Desplein visiblement ému, mon second père est mort dans mes bras, me laissant tout ce qu'il possédait par un testament qu'il avait fait chez un écrivain public, et daté de l'année où nous étions venus nous loger dans la cour de Rohan. Cet homme avait la foi du charbonnier. Il aimait la sainte Vierge comme il eût aimé sa femme. Catholique

ardent, il ne m'avait jamais dit un mot sur mon irréligion. Quand il fut en danger, il me pria de ne rien ménager pour qu'il eût les secours de l'Eglise. Je fis dire tous les jours la messe pour lui. Souvent, pendant la nuit, il me témoignait des craintes sur son avenir, il craignait de ne pas avoir vécu assez saintement. Le pauvre homme ! il travaillait du matin au soir. A qui donc appartiendrait le paradis, s'il y a un paradis ? Il a été administré comme un saint qu'il était, et sa mort fut digne de sa vie. Son convoi ne fut suivi que par moi. Quand j'eus mis en terre mon unique bienfaiteur, je cherchai comment m'acquitter envers lui ; je m'aperçus qu'il n'avait ni famille, ni amis, ni femme, ni enfants. Mais il croyait ! il avait une conviction religieuse, avais-je le droit de la discuter ? Il m'avait timidement parlé des messes dites pour le repos des morts, il ne voulait pas m'imposer ce devoir, en pensant que ce serait faire payer ses services. Aussitôt que j'ai pu établir une fondation, j'ai donné à Saint-Sulpice la somme nécessaire pour y faire dire quatre messes par an. Comme la seule chose que je puisse offrir à Bourgeat est la satisfaction de ses pieux désirs, le jour où se dit cette messe, au commencement de chaque saison, j'y vais en son nom, et récite pour lui les prières voulues. Je dis avec la bonne foi du douteur : « Mon Dieu, s'il est une sphère où tu mettes après leur mort ceux qui ont été parfaits, pense au bon Bourgeat ; et s'il y a quelque chose à souffrir pour lui, donne-moi ses souffrances, afin de le faire entrer plus vite dans ce que l'on appelle le paradis. » Voilà, mon cher, tout ce qu'un homme qui a mes opinions peut se permettre. Dieu doit être un bon diable, il ne saurait m'en vouloir. Je vous le jure, je donnerais ma fortune pour que la croyance de Bourgeat pût m'entrer dans la cervelle.



Bianchon, qui soigna Desplein dans sa dernière maladie, n'ose pas affirmer aujourd'hui que l'illustre chirurgien soit mort athée. Des croyants n'aimeront-ils pas à penser que l'humble Auvergnat sera venu lui ouvrir la porte du ciel, comme il lui ouvrit jadis la porte du temple terrestre au fronton duquel se lit : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante?*

Paris, janvier 1836.

# L'INTERDICTION

---

DÉDIÉ A MONSIEUR LE CONTRE-AMIRAL BAZOCHE

Gouverneur de l'île Bourbon,

Par l'auteur reconnaissant,

DE BALZAC.

---

En 1828, vers une heure du matin, deux personnes sortaient d'un hôtel situé dans le faubourg Saint-Honoré, près de l'Elysée-Bourbon; l'une était un médecin célèbre, Horace Bianchon, l'autre un des hommes les plus élégants de Paris, le baron de Rastignac, tous deux amis depuis longtemps. Chacun d'eux avait renvoyé sa voiture, il ne s'en trouva point dans le faubourg; mais la nuit était belle et le pavé sec.

— Allons à pied jusqu'au boulevard, dit Eugène de Rastignac à Bianchon, tu prendras une voiture au cercle; il y en a là jusqu'au matin. Tu m'accompagneras jusque chez moi.

— Volontiers.

— Eh bien, mon cher, qu'en dis-tu?

— De cette femme? répondit froidement le docteur.

— Je reconnais mon Bianchon, s'écria Rastignac.

— Eh bien, quoi?

— Mais tu parles, mon cher, de la marquise d'Espard comme d'une malade à placer dans ton hôpital.

---

— Veux-tu savoir ce que je pense, Eugène ? Si tu quittes madame de Nucingen pour cette marquise, tu changeras ton cheval borgne contre un aveugle.

— Madame de Nucingen a trente-six ans, Bianchon.

— Et celle-ci en a trente-trois, répliqua vivement le docteur.

— Ses plus cruelles ennemies ne lui en donnent que vingt-six.

— Mon cher, quand tu auras intérêt à connaître l'âge d'une femme, regarde ses tempes et le bout de son nez. Quoi que fassent les femmes avec leurs cosmétiques, elles ne peuvent rien sur ces incorruptibles témoins de leurs agitations. Là, chacune de leurs années a laissé ses stigmates. Quand les tempes d'une femme sont attendries, rayées, fanées d'une certaine façon ; quand au bout de son nez il se trouve de ces petits points qui ressemblent aux imperceptibles parcelles noires que font pleuvoir à Londres les cheminées où l'on brûle du charbon de terre ! votre serviteur ! la femme a passé trente ans. Elle sera belle, elle sera spirituelle, elle sera aimante, elle sera tout ce que tu voudras ; mais elle aura passé trente ans, mais elle arrive à sa maturité. Je ne blâme pas ceux qui s'attachent à ces sortes de femmes ; seulement un homme aussi distingué que tu l'es ne doit pas prendre une reinette de février pour une petite pomme d'api qui sourit sur sa branche et demande un coup de dent. L'amour ne va jamais consulter les registres de l'état civil ; personne n'aime une femme parce qu'elle a tel ou tel âge, parce qu'elle est belle ou laide, bête ou spirituelle ; on aime parce qu'on aime.

— Eh bien ! moi, je l'aime par bien d'autres raisons. Elle est marquise d'Espard, elle est née Blamont-Chauvry, elle est à la mode, elle a de l'âme, elle a un pied

aussi joli que celui de la duchesse de Berri, elle a peut-être cent mille livres de rente, et je l'épouserai peut-être un jour ! enfin elle me mettra dans une position où je pourrai payer mes dettes.

— Je te croyais riche, dit Bianchon en interrompant Rastignac.

— Bah ! j'ai quinze mille livres de rente, précisément ce qu'il faut pour mon écurie. J'ai été roué, mon cher, dans l'affaire de monsieur de Nucingen, je te raconterai cette histoire-là. J'ai marié mes sœurs, voilà le plus clair de ce que j'ai gagné depuis que nous nous sommes vus, et j'aime mieux les avoir établies que de posséder cent mille écus de rente. Maintenant, que veux-tu que je devienne ? J'ai de l'ambition. Où peut me mener madame de Nucingen ? Encore un an, je serai chiffré, casé, comme l'est un homme marié. J'ai tous les désagrémements du mariage et ceux du célibat sans avoir les avantages ni de l'un ni de l'autre, situation fautive à laquelle arrivent tous ceux qui restent trop longtemps attachés à une même jupe.

— Eh ! crois-tu donc trouver ici la pie au nid ! dit Bianchon. Ta marquise, mon cher, ne me revient pas du tout.

— Tes opinions libérales te troublent l'œil. Si madame d'Espard était une madame Rabourdin...

— Ecoute, mon cher, noble ou bourgeoise, elle serait toujours sans âme, elle serait toujours le type le plus achevé de l'égoïsme. Crois-moi, les médecins sont habitués à juger les hommes et les femmes ; les plus habiles d'entre nous confessent l'âme en confessant le corps. Malgré ce joli boudoir où nous avons passé la soirée, malgré le luxe de cet hôtel, il serait possible que madame la marquise fût endettée.

— Qui te le fait croire ?

— Je n'affirme pas, je suppose. Elle a parlé de son âme comme feu Louis XVIII parlait de son cœur. Ecoute-moi ! cette femme frêle, blanche, aux cheveux châtain, et qui se plaint pour se faire plaindre, jouit d'une santé de fer, possède un appétit de loup, une force et une lâcheté de tigre. Jamais ni la gaze, ni la soie, ni la mousseline, n'ont été plus habilement entortillées, autour d'un mensonge ! *Ecco!*

— Tu m'effrayes, Bianchon ! tu as donc appris bien des choses depuis notre séjour à la maison Vauquer ?

— Oui, depuis ce temps-là, mon cher, j'en ai vu, des marionnettes, des poupées et des pantins ! Je connais un peu les mœurs de ces belles dames de qui vous soignez le corps et ce qu'elles ont de plus précieux, leur enfant, quand elles l'aiment, ou leur visage qu'elles adorent toujours. Vous passez les nuits à leur chevel, vous vous extermez pour leur sauver la plus légère altération de beauté, n'importe où ; vous avez réussi, vous leur gardez le secret comme si vous étiez mort, elles vous envoient demander votre mémoire et le trouvent horriblement cher. Qui les a sauvées ? la nature ! Loin de vous prôner, elles médisent de vous, en craignant de vous donner pour médecin à leurs bonnes amies. Mon cher, ces femmes de qui vous dites : « C'est des anges ! » moi, je les ai vues déshabillées des petites mines sous lesquelles elles couvrent leur âme, aussi bien que des chiffons sous lesquels elles déguisent leurs imperfections, enfin, sans manières et sans corset ; elles ne sont pas belles. Nous avons commencé par voir bien des graviers, bien des saletés sous le flot du monde, quand nous étions échoués sur le roc de la maison Vauquer ; ce que nous y avons vu n'était rien. Depuis que je vais dans la haute société, j'ai rencontré des monstruosité habillées de satin, des Michonneau en gants blancs, des

Poiret chamarrés de cordons, des grands seigneurs faisant mieux l'usure que le papa Gobseck ! A la honte des hommes, quand j'ai voulu donner une poignée de main à la vertu, je l'ai trouvée grelottant dans un grenier, poursuivie de calomnies, vivotant avec quinze cents francs de rente ou d'appointements, et passant pour une folle, pour une originale ou une bête. Enfin, mon cher, la marquise est une femme à la mode, et j'ai précisément ces sortes de femmes en horreur. Veux-tu savoir pourquoi ? Une femme qui a l'âme élevée, le goût pur, un esprit doux, le cœur richement étoffé, qui mène une vie simple, n'a pas une seule chance d'être à la mode. Conclut ? Une femme à la mode et un homme au pouvoir sont deux analogies ; mais à cette différence près, que les qualités par lesquelles un homme s'élève au-dessus des autres le grandissent et font sa gloire ; tandis que les qualités par lesquelles une femme arrive à son empire d'un jour, sont d'effroyables vices ; elle se dénature pour cacher son caractère, elle doit, pour mener la vie militante du monde, avoir une santé de fer sous une apparence frêle. En qualité de médecin, je sais que la bonté de l'estomac exclut la bonté du cœur. Ta femme à la mode ne sent rien, sa fureur de plaisir a sa cause dans une envie de réchauffer sa nature froide, elle veut des émotions et des jouissances, comme un vieillard se met en espalier à la rampe de l'Opéra. Comme elle a plus de tête que de cœur, elle sacrifie à son triomphe les passions vraies et les amis, comme un général envoie au feu ses plus dévoués lieutenants pour gagner une bataille. La femme à la mode n'est plus une femme ; elle n'est ni mère, ni épouse, ni amante ; elle est un sexe dans le cerveau, médicalement parlant. Aussi ta marquise a-t-elle tous les symptômes de sa monstruosité, elle a le bec de l'oiseau de proie, l'œil

clair et froid, la parole douce ; elle est polie comme l'acier d'une mécanique, elle émeut tout, moins le cœur.

— Il y a du vrai dans ce que tu dis, Bianchon.

— Du vrai ! reprit Bianchon, tout est vrai. Crois-tu donc que je n'aie pas été atteint jusqu'au fond du cœur par l'insultante politesse avec laquelle elle me faisait mesurer la distance idéale que la noblesse met entre nous ? que je n'aie pas été pris d'une profonde pitié pour ses caresses de chatte en pensant à son but ? Dans un an d'ici, elle n'écrirait pas un mot pour me rendre le plus léger service, et ce soir elle m'a criblé de sourires, en croyant que je puis influencer mon oncle Popinot, de qui dépend le gain de son procès...

— Mon cher, aurais-tu mieux aimé qu'elle te fit des sottises ? J'admets ta catilinaire contre les femmes à la mode ; mais tu n'es pas dans la question. Je préférerais toujours pour femme une marquise d'Espard à la plus chaste, à la plus recueillie, à la plus aimante créature de la terre. Epousez un ange ! il faut aller s'enterrer dans son bonheur au fond d'une campagne. La femme d'un homme politique est une machine à gouvernement, une mécanique à beaux compliments filés d'or et de soie ; elle est le premier, le plus fidèle des instruments dont se sert un ambitieux ; enfin c'est un ami qui peut se compromettre sans danger, et que l'on désavoue sans conséquence. Suppose Mahomet à Paris, au dix-neuvième siècle ! sa femme serait une Rohan, une duchesse de Chevreuse de la Fronde, fine et flatteuse comme une ambassadrice, rusée comme Figaro. Ta femme aimante ne mène à rien, une femme du monde mène à tout, elle est le diamant avec lequel un homme coupe toutes les vitres, quand il n'a pas la clef d'or avec laquelle s'ouvre toutes les portes. Aux bourgeois

les vertus bourgeoises, aux ambitieux les vices de l'ambition. D'ailleurs, mon cher, crois-tu que l'amour d'une duchesse de Langeais ou de Maufrigneuse, d'une lady Dudley n'apporte pas d'immenses plaisirs ? Si tu savais combien le maintien froid et sévère de ces femmes donne du prix à la moindre preuve de leur affection ! quelle joie de voir une pervenche poindant sous la neige ! Un sourire jeté sous l'éventail dément la réserve d'une attitude imposée, et qui vaut toutes les tendresses débridées de tes bourgeoises à dévouement hypothétique ; car en amour le dévouement est bien près de la spéculation. Puis, une femme à la mode, une Blamont-Chauvry a ses vertus aussi ! Ses vertus sont la fortune, le pouvoir, l'éclat, un certain mépris pour tout ce qui est au-dessous d'elle...

— Merci, dit Bianchon.

— Vieux Boniface ! répondit en riant Rastignac. Al-lons, ne sois pas vulgaire, fais comme ton ami Desplein ; sois baron, sois chevalier de l'ordre de Saint-Michel, de-viens pair de France, et marie tes filles à des ducs.

— Moi, je veux que les cinq cent mille diables...

— La la, tu n'as donc de supériorité qu'en médecine ; vraiment tu me fais beaucoup de peine.

— Je hais ces sortes de gens, je souhaite une révolution qui nous en délivre à jamais.

— Ainsi, cher Robespierre à lancette, tu n'iras pas demain chez ton oncle Popinot ?

— Si, dit Bianchon ; quand il s'agit de toi, j'irais chercher de l'eau en enfer...

— Cher ami, tu m'attendris ; j'ai juré que le marquis serait interdit ! Tiens, je me trouve encore une vieille larme pour te remercier.

— Mais, dit Horace en continuant, je ne te promets pas de réussir à vos souhaits près de Jean-Jules Popi-



not, tu ne le connais pas ; mais je l'amènerai après-demain chez ta marquise, elle l'entortillera si elle peut. J'en doute. Toutes les truffes, toutes les duchesses, toutes les poulardes et tous les couteaux de guillotine seraient là dans la grâce de leurs séductions ; le roi lui promettrait la pairie, le bon Dieu lui donnerait l'investiture du paradis et les revenus du purgatoire ; aucun de ces pouvoirs n'obtiendrait de lui de faire passer un fétu d'un plateau de sa balance à l'autre. Il est jugé comme la mort est la mort.

Les deux amis étaient arrivés devant le ministère des affaires étrangères, au coin du boulevard des Capucines.

— Te voilà chez toi, dit en riant Bianchon qui lui montra l'hôtel du ministre. Et voici ma voiture, ajouta-t-il en montrant un fiacre. Ainsi se résume pour chacun de nous l'avenir.

— Tu seras heureux au fond de l'eau, tandis que je lutterai toujours à la surface avec les tempêtes, jusqu'à ce qu'en sombrant j'aie te demander place dans ta grotte, mon vieux !

— A samedi, répliqua Bianchon.

— Convenu, dit Rastignac. Tu me promets le Popinot ?

— Oui, je ferai tout ce que ma conscience me permettra de faire. Peut-être cette demande en interdiction cache-t-elle quelque petit *dramorama*, pour nous rappeler par un mot notre mauvais bon temps.

— Pauvre Bianchon ! ce ne sera jamais qu'un honnête homme, se dit Rastignac en voyant le fiacre s'éloigner.

— Rastignac m'a chargé de la plus difficile de toutes les négociations, se dit Bianchon en se souvenant à son lever de la commission délicate qui lui était confiée.

Mais je n'ai jamais demandé à mon oncle le moindre petit service au palais, et j'ai fait pour lui plus de mille visites *gratis*. D'ailleurs, entre nous, nous ne nous gê-nons point. Il me dira oui ou non, et tout sera fini.

Après ce petit monologue, le célèbre docteur se diri-gea, dès sept heures du matin, vers la rue du Fouarre où demeurait monsieur Jean-Jules Popinot, juge au tri-bunal de première instance du département de la Seine. La rue du Fouarre, mot qui signifiait autrefois rue de la Paille, fut au treizième siècle la plus illustre rue de Paris. Là furent les écoles de l'Université, quand la voix d'Abeilard et celle de Gerson retentissaient dans le monde savant. Elle est aujourd'hui l'une des plus sales rues du douzième arrondissement, le plus pauvre quar-tier de Paris, celui dans lequel les deux tiers de la po-pulation manquent de bois en hiver, celui qui jette le plus des marmots au tour des Enfants trouvés, le plus de malades à l'Hôtel-Dieu, le plus de mendiants dans les rues, qui envoie le plus de chiffonniers au coin des bornes, le plus de vieillards souffrants le long des murs où rayonne le soleil, le plus d'ouvriers sans travail sur les places, le plus de prévenus à la police correction-nelle. Au milieu de cette rue toujours humide et dont le ruisseau roule vers la Seine les eaux noires de quel-ques teintureries, est une vieille maison, sans doute restaurée sous François I<sup>er</sup>, et construite en briques maintenues par des chaînes en pierre de taille. Sa so-lidité semble attestée par une configuration extérieure qu'il n'est pas rare de voir à quelques maisons de Paris. S'il est permis de hasarder ce mot, elle a comme un ventre produit par le renflement que décrit son premier étage affaissé sous le poids du second et du troisième, mais que soutient la forte muraille du rez-de-chaussée. Au premier coup d'œil, il semble que les entre-deux

des croisées, quoique renforcés par leurs bordures en pierre de taille, vont éclater ; mais l'observateur ne tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de cette maison comme de la tour de Bologne ; les vieilles briques et les vieilles pierres rongées conservent invinciblement leur centre de gravité. Par toutes les saisons, les solides assises du rez-de-chaussée offrent la teinte jaunâtre et l'imperceptible suintement que l'humidité donne à la pierre. Le passant a froid en longeant ce mur où des bornes échancrées le protègent mal contre la roue des cabriolets. Comme dans toutes les maisons bâties avant l'invention des voitures, la baie de la porte forme une arcade extrêmement basse, assez semblable au porche d'une prison. A droite de cette porte sont trois croisées revêtues extérieurement de grilles en fer à mailles si serrées qu'il est impossible aux curieux de voir la destination intérieure des pièces humides et sombres, tant d'ailleurs les vitres sont sales et poudreuses ; à gauche sont deux autres croisées semblables dont une parfois ouverte permet d'apercevoir le portier, sa femme et ses enfants grouillant, travaillant, cuisinant, mangeant et criant au milieu d'une salle planchéiée, boisée où tout tombe en lambeaux et où l'on descend par deux marches, profondeur qui semble indiquer le progressif exhaussement du pavé parisien. Si, par un jour de pluie, quelque passant s'abrite sous la longue voûte à solives saillantes et blanchies à la chaux qui mène de la porte à l'escalier, il lui est difficile de ne pas contempler le tableau que présente l'intérieur de cette maison. A gauche, se trouve un jardinet carré qui ne permet pas de faire plus de quatre enjambées en tout sens, jardin à terre noire où il existe des treillages sans pampres, où, à défaut de végétation, il vient à l'ombre de deux arbres, des papiers, de vieux linges, des tessons, des gra-

vats tombés du toit; terre infertile où le temps a jeté sur les murs, sur le tronc des arbres et sur leurs branches une poudreuse empreinte semblable à de la suie froide. Les deux corps de logis en équerre dont se compose la maison tirent leur jour de ce jardinet entouré par deux maisons voisines bâties en colombage, décrépites, menaçant ruine, où se voit à chaque étage quelque grotesque attestation de l'état exercé par le locataire. Ici de longs bâtons supportent d'immenses écheveaux de laine teinte qui sèchent ; là sur des cordes se balancent des chemises blanchies ; plus haut des volumes endossés montrent sur un ais leurs tranches fraîchement marbrées ; les femmes chantent, les maris sifflent, les enfants crient ; le menuisier scie ses planches, un tourneur en cuivre fait grincer son métal ; toutes les industries s'accordent pour produire un bruit que le nombre des instruments rend furibond. Le système général de la décoration intérieure de ce passage, qui n'est ni une cour, ni un jardin, ni une voûte, et qui tient de toutes ces choses, consiste en piliers de bois posés sur des dés en pierre, et qui figurent des ogives. Deux arcades donnent sur le jardinet ; deux autres, qui font face à la porte cochère, laissent voir un escalier de bois dont la rampe fut jadis une merveille de serrurerie tant le fer y affecte des formes bizarres, et dont les marches usées tremblent sous le pied. Les portes de chaque appartement ont des chambranles bruns de crasse, de graisse, de poussière, et sont garnies de doubles portes revêtues de velours d'Utrecht semées de clous dédorés disposés en losanges. Ces restes de splendeur annoncent que, sous Louis XIV, cette maison était habitée par quelque conseiller au parlement, par de riches ecclésiastiques ou par quelque trésorier des parties casuelles. Mais ces vestiges de l'ancien luxe attirent un

sourire sur les lèvres par un naïf contraste entre le présent et le passé. Monsieur Jean-Jules Popinot demeurait au premier étage de cette maison où l'obscurité naturelle aux premiers étages des maisons parisiennes était redoublée par l'étroitesse de la rue. Ce vieux logis était connu de tout le douzième arrondissement, auquel la Providence avait donné ce magistrat comme elle donne une plante bienfaisante pour guérir ou modérer chaque maladie. Voici le croquis de ce personnage que voulait séduire la brillante marquise d'Espard.

En qualité de magistrat, monsieur Popinot était toujours vêtu de noir, costume qui contribuait à le rendre ridicule aux yeux des gens habitués à tout juger sur un examen superficiel. Les hommes jaloux de conserver la dignité qu'impose ce vêtement doivent se soumettre à des soins continuels et minutieux; mais le cher monsieur Popinot était incapable d'obtenir sur lui-même la propreté puritaine qu'exige le noir. Son pantalon toujours usé ressemblait à du voile, étoffe avec laquelle se font les robes d'avocat; et son maintien habituel finissait par y dessiner une si grande quantité de plis, qu'il s'y trouvait par places des lignes blanchâtres, rouges ou luisantes qui dénonçaient une avarice sordide ou la pauvreté la plus insoucieuse. Ses gros bas de laine grimâchaient dans ses souliers déformés. Son linge avait ce ton roux contracté dans l'armoire par un long séjour, et qui annonçait en feu madame Popinot la manie du linge; suivant la mode flamande, elle ne se donnait sans doute que deux fois par an l'embaras d'une lessive. L'habit et le gilet du magistrat étaient en harmonie avec le pantalon, les souliers, les bas et le linge. Il avait un bonheur constant dans son incurie, car le jour où il endossait un habit neuf, il l'appropriait à l'ensemble de sa toilette en y faisant des taches avec une inexplicable

promptitude. Le bonhomme attendait que sa cuisinière le prévint de la vétusté de son chapeau pour le renouveler. Sa cravate était toujours tordue sans apprêt, et jamais il ne rétablissait le désordre que son rabat de juge avait mis dans le col de sa chemise recroquevillé. Il ne prenait aucun soin de sa chevelure grise, et ne se faisait la barbe que deux fois par semaine. Il ne portait jamais de gants, et fourrait habituellement ses mains dans ses goussets vides dont l'entrée salie, presque toujours déchirée, ajoutait un trait de plus à la négligence de sa personne. Quiconque a fréquenté le palais de justice à Paris, endroit où s'observent toutes les variétés du vêtement noir, pourra se figurer la tournure de monsieur Popinot. L'habitude de siéger pendant des journées entières modifie beaucoup le corps, de même que l'ennui causé par d'interminables plaidoyers agit sur la physionomie des magistrats. Enfermé dans des salles ridiculement étroites, sans majesté d'architecture et où l'air est promptement vicié, le juge parisien prend forcément un visage refrogné, grimé par l'attention, attristé par l'ennui; son teint s'étiole, contracte des teintes ou verdâtres ou terreuses, suivant le tempérament de l'individu. Enfin, dans un temps donné, le plus florissant jeune homme devient une pâle machine à *considérants*, une mécanique appliquant le Code sur tous les cas, avec le flegme des volants d'une horloge. Si donc la nature avait doué monsieur Popinot d'un extérieur peu agréable, la magistrature ne l'avait pas embelli. Sa charpente offrait des lignes heurtées. Ses gros genoux, ses grands pieds, ses larges mains contrastaient avec une figure sacerdotale qui ressemblait vaguement à une tête de veau, douce jusqu'à la fadeur, mal éclairée par des yeux vains, dénuée de sang, fendue par un nez droit et plat,

surmontée d'un front sans protubérance, décorée de deux immenses oreilles qui fléchissaient sans grâce. Ses cheveux grêles et rares laissaient voir son crâne par plusieurs sillons irréguliers. Un seul trait recommandait ce visage au physionomiste. Cet homme avait une bouche sur les lèvres de laquelle respirait une bonté divine. C'était de bonnes grosses lèvres rouges, à mille plis, sinueuses, mouvantes, dans lesquelles la nature avait exprimé de beaux sentiments ; des lèvres qui parlaient au cœur et annonçaient en cet homme l'intelligence, la clarté, le don de seconde vue, un angélique esprit ; aussi l'eussiez-vous mal compris en le jugeant seulement sur son front déprimé, sur ses yeux sans chaleur et sur sa piteuse allure. Sa vie répondait à sa physionomie, elle était pleine de travaux secrets et cachait la vertu d'un saint. De fortes études sur le droit l'avaient si bien recommandé quand Napoléon réorganisa la justice en 1806 et 1811, que, sur l'avis de Cambacérès, il fut inscrit un des premiers pour siéger à la cour impériale de Paris. Popinot n'était pas intrigant. A chaque nouvelle exigence, à chaque nouvelle sollicitation, le ministre reculait Popinot, qui ne mit jamais les pieds ni chez l'archichancelier, ni chez le grand juge. De la cour, il fut exporté sur les listes du tribunal, puis repoussé jusqu'au dernier échelon par les intrigues des gens actifs et remuants. Il fut nommé juge suppléant. Un cri général s'éleva dans le palais : — Popinot juge suppléant ! Cette injustice frappa le monde judiciaire, les avocats, les huissiers, tout le monde, excepté Popinot, qui ne se plaignit point. La première clameur passée, chacun trouva que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, qui certes doit être le monde judiciaire. Popinot fut juge suppléant jusqu'au jour où le plus célèbre garde des sceaux

de la Restauration vengea les passe-droits faits à cet homme modeste et silencieux par les grands juges de l'Empire. Après avoir été juge suppléant pendant douze années, monsieur Popinot devait sans doute mourir simple juge au tribunal de la Seine.

Pour expliquer l'obscur destinée d'un des hommes supérieurs de l'ordre judiciaire, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques considérations qui serviront à dévoiler sa vie, son caractère, et qui montreront d'ailleurs quelques-uns des rouages de cette grande machine nommée la justice. Monsieur Popinot fut classé par les trois présidents qu'eut successivement le tribunal de la Seine, dans une catégorie de *jugerie*, seul mot qui puisse rendre l'idée à exprimer. Il n'obtint pas dans cette compagnie la réputation de capacité que ses travaux lui avaient méritée par avance. De même qu'un peintre est invariablement enfermé dans la catégorie des paysagistes, des portraitistes, des peintres d'histoire, de marine ou de genre par le public des artistes, des connaisseurs ou des niais qui par envie, qui par omnipotence critique, qui par préjugé, le barricadent dans son intelligence en croyant tous qu'il existe des calus dans toutes les cervelles, étroitesse de jugement que le monde applique aux écrivains, aux hommes d'Etat, à tous les gens qui commencent par une spécialité avant d'être proclamés universels ; de même, Popinot eut sa destination et fut cerclé dans son genre. Les magistrats, les avocats, les avoués, tout ce qui pâture sur le terrain judiciaire, distingue deux éléments dans une cause : le droit et l'équité. L'équité résulte des faits, le droit est l'application des principes aux faits. Un homme peut avoir raison en équité, tort en justice, sans que le juge soit accusable. Entre la conscience et le fait, il est un abîme de raisons déterminantes qui sont inconnues au juge, et



qui condamnent ou légitiment un fait. Un juge n'est pas Dieu, son devoir est d'adapter les faits aux principes, de juger des espèces variées à l'infini, en se servant d'une mesure déterminée. Si le juge avait le pouvoir de lire dans la conscience et de démêler les motifs afin de rendre d'équitables arrêts, chaque juge serait un grand homme. La France a besoin d'environ six mille juges; aucune génération n'a six mille grands hommes à son service, à plus forte raison ne peut-elle les trouver pour sa magistrature. Popinot était au milieu de la civilisation parisienne un très-habile cadi, qui par la nature de son esprit et à force d'avoir frotté la lettre de la loi dans l'esprit des faits, avait reconnu le défaut des applications spontanées et violentes. Aidé par sa seconde vue judiciaire, il perçait l'enveloppe du double mensonge sous lequel les plaideurs cachent l'intérieur des procès. Juge comme l'illustre Desplein était chirurgien, il pénétrait les consciences comme ce savant pénétrait les corps. Sa vie et ses mœurs l'avaient conduit à l'appréciation exacte des pensées les plus secrètes par l'examen des faits. Il creusait un procès comme Cuvier fouillait l'humus du globe. Comme ce grand penseur, il allait de déductions en déductions avant de conclure, et reproduisait le passé de la conscience comme Cuvier reconstruisait un anoplérium. A propos d'un rapport, il s'éveillait souvent la nuit, surpris par un filon de vérité qui brillait soudain dans sa pensée. Frappé des injustices profondes qui couronnaient ces luttes où tout dessert l'honnête homme, où tout profite aux fripons, il concluait souvent contre le droit en faveur de l'équité dans toutes les causes où il s'agissait de questions en quelque sorte divinatoires. Il passa donc parmi ses collègues pour un esprit peu pratique, ses raisons longuement déduites allongeaient d'ailleurs les délibérations; quand Popinot

emarqua leur répugnance à l'écouter, il donna son avis brièvement. On dit qu'il jugeait mal ces sortes d'affaires; mais, comme son génie d'appréciation était frappant, que son jugement était lucide et sa pénétration profonde, il fut regardé comme possédant une aptitude spéciale pour les pénibles fonctions de juge d'instruction. Il demeura donc juge d'instruction pendant la plus grande partie de sa vie judiciaire. Quoique ses qualités le rendissent éminemment propre à cette carrière difficile, et qu'il eût la réputation d'être un profond criminaliste à qui ses fonctions plaisaient, la bonté de son cœur le mettait constamment à la torture, et il était pris entre sa conscience et sa pitié comme dans un étau. Quoique mieux rétribuées que celles de juge civil, les fonctions de juge d'instruction ne tentent personne; elles sont trop assujettissantes. Popinot, homme de modestie et de vertueux savoir, sans ambition, travailleur infatigable, ne se plaignit pas de sa destination; il fit au bien public le sacrifice de ses goûts, de sa compatissance, et se laissa déporter dans les lagunes de l'instruction criminelle, où il sut être à la fois sévère et bienfaisant. Parfois, son greffier remettait au prévenu de l'argent pour acheter du tabac, ou pour avoir un vêtement chaud en hiver, en le reconduisant du cabinet du juge à la Souricière, prison temporaire où l'on tient les prévenus à la disposition de l'instructeur. Il savait être juge inflexible et homme charitable. Aussi nul n'obtenait-il plus facilement que lui des aveux sans recourir aux ruses judiciaires. Il avait d'ailleurs la finesse de l'observateur. Cet homme, d'une bonté niaise en apparence, simple et distrait, devinait les ruses des crispins du bagne, déjouait les filles les plus astucieuses, et faisait fléchir les scélérats. Des circonstances peu communes avaient aiguisé sa perspicacité; mais pour les dire,

besoin est de pénétrer dans sa vie intime, car le juge était en lui le côté social; un autre homme plus grand et moins connu se trouvait en lui.

Douze ans avant le jour où cette histoire commence, en 1816, par cette terrible disette qui coïncida fatalement avec le séjour des soi-disant alliés en France, Popinot fut nommé président de la commission extraordinaire instituée pour distribuer des secours aux indigents de son quartier au moment où il projetait d'abandonner la rue du Fouarre, dont l'habitation ne lui déplaisait pas moins qu'à sa femme. Ce grand jurisconsulte, ce profond criminaliste, de qui la supériorité paraissait à ses collègues une aberration, avait depuis cinq ans aperçu les résultats judiciaires sans en voir les causes. En montant dans les greniers, en apercevant les misères, en étudiant les nécessités cruelles qui conduisent graduellement les pauvres à des actions blâmables, en mesurant enfin leurs longues luttes, il fut saisi de compassion. Ce juge devint alors le saint Vincent de Paul de ces grands enfants, de ces ouvriers souffrants. Sa transformation ne fut pas tout à coup complète. La bienfaisance a son entraînement comme les vices ont le leur. La charité dévore la bourse d'un saint comme la roulette mange les biens du joueur, graduellement. Popinot alla d'infortune en infortune, d'aumône en aumône; puis, quand il eut soulevé tous les haillons qui forment à cette misère publique comme un appareil sous lequel s'envenime une plaie fiévreuse, il devint, au bout d'un an, la providence de son quartier. Il fut membre du comité de bienfaisance et du bureau de charité. Partout où des fonctions gratuites étaient à exercer, il acceptait et agissait sans emphase, à la manière de *l'homme au petit manteau* qui passe sa vie à porter des soupes dans les marchés et dans les endroits où sont les gens affamés. Popinot avait

le bonheur d'agir sur une plus vaste circonférence et dans une sphère plus élevée; il veillait à tout, il prévenait le crime, il donnait de l'ouvrage aux ouvriers occupés, il faisait placer les impotents, il distribuait ses secours avec discernement sur tous les points menacés, se constituant le conseil de la veuve, le protecteur des enfants sans asile, le commanditaire des petits commerces. Personne au palais ni dans Paris ne connaissait cette vie secrète de Popinot. Il est des vertus si éclatantes qu'elles comportent l'obscurité, les hommes s'empressent de les mettre sous le boisseau. Quant aux obligés du magistrat, tous, travaillant pendant le jour et fatigués la nuit, étaient peu propres à le prôner; ils avaient l'ingratitude des enfants, qui ne peuvent jamais s'acquitter parce qu'ils doivent trop. Il y a des ingrattitudes forcées; mais quel cœur a pu semer le bien pour récolter la reconnaissance et se croire grand? Dès la deuxième année de son apostolat secret, Popinot avait fini par convertir en un parloir le magasin du rez-de-chaussée de sa maison, qui était éclairé par les trois croisées à grilles en fer. Les murs et le plafond de cette grande pièce avaient été blanchis à la chaux, et le mobilier consistait en bancs de bois semblables à ceux des écoles, en une armoire grossière, un bureau de noyer et un fauteuil. Dans l'armoire étaient ses registres de bienfaisance, ses modèles de *bons de pain*, son journal. Il tenait ses écritures commercialement, afin de ne pas être la dupe de son cœur. Toutes les misères du quartier étaient chiffrées, casées dans un livre où chaque malheur avait son compte, comme chez un marchand les débiteurs divers. Lorsqu'il y avait doute sur une famille, sur un homme à secourir, le magistrat trouvait à ses ordres les renseignements de la police de sûreté. Lavienne, domestique fait pour le maître, était son aide

de camp. Il dégageait ou renouvelait les reconnaissances du mont-de-piété, et courait aux endroits les plus menacés pendant que son maître travaillait au palais. De quatre à sept heures du matin en été, de six à neuf heures en hiver, cette salle était pleine de femmes, d'enfants, d'indigents, auxquels Popinot donnait audience. Il n'était nullement besoin de poêle en hiver, la foule abondait si drûment que l'atmosphère devenait chaude; seulement Lavienne mettait de la paille sur le carreau trop humide. A la longue, les bancs étaient devenus polis comme de l'acajou verni; puis, à hauteur d'homme, la muraille avait reçu je ne sais quelle sombre peinture appliquée par les haillons et les vêtements délabrés de ces pauvres gens. Ces malheureux aimaient tant Popinot que, quand, avant l'ouverture de sa porte, ils étaient attroupés vers le matin en hiver, les femmes se chauffant avec des *gueux*, les hommes se brassant pour s'échauffer, jamais un murmure n'avait troublé son sommeil. Les chiffonniers, les gens à état nocturne connaissaient ce logis, et voyaient souvent le cabinet du magistrat éclairé à des heures indues. Enfin les voleurs disaient en passant : *Voilà sa maison*, et la respectaient. Le matin appartenait aux pauvres, le milieu du jour aux criminels, le soir aux travaux judiciaires.

Le génie d'observation que possédait Popinot était donc nécessairement *bifrons* : il devinait les vertus de la misère, les bons sentiments froissés, les belles actions en principe, les dévouements inconnus, comme il allait chercher au fond des consciences les plus légers linéaments du crime, les fils les plus ténus des délits, pour en tout discerner. Le patrimoine de Popinot valait mille écus de rente. Sa femme, sœur de monsieur Bianchon le père, médecin à Sancerre, lui en avait ap-

porté deux fois autant. Elle était morte depuis cinq ans, et avait laissé sa fortune à son mari. Comme les appointements de juge suppléant ne sont pas considérables, et que Popinot n'était juge en pied que depuis quatre ans, il est facile de deviner la cause de sa parcimonie dans tout ce qui concernait sa personne ou sa vie, en voyant combien ses revenus étaient médiocres, combien grande était sa bienfaisance. D'ailleurs l'indifférence en fait de vêtements, qui signalait en Popinot l'homme préoccupé, n'est-elle pas la marque distinctive de la haute science, de l'art cultivé follement, de la pensée perpétuellement active ! Pour achever ce portrait, il suffira d'ajouter que Popinot était du petit nombre des juges du tribunal de la Seine auxquels la décoration de la Légion d'honneur n'avait pas été donnée.

Tel était l'homme que le président de la deuxième chambre du tribunal, à laquelle appartenait Popinot, rentré depuis deux ans parmi les juges civils, avait commis pour procéder à l'interrogatoire du marquis d'Espard, sur la requête présentée par sa femme afin d'obtenir une interdiction.

La rue du Fouarre, où fourmillaient tant de malheureux de si grand matin, devenait déserte à neuf heures et reprenait son aspect sombre et misérable. Bianchon pressa donc le trot de son cheval, afin de surprendre son oncle au milieu de son audience. Il ne pensa pas sans sourire à l'étrange contraste que produirait le juge auprès de madame d'Espard ; mais il se promit de l'amener à faire une toilette qui ne le rendit pas trop ridicule.

— Mon oncle a-t-il seulement un habit neuf ? se disait Bianchon en entrant dans la rue du Fouarre, où les croisées du parloir jetaient une pâle lumière. Je ferai

bien, je crois, de m'entendre là-dessus avec Lavienne.

Au bruit du cabriolet, une dizaine de pauvres surpris sortirent de dessous le porche et se découvrirent en reconnaissant le médecin ; car Bianchon, qui traitait gratuitement les malades que lui recommandait le juge, n'était pas moins connu que lui des malheureux rassemblés là. Bianchon aperçut son oncle au milieu du parloir, dont les bancs étaient en effet garnis d'indigents qui présentaient les grotesques singularités de costume à l'aspect desquelles s'arrêtent en pleine rue les passants les moins artistes. Certes, un dessinateur, un Rembrandt, s'il en existait un de nos jours, aurait conçu là une de ses plus magnifiques compositions en voyant ces misères naïvement posées et silencieuses. Ici la rugueuse figure d'un austère vieillard à barbe blanche, au crâne apostolique, offrait un saint Pierre tout fait. Sa poitrine, découverte en partie, laissait voir des muscles saillants, indice d'un tempérament de bronze qui lui avait servi de point d'appui pour soutenir tout un poème de malheurs. Là une jeune femme donnait à teter à son dernier enfant pour l'empêcher de crier, en en tenant un autre, âgé de cinq ans environ, entre ses genoux. Ce sein dont la blancheur éclatait au milieu des haillons, cet enfant à chairs transparentes, et son frère, dont la pose révélait un avenir de gamin, attendrissaient l'âme par une sorte d'opposition à demi gracieuse avec la longue file de figures rougies par le froid, au milieu de laquelle apparaissait cette famille. Plus loin une vieille femme, pâle et froide, présentait ce masque repoussant du paupérisme en révolte, prêt à venger en un jour de sédition toutes ses peines passées. Il y était aussi l'ouvrier jeune, débile, paresseux, de qui l'œil plein d'intelligence annonçait de hautes facultés comprimées par des besoins vainement combattus, se taisant sur ses souff-

frances, et près de mourir faute de rencontrer l'occasion de passer entre les barreaux de l'immense vivier où s'agitent ces misères qui s'entre-dévorent. Les femmes étaient en majorité ; leurs maris, partis pour leurs ateliers, leur laissaient sans doute le soin de plaider la cause du ménage avec cet esprit qui caractérise la femme du peuple, presque toujours la reine dans son taudis. Vous eussiez vu sur toutes les têtes des foulards déchirés, des robes bordées de boue, des fichus en lambeaux, des casaquins sales et troués, mais partout des yeux qui brillaient comme autant de flammes vives. Réunion horrible, dont l'aspect inspirait d'abord le dégoût, mais qui bientôt causait une sorte de terreur au moment où l'on apercevait que, purement fortuite, la résignation de ces âmes, aux prises avec tous les besoins de la vie, était une spéculation fondée sur la bienfaisance. Les deux chandelles qui éclairaient le parloir vacillaient dans une espèce de brouillard causé par la puante atmosphère de ce lieu mal aéré.

Le magistrat n'était pas le personnage le moins pittoresque au milieu de cette assemblée. Il avait sur la tête un bonnet de coton roussâtre. Comme il était sans cravate, son cou, rouge de froid et ridé, se dessinait nettement au-dessus du collet pelé de sa vieille robe de chambre. Sa figure fatiguée offrait l'expression à demi stupide que donne la préoccupation. Sa bouche, pareille à celle de tous ceux qui travaillent, s'était ramassée comme une bourse dont on a serré les cordons. Son front contracté semblait supporter le fardeau de toutes les confidences qui lui étaient faites ; il sentait, analysait et jugeait. Attentif autant qu'un prêteur à la petite semaine, ses yeux quittaient ses livres et ses renseignements pour pénétrer jusqu'au for intérieur des individus qu'il examinait avec la rapidité de vision par la-



quelle les avarés expriment leurs inquiétudes. Debout derrière son maître, prêt à exécuter ses ordres, Lavienne faisait sans doute la police et accueillait les nouveaux venus en les encourageant contre leur propre honte. Quand le médecin parut, il se fit un mouvement sur les bancs. Lavienne tourna la tête et fut étrangement surpris de voir Bianchon.

— Ah ! te voilà, mon garçon, dit Popinot en se défilant les bras. Qui t'amène à cette heure ?

— Je craignais que vous ne fissiez aujourd'hui, sans m'avoir vu, certaine visite judiciaire au sujet de laquelle je veux vous entretenir.

— Eh bien ! reprit le juge en s'adressant à une grosse petite femme qui restait debout près de lui, si vous ne me dites pas ce que vous avez, je ne le devinerai pas, ma fille.

— Dépêchez-vous, lui dit Lavienne, ne prenez pas le temps des autres.

— Monsieur, dit enfin la femme en rougissant et baisant la voix de manière à n'être entendue que de Popinot et de Lavienne, je suis *marchande des quatre saisons*, et j'ai mon petit dernier pour lequel je dois les mois de nourrice. Donc j'avais caché mon pauvre argent...

— Eh bien ! votre homme l'a pris ? dit Popinot en devinant le dénouement de la confession.

— Oui, monsieur.

— Comment vous nommez-vous ?

— La Pomponne.

— Votre mari ?

— Toupinet.

— Rue du Petit-Banquier ? reprit Popinot en feuilletant son registre. Il est en prison, dit-il en lisant une

observation en marge de la case où ce ménage était inscrit.

— Pour dettes, mon cher monsieur.

Popinot hocha la tête.

— Mais, monsieur, je n'ai pas de quoi garnir ma brouette, le propriétaire est venu hier et m'a forcée de le payer, sans quoi j'étais à la porte.

Lavienne se pencha vers son maître et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Eh bien ! que vous faut-il pour acheter votre fruit à la halle ?

— Mais, mon cher monsieur, j'aurais besoin, pour continuer mon commerce, de... oui, j'aurais bien besoin de dix francs.

Le juge fit un signe à Lavienne, qui tira d'un grand sac dix francs et les donna à la femme pendant que le juge inscrivait le prêt sur son registre. A voir le mouvement de joie qui fit tressaillir la marchande, Bianchon devina les inquiétudes par lesquelles cette femme avait été sans doute agitée en venant de sa maison chez le juge.

— A vous, dit Lavienne au vieillard à barbe blanche.

Bianchon tira le domestique à part, et s'enquit du temps que prendrait cette audience.

— Monsieur a eu deux cents personnes ce matin, en voici encore quatre-vingts à faire, dit Lavienne ; monsieur le docteur aurait le temps d'aller à ses premières visites.

— Mon garçon, dit le juge en se retournant et saisissant Horace par le bras, tiens, voici deux adresses ici près, l'une rue de Seine, et l'autre rue de l'Arbalète. Cours-y. Rue de Seine, une jeune fille vient de s'asphyxier, et tu trouveras rue de l'Arbalète un homme à faire entrer à ton hôpital. Je t'attendrai pour déjeuner.

Bianchon revint au bout d'une heure. La rue du Fouarre

était déserte, le jour commençait à poindre, son oncle remontait chez lui, le dernier pauvre de qui le magistrat venait de panser la misère s'en allait, le sac de Lavienne était vide.

— Eh bien ! comment vont-ils ? dit le juge au docteur en montant l'escalier.

— L'homme est mort, répondit Bianchon, la jeune fille s'en tirera.

Depuis que l'œil et la main d'une femme y manquaient, l'appartement où demeurait Popinot avait pris une physionomie en harmonie avec celle du maître. L'incurie de l'homme emporté par une pensée dominante imprimait son cachet bizarre en toutes choses. Partout une poussière invétérée, partout dans les objets ces changements de destination dont l'industrie rappelait celle des ménages de garçon. C'était des papiers dans des vases à fleurs, des bouteilles d'encre vides sur les meubles, des assiettes oubliées, des briquets phosphoriques convertis en bougeoirs au moment où il fallait faire une recherche, des déménagements partiels commencés et oubliés, enfin tous les encombrements et les vides occasionnés par des pensées de rangement abandonnées. Mais le cabinet du magistrat, particulièrement remué par ce désordre incessant, accusait sa marche sans haltes, l'entraînement de l'homme accablé d'affaires, poursuivi par des nécessités qui se croisent. La bibliothèque était comme au pillage, les livres traînaient, les uns empilés le dos dans les pages ouvertes, les autres tombés les feuillets contre terre ; les dossiers de procédure disposés en ligne, le long du corps de la bibliothèque, encombraient le parquet. Ce parquet n'avait pas été frotté depuis deux ans. Les tables et les meubles étaient chargés d'*ex voto* apportés par la misère reconnaissante. Sur les cornets en verre bleu qui ornaient la

cheminée se trouvaient deux globes de verre, à l'intérieur desquels étaient répandues diverses couleurs mêlées, ce qui leur donnait l'apparence d'un curieux produit de la nature. Des bouquets en fleurs artificielles, des tableaux où le chiffre de Popinot était entouré de cœurs et d'immortelles décoraient les murs. Ici des boîtes en ébénisterie prétentieusement faites, et qui ne pouvaient servir à rien. Là, des serre-papiers travaillés dans le goût des ouvrages exécutés au bagné par les forçats. Ces chefs-d'œuvre de patience, ces *rébus* de gratitude, ces bouquets desséchés donnaient au cabinet et à la chambre du juge l'air d'une boutique de jouets d'enfant. Le bonhomme se faisait des *memento* de ces ouvrages, il les emplissait de notes, de plumes oubliées et de menus papiers. Ces sublimes témoignages d'une charité divine étaient pleins de poussière, sans fraîcheur. Quelques oiseaux parfaitement empaillés, mais rongés par les mites, se dressaient dans cette forêt de colifichets où dominait un angora, le chat favori de madame Popinot à laquelle un naturaliste sans le sou l'avait restitué sans doute avec toutes les apparences de la vie, payant ainsi par un trésor éternel une légère aumône. Quelque artiste du quartier, de qui le cœur avait égaré les pinceaux, avait également fait les portraits de monsieur et de madame Popinot. Jusque dans l'alcôve de la chambre à coucher se voyaient des pelotes brodées, des paysages en point de marque, et des croix en papier plié dont les fioritures décelaient un travail insensé. Les rideaux de fenêtres étaient noircis par la fumée, et les draperies n'avaient plus aucune couleur. Entre la cheminée et la longue table carrée sur laquelle travaillait le magistrat, la cuisinière avait servi deux tasses de café au lait sur un guéridon. Deux fauteuils d'acajou garnis en étoffe de crin attendaient l'oncle et le neveu. Comme le jour inter-

cepté par les croisées n'arrivait pas jusqu'à cette place, la cuisinière avait laissé deux chandelles dont la mèche démesurément longue formait champignon, et jetait cette lumière rougeâtre qui fait durer la chandelle par la lenteur de la combustion ; découverte due aux avarés.

— Cher oncle, vous devriez vous vêtir plus chaudement quand vous descendez à ce parloir.

— Je me fais scrupule de les faire attendre, ces pauvres gens ! Eh bien, que me veux-tu, toi ?

— Mais je viens vous inviter à dîner demain chez la marquise d'Espard.

— Une de nos parentes ? demanda le juge d'un air si naïvement préoccupé que Bianchon se mit à rire.

— Non, mon oncle, la marquise d'Espard est une haute et puissante dame qui a présenté une requête au tribunal, à l'effet de faire interdire son mari, et vous avez été commis...

— Et tu veux que j'aille dîner chez elle ! Es-tu fou ? dit le juge en saisissant le Code de procédure. Tiens, lis donc l'article qui défend au magistrat de boire et de manger chez l'une des parties qu'il doit juger. Qu'elle vienne me voir si elle a quelque chose à me dire, ta marquise. Je devais en effet aller demain interroger son mari, après avoir examiné l'affaire pendant la nuit prochaine. — Il se leva, prit un dossier qui se trouvait sous un serre-papier à portée de sa vue, et dit après avoir lu l'intitulé : — Voici les pièces. Puisque cette haute et puissante dame t'intéresse, dit-il, voyons la requête !

Popinot croisa sa robe de chambre dont les pans retombaient toujours en laissant sa poitrine à nu ; il trempa ses mouillettes dans son café refroidi, et chercha la requête qu'il lut en se permettant quelques parenthèses et quelques discussions auxquelles son neveu prit part.

» A monsieur le président du tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au palais de justice.

» Madame Jeanne-Clémentine-Athénaïs de Blamont-Chauvry, épouse de monsieur Charles-Maurice-Marie Andoche, comte de Nègrepelisse, marquis d'Espard (Bonne noblesse), propriétaire ; ladite dame d'Espard demeurant rue du Faubourg-Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 104, et ledit sieur d'Espard, rue de la Montagne-Sainte-Genève, n<sup>o</sup> 22 (Ah ! oui, monsieur le président m'a dit que c'était dans mon quartier !), ayant M<sup>e</sup> Desroches pour avoué... »

— Desroches ! un petit faiseur d'affaires, un homme mal vu du tribunal et de ses confrères, qui nuit à ses clients !

— Pauvre garçon ! dit Bianchon, il est malheureusement sans fortune, et il se démène comme un diable dans un bénitier, voilà tout.

« A l'honneur de vous exposer, monsieur le président, que depuis une année les facultés morales et intellectuelles de monsieur d'Espard, son mari, ont subi une altération si profonde, qu'elles constituent aujourd'hui l'état de démence et d'imbécillité prévu par l'article 486 du Code civil, et appellent au secours de sa fortune, de sa personne, et dans l'intérêt de ses enfants qu'il garde près de lui, l'application des dispositions voulues par le même article ;

» Qu'en effet l'état moral de monsieur d'Espard, qui, depuis quelques années, offrait des craintes graves fondées sur le système adopté par lui pour le gouvernement de ses affaires, a parcouru, pendant cette dernière année surtout, une déplorable échelle de dépression ; que la volonté, la première, a ressenti les effets du mal, et que son anéantissement a laissé monsieur le

marquis d'Espard livré à tous les dangers d'une incapacité constatée par les faits suivants :

» Depuis longtemps tous les revenus que procurent les biens du marquis d'Espard passent, sans causes plausibles et sans avantages, même temporaires, à une vieille femme de qui la laideur repoussante est généralement remarquée, et nommée madame Jeanrenaud, demeurant tantôt à Paris, rue de la Vrillière, n° 8 ; tantôt à Villeparisis, près de Claye, département de Seine-et-Marne, et au profit de son fils, âgé de trente-six ans, officier de l'ex-garde impériale, que, par son crédit, monsieur le marquis d'Espard a placé dans la garde royale en qualité de chef d'escadron au premier régiment de cuirassiers. Ces personnes, réduites en 1814 à la dernière misère, ont successivement acquis des immeubles d'un prix considérable, entre autres et dernièrement un hôtel grande rue Verte, où le sieur Jeanrenaud fait actuellement des dépenses considérables afin de s'y établir avec la dame Jeanrenaud sa mère, en vue du mariage qu'il poursuit, lesquelles dépenses s'élèvent déjà à plus de cent mille francs. Ce mariage est procuré par les démarches du marquis d'Espard auprès de son banquier, le sieur Mongenod, duquel il a demandé la nièce en mariage pour ledit sieur Jeanrenaud, en promettant son crédit pour lui obtenir la dignité de baron. Cette nomination a eu lieu effectivement par ordonnance de Sa Majesté en date du 29 décembre dernier, sur les sollicitations du marquis d'Espard, ainsi qu'il peut en être justifié par Sa Grandeur monseigneur le garde des sceaux, si le tribunal jugeait à propos de recourir à son témoignage ;

» Qu'aucune raison, même prise parmi celles que la morale et la loi réprouvent également, ne peut justifier l'empire que la dame veuve Jeanrenaud a pris sur le

marquis d'Espard, qui, d'ailleurs, la voit très-rarement ; ni expliquer son étrange affection pour ledit sieur baron Jeanrenaud, avec qui ses communications sont peu fréquentes ; cependant leur autorité se trouve être si grande, que chaque fois qu'ils ont besoin d'argent, fût-ce même pour satisfaire de simples fantaisies, cette dame ou son fils... »

— Hé! hé! *raison que la morale et la loi réprouvent!* Que veut nous insinuer le clerc ou l'avoué? dit Popinot.

Bianchon se mit à rire.

« ... Cette dame ou son fils obtiennent sans aucune discussion du marquis d'Espard ce qu'ils demandent, et, à défaut d'argent comptant, monsieur d'Espard signe des lettres de change négociées par le sieur Mongenod, lequel a fait offre à l'exposante d'en témoigner ;

» Que d'ailleurs, à l'appui de ces faits, il est arrivé récemment, lors du renouvellement des baux de la terre d'Espard, que les fermiers ayant donné une somme assez importante pour la continuation de leurs contrats, le sieur Jeanrenaud s'en est fait faire immédiatement la délivrance ;

» Que la volonté du marquis d'Espard a si peu de concours à l'abandon de ces sommes, que quand il lui en a été parlé il n'a point paru s'en souvenir ; que, toutes les fois que des personnes graves l'ont questionné sur son dévouement à ces deux individus, ses réponses ont indiqué une si entière abnégation de ses idées, de ses intérêts, qu'il existe nécessairement en cette affaire une cause occulte sur laquelle l'exposante appelle l'œil de la justice, attendu qu'il est impossible que cette cause ne soit pas criminelle, abusive et tortionnaire, ou d'une nature appréciable par la médecine légale, si toutefois cette obsession n'est pas de celles qui rentrent



dans l'abus des forces morales, et qu'on ne peut qualifier qu'en se servant du terme extraordinaire de *possession*... »

— Diable ! reprit Popinot, que dis-tu de cela, toi, docteur ? Ces faits-là sont bien étranges.

— Ils pourraient être, répondit Bianchon, un effet du pouvoir magnétique.

— Tu crois donc aux bêtises de Mesmer, à son baquet, à la vue au travers des murailles ?

— Oui, mon oncle, dit gravement le docteur. En vous entendant lire cette requête, j'y pensais. Je vous déclare que j'ai vérifié, dans une autre sphère d'action, plusieurs faits analogues, relativement à l'empire sans bornes qu'un homme peut acquérir sur un autre. Je suis, contrairement à l'opinion de mes confrères, entièrement convaincu de la puissance de la volonté, considérée comme une force motrice. J'ai vu, tout comérage et charlatanisme à part, les effets de cette *possession*. Les actes promis au *magnétiseur* par le *magnétisé* pendant le sommeil ont été scrupuleusement accomplis dans l'état de veille. La volonté de l'un était devenue la volonté de l'autre.

— Toute espèce d'acte ?

— Oui.

— Même criminel ?

— Même criminel.

— Il faut que ce soit toi pour que je t'écoute.

— Je vous en rendrai témoin, dit Bianchon.

— Hum ! hum ! fit le juge. En supposant que la cause de cette prétendue *possession* appartint à cet ordre de faits, elle serait difficile à constater et à faire admettre en justice.

— Je ne vois pas, si cette dame Jeanrenaud est affreu-

sement laide et vieille, quel autre moyen de séduction elle pourrait avoir, dit Bianchon.

— Mais, reprit le juge, en 1814, époque à laquelle la séduction aurait éclaté, cette femme devait avoir quatorze ans de moins; si elle a été liée dix ans auparavant avec monsieur d'Espard, ces calculs de date nous reportent à vingt-quatre ans en arrière, époque à laquelle la dame pouvait être jeune et jolie, et avoir conquis, par des moyens fort naturels, pour elle aussi bien que pour son fils, sur monsieur d'Espard, un empire auquel certains hommes ne savent pas se soustraire. Si la cause de cet empire semble répréhensible aux yeux de la justice, il est justifiable aux yeux de la nature. Madame Jeanrenaud aura pu se fâcher du mariage contracté probablement vers ce temps par le marquis d'Espard avec mademoiselle de Blamont-Chauvry; et il pourrait n'y avoir au fond de ceci qu'une rivalité de femme, puisque le marquis ne demeure plus depuis longtemps avec madame d'Espard.

— Mais cette laideur repoussante, mon oncle?

— La puissance des séductions, reprit le juge, est en raison directe avec la laideur; vieille question! D'ailleurs, et la petite vérole, docteur? Mais continuons.

« Que dès l'année 1815, pour fournir aux sommes exigées par ces deux personnes, monsieur le marquis d'Espard est allé se loger avec ses deux enfants rue de la Montagne-Sainte-Genève, dans un appartement dont le dénûment est indigne de son nom et de sa fortune (On se loge comme on veut!); qu'il y détient ses deux enfants, le comte Clément d'Espard et le vicomte Camille d'Espard, dans les habitudes d'une vie en désaccord avec leur avenir et leur qualité; que souvent le manque d'argent est tel, que récemment le propriétaire, un sieur Mariast, fit saisir les meubles garnissant

les lieux ; que quand cette voie de poursuite fut effectuée en sa présence, le marquis d'Espard a aidé l'huisier, qu'il a traité comme un homme de qualité, en lui prodiguant toutes les marques de courtoisie et d'attention qu'il aurait eues pour une personne élevée au-dessus de lui en dignité... »

L'oncle et le neveu se regardèrent en riant.

« Que, d'ailleurs, tous les actes de sa vie, en dehors des faits allégués à l'égard de la dame veuve Jeanrenaud et du sieur baron Jeanrenaud son fils, sont empreints de folie ; que, depuis bientôt dix ans, il s'occupe si exclusivement de la Chine, de ses coutumes, de ses mœurs, de son histoire, qu'il rapporte tout aux habitudes chinoises ; que, questionné sur ce point, il confond les affaires du temps, les événements de la veille, avec les faits relatifs à la Chine ; qu'il censure les actes du gouvernement et la conduite du roi, quoique d'ailleurs il l'aime personnellement, en les comparant à la politique chinoise.

» Que cette monomanie a poussé le marquis d'Espard à des actions dénuées de sens ; que, contre les habitudes de son rang et les idées qu'il professait sur les devoirs de la noblesse, il a entrepris une affaire commerciale pour laquelle il souscrit journallement des obligations à terme qui menacent aujourd'hui son honneur et sa fortune, attendu qu'elles emportent pour lui la qualité de négociant, et peuvent, faute de paiement, le faire déclarer en faillite ; que ces obligations, contractées envers les marchands de papier, les imprimeurs, les lithographes et les coloristes, qui ont fourni les éléments nécessaires à cette publication intitulée : *Histoire pittoresque de la Chine*, et paraissant par livraisons, sont d'une telle importance, que ces mêmes fournisseurs ont supplié l'exposante de requérir l'interdiction

du marquis d'Espard afin de sauver leurs créances... »

— Cet homme est un fou, s'écria Bianchon.

— Tu crois cela, toi ! dit le juge. Il faut l'entendre. Qui n'écoute qu'une cloche n'entend qu'un son.

— Mais il me semble... dit Bianchon.

— Mais il me semble, dit Popinot, que si quelqu'un de mes parents voulait s'emparer de l'administration de mes biens, et qu'au lieu d'être un simple juge, de qui les collègues peuvent examiner tous les jours l'état moral, je fusse duc et pair, un avoué quelque peu rusé, comme est Desroches, pourrait dresser une requête semblable contre moi.

« Que l'éducation de ses enfants a souffert de cette monomanie, et qu'il leur a fait apprendre, contrairement à tous les usages de l'enseignement, les faits de l'histoire chinoise qui contredisent les doctrines de la religion catholique, et leur a fait apprendre les dialectes chinois... »

— Ici Desroches me paraît drôle, dit Bianchon.

— La requête a été dressée par son premier clerc Godeschal, que tu connais et qui n'est pas très-Chinois, dit le juge.

« Qu'il laisse souvent ses enfants dénués des choses les plus nécessaires ; que l'exposante, malgré ses instances, ne peut les voir ; que le sieur marquis d'Espard les lui amène une seule fois par an ; que, sachant les privations auxquelles ils sont soumis, elle a fait de vains efforts pour leur donner les choses les plus nécessaires à l'existence, et desquelles ils manquaient... »

— Oh ! madame la marquise, voici des farces. Qui prouve trop ne prouve rien. Mon cher enfant, dit le juge en laissant le dossier sur ses genoux, quelle est la mère qui jamais a manqué de cœur, d'esprit, d'entrailles, au point de rester au-dessous des inspirations sug-

gérées par l'instinct animal ? Une mère est aussi rusée pour arriver à ses enfants qu'une jeune fille peut l'être pour conduire à bien ou plutôt à mal une intrigue d'amour. Si ta marquise avait voulu nourrir ou vêtir ses enfants, le diable ne l'en aurait certes pas empêchée ! hein ? Elle est un peu trop longue, cette couleuvre, pour la faire avaler à un vieux juge ! Continuons.

« Que l'âge auquel arrivent lesdits enfants exige, dès à présent, qu'il soit pris des précautions pour les soustraire à la funeste influence de cette éducation, qu'il y soit pourvu selon leur rang, et qu'ils n'aient point sous les yeux l'exemple que leur donne la conduite de leur père ;

» Qu'à l'appui des faits présentement allégués, il existe des preuves dont le tribunal obtiendra facilement la répétition ; maintes fois monsieur d'Espard a nommé le juge de paix du douzième arrondissement un mandarin de troisième classe ; il a souvent appelé les professeurs du collège Henri IV des *lettrés* (Ils s'en fâchent !). A propos des choses les plus simples, il a dit que cela ne se passait pas ainsi en Chine ; il fait, dans le cours d'une conversation ordinaire, allusion soit à la dame Jeanrenaud, soit à des événements arrivés sous le règne de Louis XIV, et demeure alors plongé dans une mélancolie noire ; il s'imagine parfois être en Chine. Plusieurs de ses voisins, notamment les sieurs Edme Becker, étudiant en médecine, Jean-Baptiste Frémiot, professeur, domiciliés dans la même maison, pensent, après avoir pratiqué le marquis d'Espard, que sa monomanie, en tout ce qui est relatif à la Chine, est une conséquence d'un plan formé par le sieur baron Jeanrenaud et la dame veuve sa mère pour achever l'anéantissement des facultés morales du marquis d'Espard, attendu que le seul service que paraît rendre à monsieur d'Espard la dame

Jeanrenaud est de lui procurer tout ce qui a rapport à l'empire de la Chine ;

» Qu'enfin l'exposante offre de prouver au tribunal que les sommes absorbées par les sieur et dame veuve Jeanrenaud, de 1814 à 1828, ne s'élèvent pas à moins d'un million de francs.

» A la confirmation des faits qui précèdent, l'exposante offre à monsieur le président le témoignage des personnes qui voient habituellement monsieur le marquis d'Espard, et dont les noms et qualités sont désignés ci-dessous, parmi lesquelles beaucoup l'ont suppliée de provoquer l'interdiction de monsieur le marquis d'Espard, comme le seul moyen de mettre sa fortune à l'abri de sa déplorable administration, et ses enfants loin de sa funeste influence.

» Ce considéré, monsieur le président, et vu les pièces ci-jointes, l'exposante requiert qu'il vous plaise, attendu que les faits qui précèdent prouvent évidemment l'état de démence et d'imbécillité de monsieur le marquis d'Espard, ci-dessus nommé, qualifié et domicilié, ordonner que, pour parvenir à l'interdiction d'icelui, la présente requête et les pièces à l'appui seront communiquées à monsieur le procureur du roi, et commettre l'un de messieurs les juges du tribunal à l'effet de faire le rapport au jour que vous voudrez bien indiquer, pour être sur le tout par le tribunal statué ce qu'il appartiendra, et vous ferez justice, » etc.

— Et voici, dit Popinot, l'ordonnance du président qui me commet ! Eh bien, que veut de moi la marquise d'Espard ? Je sais tout. J'irai demain avec mon greffier chez monsieur le marquis, car ceci ne me paraît pas clair du tout.

— Ecoutez, mon cher oncle, je ne vous ai jamais demandé le moindre petit service qui eût trait à vos fonc-

tions judiciaires; eh bien! je vous prie d'avoir pour madame d'Espard une complaisance que mérite sa situation. Si elle venait ici, vous l'écouteriez?

— Oui.

— Eh bien! allez l'entendre chez elle; madame d'Espard est une femme malade, nerveuse, délicate, qui se trouverait mal dans votre nid à rats. Allez-y le soir, au lieu d'y accepter à dîner, puisque la loi vous défend de boire et de manger chez vos justiciables.

— La loi ne vous défend-elle pas de recevoir des legs de vos morts? dit Popinot croyant apercevoir une teinte d'ironie sur les lèvres de son neveu.

— Allons, mon oncle, quand ce ne serait que pour deviner le vrai de cette affaire, accordez-moi ma demande? Vous viendrez là comme juge d'instruction, puisque les choses ne vous semblent pas claires. Diantre! l'interrogatoire de la marquise n'est pas moins nécessaire que celui de son mari.

— Tu as raison, dit le magistrat, elle pourrait bien être la folle. J'irai.

— Je viendrai vous prendre; écrivez sur votre agenda: *Demain soir à neuf heures chez madame d'Espard*. Bien, dit Bianchon en voyant son oncle notant le rendez-vous.

Le lendemain soir, à neuf heures, le docteur Bianchon monta le poudreux escalier de son oncle, et le trouva travaillant à la rédaction de quelque jugement épineux. L'habit demandé par Lavienne n'avait pas été apporté par le tailleur, en sorte que Popinot prit son vieil habit plein de taches et fut le Popinot *incomptus* dont l'aspect excitait le rire sur les lèvres de ceux auxquels sa vie intime était inconnue. Bianchon obtint cependant de mettre en ordre la cravate de son oncle et de lui boutonner son habit, il en cacha les taches en

croisant les revers des basques de droite à gauche et présentant ainsi la partie encore neuve du drap. Mais en quelques instants le juge retroussa son habit sur sa poitrine par la manière dont il mit ses mains dans ses goussets en obéissant à son habitude. L'habit, démesurément plissé par devant et par derrière, forma comme une bosse au milieu du dos, et produisit entre le gilet et le pantalon une solution de continuité par laquelle se montra la chemise. Pour son malheur, Bianchon ne s'aperçut de ce surcroît de ridicule qu'au moment où son oncle se présenta chez la marquise.

Une légère esquisse de la vie de la personne chez laquelle se rendaient en ce moment le docteur et le juge est ici nécessaire pour rendre intelligible la conférence que Popinot allait avoir avec elle.

Madame d'Espard était, depuis sept ans, très à la mode à Paris, où la mode élève et abaisse tour à tour des personnages qui, tantôt grands, tantôt petits, c'est-à-dire tour à tour en vue et oubliés, deviennent plus tard des personnes insupportables comme le sont tous les ministres disgraciés et toutes les majestés déchues. Incommodés par leurs prétentions fanées, ces flatteurs du passé savent tout, médisent de tout, et, comme les dissipateurs ruinés, sont les amis de tout le monde. Pour avoir été quittée par son mari vers l'année 1815, madame d'Espard devait s'être mariée au commencement de l'année 1812. Ses enfants avaient donc nécessairement l'un quinze et l'autre treize ans. Par quel hasard une mère de famille, âgée d'environ trente-trois ans, était-elle à la mode ? Quoique la mode soit capricieuse et que nul ne puisse à l'avance désigner ses favoris, que souvent elle exalte la femme d'un banquier ou quelque personne d'une élégance et de beauté douteuses, il doit sembler surnaturel que la mode eût pris des allures



constitutionnelles en adoptant la *présidence d'âge*. Ici la mode avait fait comme tout le monde, elle acceptait madame d'Espard pour une jeune femme. La marquise avait trente-trois ans sur les registres de l'état civil, et vingt-deux ans le soir dans un salon. Mais combien de soins et d'artifices ! Des boucles artificieuses lui cachaient les tempes. Elle se condamnait chez elle au demi-jour en faisant la malade afin de rester dans les teintes protectrices d'une lumière passée à la mousseline. Comme Diane de Poitiers, elle pratiquait l'eau froide pour ses bains ; comme elle encore, la marquise couchait sur le crin, dormait sur des oreillers de maroquin pour conserver sa chevelure, mangeait peu, ne buvait que de l'eau, combinait ses mouvements afin d'éviter la fatigue, et mettait une exactitude monastique dans les moindres actes de sa vie. Ce rude système a, dit-on, été poussé jusqu'à l'emploi de la glace au lieu d'eau et jusqu'aux aliments froids par une illustre Polonaise qui, de nos jours, allie une vie déjà séculaire aux occupations, aux mœurs de la petite-maitresse. Destinée à vivre autant que vécut Marion de Lorme, à laquelle des biographes accordent cent trente ans, l'ancienne vice-reine de la Pologne montre, à près de cent ans, un esprit et un cœur jeunes, une gracieuse figure, une taille charmante ; elle peut dans sa conversation où les mots pétillent comme les sarments au feu comparer les hommes et les livres de la littérature actuelle, aux hommes et aux livres du dix-huitième siècle. De Varsovie, elle commande ses bonnets chez Herbault. Grande dame, elle a le dévouement d'une petite fille ; elle nage, elle court comme un lycéen, et sait se jeter sur une causeuse aussi gracieusement qu'une jeune coquette ; elle insulte la mort et se rit de la vie. Après avoir étonné jadis l'empereur Alexandre, elle peut au-

jourd'hui surprendre l'empereur Nicolas par la magnificence de ses fêtes. Elle fait encore verser des larmes à quelque jeune homme épris, car elle a l'âge qu'il lui plaît d'avoir, et les dévouements ineffables de la grisette lui sont aussi faciles que cette dignité, que ce grand air, qui la distinguent entre toutes les femmes. Enfin, elle est un véritable conte de fée, si toutefois elle n'est pas la fée du conte. Madame d'Espard avait-elle connu madame Zayonchek ? voulait-elle la recommencer ? Quoi qu'il en soit, la marquise prouvait la bonté de ce régime, son teint était pur, son front n'avait point de rides, son corps gardait, comme celui de la bien-aimée de Henri H, la souplesse, la fraîcheur, attraits cachés qui ramènent et fixent l'amour auprès d'une femme. Les précautions si simples de ce régime indiqué par l'art, par la nature, peut-être aussi par l'expérience, trouvaient d'ailleurs en elle un système général qui les corroborait. La marquise était douée d'une profonde indifférence pour tout ce qui n'était pas elle ; les hommes l'amusaient, mais aucun d'eux ne lui avait causé ces grandes excitations qui remuent profondément les deux natures et brisent l'une par l'autre. Elle n'avait ni haine ni amour. Offensée, elle se vengeait froidement et tranquillement, à son aise, en attendant l'occasion de satisfaire la mauvaise pensée qu'elle conservait sur quiconque s'était mal posé dans son souvenir. Elle ne se remuait pas, ne s'agitait point ; elle parlait, car elle savait qu'en disant deux mots une femme peut faire tuer trois hommes. Elle s'était vue quittée par monsieur d'Espard avec un singulier plaisir ; n'emmenait-il pas deux enfants qui, pour le moment, l'enuyaient, et qui, plus tard, pouvaient nuire à ses prétentions ? Ses amis les plus intimes, comme ses adorateurs les moins persévérants, ne lui voyant aucun de

ces bijoux à la Cornélie qui vont et viennent en avouant sans le savoir l'âge d'une mère, tous la prenaient pour une jeune femme. Les deux enfants, de qui la marquise paraissait tant s'inquiéter dans sa requête, étaient aussi bien que leur père inconnus du monde comme le passage nord-est est inconnu des marins. Monsieur d'Espard passait pour un original qui avait abandonné sa femme sans avoir contre elle le plus petit sujet de plainte. Maîtresse d'elle-même à vingt-deux ans, et maîtresse de sa fortune, qui consistait en vingt-six mille livres de rente, la marquise hésita longtemps avant de prendre un parti, et de décider son existence. Quoiqu'elle profitât des dépenses que son mari avait faites dans son hôtel, qu'elle gardât les ameublements, les équipages, les chevaux, enfin toute une maison montée, elle mena d'abord une vie retirée pendant les années 1816, 17 et 18, époque à laquelle les familles se remettaient des désastres occasionnés par les tourmentes politiques. Appartenant d'ailleurs à l'une des maisons les plus considérables et les plus illustres du faubourg Saint-Germain, ses parents lui conseillèrent de vivre en famille, après la séparation forcée à laquelle la condamnait l'inexplicable caprice de son mari. En 1820, la marquise sortit de sa léthargie, parut à la cour, dans les fêtes, et reçut chez elle. De 1821 à 1827, elle tint un grand état de maison, se fit remarquer par son goût et par sa toilette; elle eut son jour, ses heures de réception; puis elle s'assit bientôt sur le trône où précédemment avaient brillé madame la vicomtesse de Beau-séant, la duchesse de Langeais, madame Firmiani, laquelle, après son mariage avec monsieur de Camps, avait résigné le sceptre aux mains de la duchesse de Maufrigneuse, à qui madame d'Espard l'arracha. Le monde ne savait rien de plus sur la vie intime de la

marquise d'Espard. Elle paraissait devoir demeurer longtemps à l'horizon parisien, comme un soleil près de se coucher, mais qui ne se coucherait jamais. La marquise s'était étroitement liée avec une duchesse non moins célèbre par sa beauté que par son dévouement à la personne d'un prince alors en disgrâce, mais habitué à toujours entrer en dominateur dans les gouvernements à venir. Madame d'Espard était également l'amie d'une étrangère près de laquelle un illustre et rusé diplomate russe analysait les affaires publiques. Enfin une vieille comtesse accoutumée à battre les cartes du grand jeu politique l'avait maternellement adoptée. Pour tout homme à haute vue, madame d'Espard se préparait ainsi à faire succéder une sourde mais réelle influence au règne public et frivole qu'elle devait à la mode. Son salon prenait une consistance politique. Ces mots : *Qu'en dit-on chez madame d'Espard ? Le salon de madame d'Espard est contre telle mesure*, commençaient à se répéter par un assez grand nombre de sots pour donner à son troupeau de fidèles l'autorité d'une coterie. Quelques blessés politiques, pansés, chatouillés par elle, tels que le favori de Louis XVIII, qui ne pouvait plus se faire prendre en considération, et d'anciens ministres près de revenir au pouvoir, la disaient aussi forte en diplomatie que l'était à Londres la femme de l'ambassadeur russe. La marquise avait plusieurs fois donné, soit à des députés, soit à des pairs, des mots et des idées qui de la tribune avaient retenti en Europe. Elle avait souvent bien jugé de quelques événements sur lesquels ses habitués n'osaient émettre un avis. Les principaux personnages de la cour venaient jouer au whist chez elle le soir. Elle avait d'ailleurs les qualités de ses défauts. Elle passait pour être discrète et l'était. Son amitié paraissait être à toute épreuve. Elle servait ses protégés

avec une persistance qui prouvait qu'elle tenait moins à se faire des créatures qu'à augmenter son crédit. Cette conduite était inspirée par sa passion dominante, la vanité. Les conquêtes et les plaisirs auxquels tiennent tant de femmes, lui semblaient à elle des moyens ; elle voulait vivre sur tous les points du plus grand cercle que puisse décrire la vie. Parmi les hommes, encore jeunes auxquels l'avenir appartenait et qui se pressaient dans ses salons aux grands jours, se remarquaient messieurs de Marsay, de Ronquerolles, de Montriveau, de La Roche-Hugon, de Sérizy, Ferraud, Maxime de Trailles, de Listomère, les deux Vandenesse, du Châtelet, etc. Souvent elle admettait un homme sans vouloir recevoir sa femme, et son pouvoir était assez fort déjà pour imposer ces dures conditions à certaines personnes ambitieuses telles que deux célèbres banquiers royalistes, messieurs de Nucingen et Ferdinand du Tillet. Elle avait si bien étudié le fort et le faible de la vie parisienne, qu'elle s'était toujours conduite de façon à ne laisser à aucun homme le moindre avantage sur elle. On aurait pu promettre une somme énorme d'un billet ou d'une lettre où elle se serait compromise, sans en pouvoir trouver un seul. Si la sécheresse de son âme lui permettait de jouer son rôle au naturel, son extérieur ne la servait pas moins bien. Elle avait une taille jeune. Sa voix était à commandement souple et fraîche, claire, dure. Elle possédait éminemment les secrets de cette attitude aristocratique par laquelle une femme efface le passé. La marquise connaissait bien l'art de mettre un espace immense entre elle et l'homme qui se croit des droits à la familiarité après un bonheur de hasard. Son regard imposant savait tout nier. Dans sa conversation, les grands et beaux sentiments, les nobles déterminations paraissaient découler naturellement

d'une âme et d'un cœur purs ; mais elle était en réalité tout calcul, et bien capable de flétrir un homme maladroit dans ses transactions, au moment où elle transigerait sans honte au profit de ses intérêts personnels. En essayant de s'attacher à cette femme, Rastignac avait bien deviné le plus habile des instruments ; mais il ne s'en était pas encore servi ; loin de pouvoir le manier, il se faisait déjà broyer par lui. Ce jeune *condottiere* de l'intelligence, condamné, comme Napoléon, à toujours livrer bataille en sachant qu'une seule défaite était le tombeau de sa fortune, avait rencontré dans sa protectrice un dangereux adversaire. Pour la première fois de sa vie turbulente, il faisait une partie sérieuse avec un partenaire digne de lui. Dans la conquête de madame d'Espard il apercevait un ministère ; aussi la servait-il avant de s'en servir : dangereux début.

L'hôtel d'Espard exigeait un nombreux domestique, le train de la marquise était considérable. Les grandes réceptions avaient lieu au rez-de-chaussée, mais la marquise habitait le premier étage de sa maison. La tenue d'un grand escalier magnifiquement orné, des appartements décorés dans le goût noble qui jadis respirait à Versailles, annonçaient une immense fortune. Quand le juge vit la porte cochère s'ouvrant devant le cabriolet de son neveu, il examina par un rapide coup d'œil la loge, le suisse, la cour, les écuries, les dispositions de cette demeure, les fleurs qui garnissaient l'escalier, l'exquise propreté des rampes, des murs, des tapis, et compta les valets en livrée qui, au coup de cloche, arrivèrent sur le palier. Ses yeux, qui, la veille, sondaient au fond de son parloir la grandeur des misères sous les vêtements boueux du peuple, étudièrent avec la même lucidité de vision l'ameublement et le décor des pièces

par lesquelles il passa, pour y découvrir les misères de la grandeur.

— Monsieur Popinot. — Monsieur Bianchon.

Ces deux noms furent dits à l'entrée du boudoir où se trouvait la marquise, jolie pièce récemment remeublée et qui donnait sur le jardin de l'hôtel. En ce moment madame d'Espard était assise dans un de ces anciens fauteuils *rococo* que MADAME avait mis à la mode. Rastignac occupait près d'elle, à sa gauche, une chauffeuse dans laquelle il s'était établi comme le *primo* d'une dame italienne. Debout, à l'angle de la cheminée, se tenait un troisième personnage. Ainsi que le savant docteur l'avait deviné, la marquise était d'un tempérament sec et nerveux; sans son régime, son teint eût pris la couleur rougeâtre que donne un constant échauffement; mais elle ajoutait encore à sa blancheur factice par les nuances et les tons vigoureux des étoffes dont elle s'entourait ou avec lesquelles elle s'habillait. Le brun-rouge, le marron, le bistre à reflets d'or, lui allaient à merveille. Son boudoir, copié sur celui d'une célèbre lady alors à la mode à Londres, était en velours couleur de tan; mais elle y avait ajouté de nombreux agréments dont les jolis dessins atténuaient la pompe excessive de cette royale couleur. Elle était coiffée comme une jeune personne, en bandeaux terminés par des boucles qui faisaient ressortir l'ovale un peu long de sa figure; mais autant la forme ronde est ignoble, autant la forme oblongue est majestueuse. Les doubles miroirs à facettes qui allongent ou aplatissent à volonté les figures donnent une preuve évidente de cette règle applicable à la physiognomonie. En apercevant Popinot qui s'arrêta sur la porte comme un animal effrayé, tendant le cou, la main gauche dans son gousset, la droite armée d'un chapeau dont la coiffe était cras-

seuse, la marquise jeta sur Rastignac un regard dans lequel la moquerie était en germe. L'aspect un peu niais du bonhomme s'accordait si bien avec sa grotesque tournure, avec son air effaré, qu'en voyant la figure contristée de Bianchon, qui se sentait humilié dans son oncle, Rastignac ne put s'empêcher de rire en détournant la tête. La marquise salua par un geste de tête, et fit un pénible effort pour se soulever dans son fauteuil où elle retomba non sans grâce, en paraissant s'excuser de son impolitesse sur une débilité jouée.

En ce moment, le personnage qui se trouvait debout entre la cheminée et la porte salua légèrement, avança deux chaises en les présentant par un geste au docteur et au juge ; puis, quand il les vit assis, il se remit le dos contre la tenture et se croisa les bras. Un mot sur cet homme. Il est de nos jours un peintre, Decamps, qui possède au plus haut degré l'art d'intéresser à ce qu'il représente à vos regards, que ce soit une pierre ou un homme. Sous ce rapport, son crayon est plus savant que son pinceau. Qu'il dessine une chambre nue et qu'il y laisse un balai sur la muraille ; s'il le veut, vous frémirez ; vous croirez que ce balai vient d'être l'instrument d'un crime et qu'il est trempé de sang ; ce sera le balai dont s'est servie la veuve Bancal pour nettoyer la salle où Fualdès fut égorgé. Oui, le peintre ébouriffera le balai comme l'est un homme en colère, il en hérissera les brins comme si c'était vos cheveux frémissants ; il en fera comme un truchement entre la poésie secrète de son imagination et la poésie qui se déploiera dans la vôtre. Après vous avoir effrayé par la vue de ce balai, demain il en dessinera quelque autre auprès duquel un chat endormi, mais mystérieux dans son sommeil, vous affirmera que ce balai sert à la femme d'un cordonnier allemand pour se rendre au Broken. Ou bien ce sera



quelque balai pacifique auquel il suspendra l'habit d'un employé au trésor. Decamps a dans son pinceau ce que Paganini avait dans son archet, une puissance magnétiquement communicative. Eh bien ! il faudrait transporter dans le style ce génie saisissant, ce *chique* du crayon pour peindre l'homme droit, maigre et grand, vêtu de noir, à longs cheveux noirs, qui resta debout sans mot dire. Ce seigneur avait une figure en lame de couteau, froide, âpre, dont le teint ressemblait aux eaux de la Seine quand elle est trouble et qu'elle charrie les charbons de quelque bateau coulé. Il regardait à terre, écoutait et jugeait. Sa pose effrayait. Il était là, comme le célèbre balai auquel Decamps a donné le pouvoir accusateur de révéler un crime. Parfois, la marquise essaya durant la conférence d'obtenir un avis tacite en arrêtant pendant un instant ses yeux sur ce personnage ; mais quelque vive que fût la muette interrogation, il demeura grave et roide, autant que la statue du Commandeur.

Le bon Popinot, assis au bord de sa chaise, en face du feu, son chapeau entre les jambes, regardait les candélabres dorés en or moulu, la pendule, les curiosités entassées sur la cheminée, l'étoffe et les agréments de la tenture, enfin tous ces jolis riens si coûteux dont s'entoure une femme à la mode. Il fut tiré de sa contemplation bourgeoise par madame d'Espard qui lui disait d'une voix flûtée : — Monsieur, je vous dois un million de remerciements...

— Un million de remerciements, se dit le bonhomme en lui-même, c'est trop, il n'y en a pas un.

— ... Pour la peine que vous daignez...

— Daignez ! pensa-t-il, elle se moque de moi.

— ... Daignez prendre en venant voir une pauvre plaideuse, trop malade pour pouvoir sortir...

Ici le juge coupa la parole à la marquise en lui jetant un regard d'inquisiteur par lequel il examina l'état sanitaire de la pauvre plaideuse. — Elle se porte comme un charme ! se dit-il.

— Madame, répondit-il en prenant un air respectueux, vous ne me devez rien. Quoique ma démarche ne soit pas dans les habitudes du tribunal, nous ne devons rien épargner pour arriver à la découverte de la vérité dans ces sortes d'affaires. Nos jugements sont alors déterminés moins par le texte de la loi que par les inspirations de notre conscience. Que je cherche la vérité dans mon cabinet ou ici, pourvu que je la trouve, tout sera bien.

Pendant que Popinot parlait, Rastignac serrait la main à Bianchon, et la marquise faisait au docteur une petite inclination de tête pleine de gracieuses faveurs.

— Quel est ce monsieur ? dit Bianchon à l'oreille de Rastignac en lui montrant l'homme noir.

— Le chevalier d'Espard, le frère du marquis.

— Monsieur votre neveu m'a dit, répondit la marquise à Popinot, combien vous aviez d'occupations, et je sais déjà que vous êtes assez bon pour vouloir cacher un bienfait, afin de dispenser vos obligés de la reconnaissance. Il paraît que ce tribunal vous fatigue extrêmement. Pourquoi ne double-t-on pas le nombre des juges ?

— Ah ! madame, *ça n'est pas l'embaras*, dit Popinot, ça n'en serait pas plus mal. Mais quand ça se fera, les poules auront des dents.

En entendant cette phrase, qui allait si bien à la physionomie du juge, le chevalier d'Espard le toisa d'un coup d'œil, et eut l'air de se dire : Nous en aurons facilement raison.

La marquise regarda Rastignac, qui se pencha vers elle.

— Voilà, dit le jeune élégant à la marquise, comment

sont faits les gens chargés de prononcer sur les intérêts et sur la vie des particuliers.

Comme la plupart des hommes vieillis dans un métier, Popinot se laissait volontiers aller aux habitudes qu'il y avait contractées, habitudes de pensée d'ailleurs. Sa conversation sentait le juge d'instruction. Il aimait à questionner ses interlocuteurs, à les presser entre des conséquences inattendues, à leur faire dire plus qu'ils ne voulaient en faire savoir. Pozzo di Borgo s'amusait, dit-on, à surprendre les secrets de ses interlocuteurs, à les embarrasser dans ses pièges diplomatiques, il déployait ainsi, par une invincible accoutumance, son esprit trempé de ruse. Aussitôt que Popinot eut, pour ainsi dire, toisé le terrain sur lequel il se trouvait, il jugea qu'il était nécessaire d'avoir recours aux finesses les plus habiles, les mieux déguisées et les mieux entortillées, en usage au palais pour surprendre la vérité. Bianchon demeurait froid et sévère comme un homme qui se décide à subir un supplice en taisant ses douleurs ; mais intérieurement, il souhaitait à son oncle le pouvoir de marcher sur cette femme comme on marche sur une vipère ; comparaison que lui inspirèrent la longue robe, la courbe de la pose, le col allongé, la petite tête et les mouvements onduleux de la marquise.

— Eh bien ! monsieur, reprit madame d'Espard, quelle que soit ma répugnance à *faire de l'égoïsme*, je souffre depuis trop longtemps pour ne pas souhaiter que vous finissiez promptement. Aurai-je bientôt une solution heureuse ?

— Madame, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour cela, dit Popinot d'un air plein de bonhomie. Ignorez-vous la cause qui a nécessité la séparation existant entre vous et le marquis d'Espard ? demanda le juge en regardant la marquise.

— Oui monsieur, répondit-elle en se posant pour débiter un récit préparé. Au commencement de l'année 1816, monsieur d'Espard, qui, depuis trois mois, avait tout à fait changé d'humeur, me proposa d'aller vivre auprès de Briançon, dans une de ses terres, sans avoir égard à ma santé, que ce climat aurait ruinée, sans tenir compte de mes habitudes ; je refusai de le suivre. Mon refus lui inspira des reproches si mal fondés, que, dès ce moment, j'eus des soupçons sur la rectitude de son esprit. Le lendemain il me quitta, me laissant son hôtel, la libre disposition de mes revenus, et alla se loger rue de la Montagne-Sainte-Genève, en emmenant mes deux enfants.

— Permettez, madame, dit le juge en interrompant, quels étaient ces revenus ?

— Vingt-six mille livres de rente, répondit-elle en parenthèse. Je consultai sur-le-champ le vieux monsieur Bordin pour savoir ce que j'avais à faire, reprit-elle ; mais il paraît que les difficultés sont telles pour ôter à un père le gouvernement de ses enfants, que j'ai dû me résigner à demeurer seule à vingt-deux ans, âge auquel beaucoup de jeunes femmes peuvent faire des sottises. Vous avez sans doute lu ma requête, monsieur ; vous connaissez les principaux faits sur lesquels je me fonde pour demander l'interdiction de monsieur d'Espard ?

— Avez-vous fait, madame, demanda le juge, des démarches auprès de lui pour obtenir vos enfants ?

— Oui, monsieur ; mais elles ont été toutes inutiles. Il est bien cruel pour une mère d'être privée de l'affection de ses enfants, surtout quand ils peuvent donner des jouissances auxquelles tiennent toutes les femmes.

— L'aîné doit avoir seize ans, dit le juge.

— Quinze ! répondit vivement la marquise.

Ici Bianchon regarda Rastignac. Madame d'Espard se mordit les lèvres.

— En quoi l'âge de mes enfants vous importe-t-il ?

— Ha ! madame, dit le juge sans avoir l'air de faire attention à la portée de ses paroles, un jeune garçon de quinze ans et son frère, âgé sans doute de treize ans, ont des jambes et de l'esprit, ils pourraient venir vous voir en cachette ; s'ils ne viennent pas, ils obéissent à leur père, et pour lui obéir en ce point il faut l'aimer beaucoup.

— Je ne vous comprends pas, dit la marquise.

— Vous ignorez peut-être, répondit Popinot, que votre avoué prétend dans votre requête que vos chers enfants sont très-malheureux près de leur père...

Madame d'Espard dit avec une charmante innocence :  
— Je ne sais pas ce que l'avoué m'a fait dire.

— Pardonnez-moi ces inductions, mais la justice pèse tout, reprit Popinot. Ce que je vous demande, madame, est inspiré par le désir de bien connaître l'affaire. Selon vous, monsieur d'Espard vous aurait quittée sur le prétexte le plus frivole. Au lieu d'aller à Briançon, où il voulait vous emmener, il est resté à Paris. Ce point n'est pas clair. Connaissait-il cette dame Jeanrenaud avant son mariage ?

— Non, monsieur, répondit la marquise avec une sorte de déplaisir visible seulement pour Rastignac et pour le chevalier d'Espard.

Elle se trouvait blessée d'être mise sur la sellette par ce juge, quand elle se proposait d'en pervertir le jugement ; mais, comme l'attitude de Popinot restait niaise à force de préoccupation, elle finit par attribuer ses questions au génie *interrogant* du bailli de Voltaire.

— Mes parents, dit-elle en continuant, m'ont mariée à l'âge de seize ans avec monsieur d'Espard, de qui le

nom, la fortune, les habitudes répondaient à ce que ma famille exigeait de l'homme qui devait être mon mari. Monsieur d'Espard avait alors vingt-six ans, il était gentilhomme dans l'acception anglaise de ce mot ; ses manières me plurent, il paraissait avoir beaucoup d'ambition', et j'aime les ambitieux, dit-elle en regardant Rastignac. Si monsieur d'Espard n'avait pas rencontré cette dame Jeanrenaud, ses qualités, son savoir, ses connaissances l'auraient porté, selon le jugement de ses amis d'alors, au gouvernement des affaires ; le roi Charles X, alors MONSIEUR, le tenait haut dans son estime, et la pairie, une charge à la cour, une place élevée l'attendaient. Cette femme lui a tourné la tête et a détruit l'avenir de toute une famille.

— Quelles étaient alors les opinions religieuses de monsieur d'Espard ?

— Il était, dit-elle, il est encore d'une haute piété.

— Vous ne pensez pas que madame Jeanrenaud ait agi sur lui au moyen du mysticisme ?

— Non, monsieur.

— Vous avez un bel hôtel, madame, dit brusquement Popinot en retirant ses mains de ses goussets, et se levant pour écarter les basques de son habit et se chauffer. Ce boudoir est fort bien, voilà des chaises magnifiques, vos appartements sont bien somptueux ; vous devez gémir en effet, en vous trouvant ici, de savoir vos enfants mal logés, mal vêtus et mal nourris. Pour une mère, je n'imagine rien de plus affreux !

— Oui, monsieur. Je voudrais tant procurer quelques plaisirs à ces pauvres petits que leur père fait travailler du matin au soir à ce déplorable ouvrage sur la Chine !

— Vous donnez de beaux bals, ils s'y amuseraient, mais ils y prendraient peut-être le goût de la dissipation ;

cependant leur père pourrait bien vous les envoyer une ou deux fois par hiver.

— Il me les amène au jour de l'an et le jour de ma naissance. Ces jours-là, monsieur d'Espard me fait la grâce de dîner avec eux chez moi.

— Cette conduite est bien singulière, dit Popinot en prenant l'air d'un homme convaincu. Avez-vous vu cette dame Jeanrenaud ?

— Un jour, mon beau-frère, qui, par intérêt pour son frère...

— Ah ! monsieur, dit le juge en interrompant la marquise, est le frère de monsieur d'Espard ?

Le chevalier s'inclina sans dire une parole.

— Monsieur d'Espard, qui a suivi cette affaire, m'a menée à l'Oratoire où cette femme va au prêche, car elle est protestante. Je l'ai vue, elle n'a rien d'attrayant, elle ressemble à une bouchère ; elle est extrêmement grasse, horriblement marquée de la petite vérole ; elle a les mains et les pieds d'un homme, elle louche, enfin c'est un monstre.

— Inconcevable ! dit le juge en paraissant le plus niais de tous les juges du royaume. Et cette créature demeure ici près, rue Verte, dans un hôtel ! Il n'y a donc plus de bourgeois !

— Un hôtel où son fils a fait des dépenses folles.

— Madame, dit le juge, j'habite le faubourg Saint-Marceau, je ne connais pas ces sortes de dépenses : qu'appellez-vous des dépenses folles ?

— Mais, dit la marquise, une écurie, cinq chevaux, trois voitures, une calèche, un coupé, un cabriolet.

— Cela coûte donc *gros* ? dit Popinot étonné.

— Enormément, dit Rastignac en l'interrompant. Un train pareil demande pour l'écurie, pour l'entretien des

voitures et l'habillement des gens, entre quinze et seize mille francs.

— Croyez-vous, madame ? demanda le juge d'un air surpris.

— Oui, au moins, répondit la marquise.

— Et l'ameublement de l'hôtel a dû coûter encore *gros* ?

— Plus de cent mille francs, répondit la marquise qui ne put s'empêcher de sourire de la vulgarité du juge.

— Les juges, madame, reprit le bonhomme, sont assez incrédules, ils sont même payés pour l'être, et je le suis. Monsieur le baron Jeanrenaud et sa mère auraient, si cela est, étrangement spolié monsieur d'Espard. Voici une écurie qui, selon vous, coûterait seize mille francs par an. La table, les gages des gens, les grosses dépenses de maison devraient aller au double, ce qui exigerait cinquante ou soixante mille francs par an. Croyez-vous que ces gens, naguère si misérables, puissent avoir une si grande fortune ? Un million donne à peine quarante mille livres de rente.

— Monsieur, le fils et la mère ont placé les fonds donnés par monsieur d'Espard en rentes sur le grand-livre, quand elles étaient à 60 ou 80. Je crois que leurs revenus doivent monter à plus de soixante mille francs. Le fils a d'ailleurs de très-beaux appointements.

— S'ils dépensent soixante mille francs, dit le juge, combien dépensez-vous donc ?

— Mais, répondit madame d'Espard, à peu près autant.

Le chevalier fit un mouvement, la marquise rougit, Bianchon regarda Rastignac ; mais le juge prit un air de bonhomie qui trompa madame d'Espard. Le chevalier ne prit plus aucune part à la conversation, il vit tout perdu.



— Ces gens, madame, dit Popinot, peuvent être traduits devant le juge extraordinaire.

— Telle était mon opinion, reprit la marquise enchantée. Menacés de la police correctionnelle, ils auraient transigé.

— Madame, dit Popinot, quand monsieur d'Espard vous quitta, ne vous donna-t-il pas une procuration pour gérer et administrer vos biens ?

— Je ne comprends pas le but de ces questions, dit vivement la marquise. Il me semble que si vous preniez en considération l'état où me met la démence de mon mari, vous devriez vous occuper de lui et non de moi.

— Madame, dit le juge, nous y arrivons. Avant de confier à vous ou à d'autres l'administration des biens de monsieur d'Espard, s'il était interdit, le tribunal doit savoir comment vous avez gouverné les vôtres. Si monsieur d'Espard vous avait remis une procuration, il vous aurait témoigné de la confiance, et le tribunal apprécierait ce fait. Avez-vous eu sa procuration ? Vous pourriez avoir acheté, vendu des immeubles, placé des fonds ?

— Non, monsieur ; il n'est pas dans les habitudes des Blamont-Chauvry de faire le commerce, dit-elle, vivement piquée dans son orgueil nobiliaire et oubliant son affaire. Mes biens sont restés intacts, et monsieur d'Espard ne m'a pas donné de procuration.

Le chevalier mit la main sur ses yeux pour ne pas laisser voir la vive contrariété que lui faisait éprouver le peu de prévoyance de sa belle-sœur, qui se tuait par ses réponses. Popinot avait marché droit au fait malgré les détours de son interrogatoire.

— Madame, dit le juge en montrant le chevalier, monsieur, sans doute, vous appartient par les liens du

sang? nous pouvons parler à cœur ouvert devant ces messieurs.

— Parlez, dit la marquise étonnée de cette précaution.

— Eh bien! madame, j'admets que vous ne dépensiez que soixante mille francs par an, et cette somme semblera bien employée à qui voit vos écuries, votre hôtel, votre nombreux domestique, et les habitudes d'une maison dont le luxe me semble supérieur à celui des Jeanrenaud.

La marquise fit un geste d'assentiment.

— Or, reprit le juge, si vous ne possédez que vingt-six mille francs de rente, entre nous soit dit, vous pourriez avoir une centaine de mille francs de dettes. Le tribunal serait donc en droit de croire qu'il existe dans les motifs qui vous portent à demander l'interdiction de monsieur votre mari un intérêt personnel, un besoin d'acquitter vos dettes, si... vous... en... aviez. Les sollicitations qui m'ont été faites m'ont intéressé à votre situation, examinez-la bien, confessez-vous. Il serait encore temps, dans le cas où mes suppositions seraient justes, d'éviter le scandale d'un blâme qu'il serait dans les attributions du tribunal d'exprimer dans les *attendu* de son jugement, si vous ne rendiez pas votre position nette et claire. Nous sommes forcés d'examiner les motifs des demandeurs aussi bien que d'écouter les défenses de l'homme à interdire, de rechercher si les requérants ne sont pas guidés par la passion, égarés par des cupidités malheureusement trop communes...

La marquise était sur le gril de saint Laurent.

— ... Et j'ai besoin d'avoir des explications à ce sujet, disait le juge. Madame, je ne demande pas à compter avec vous, mais seulement à savoir comment vous avez suffi à un train de soixante mille livres de rente, et

cela depuis quelques années. Il est beaucoup de femmes qui accomplissent ce phénomène dans leur ménage, mais vous n'êtes pas de ces femmes-là. Parlez, vous pouvez avoir des moyens fort légitimes, des grâces royales, quelques ressources dans les indemnités récemment accordées; mais, dans ce cas, l'autorisation de votre mari eût été nécessaire pour les recueillir.

La marquise était muette.

— Songez, dit Popinot, que monsieur d'Espard peut vouloir se défendre, et son avocat aura le droit de rechercher si vous avez des créanciers. Ce boudoir est fraîchement meublé, vos appartements n'ont pas le mobilier que vous laissait, en 1816, monsieur le marquis. Si, comme vous me faisiez l'honneur de me le dire, les ameublements sont coûteux pour des Jeanrenaud, ils le sont encore plus pour vous, qui êtes une grande dame. Si je suis juge, je suis homme, je puis me tromper, éclairez-moi. Songez aux devoirs que la loi m'impose, aux recherches rigoureuses qu'elle exige alors qu'il s'agit de prononcer l'interdiction d'un père de famille qui se trouve dans toute la force de l'âge. Aussi excuserez-vous, madame la marquise, les objections que j'ai l'honneur de vous soumettre, et sur lesquelles il vous est facile de me donner quelques explications. Quand un homme est interdit pour le fait de démence, il lui faut un curateur; qui serait le curateur?

— Son frère, dit la marquise.

Le chevalier salua. Il y eut un moment de silence qui fut gênant pour ces cinq personnes en présence. En se jouant, le juge avait découvert la plaie de cette femme. La figure bourgeoisement bonasse de Popinot, de qui la marquise, le chevalier et Rastignac étaient disposés à rire, avait acquis à leurs yeux sa physionomie véritable. En le regardant à la dérobée, tous trois aper-

cevaient les mille significations de cette bouche éloquente. L'homme ridicule devenait un juge perspicace. Son attention à évaluer le boudoir s'expliquait; il était parti de l'éléphant doré qui soutenait la pendule pour questionner ce luxe, et venait de lire au fond du cœur de cette femme.

— Si le marquis d'Espard est fou de la Chine, dit Popinot en montrant la garniture de cheminée, j'aime à voir que les produits vous en plaisent également. Mais peut-être est-ce à monsieur le marquis que vous devez les charmantes chinoiseries que voici, dit-il en désignant de précieuses babioles.

Cette raillerie de bon goût fit sourire Bianchon, pétrifia Rastignac, et la marquise mordit ses lèvres minces.

— Monsieur, dit madame d'Espard, au lieu d'être le défenseur d'une femme placée dans la cruelle alternative de voir sa fortune et ses enfants perdus, ou de passer pour l'ennemie de son mari, vous m'accusez! vous soupçonnez mes intentions! Avouez que votre conduite est étrange...

— Madame, répondit vivement le juge, la circonspection que le tribunal apporte en ces sortes d'affaires vous aurait donné, dans tout autre juge, un critique peut-être moins indulgent que je ne le suis. D'ailleurs, croyez-vous que l'avocat de monsieur d'Espard sera très-complaisant? Ne saura-t-il pas envenimer des intentions qui peuvent être pures et désintéressées? Votre vie lui appartiendra, il la fouillera sans mettre à ses recherches la respectueuse déférence que j'ai pour vous.

— Monsieur, je vous remercie, répondit ironiquement la marquise. Admettons pour un moment que je doive trente mille, cinquante mille francs, ce serait d'abord une bagatelle pour les maisons d'Espard et de Blamont-

Chauvry ; mais si mon mari ne jouit pas de ses facultés intellectuelles, serait-ce un obstacle à son interdiction ?

— Non, madame, dit Popinot.

— Quoique vous m'ayez interrogée avec un esprit de ruse que je ne devais pas supposer chez un juge, dans une circonstance où la franchise suffisait pour tout apprendre, reprit-elle, et que je me regarde comme autorisée à ne plus rien dire, je vous répondrai sans détour que mon état dans le monde, que tous ces efforts faits pour me conserver des relations sont en désaccord avec mes goûts. J'ai commencé la vie par demeurer longtemps dans la solitude ; mais l'intérêt de mes enfants a parlé, j'ai senti que je devais remplacer leur père. En recevant mes amis, en entretenant toutes ces relations, en contractant ces dettes, j'ai garanti leur avenir, je leur ai préparé de brillantes carrières où ils trouveront aide et soutien ; et, pour avoir ce qu'ils ont acquis ainsi, bien des calculateurs, magistrats ou banquiers, payeraient volontiers tout ce qu'il m'en a coûté.

— J'apprécie votre dévouement, madame, répondit le juge. Il vous honore, et je ne blâme en rien votre conduite. Le magistrat appartient à tous : il doit tout connaître, il lui faut tout peser.

Le tact de la marquise et son habitude de juger les hommes lui firent deviner que monsieur Popinot ne pourrait être influencé par aucune considération. Elle avait compté sur quelque magistrat ambitieux, elle rencontra un homme de conscience. Elle songea soudain à d'autres moyens pour assurer le succès de son affaire. Les domestiques apportèrent le thé.

— Madame a-t-elle d'autres explications à me donner ? dit Popinot en voyant ces apprêts.

— Monsieur, lui répondit-elle avec hauteur, faites

votre métier : interrogez monsieur d'Espard, et vous me plaindrez, j'en suis certaine... — Elle releva la tête en regardant Popinot avec une fierté mêlée d'impertinence, le bonhomme la salua respectueusement. •

— Il est gentil, ton oncle ! dit Rastignac à Bianchon. Il ne comprend donc rien, il ne sait donc pas ce qu'est la marquise d'Espard, il ignore donc son influence, son pouvoir occulte sur le monde ? Elle aura demain chez elle le garde des sceaux...

— Mon cher, que veux-tu que j'y fasse ! dit Bianchon ; ne t'ai-je pas prévenu ? Ce n'est pas un homme coulant.

— Non, dit Rastignac, c'est un homme à couler.

Le docteur fut forcé de saluer la marquise et son muet chevalier pour courir après Popinot, qui, n'étant pas homme à demeurer dans une situation gênante, trotta dans les salons.

— Cette femme-là doit cent mille écus, dit le juge en montant dans le cabriolet de son neveu.

— Que pensez-vous de l'affaire ?

— Moi, dit le juge, je n'ai jamais d'opinion avant d'avoir tout examiné. Demain, de bon matin, je m'adresserai madame Jeanrenaud par-devant moi, dans mon cabinet, à quatre heures, pour lui demander des explications sur les faits qui lui sont relatifs, car elle est compromise.

— Je voudrais bien savoir la fin de cette affaire.

— Eh ! mon Dieu, ne vois-tu pas que la marquise est l'instrument de ce grand homme sec qui n'a pas soufflé mot. Il y a un peu du Caïn chez lui, mais du Caïn qui cherche sa massue dans le tribunal, où, malheureusement pour lui, nous avons plus d'une épée de Damoclès.

— Ah ! Rastignac, s'écria Bianchon, que fais-tu dans cette galère ?

— Nous sommes accoutumés à voir de ces petits complots dans les familles; il ne se passe pas d'année qu'il n'y ait des jugements de non-lieu sur des demandes en interdiction. Dans nos mœurs, on n'est pas déshonoré pour ces sortes de tentatives; tandis que nous envoyons aux galères un pauvre diable pour avoir cassé la vitre qui le séparait d'une sébile pleine d'or. Notre Code n'est pas sans défauts.

— Mais les faits de la requête?

— Mon garçon, tu ne connais donc pas encore les romans judiciaires que les clients imposent à leurs avoués. Si les avoués se condamnaient à ne présenter que la vérité, ils ne gagneraient pas l'intérêt de leurs charges.

Le lendemain, à quatre heures après midi, une grosse dame, qui ressemblait assez à une futaille à laquelle on aurait mis une robe et une ceinture, suait et soufflait en montant l'escalier du juge Popinot. Elle était à grand'peine sortie d'un landau vert qui lui seyait à merveille; la femme ne se concevait pas sans le landau, ni le landau sans la femme.

— C'est moi, mon cher monsieur, dit-elle en se présentant à la porte du cabinet du juge, madame Jeanrenaud, que vous avez demandée ni plus ni moins que si elle était une voleuse. — Ces paroles communes furent prononcées d'une voix commune, scandées par les sifflements obligés d'un asthme et terminées par un accès de toux. — Quand je traverse les endroits humides, vous ne sauriez croire comme je souffre, monsieur. Je ne ferai pas de vieux os, sauf votre respect. Enfin me voilà.

Le juge resta tout ébahi à l'aspect de cette prétendue maréchale d'Ancre. Madame Jeanrenaud avait une figure percée d'une infinité de trous, très-colorée, à front bas, un nez retroussé, une figure ronde comme une boule;

car chez la bonne femme tout était rond. Elle avait les yeux vifs d'une campagnarde, l'air franc, la parole joviale, des cheveux châtons retenus par un faux bonnet sous un chapeau vert orné d'un vieux bouquet d'oreilles-d'ours. Ses seins volumineux excitaient le rire en faisant craindre une grotesque explosion à chaque tousserie. Ses grosses jambes étaient de celles qui font dire d'une femme, par les gamins de Paris, qu'elle est bâtie sur pilotis. La veuve avait une robe verte garnie de chinchilla, qui lui allait comme une tache de cambouis sur le voile d'une mariée. Enfin chez elle tout était d'accord avec son dernier mot : — Me voilà.

— Madame, lui dit Popinot, vous êtes soupçonnée d'avoir employé la séduction sur monsieur le marquis d'Espard pour vous faire attribuer des sommes considérables.

— De quoi, de quoi? dit-elle, la séduction! mais, mon cher monsieur, vous êtes un homme respectable, et d'ailleurs, comme magistrat, vous devez avoir du bon sens, regardez-moi! Dites-moi si je suis femme à séduire quelqu'un. Je ne peux pas nouer les cordons de mes souliers ni me baisser. Voilà vingt ans que, Dieu merci, je ne peux pas mettre de corset sous peine de mort violente. J'étais mince comme une asperge à dix-sept ans, et jolie, je puis vous le dire aujourd'hui. J'ai donc épousé Jeanrenaud, un brave homme, conducteur de bateaux de sel. J'ai eu mon fils, qui est un beau garçon; il est ma gloire; et, sans me mépriser, c'est mon plus bel ouvrage. Mon petit Jeanrenaud était un soldat flatteur pour Napoléon et l'a servi dans la garde impériale. Hélas! la mort de mon homme, qui a péri noyé, m'a fait une révolution; j'ai eu la petite vérole, je suis restée deux ans dans ma chambre sans bouger, et j'en suis sortie grosse comme vous voyez, laide à perpé-



tuité et malheureuse comme les pierres... Voilà mes séductions!

— Mais, madame, quels sont donc alors les motifs que peut avoir monsieur d'Espard pour vous avoir donné des sommes...

— Immenses, monsieur, dites le mot, je le veux bien; mais quant aux motifs, je ne suis pas autorisée à les déclarer.

— Vous auriez tort. En ce moment sa famille, justement inquiète, va le poursuivre...

— Dieu de Dieu! dit la bonne femme en se levant avec vivacité, serait-il donc susceptible d'être tourmenté à mon égard? le roi des hommes, un homme qui n'a pas son pareil! Plutôt qu'il lui arrive le moindre chagrin, et j'oserais dire un cheveu de moins sur la tête, nous rendrons tout, monsieur le juge. Mettez cela sur vos papiers. Dieu de Dieu! je cours dire à Jeanrenaud ce qui en est. Ah! voilà du propre!

Et la petite vieille se leva, sortit, roula par les escaliers et disparut.

— Elle ne ment pas, celle-là, se dit le juge. Allons, je saurai tout demain, car demain j'irai chez le marquis d'Espard.

Les gens qui ont dépassé l'âge auquel l'homme dépense sa vie à tort et à travers connaissent l'influence exercée sur les événements majeurs par des actes en apparence indifférents, et ne s'étonneront pas de l'importance attachée au petit fait que voici. Le lendemain Popinot eut un coryza, maladie sans danger, connue sous le nom impropre et ridicule de *rhume de cerveau*. Incapable de soupçonner la gravité d'un délai, le juge, qui se sentit un peu de fièvre, garda la chambre et n'alla pas interroger le marquis d'Espard. Cette journée perdue fut, dans cette affaire, ce que fut, à la journée

des Dupes, le bouillon pris par Marie de Médicis, qui, retardant sa conférence avec Louis XIII, permit à Richelieu d'arriver le premier à Saint-Germain et de ressaisir son royal captif. Avant de suivre le magistrat et son greffier chez le marquis d'Espard, peut-être est-il nécessaire de jeter un coup d'œil sur la maison, sur l'intérieur et les affaires de ce père de famille représenté comme un fou dans la requête de sa femme.

Il se rencontre çà et là dans les vieux quartiers de Paris plusieurs bâtiments où l'archéologue reconnaît un certain désir d'orner la ville, et cet amour de la propriété qui porte à donner de la durée aux constructions. La maison où demeurait alors monsieur d'Espard, rue de la Montagne-Sainte-Genève, était un de ces antiques monuments bâtis en pierre de taille, et qui ne manquaient pas d'une certaine richesse dans l'architecture ; mais le temps avait noirci la pierre, et les révolutions de la ville en avaient altéré le dehors et le dedans. Les hauts personnages, qui jadis habitaient le quartier de l'Université, s'en étant allés avec les grandes institutions ecclésiastiques, cette demeure avait abrité des industries et des habitants auxquels elle ne fut jamais destinée. Dans le dernier siècle, une imprimerie en avait dégradé les parquets, sali les boiseries, noirci les murailles, et détruit les principales dispositions intérieures. Autrefois l'hôtel d'un cardinal, cette noble maison était aujourd'hui livrée à d'obscurs locataires. Le caractère de son architecture indiquait qu'elle avait été bâtie durant les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, à l'époque où se construisaient aux environs les hôtels Mignon, Serpente, le palais de la princesse palatine et la Sorbonne. Un vieillard se souvenait de l'avoir entendu, dans le dernier siècle, nommer l'hôtel Duperon. Il paraissait vraisemblable que cet illustre cardinal

l'avait construite ou seulement habitée. Il existe en effet à l'angle de la cour un perron composé de plusieurs marches, par lequel on entre dans la maison ; et l'on descend au jardin par un autre perron construit au milieu de la façade intérieure. Malgré les dégradations, le luxe déployé par l'architecte dans les balustrades et dans la tribune de ces deux perrons annonce la naïve intention de rappeler le nom du propriétaire, espèce de calembour sculpté que se permettaient souvent nos ancêtres. Enfin, à l'appui de cette preuve, les archéologues peuvent voir dans les tympans qui ornent les deux principales façades quelques traces de cordons du chapeau romain. Monsieur le marquis d'Espard occupait le rez-de-chaussée, sans doute afin d'avoir la jouissance du jardin, qui pouvait passer dans ce quartier pour spacieux, et se trouvait à l'exposition du midi, deux avantages qu'exigeait impérieusement la santé de ses enfants. La situation de la maison, dans une rue dont le nom indique la pente rapide, procurait à ce rez-de-chaussée une assez grande élévation pour qu'il n'y eût jamais d'humidité. Monsieur d'Espard avait dû louer son appartement pour une très-modique somme, les loyers étant peu chers à l'époque où il vint dans ce quartier, afin d'être au centre des collèges et de surveiller l'éducation de ses enfants. D'ailleurs, l'état dans lequel il prit les lieux où tout était à réparer avait nécessairement décidé le propriétaire à se montrer fort accommodant. Monsieur d'Espard avait donc pu, sans être taxé de folie, faire chez lui quelques dépenses pour s'y établir convenablement. La hauteur des pièces, leur disposition, leurs boiseries dont les cadres seuls subsistaient, l'agencement des plafonds, tout respirait cette grandeur que le sacerdoce a imprimée aux choses entreprises ou créées par lui, et que les artistes retrouvent aujourd'hui dans les

plus légers fragments qui en subsistent, ne fût-ce qu'un livre, un habillement, un pan de bibliothèque, ou quelque fauteuil. Les peintures ordonnées par le marquis offraient ces tons bruns aimés par la Hollande, par l'ancienne bourgeoisie parisienne, et qui fournissent aujourd'hui de beaux effets aux peintres de genre. Les panneaux étaient tendus de papiers unis qui s'accordaient avec les peintures. Les fenêtres avaient des rideaux d'étoffe peu coûteuse, mais choisie de manière à produire un effet en harmonie avec l'aspect général. Les meubles étaient rares et bien distribués. Quiconque entra dans cette demeure ne pouvait se défendre d'un sentiment doux et paisible, inspiré par le calme profond, par le silence qui y régnait, par la modestie et par l'unité de la couleur, en donnant à cette expression le sens qu'y attachent les peintres. Une certaine noblesse dans les détails, l'exquise propreté des meubles, un accord parfait entre les choses et les personnes, tout amenait sur les lèvres le mot *suave*. Peu de personnes étaient admises dans ces appartements habités par le marquis et ses deux fils, dont l'existence pouvait sembler mystérieuse à tout le voisinage. Dans un des corps de logis en retour sur la rue, au troisième étage, il existe trois grandes chambres qui restaient dans l'état de délabrement et de nudité grotesque où les avait mises l'imprimerie. Ces trois pièces, destinées à l'exploitation de l'*Histoire pittoresque de la Chine*, étaient disposées de manière à contenir un bureau, un magasin et un cabinet où se tenait monsieur d'Espard pendant une partie de la journée, car après le déjeuner, jusqu'à quatre heures du soir, le marquis demeurait dans son cabinet, au troisième étage, pour surveiller la publication qu'il avait entreprise. Les personnes qui venaient le voir le trouvaient habituellement là. Souvent, au retour de leurs classes, ses deux

enfants montaient à ce bureau. L'appartement du rez-de-chaussée formait donc un sanctuaire où le père et ses fils demeuraient depuis le dîner jusqu'au lendemain. Sa vie de famille était ainsi soigneusement murée. Il avait pour tout domestique une cuisinière, vieille femme depuis longtemps attachée à sa maison, et un valet de chambre âgé de quarante ans, qui le servait avant qu'il épousât mademoiselle de Blamont. La gouvernante des enfants était restée près d'eux. Les soins minutieux dont témoignait la tenue de l'appartement annonçaient l'esprit d'ordre, le maternel amour que cette femme déployait pour les intérêts de son maître dans la conduite de sa maison et dans le gouvernement des enfants. Graves et peu communicatifs, ces trois braves gens semblaient avoir compris la pensée qui dirigeait la vie intérieure du marquis. Ce contraste entre leurs habitudes et celles de la plupart des valets constituait une singularité qui jetait sur cette maison un air de mystère, et qui servait beaucoup la calomnie à laquelle monsieur d'Espard donnait lui-même prise. Des motifs louables lui avait fait prendre la résolution de ne se lier avec aucun des locataires de la maison. En entreprenant l'éducation de ses enfants, il désirait les garantir de tout contact avec des étrangers. Peut-être aussi voulut-il éviter les ennuis du voisinage. Chez un homme de sa qualité, par un temps où le libéralisme agitait particulièrement le quartier latin, cette conduite devait exciter contre lui de petites passions, des sentiments dont la niaiserie n'est comparable qu'à leur bassesse, et qui engendraient des commérages de portiers, des propos envenimés de porte à porte, ignorés de monsieur d'Espard et de ses gens. Son valet de chambre passait pour être un jésuite, sa cuisinière était une sournoise, la gouvernante s'entendait avec madame Jean-

renaud pour dépouiller le fou. Le fou était le marquis. Les locataires arrivèrent insensiblement à taxer de folie une foule de choses observées chez monsieur d'Espard, et passées au tamis de leurs appréciations sans qu'ils y trouvassent des motifs raisonnables. Croyant peu au succès de sa publication sur la Chine, ils avaient fini par persuader au propriétaire de la maison que monsieur d'Espard était sans argent, au moment même où, par un oubli que commettent beaucoup de gens occupés, il avait laissé le receveur des contributions lui envoyer une contrainte pour le paiement de sa cote arriérée. Le propriétaire avait alors réclamé, dès le 1<sup>er</sup> janvier, son terme par l'envoi d'une quittance que la portière s'était amusée à garder. Le 15, un commandement avait été signifié, la portière l'avait tardivement remis à monsieur d'Espard, qui prit cet acte pour un malentendu, sans croire à de mauvais procédés de la part d'un homme chez lequel il demeurait depuis douze ans. Le marquis fut saisi par un huissier pendant que son valet de chambre allait porter l'argent du terme chez son propriétaire. Cette saisie, insidieusement racontée aux personnes avec lesquelles il était en relation pour son entreprise, en avait alarmé quelques-unes, qui doutaient déjà de la solvabilité de monsieur d'Espard, à cause des sommes énormes que lui soutiraient, disait-on, le baron Jeanrenaud et sa mère. Les soupçons des locataires, des créanciers et du propriétaire étaient d'ailleurs presque justifiés par la grande économie que le marquis apportait dans ses dépenses. Il se conduisait en homme ruiné. Ses domestiques payaient immédiatement dans le quartier les plus menus objets nécessaires à la vie, et agissaient comme des gens qui ne veulent pas de crédit; s'ils eussent demandé quoi que ce fût sur parole, ils auraient peut-être éprouvé des refus, tant les

commérages calomnieux avaient obtenu de créance dans le quartier. Il est des marchands qui aiment celles de leurs pratiques qui les payent mal, quand ils ont avec elles des rapports constants; tandis qu'ils en haïssent d'excellentes qui se tiennent sur une ligne trop élevée pour leur permettre des accointances, mot vulgaire mais expressif. Les hommes sont ainsi. Dans presque toutes les classes, ils accordent au compérage ou à des âmes viles qui les flattent les facilités, les faveurs refusées à la supériorité qui les blesse quelle que soit la manière dont elle se révèle. Le boutiquier qui crie contre la cour a ses courtisans. Enfin les façons du marquis et celles de ses enfants devaient engendrer de mauvaises dispositions chez leurs voisins, et les porter insensiblement à un degré de malfaisance auquel les gens ne reculent plus devant une lâcheté quand elle nuit à l'adversaire qu'ils se sont créé. Monsieur d'Espard était gentilhomme, comme sa femme était une grande dame; deux types magnifiques, déjà si rares en France que l'observateur peut y compter les personnes qui en offrent une complète réalisation. Ces deux personnages reposent sur des idées primitives, sur des croyances pour ainsi dire innées, sur des habitudes prises dès l'enfance, et qui n'existent plus. Pour croire au sang pur, à une race privilégiée, pour se mettre par la pensée au-dessus des autres hommes, ne faut-il pas, dès sa naissance, avoir mesuré l'espace qui sépare les patriciens du peuple? Pour commander, ne faut-il pas ne point avoir connu d'égaux? Ne faut-il pas enfin que l'éducation inculque les idées que la nature inspire aux grands hommes à qui elle a mis une couronne au front avant que leur mère y puisse mettre un baiser? Ces idées et cette éducation ne sont plus possibles en France, où depuis quarante ans le hasard s'est arrogé le droit de faire des

nobles en les trempant dans le sang des batailles, en les dorant de gloire, en les couronnant de l'auréole du génie; où l'abolition des substitutions et des majorats, en émiettant les héritages, force le noble à s'occuper de ses affaires au lieu de s'occuper des affaires de l'Etat, et où la grandeur personnelle ne peut plus être qu'une grandeur acquise après de longs et patients travaux : ère toute nouvelle. Considéré comme un débris de ce grand corps nommé la féodalité, monsieur d'Espard méritait une admiration respectueuse. S'il se croyait par le sang au-dessus des autres hommes, il croyait également à toutes les obligations de la noblesse; il possédait les vertus et la force qu'elle exige. Il avait élevé ses enfants dans ses principes, et leur avait communiqué dès le berceau la religion de sa caste. Un sentiment profond de leur dignité, l'orgueil du nom, la certitude d'être grands par eux-mêmes, enfantèrent chez eux une fierté royale, le courage des preux et la bonté protectrice des seigneurs châtelains; leurs manières en harmonie avec leurs idées, et qui eussent paru belles chez les princes, blessaient tout le monde rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, pays d'égalité s'il en fut, où l'on croyait d'ailleurs monsieur d'Espard ruiné, où, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tout le monde refusait les privilèges de la noblesse à un noble sans argent, par la raison que chacun les laisse usurper aux bourgeois enrichis. Ainsi, le défaut de communication entre cette famille et les autres personnes existait au moral comme au physique.

Chez le père aussi bien que chez les enfants, l'extérieur et l'âme étaient en harmonie. Monsieur d'Espard, alors âgé d'environ cinquante ans, aurait pu servir de modèle pour exprimer l'aristocratie nobiliaire au dix-neuvième siècle. Il était mince et blond, sa figure avait



cette distinction native dans la coupe et dans l'expression générale qui annonçait les sentiments élevés; mais elle portait l'empreinte d'une froideur calculée qui commandait un peu trop le respect. Son nez aquilin, tordu dans le bout, de gauche à droite, légère déviation qui n'était pas sans grâce; ses yeux bleus, son front haut, assez saillant aux sourcils pour former un épais cordon qui arrêtait la lumière en ombrant l'œil, indiquaient un esprit droit, susceptible de persévérance, une grande loyauté, mais donnaient en même temps un air étrange à sa physionomie. Cette cambrure du front aurait pu faire croire en effet à quelque peu de folie, et ses épais sourcils rapprochés ajoutaient encore à cette apparente bizarrerie. Il avait les mains blanches et soignées des gentilshommes, ses pieds étaient étroits et hauts. Son parler indécis, non-seulement dans la prononciation qui ressemblait à celle d'un bègue, mais encore dans l'expression des idées, sa pensée et sa parole produisaient dans l'esprit de l'auditeur l'effet d'un homme qui va et vient, qui, pour employer un mot de la langue familière, tatillonne, touche à tout, s'interrompt dans ses gestes, et n'achève rien. Ce défaut, purement extérieur, contrastait avec la décision de sa bouche pleine de fermeté, avec le caractère tranché de sa physionomie. Sa démarche un peu saccadée seyait à sa manière de parler. Ces singularités contribuaient à confirmer sa prétendue folie. Malgré son élégance, il était pour sa personne d'une économie systématique, et portait pendant trois ou quatre ans la même redingote noire, brossée avec un soin extrême par son vieux valet de chambre. Quant à ses enfants, tous deux étaient beaux et doués d'une grâce qui n'excluait pas l'expression d'un dédain aristocratique. Ils avaient cette vive coloration, cette fraîcheur de regard, cette transparence dans la chair

qui dénonce des mœurs pures, l'exacclitude dans le régime, la régularité des travaux et des amusements. Tous deux avaient des cheveux noirs et des yeux bleus, le nez tordu comme celui de leur père ; mais peut-être leur mère leur avait-elle transmis cette dignité du parler, du regard et de la contenance, héréditaire chez les Blamont-Chauvry. Leur voix fraîche comme le cristal possédait le don d'émouvoir et cette mollesse qui exerce de si grandes séductions ; enfin, ils avaient la voix qu'une femme aurait voulu entendre après avoir reçu la flamme de leurs regards. Ils conservaient surtout la modestie de leur fierté, une chaste réserve, un *noli me tangere*, qui, plus tard, aurait pu paraître un effet du calcul, tant cette contenance inspirait l'envie de les connaître. L'aîné, le comte Clément de Nègrepelisse, entra dans sa seizième année. Depuis deux ans il avait quitté la jolie petite veste anglaise que conservait encore son frère, le vicomte Camille d'Espard. Le comte, qui depuis environ six mois n'allait plus au collège Henri IV, était vêtu comme un jeune homme adonné aux premiers bonheurs que procure l'élégance. Son père n'avait pas voulu lui faire faire inutilement une année de philosophie, il tâchait de donner à ses connaissances une sorte de lien par l'étude des mathématiques transcendantes. En même temps le marquis lui apprenait les langues orientales, le droit diplomatique de l'Europe, le blason, et l'histoire aux grandes sources, l'histoire dans les chartes, dans les pièces authentiques, dans les recueils d'ordonnances. Camille était entré récemment en rhétorique.

Le jour où Popinot se proposa de venir interroger monsieur d'Espard fut un jeudi, jour de congé. Avant que leur père s'éveillât, sur les neuf heures, les deux frères jouaient dans le jardin. Clément se défendait mal

contre les instances de son frère qui désirait aller au tir pour la première fois, et qui lui demandait d'appuyer sa demande auprès du marquis. Le vicomte abusait toujours un peu de sa faiblesse, et prenait souvent plaisir à lutter avec son frère. Tous deux se mirent donc à se quereller et à se battre en jouant comme des écoliers. En courant dans le jardin, l'un après l'autre, ils firent assez de bruit pour éveiller leur père qui se mit à sa fenêtre, sans être aperçu par eux, grâce à la chaleur du combat. Le marquis se plut à considérer ses deux enfants qui s'entrelaçaient comme deux serpents, et montraient leurs têtes animées par le déploiement de leurs forces; leurs visages étaient blancs et roses, leurs yeux lançaient des éclairs, leurs membres se tordaient comme des cordes au feu; ils tombaient, se relevaient, se reprenaient comme deux athlètes dans un cirque, et causaient à leur père un de ces bonheurs qui récompenseraient les plus vives peines d'une vie agitée. Deux personnes, l'une au second, l'autre au premier étage de la maison, regardèrent dans le jardin, et dirent aussitôt que le vieux fou s'amusait à faire battre ses enfants. Aussitôt plusieurs têtes parurent aux fenêtres; le marquis les aperçut, dit un mot à ses fils, qui tout à coup grimpèrent à la fenêtre, sautèrent dans sa chambre, et Clément obtint aussitôt la permission demandée par Camille. Il ne fut bruit dans la maison que du nouveau trait de folie du marquis.

Quand Popinot se présenta vers midi, accompagné de son greffier, à la porte où il demanda monsieur d'Espard, la portière le conduisit au troisième étage, en lui racontant comme quoi monsieur d'Espard, pas plus tard que ce matin, avait fait battre ses deux enfants, et riait, comme un monstre qu'il était, en voyant le cadet

qui mordait l'ainé jusqu'au sang, et comment sans doute il voulait les voir se détruire.

— Demandez-moi pourquoi ! ajouta-t-elle, il ne le sait pas lui-même.

Au moment où la portière disait au juge ce mot décisif, elle l'avait amené sur le palier du troisième étage, en face d'une porte placardée d'affiches qui annonçaient les livraisons successives de l'*Histoire pittoresque de la Chine*. Ce palier fangeux, cette rampe sale, cette porte où l'imprimerie avait laissé ses stigmates, cette fenêtre délabrée et les plafonds où les apprentis s'étaient plu à dessiner des monstruosités avec la flamme fumeuse de leurs chandelles, les tas de papiers et d'ordures amoncelés dans les coins, à dessein ou par insouciance ; enfin tous les détails du tableau qui s'offrait aux regards s'accordaient si bien avec les faits allégués par la marquise que, malgré son impartialité, le juge ne put s'empêcher d'y croire.

— Vous y êtes, messieurs, dit la portière, voilà la manufacture où les Chinois mangent de quoi nourrir tout le quartier.

Le greffier regarda le juge en souriant, et Popinot eut quelque peine à conserver son sérieux. Tous deux entrèrent dans la première chambre, où se trouvait un vieil homme qui sans doute faisait à la fois le service d'un garçon de bureau, d'un garçon de magasin et d'un caissier. Ce vieillard était le maître Jacques de la Chine. De longues planches, sur lesquelles étaient entassées les livraisons publiées, garnissaient les murs de cette chambre. Au fond, une cloison en bois et en grillage, intérieurement ornée de rideaux verts, formait un cabinet. Une chatière destinée à recevoir ou à donner les écus indiquait le siège de la caisse.

— Monsieur d'Espard ? dit Popinot en s'adressant à cet homme vêtu d'une blouse grise.

Le garçon du magasin ouvrit la porte de la seconde chambre, où le magistrat et son greffier aperçurent un vieillard vénérable, à chevelure blanche, simplement vêtu, décoré de la croix de Saint-Louis, assis devant un bureau, et qui cessa de comparer des feuilles coloriées pour regarder les deux survenants. Cette pièce était un bureau modeste, rempli de livres et d'épreuves. Il s'y trouvait une table en bois noir, où sans doute venait travailler une personne absente en ce moment.

— Monsieur est monsieur le marquis d'Espard ? dit Popinot.

— Non, monsieur, répondit le vieillard en se levant. Que désirez-vous de lui ? ajouta-t-il en s'avancant vers eux, et témoignant par son maintien des manières élevées et des habitudes dues à l'éducation d'un gentleman.

— Nous voudrions lui parler d'affaires qui lui sont entièrement personnelles, répondit Popinot.

— D'Espard, voici des messieurs qui te demandent, dit alors ce personnage en entrant dans la dernière pièce où le marquis était au coin de la cheminée occupé à lire les journaux.

Ce dernier cabinet avait un tapis usé, les fenêtres étaient garnies de rideaux en toile grise, il n'y avait que quelques chaises en acajou, deux fauteuils, un secrétaire à cylindre, un bureau à la Tronchin, puis sur la cheminée une méchante pendule et deux vieux candélabres. Le vieillard précéda Popinot et son greffier, leur avança deux chaises, comme s'il était le maître du logis, et monsieur d'Espard le laissa faire. Après des salutations respectives pendant lesquelles le juge observa le prétendu fou, le marquis demanda naturelle-

ment quel était l'objet de cette visite. Ici Popinot regarda le vieillard et le marquis d'un air assez significatif.

— Je crois, monsieur le marquis, répondit-il, que la nature de mes fonctions et l'enquête qui m'amène exigent que nous soyons seuls, quoiqu'il soit dans l'esprit de la loi que, dans ce cas, les interrogatoires reçoivent une sorte de publicité domestique. Je suis juge au tribunal de première instance du département de la Seine, et commis par monsieur le président pour vous interroger sur les faits articulés dans une requête en interdiction présentée par madame la marquise d'Espard.

Le vieillard se retira. Quand le juge et son justiciable furent seuls, le greffier ferma la porte, s'établit sans cérémonie au bureau à la Tronchin où il déroula ses papiers et prépara son procès-verbal. Popinot n'avait pas cessé de regarder monsieur d'Espard, il observait l'effet produit sur lui par cette déclaration, si cruelle pour un homme plein de raison. Le marquis d'Espard, dont la figure était ordinairement pâle comme le sont les figures des personnes blondes, devint subitement rouge de colère ; il eut un léger tressaillement, s'assit, posa son journal sur la cheminée, et baissa les yeux. Il reprit bientôt la dignité du gentilhomme et contempla le juge, comme pour chercher sur sa physionomie les indices de son caractère.

— Comment, monsieur, n'ai-je pas été prévenu d'une semblable requête ? lui demanda-t-il.

— Monsieur le marquis, les personnes dont l'interdiction est requise n'étant pas censées jouir de leur raison, la signification de la requête est inutile. Le devoir du tribunal est de vérifier, avant tout, les allégations des requérants.

— Rien n'est plus juste, répondit le marquis. Eh bien, monsieur, veuillez m'indiquer la manière dont je dois me conduire...

— Vous n'avez qu'à répondre à mes demandes, en n'omettant aucun détail. Quelque délicates que soient les raisons qui vous auraient porté à agir de manière à donner à madame d'Espard le prétexte de sa requête, parlez sans crainte. Il est inutile de vous faire observer que la magistrature connaît ses devoirs, et qu'en semblable occurrence le secret le plus profond...

— Monsieur, dit le marquis dont les traits accusèrent une douleur vraie, si de mes explications il résultait un blâme de la conduite tenue par madame d'Espard, qu'en adviendrait-il ?

— Le tribunal pourrait exprimer une censure dans les motifs de son jugement.

— Cette censure est-elle facultative ? Si je stipulais avec vous, avant de vous répondre, qu'il ne sera rien dit de blessant pour madame d'Espard au cas où votre rapport me serait favorable, le tribunal aurait-il égard à ma prière ?

Le juge regarda le marquis, et ces deux hommes échangèrent alors des pensées d'une égale noblesse.

— Noël, dit Popinot à son greffier, retirez-vous dans l'autre pièce. Si vous êtes utile, je vous rappellerai. — Si, comme je suis en ce moment disposé à le croire, il se rencontre en cette affaire des malentendus, je puis vous promettre, monsieur, que, sur votre demande, le tribunal agirait avec courtoisie, reprit-il en s'adressant au marquis quand le greffier fut sorti. Il est un premier fait allégué par madame d'Espard, le plus grave de tous, et sur lequel je vous prie de m'éclairer, dit le juge après une pause. Il s'agit de la dissipation

de votre fortune au profit d'une dame Jeanrenaud, veuve d'un conducteur de bateaux, ou plutôt au profit de son fils le colonel, que vous auriez placé, pour qui vous auriez épuisé la faveur dont vous jouissiez auprès du roi, enfin envers lequel vous auriez poussé la protection jusqu'à lui procurer un bon mariage. La requête donne à penser que cette amitié dépasse en dévouement tous les sentiments, même ceux que la morale réproouve...

Une rougeur subite colora le visage et le front du marquis, il lui vint même des larmes aux yeux, ses cils furent humectés; puis un juste orgueil réprima cette sensibilité qui, chez un homme, passe pour de la faiblesse.

— En vérité, monsieur, répondit le marquis d'une voix altérée, vous me jetez dans une étrange perplexité. Les motifs de ma conduite étaient condamnés à mourir avec moi... Pour en parler, je dois vous découvrir des plaies secrètes, vous livrer l'honneur de ma famille, et, chose délicate que vous apprécierez, parler de moi. J'espère, monsieur, que tout sera secret entre nous. Vous saurez trouver dans les formes judiciaires un mode qui permette de rédiger un jugement sans qu'il y soit question de mes révélations...

— Sous ce rapport, tout est possible, monsieur le marquis.

— Monsieur, dit monsieur d'Espard, quelque temps après mon mariage, ma femme avait fait de si grandes dépenses, que je fus obligé d'avoir recours à un emprunt. Vous savez quelle fut la situation des familles nobles pendant la Révolution? Il ne m'avait point été permis d'avoir d'intendant ni d'homme d'affaires. Aujourd'hui les gentilhommes sont à peu près tous forcés de faire eux-mêmes leurs affaires. La plupart de mes



titres de propriété avaient été rapportés du Languedoc, de la Provence ou du Comtat à Paris par mon père qui craignait, avec assez de raison, les recherches que les titres de famille, et ce qu'on nommait alors les parchemins des privilégiés, attireraient à leurs propriétaires. Nous sommes Nègrepelisse en notre nom. D'Espard est un titre acquis sous Henri IV par une alliance qui nous a donné les biens et les titres de la maison d'Espard, à la condition de mettre en abîme sur nos armes l'écusson des d'Espard, vieille famille du Béarn, alliée à la maison d'Albret par les femmes : *d'or, à trois pals de sable, écartelé d'azur à deux pattes de griffon d'argent onglées de gueules posées en sautoir, avec le fameux : DES PARTEM LEONIS pour devise.* Aux jours de cette alliance, nous perdîmes Nègrepelisse, petite ville aussi célèbre dans les guerres de religion que le fut alors celui de mes ancêtres qui en portait le nom. Le capitaine de Nègrepelisse fut ruiné par l'incendie de ses biens, car les protestants n'épargnèrent pas un ami de Montluc. La couronne ut injuste envers monsieur de Nègrepelisse, il n'eut ni le bâton de maréchal, ni gouvernement, ni indemnités; le roi Charles IX, qui l'aimait, mourut sans avoir pu le récompenser; Henri IV moyenna bien son mariage avec mademoiselle d'Espard et lui procura les domaines de cette maison; mais tous les biens des Nègrepelisse avaient déjà passé dans les mains des créanciers. Mon bisaïeul le marquis d'Espard fut, comme moi, mis assez jeune à la tête de ses affaires par la mort de son père, lequel, après avoir dissipé la fortune de sa femme, ne lui laissa que les terres substituées de la maison d'Espard, mais grevées d'un douaire. Le jeune marquis d'Espard se trouva donc d'autant plus gêné qu'il avait une charge à la cour. Particulièrement bien vu de Louis XIV, la faveur du roi fut un brevet de fortune. Ici, monsieur,

fut faite sur notre écusson une tache inconnue, horrible, une tache de boue et de sang, que je suis occupé à laver. Je découvris ce secret dans les titres relatifs à la terre de Nègrepelisse et dans des liasses de correspondances.

En ce moment solennel, le marquis parlait sans bégayement, il ne lui échappait aucune des répétitions qui lui étaient habituelles; mais chacun a pu observer que les personnes qui, dans les choses ordinaires de la vie, sont affectées de ces deux défauts, s'en débarrassent au moment où quelque passion vive anime leur discours.

— La révocation de l'édit de Nantes eut lieu, reprit-il. Peut-être ignorez-vous, monsieur, que, pour beaucoup de favoris, ce fut une occasion de fortune. Louis XIV donna aux grands de sa cour les terres confisquées sur les familles protestantes qui ne se mirent pas en règle pour la vente de leurs biens. Quelques personnes en faveur allèrent, comme on disait alors, à la chasse aux protestants. J'ai acquis la certitude que la fortune actuelle de deux familles ducales se compose de terres confisquées sur de malheureux négociants. Je ne vous expliquerai point à vous, homme de justice, les manœuvres employées pour tendre des pièges aux réfugiés qui avaient de grandes fortunes à emporter; qu'il vous suffise de savoir que la terre de Nègrepelisse composée de vingt-deux clochers et de droits sur la ville, que celle de Gravenges qui jadis nous avait appartenu, se trouvaient entre les mains d'une famille protestante. Mon grand-père y rentra par la donation que lui en fit Louis XIV. Cette donation reposait sur des actes marqués au coin d'une épouvantable iniquité. Le propriétaire de ces deux terres, croyant pouvoir rentrer en France, avait simulé une vente et allait en Suisse rejoindre sa famille, qu'il y avait envoyée tout d'abord. Il

voulait sans doute profiter de tous les délais accordés par l'ordonnance, afin de régler les affaires de son commerce. Cet homme fut arrêté par un ordre du gouverneur, le fidéicommissaire déclara la vérité, le pauvre négociant fut pendu, mon père eut les deux terres. J'aurais voulu pouvoir ignorer la part que mon aïeul prit à cette intrigue; mais le gouverneur était son oncle maternel, et j'ai lu malheureusement une lettre par laquelle il le pria de s'adresser à Déodat, mot convenu entre les courtisans pour parler du roi. Il règne dans cette lettre, à propos de la victime, un ton de plaisanterie qui m'a fait horreur. Enfin, monsieur, les sommes envoyées par la famille réfugiée pour racheter la vie du pauvre homme furent gardées par le gouverneur, qui n'en dépêcha pas moins le négociant.

Le marquis d'Espard s'arrêta, comme si ces souvenirs étaient encore trop pesants pour lui.

— Ce malheureux se nommait Jeanrenaud, reprit-il. Ce nom doit vous expliquer ma conduite. Je n'ai pas pensé, sans une vive douleur, à la honte secrète qui pesait sur ma famille. Cette fortune permit à mon grand-père d'épouser une Navarreins-Lansac, héritière des biens de cette branche cadette, beaucoup plus riche alors que ne l'était la branche aînée des Navarreins. Mon père se trouva dès lors un des plus considérables propriétaires du royaume. Il put épouser ma mère, qui était une Grandlieu de la branche cadette. Quoique mal acquis, ces biens nous ont étrangement profité ! Résolu de promptement réparer le mal, j'écrivis en Suisse, et n'eus de repos qu'au moment où je fus sur la trace des héritiers du protestant. Je finis par savoir que les Jeanrenaud, réduits à la dernière misère, avaient quitté Fribourg, et qu'ils étaient revenus habiter la France. Enfin, je découvris dans monsieur Jeanrenaud, simple

lieutenant de cavalerie sous Bonaparte, l'héritier de cette malheureuse famille. A mes yeux, monsieur, le droit des Jeanrenaud était clair. Pour que la prescription s'établisse, ne faut-il pas que les détenteurs puissent être attaqués ? A quel pouvoir les réfugiés se seraient-ils adressés ? leur tribunal était là-haut, ou plutôt, monsieur, le tribunal était là, dit le marquis en se frappant le cœur. Je n'ai pas voulu que mes enfants pussent penser de moi ce que j'ai pensé de mon père et de mes aïeux ; j'ai voulu leur léguer un héritage et des écussons sans souillure, je n'ai pas voulu que la noblesse fût un mensonge en ma personne. Enfin, politiquement parlant, les émigrés qui réclament contre les confiscations révolutionnaires doivent-ils garder encore des biens qui sont le fruit de confiscations obtenues par des crimes ? J'ai rencontré chez monsieur Jeanrenaud et sa mère une probité revêche ; à les entendre, il semblait qu'ils me spoliassent. Malgré mes instances, ils n'ont accepté que la valeur qu'avaient les terres au jour où ma famille les reçut du roi. Ce prix fut arrêté entre nous à la somme de onze cent mille francs, qu'ils me laissèrent la facilité de payer, à ma convenance, sans intérêts. Pour obtenir ce résultat, j'ai dû me priver de mes revenus pendant longtemps. Ici, monsieur, commença la perte de quelques illusions que je m'étais faites sur le caractère de madame d'Espard. Quand je lui proposai de quitter Paris et d'aller en province, où avec la moitié de ses revenus, nous pourrions vivre honorablement, et arriver ainsi plus promptement à une restitution dont je lui parlai, sans lui dire la gravité des faits, madame d'Espard me traita de fou. Je découvris alors le vrai caractère de ma femme ; elle eût approuvé sans scrupule la conduite de mon grand-père, et se serait moquée des huguenots. Effrayé de sa froideur, de son peu d'attache-

ment pour ses enfants, qu'elle m'abandonnait sans regret, je résolus de lui laisser sa fortune, après avoir acquitté nos dettes communes. Ce n'était pas d'ailleurs à elle à payer mes sottises, me dit-elle. N'ayant plus assez de revenus pour vivre et pourvoir à l'éducation de mes enfants, je me décidai à les élever moi-même, à en faire des hommes de cœur et des gentilshommes. En plaçant mes revenus dans les fonds publics, j'ai pu m'acquitter beaucoup plus promptement que je ne l'espérais, car je profitai des chances que présenta l'augmentation des rentes. En me réservant quatre mille livres pour mes fils et moi, je n'aurais pu payer que vingt mille écus par an, ce qui aurait exigé près de dix-huit années pour achever ma libération, tandis que dernièrement j'ai soldé mes onze cent mille francs dus. Ainsi, j'ai le bonheur d'avoir accompli cette restitution sans avoir causé le moindre tort à mes enfants. Voilà, monsieur, la raison des paiements faits à madame Jeanrenaud et à son fils.

— Ainsi, dit le juge en contenant l'émotion que lui donnait ce récit, madame la marquise connaissait les motifs de votre retraite ?

— Oui, monsieur.

Popinot fit un haut-le-corps assez expressif, se leva soudain et ouvrit la porte du cabinet :

— Noël, allez-vous-en, dit-il à son greffier. Monsieur, reprit le juge, quoique ce que vous venez de me dire suffise pour m'éclairer, je désirerais vous entendre relativement aux autres faits allégués en la requête. Ainsi, vous avez entrepris ici une affaire commerciale en dehors des habitudes d'un homme de qualité.

— Nous ne saurions parler de cette affaire ici, dit le marquis en faisant signe au juge de sortir. — Nouvion, reprit-il en s'adressant au vieillard, je descends chez

moi, mes enfants vont revenir, tu dîneras avec nous.

— Monsieur le marquis, dit Popinot sur l'escalier, ceci n'est donc pas votre appartement ?

— Non, monsieur. J'ai loué ces chambres pour y mettre les bureaux de cette entreprise. Voyez, reprit-il en montrant une affiche, cette Histoire est publiée sous le nom d'un des plus honorables libraires de Paris, et non par moi.

Le marquis fit entrer le juge au rez-de-chaussée en lui disant : — Voici mon appartement, monsieur.

Popinot fut naturellement ému par la poésie plutôt trouvée que cherchée qui respirait sous ces lambris. Le temps était magnifique, les fenêtres étaient ouvertes, l'air du jardin répandait au salon des senteurs végétales ; les rayons du soleil égayaient et animaient les boiseries un peu brunes de ton. A cet aspect, Popinot jugea qu'un fou serait peu capable d'inventer l'harmonie suave qui le saisissait en ce moment.

— Il me faudrait un appartement semblable, pensait-il. Vous quitterez bientôt ce quartier ? demanda-t-il à haute voix.

— Je l'espère, répondit le marquis ; mais j'attendrai que mon plus jeune fils ait fini ses études, et que le caractère de mes enfants soit entièrement formé, avant de les introduire dans le monde et près de leur mère ; d'ailleurs, après leur avoir donné la solide instruction qu'ils possèdent, je veux la compléter en les faisant voyager dans les capitales de l'Europe, afin de leur faire voir les hommes et les choses, et les habituer à parler les langues qu'ils ont apprises. Monsieur, dit-il en faisant asseoir le juge dans le salon, je ne pouvais vous entretenir de la publication sur la Chine devant un vieil ami de ma famille, le comte de Nouvion, revenu de l'émigration sans aucune espèce de fortune, et avec

qui j'ai fait cette affaire, moins pour moi que pour lui. Sans lui confier les motifs de ma retraite, je lui dis que j'étais ruiné comme lui, mais que j'avais assez d'argent pour entreprendre une spéculation dans laquelle il pouvait s'employer utilement. Mon précepteur fut l'abbé Grozier, qu'à ma recommandation Charles X nomma son bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, qui lui fut rendue quand il était MONSIEUR. L'abbé Grozier possédait des connaissances profondes sur la Chine, sur ses mœurs et ses coutumes; il m'avait fait son héritier à un âge où il est difficile qu'on ne se fanatise pas pour ce que l'on apprend. A vingt-cinq ans je savais le chinois, et j'avoue que je n'ai jamais pu me défendre d'une admiration exclusive pour ce peuple, qui a conquis ses conquérants, dont les annales remontent incontestablement à une époque beaucoup plus reculée que ne le sont les temps mythologiques ou bibliques; qui, par ses institutions immuables, a conservé l'intégrité de son territoire, dont les monuments sont gigantesques, dont l'administration est parfaite, chez lequel les révolutions sont impossibles, qui a jugé le beau idéal comme un principe d'art infécond, qui a poussé le luxe et l'industrie à un si haut degré que nous ne pouvons le surpasser en aucun point, tandis qu'il nous égale là où nous nous croyons supérieurs. Mais, monsieur, s'il m'arrive souvent de plaisanter en comparant à la Chine la situation des Etats européens, je ne suis pas Chinois, je suis un gentilhomme français. Si vous aviez des doutes sur la finance de cette entreprise, je puis vous prouver que nous comptons deux mille cinq cents souscripteurs à ce monument littéraire, iconographique, statistique et religieux, dont l'importance a été généralement appréciée; nos souscripteurs appartiennent à toutes les nations de l'Europe, nous n'en avons que douze cents en France.

Notre ouvrage coûtera environ trois cents francs, et le comte de Nouvion y trouvera six à sept mille livres de rente pour sa part, car son bien-être fut le secret motif de cette entreprise. Pour mon compte, je n'ai en vue que la possibilité de donner à mes enfants quelques douceurs. Les cent mille francs que j'ai gagnés, bien malgré moi, payeront leurs leçons d'armes, leurs chevaux, leur toilette, leurs spectacles, leurs maîtres d'agrément, les toiles qu'ils barbouillent, les livres qu'ils veulent acheter, enfin toutes ces petites fantaisies que les pères ont tant de plaisir à satisfaire. S'il avait fallu refuser ces jouissances à mes pauvres enfants si méritants, si courageux dans le travail, le sacrifice que je fais à notre nom m'aurait été doublement pénible. En effet, monsieur, les douze années pendant lesquelles je me suis retiré du monde pour élever mes enfants m'ont valu l'oubli le plus complet à la cour. J'ai déserté la carrière politique, j'ai perdu toute ma fortune historique, toute une illustration nouvelle que je pouvais léguer à mes enfants; mais notre maison n'aura rien perdu, mes fils seront des hommes distingués. Si la pairie m'a manqué, ils la conquerront noblement en se consacrant aux affaires de leur pays, et lui rendront de ces services qui ne s'oublient pas. Tout en purifiant le passé de notre maison, je lui assurais un glorieux avenir; n'est-ce pas avoir accompli une belle tâche, quoique secrète et sans gloire? Avez-vous maintenant, monsieur, quelques autres éclaircissements à me demander?

En ce moment, le bruit de plusieurs chevaux retentit dans la cour.

— Les voici, dit le marquis.

Bientôt les deux jeunes gens, de qui la mise était à la fois élégante et simple, entrèrent dans le salon, bottés,



éperonnés, gantés, agitant gaiement leur cravache. Leur figure animée rapportait la fraîcheur du grand air, ils étaient étincelants de santé. Tous deux vinrent serrer la main de leur père, échangèrent avec lui, comme entre amis, un coup d'œil plein de muette tendresse, et saluèrent froidement le juge. Popinot regarda comme tout à fait inutile d'interroger le marquis sur ses relations avec ses fils.

— Vous êtes-vous bien amusés ? leur demanda le marquis.

— Oui, mon père. J'ai, pour la première fois, abattu six poupées en douze coups ! dit Camille.

— Où êtes-vous allés vous promener ?

— Au bois où nous avons vu notre mère.

— S'est-elle arrêtée ?

— Nous allions si vite en ce moment, qu'elle ne nous a sans doute pas vus, répondit le jeune comte.

— Mais alors pourquoi n'êtes-vous pas allés vous présenter ?

— J'ai cru remarquer, mon père, qu'elle n'est pas contente de se voir abordée par nous en public, dit Clément à voix basse. Nous sommes un peu trop grands.

Le juge avait l'oreille assez fine pour entendre cette phrase, qui attira quelques nuages sur le front du marquis. Popinot se plut à contempler le spectacle que lui offraient le père et les enfants. Ses yeux, empreints d'une sorte d'attendrissement, revenaient sur la figure de monsieur d'Espard, de qui les traits, la contenance et les manières lui représentaient la probité sous sa plus belle forme, la probité spirituelle et chevaleresque, la noblesse dans toute sa beauté.

— Vous, vous voyez, monsieur, lui dit le marquis en reprenant son bégayement, vous voyez que la justice, que la justice peut entrer ici, ici, à toute heure ;

oui, à toute heure ici. S'il y a des fous, s'il y a des fous, ce ne peut être que les enfants, qui sont un peu fous de leur père, et le père qui est très-fou de ses enfants ; mais c'est une folie de bon aloi.

En ce moment la voix de madame Jeanrenaud se fit entendre dans l'antichambre, et la bonne femme entra dans le salon malgré les observations du valet de chambre.

— Je ne vais pas par quatre chemins, moi ! cria-t-elle. Oui, monsieur le marquis, dit-elle en faisant un salut à la ronde, il faut que je vous parle à l'instant même. Parbleu ! je suis venue encore trop tard, puisque voilà monsieur le juge criminel.

— Criminel ! dirent les deux enfants.

— Il y avait de bien bonnes raisons pour que je ne vous trouvasse pas chez vous, puisque vous étiez ici. Ah bah ! la justice est toujours là quand il s'agit de mal faire. Je viens, monsieur le marquis, vous dire que je suis d'accord avec mon fils de tout vous rendre, puisqu'il y va de notre honneur, qui est menacé. Mon fils et moi, nous aimons mieux tout vous restituer que de vous causer le plus léger chagrin. En vérité, faut être bête comme des pots sans anse pour vouloir vous interdire...

— Interdire notre père ? crièrent les deux enfants en se serrant contre le marquis. Qu'y a-t-il ?

— Chut, madame ! dit Popinot.

— Mes enfants, laissez-nous, dit le marquis.

Les deux jeunes gens allèrent au jardin, sans faire la moindre observation, mais pleins d'inquiétude.

— Madame, dit le juge, les sommes que monsieur le marquis vous a remises vous sont légitimement dues, quoiqu'elles vous aient été données en vertu d'un prin-

cipe de probité très-étendu. Si les gens qui possèdent des biens confisqués de quelque manière que ce soit, même par des manœuvres perfides, étaient, après cent cinquante ans, obligés à des restitutions, il se trouverait en France peu de propriétés légitimes. Les biens de Jacques Cœur ont enrichi vingt familles nobles, les confiscations abusives prononcées par les Anglais au profit de leurs adhérents, quand l'Anglais possédait une partie de la France, ont fait la fortune de plusieurs maisons princières. Notre législation permet à monsieur le marquis de disposer de ses revenus à titre gratuit sans qu'il puisse être accusé de dissipation. L'interdiction d'un homme se base sur l'absence de toute raison dans ses actes ; mais ici la cause des remises qui vous sont faites est puisée dans les motifs les plus sacrés, les plus honorables. Ainsi vous pouvez tout garder sans remords et laisser le monde mal interpréter cette belle action. A Paris, la vertu la plus pure est l'objet des plus sales calomnies. Il est malheureux que l'état actuel de notre société rende la conduite de monsieur le marquis sublime. Je voudrais, pour l'honneur de notre pays, que de semblables actes y fussent trouvés tout simples ; mais les mœurs sont telles que je suis forcé, par comparaison, de regarder monsieur d'Espard comme un homme auquel il faudrait décerner une couronne au lieu de le menacer d'un jugement d'interdiction. Pendant tout le cours d'une longue vie judiciaire, je n'ai rien vu ni entendu qui m'ait plus ému que ce que je viens de voir et d'entendre. Mais il n'y a rien d'extraordinaire à trouver la vertu sous sa plus belle forme alors qu'elle est mise en pratique par des hommes qui appartiennent à la classe la plus élevée. Après m'être expliqué de cette manière, j'espère, monsieur le marquis, que vous serez certain de mon silence, et que

vous n'aurez aucune inquiétude sur le jugement à intervenir, s'il y a jugement.

— Eh bien ! à la bonne heure , dit madame Jeanrenaud, en voilà un de juge ! Tenez, mon cher monsieur, je vous embrasserais si je n'étais pas si laide ; vous parlez comme un livre.

Le marquis tendit sa main à Popinot, et Popinot y frappa doucement de la sienne en jetant à ce grand homme de la vie privée un regard plein d'harmonies pénétrantes, auquel le marquis répondit par un gracieux sourire. Ces deux natures si pleines, si riches, l'une bourgeoise et divine, l'autre noble et sublime, s'étaient mises à l'unisson doucement, sans choc, sans éclat de passion, comme si deux lumières pures se fussent confondues. Le père de tout un quartier se sentait digne de presser la main de cet homme deux fois noble, et le marquis éprouvait au fond de son cœur un mouvement qui l'avertissait que la main du juge était une de celles d'où s'échappent incessamment les trésors d'une inépuisable bienfaisance.

— Monsieur le marquis, ajouta Popinot en le saluant, je suis heureux d'avoir à vous dire que, dès les premiers mots de cet interrogatoire, j'avais jugé mon greffier inutile. Puis il s'approcha du marquis, l'entraîna dans l'embrasure d'une croisée et lui dit : — Il est temps que vous rentriez chez vous, monsieur ; je crois qu'en cette affaire madame la marquise a subi des influences que vous devez combattre dès aujourd'hui.

Popinot sortit, se retourna plusieurs fois dans la cour et dans la rue, attendri par le souvenir de cette scène. Elle appartenait à ces effets qui s'implantent dans la mémoire pour y reflourir à certaines heures où l'âme cherche des consolations.

— Cet appartement me conviendrait bien, se dit-il en arrivant chez lui.

Le lendemain, vers dix heures du matin, Popinot, qui la veille avait rédigé son rapport, s'achemina au palais dans l'intention de faire prompt et bonne justice. Au moment où il entra au vestiaire pour y prendre sa robe et mettre son rabat, le garçon de salle lui dit que le président du tribunal le priait de passer dans son cabinet, où il l'attendait. Popinot s'y rendit aussitôt.

— Bonjour, mon cher Popinot, lui dit le magistrat en l'emmenant dans l'embrasement de la fenêtre.

— Monsieur le président, s'agit-il d'une affaire sérieuse ?

— Une niaiserie, dit le président. Le garde des sceaux, avec lequel j'ai eu l'honneur de dîner hier, m'a pris à part dans un coin. Il avait su que vous étiez allé prendre le thé chez madame d'Espard, dans l'affaire de laquelle vous avez été commis. Il m'a fait entendre qu'il était convenable que vous ne siégiez point dans cette cause...

— Ah ! monsieur le président, je puis affirmer que je suis sorti de chez madame d'Espard au moment où le thé fut servi ; d'ailleurs ma conscience...

— Oui, oui, dit le président, le tribunal tout entier, la cour, le palais vous connaissent. Je ne vous répéterai pas ce que j'ai dit de vous à Sa Grandeur ; mais vous savez : *la femme de César ne doit pas être soupçonnée*. Aussi ne faisons-nous pas de cette niaiserie une affaire de discipline, mais une question de convenance. Entre nous, il s'agit moins de vous que du tribunal.

— Mais, monsieur le président, si vous connaissiez l'espèce... dit le juge en essayant de tirer son rapport de sa poche.

— Je suis persuadé d'avance que vous avez apporté

dans cette affaire la plus stricte indépendance. Et moi-même, en province, simple juge, j'ai souvent pris bien plus qu'une tasse de thé avec les gens que j'avais à juger; mais il suffit que le garde des sceaux en ait parlé, que l'on puisse causer de vous, pour que le tribunal évite une discussion à ce sujet. Tout conflit avec l'opinion publique est toujours dangereux pour un corps constitué, même quand il a raison contre elle, parce les armes ne sont pas égales. Le journalisme peut tout dire, tout supposer; et notre dignité nous interdit tout, même la réponse. D'ailleurs j'en ai conféré avec votre président, et monsieur Camusot vient d'être commis sur la récusation que vous allez donner. C'est une chose arrangée en famille. Enfin je vous demande votre récusation comme un service personnel; en revanche, vous aurez la croix de la Légion d'honneur, qui vous est depuis si longtemps due, j'en fais mon affaire.

En voyant monsieur Camusot, un juge récemment appelé d'un tribunal du ressort à celui de Paris et qui s'avança saluant et le juge et le président, Popinot ne peut retenir un sourire ironique. Ce jeune homme blond et pâle, plein d'ambition cachée, semblait prêt à pendre et à dépendre, au bon plaisir des rois de la terre, les innocents aussi bien que les coupables et à suivre l'exemple des Laubardemont plutôt que celui des Molé. Popinot se retira en saluant le président et le juge, il dédaigna de relever la mensongère accusation portée contre lui.



# PIERRE GRASSOU

---

AU LIEUTENANT-COLONEL D'ARTILLERIE PÉRIOLLAS

Comme un témoignage de l'affectueuse estime de l'auteur,

DE BALZAC.

---

Toutes les fois que vous êtes sérieusement allé voir l'exposition des ouvrages de sculpture et de peinture, comme elle a lieu depuis la révolution de 1830, n'avez-vous pas été pris d'un sentiment d'inquiétude, d'ennui, de tristesse, à l'aspect des longues galeries encombrées ? Depuis 1830, le salon n'existe plus. Une seconde fois, le Louvre a été pris d'assaut par le peuple des artistes qui s'y est maintenu. En offrant autrefois l'élite des œuvres d'art, le salon emportait les plus grands honneurs pour les créations qui y étaient exposées. Parmi les deux cents tableaux choisis, le public choisissait encore ; une couronne était décernée au chef-d'œuvre par des mains inconnues. Il s'élevait des discussions passionnées à propos d'une toile. Les injures prodiguées à Delacroix, à Ingres, n'ont pas moins servi leur renommée que les éloges et le fanatisme de leurs adhérents. Aujourd'hui, ni la foule ni la critique ne se passionneront plus pour les produits de ce bazar. Obligées de faire le choix dont se chargeait autrefois le jury d'examen, leur attention se lasse à ce travail ; et, quand il est achevé, l'exposition se ferme. Avant 1817, les ta-



bleaux admis ne dépassaient jamais les deux premières colonnes de la longue galerie où sont les œuvres des vieux maîtres, et cette année ils remplirent tout cet espace, au grand étonnement du public. Le genre historique, le genre proprement dit, les tableaux de chevalet, le paysage, les fleurs, les animaux et l'aquarelle, ces huit spécialités ne sauraient offrir plus de vingt tableaux dignes des regards du public, qui ne peut accorder son attention à une plus grande quantité d'œuvres. Plus le nombre des artistes allait croissant, plus le jury d'admission devait se montrer difficile. Tout fut perdu dès que le salon se continua dans la galerie. Le salon aurait dû rester un lieu déterminé, restreint, de proportions inflexibles, où chaque genre eût exposé ses chefs-d'œuvre. Une expérience de dix ans a prouvé la bonté de l'ancienne institution. Au lieu d'un tournoi, vous avez une émeute ; au lieu d'une exposition glorieuse, vous avez un tumultueux bazar ; au lieu du choix, vous avez la totalité. Qu'arrive-t-il ? le grand artiste y perd. *Le Café Turc*, *les Enfants à la fontaine*, *le Supplice des crochets* et le *Joseph* de Decamps eussent plus profité à sa gloire, tous quatre dans le grand salon, exposés avec les cent bons tableaux de cette année, que ses vingt toiles perdues parmi trois mille œuvres, confondues dans six galeries. Par une étrange bizarrerie, depuis que la porte s'est ouverte à tout le monde, on a beaucoup parlé de génies méconnus. Quand, douze années auparavant, *la Courtisane* de Ingres et celle de Sigalon, *la Méduse* de Géricault, *le Massacre de Scio* de Delacroix, *le Baptême de Henri IV* par Eugène Deveria, admis par des célébrités taxées de jalousie, apprenaient au monde, malgré les dénégations de la critique, l'existence de palettes jeunes et ardentes, il ne s'élevait aucune plainte. Maintenant que le moindre gâcheur de toile peut en-

voyer son œuvre, il n'est question que de gens incompris. Là où il n'y a plus jugement, il n'y a plus de chose jugée. Quoi que fassent les artistes, ils reviendront à l'examen qui recommande leurs œuvres aux admirations de la foule pour laquelle ils travaillent. Sans le choix de l'Académie, il n'y aura plus de salon, et sans salon l'art peut périr.

Depuis que le livret est devenu un gros livre, il s'y produit bien des noms qui restent dans leur obscurité, malgré la liste de dix ou douze tableaux qui les accompagne. Parmi ces noms, le plus inconnu peut-être est celui d'un artiste nommé Pierre Grassou, venu de Fougères, appelé plus simplement Fougères dans le monde artiste, qui tient aujourd'hui beaucoup de place au soleil, et qui suggère les amères réflexions par lesquelles commence l'esquisse de sa vie, applicable à quelques autres individus de la tribu des artistes. En 1832, Fougères demeurait rue de Navarin, au quatrième étage d'une de ces maisons étroites et hautes qui ressemblent à l'obélisque de Luxor, qui ont une allée, un petit escalier obscur à tournants dangereux, qui ne comportent pas plus de trois fenêtres à chaque étage, et à l'intérieur desquelles se trouve une cour, ou, pour parler plus exactement, un puits carré. Au-dessus des trois ou quatre pièces de l'appartement occupé par Grassou de Fougères s'étendait son atelier, qui regardait Montmartre. L'atelier peint en fond de briques, le carreau soigneusement mis en couleur brune et frotté, chaque chaise munie d'un petit tapis bordé, le canapé, simple d'ailleurs, mais propre comme celui de la chambre à coucher d'une épicière, là, tout dénotait la vie méticuleuse des petits esprits et le soin d'un homme pauvre. Il y avait une commode pour serrer les effets d'atelier, une table à déjeuner, un buffet, un secrétaire, enfin les

ustensiles nécessaires aux peintres, tous rangés et propres. Le poêle participait à ce système de soin hollandais, d'autant plus visible que la lumière pure et peu changeante du nord inondait de son jour net et froid cette immense pièce. Fougères, simple peintre de genre, n'a pas besoin des machines énormes qui ruinent les peintres d'histoire, il ne s'est jamais reconnu de facultés assez complètes pour aborder la haute peinture il s'en tenait encore au chevalet. Au commencement du mois de décembre de cette année, époque à laquelle les bourgeois de Paris conçoivent périodiquement l'idée burlesque de perpétuer leur figure, déjà bien encombrante par elle-même, Pierre Grassou, levé de bonne heure, préparait sa palette, allumait son poêle, mangeait une flûte trempée dans du lait, et attendait, pour travailler, que le dégel de ses carreaux laissât passer le jour. Il faisait sec et beau. En ce moment l'artiste, qui mangeait avec cet air patient et résigné qui dit tant de choses, reconnut le pas d'un homme qui avait eu sur sa vie l'influence que ces sortes de gens ont sur celle de presque tous les artistes, d'Elias Magus, un marchand de tableaux, l'usurier des toiles. En effet Elias Magus surprit le peintre au moment où, dans cet atelier si propre, il allait se mettre à l'ouvrage.

— Comment vous va, vieux coquin ? lui dit le peintre.

Fougères avait eu la croix, Elias lui achetait ses tableaux deux ou trois cents francs, il se donnait des airs très-artistes.

— Le commerce va mal, répondit Elias. Vous avez tous des prétentions, vous parlez maintenant de deux cents francs dès que vous avez mis pour six sous de couleur sur une toile.. Mais vous êtes un brave garçon, vous ! Vous êtes un homme d'ordre, et je viens vous apporter une bonne affaire.

— *Timeo Danaos et dona ferentes*, dit Fougères. Savez-vous le latin ?

— Non.

— Eh bien, cela veut dire que les Grecs ne proposent pas de bonnes affaires aux Troyens sans y gagner quelque chose. Autrefois ils disaient : Prenez mon cheval ! Aujourd'hui nous disons : Prenez mon ours... Que voulez-vous, Ulysse-Lageingeole-Elias Magus ?

Ces paroles donnent la mesure de la douceur et de l'esprit avec lesquels Fougères employait ce que les peintres appellent les charges d'atelier.

— Je ne dis pas que vous ne me ferez pas deux tableaux gratis.

— Oh ! oh !

— Je vous laisse le maître, je ne les demande pas. Vous êtes un honnête artiste.

— Au fait ?

— Eh bien ! j'amène un père, une mère et une fille unique.

— Tous uniques !

— Ma foi, oui !... et dont les portraits sont à faire. Ces bourgeois, fous des arts, n'ont jamais osé s'aventurer dans un atelier. La fille a une dot de cent mille francs. Vous pouvez bien peindre ces gens-là. Ce sera peut-être pour vous des portraits de famille.

Ce vieux bois d'Allemagne, qui passe pour un homme et qui se nomme Elias Magus, s'interrompt pour rire d'un rire sec dont les éclats épouvantèrent le peintre. Il crut entendre Méphistophélès parlant mariage.

— Les portraits sont payés cinq cents francs pièce, vous pouvez me faire trois tableaux.

— Mai-z-oui, dit gaiement Fougères.

— Et si vous épousez la fille, vous ne m'oubliez pas.

— Me marier, moi ? s'écria Pierre Grassou, moi qui

ai l'habitude de me coucher tout seul, de me lever de bon matin, qui ai ma vie arrangée...

— Cent mille francs, dit Magus, et une fille douce, pleine de tons dorés comme un vrai Titien !

— Quelle est la position de ces gens-là !

— Anciens négociants ; pour le moment, aimant les arts, ayant maison de campagne à Ville-d'Avray, et dix ou douze mille livres de rente.

— Quel commerce ont-ils fait ?

— Les bouteilles.

— Ne dites pas ce mot, il me semble entendre couper des bouchons, et mes dents s'agacent...

— Faut-il les amener ?

— Trois portraits, je les mettrai au salon, je pourrais me lancer dans le portrait... eh bien, oui.

Le vieil Elias descendit pour aller chercher la famille Vervelle. Pour savoir à quel point la proposition allait agir sur le peintre, et quel effet devaient produire sur lui les sieur et dame Vervelle ornés de leur fille unique, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la vie antérieure de Pierre Grassou de Fougères.

Elève, Fougères avait étudié le dessin chez Servin, qui passait dans le monde académique pour un grand dessinateur. Après, il était allé chez Schimmer y surprendre les secrets de cette puissante et magnifique couleur qui distingue ce maître. Le maître, les élèves, tout y avait été discret, Pierre n'y avait rien surpris. De là, Fougères avait passé dans l'atelier de Sommerieux, pour se familiariser avec cette partie de l'art nommée la composition, mais la composition fut sauvage et farouche pour lui. Puis il avait essayé d'arracher à Granet, à Decamps, le mystère de leurs effets d'intérieurs. Ces deux maîtres ne s'étaient rien laissé dérober. Enfin, Fougères avait terminé son éducation

chez Duval-Lecamus. Durant ces études et ces différentes transformations, Fougères eut des mœurs tranquilles et rangées qui fournissaient matière aux railleries des différents ateliers où il séjournait, mais partout il désarma ses camarades par sa modestie, par une patience et une douceur d'agneau. Les maîtres n'eurent aucune sympathie pour ce brave garçon, les maîtres aiment les sujets brillants, les esprits excentriques, drolatiques, fougueux, ou sombres et profondément réfléchis qui dénotent un talent futur. Tout en Fougères annonçait la médiocrité. Son surnom de Fougères, celui du peintre dans la pièce de l'Églantine, fut la source de mille avanies ; mais, par la force des choses, il accepta le nom de la ville où il avait vu le jour.

Grassou de Fougères ressemblait à son nom. Grassouillet et d'une taille médiocre, il avait le teint fade, les yeux bruns, les cheveux noirs, le nez en trompette, une bouche assez large et les oreilles longues. Son air doux, passif et résigné relevait peu ces traits principaux de sa physionomie pleine de santé, mais sans action. Il ne devait être tourmenté ni par cette abondance de sang, ni par cette violence de pensée, ni par cette verve comique à laquelle se reconnaissent les grands artistes. Ce jeune homme, né pour être un vertueux bourgeois, venu de son pays pour être commis chez un marchand de couleurs, originaire de Mayenne et parent éloigné des d'Orgemont, s'institua peintre par le fait de l'entêtement qui constitue le caractère breton. Ce qu'il souffrit, la manière dont il vécut pendant le temps de ses études, Dieu seul le sait. Il souffrit autant que souffrent les grands hommes quand ils sont traqués par la misère et chassés comme des bêtes fauves par la meute des gens médiocres et par la troupe des vanités altérées de vengeance. Dès qu'il se crut de force

à voler de ses propres ailes, Fougères prit un atelier en haut de la rue des Martyrs, où il avait commencé à piocher. Il fit son début en 1819. Le premier tableau qu'il présenta au jury pour l'exposition du Louvre représentait une noce de village, assez péniblement copiée d'après le tableau de Greuze. On refusa la toile. Quand Fougères apprit la fatale décision, il ne tomba pas dans ces fureurs ou dans ces accès d'amour-propre épileptique auxquels s'adonnent les esprits superbes, et qui se terminent quelquefois par des cartels envoyés au directeur ou au secrétaire du musée, par des menaces d'assassinat. Fougères reprit tranquillement sa toile, l'enveloppa de son mouchoir, la rapporta dans son atelier en se jurant à lui-même de devenir un grand peintre. Il plaça sa toile sur son chevalet, et alla chez son ancien maître, un homme d'un immense talent, chez Schinner, artiste doux et patient, et dont le succès avait été complet au dernier salon; il le pria de venir critiquer l'œuvre rejetée. Le grand peintre quitta tout et vint. Quand le pauvre Fougères l'eut mis face à face avec l'œuvre, Schinner, au premier coup d'œil, serra la main de Fougères.

— Tu es un brave garçon, tu as un cœur d'or, il ne faut pas te tromper. Ecoute, tu tiens toutes les promesses que tu faisais à l'atelier. Quand on trouve ces choses-là au bout de sa brosse, mon bon Fougères, il vaut mieux laisser ses couleurs chez Brullon, et ne pas voler la toile aux autres. Rentre de bonne heure, mets un bonnet de coton, couche-toi sur les neuf heures; va le matin, à dix heures, à quelque bureau où tu demanderas une place, et quitte les arts.

— Mon ami, dit Fougères, ma toile a déjà été condamnée, et ce n'est pas l'arrêt que je demande, mais les motifs.

— Eh bien ! tu fais gris et sombre, tu vois la nature à travers un crêpe ; ton dessin est lourd, empâté ; ta composition est un pastiche de Greuze qui ne rachetait ses défauts que par les qualités qui te manquent.

En détaillant les fautes du tableau, Schinner vit sur la figure de Fougères une si profonde expression de tristesse qu'il l'emmena dîner et tâcha de le consoler. Le lendemain, dès sept heures, Fougères à son chevalet retravaillait le tableau condamné ; il en réchauffait la couleur, il y faisait les corrections indiquées par Schinner, il replâtrait ses figures. Puis, dégouté de son rhabillage, il le porta chez Elias Magus. Elias Magus, espèce de Hollando-Belge-Flamand, avait trois raisons d'être ce qu'il devint : avare et riche. Venu de Bordeaux, il débutait alors à Paris, brocantait des tableaux et demeurait sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Fougères, qui comptait sur sa palette pour aller chez le boulanger, mangea très-intrépidement du pain et des noix, ou du pain et du lait, ou du pain et des cerises, ou du pain et du fromage, selon les saisons. Elias Magus, à qui Pierre offrit sa première toile, la guigna longtemps, il en donna quinze francs.

— Avec quinze francs de recette par an et mille francs de dépense, dit Fougères en souriant, on va vite et loin.

Elias Magus fit un geste, il se mordit les pouces en pensant qu'il aurait pu avoir le tableau pour cent sous. Pendant quelques jours, tous les matins, Fougères descendit de la rue des Martyrs, se cacha dans la foule sur le boulevard opposé à celui où était la boutique de Magus, et son œil plongeait sur son tableau qui n'attirait point les regards des passants. Vers la fin de la semaine, le tableau disparut. Fougères remonta le bou-



levard, se dirigea vers la boutique du brocanteur, il eut l'air de flâner. Le juif était sur sa porte.

— Eh bien ! vous avez vendu mon tableau ?

— Le voici, dit Magus, j'y mets une bordure pour pouvoir l'offrir à quelqu'un qui croira se connaître en peinture.

Fougères n'osa plus revenir sur le boulevard ; il entreprit un nouveau tableau, il resta deux mois à le faire en faisant des repas de souris et se donnant un mal de galérien.

Un soir, il alla jusque sur le boulevard, ses pieds le portèrent fatalement jusqu'à la boutique de Magus, il ne vit son tableau nulle part.

— J'ai vendu votre tableau, dit le marchand à l'artiste.

— Et combien ?

— Je suis rentré dans mes fonds avec un petit intérêt. Faites-moi des intérieurs flamands, une leçon d'anatomie, un paysage, je vous les payerai, dit Elias.

Fougères aurait serré Magus dans ses bras, il le regardait comme un père. Il revint, la joie au cœur : le grand peintre Schinner s'était donc trompé ! Dans cette immense ville de Paris, il se trouvait des cœurs qui battaient à l'unisson de celui de Grassou, son talent était compris et apprécié. Le pauvre garçon, à vingt-sept ans, avait l'innocence d'un jeune homme de seize ans. Un autre, un de ces artistes défiants et farouches, aurait remarqué l'air diabolique d'Elias Magus, il eût observé le frétillement des poils de sa barbe, l'ironie de sa moustache, le mouvement de ses épaules qui annonçait le contentement du Juif de Walter Scott fourbant un chrétien. Fougères se promena sur les boulevards dans une joie qui donnait à sa figure une expression fière. Il ressemblait à un lycéen qui protège une femme. Il

rencontra Joseph Bridau, l'un de ses camarades, un de ces talents excentriques destinés à la gloire et au malheur. Joseph Bridau, qui avait quelques sous dans sa poche, selon son expression, emmena Fougères à l'Opéra. Fougères ne vit pas le ballet, il n'entendit pas la musique, il concevait des tableaux, il peignait. Il quitta Joseph au milieu de la soirée, il courut chez lui faire des esquisses à la lampe, il inventa trente tableaux pleins de réminiscences, il se crut un homme de génie. Dès le lendemain, il acheta des couleurs, des toiles de plusieurs dimensions ; il installa du pain, du fromage sur sa table, il mit de l'eau dans une cruche, il fit une provision de bois pour son poêle ; puis, selon l'expression des ateliers, il piocha ses tableaux ; il eut quelques modèles, et Magus lui prêta des étoffes. Après deux mois de réclusion, le Breton avait fini quatre tableaux. Il redemanda les conseils de Schinner, auquel il adjoignit Joseph Bridau. Les deux peintres virent dans ces toiles une servile imitation des paysages hollandais, des intérieurs de Metz, et dans la quatrième une copie de la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt.

— Toujours des pastiches, dit Schinner. Ah ! Fougères aura de la peine à être original.

— Tu devrais faire autre chose que de la peinture, dit Bridau.

— Quoi ? dit Fougères.

— Jette-toi dans la littérature.

Fougères baissa la tête à la façon des brebis quand il pleut. Puis il demanda, il obtint encore des conseils utiles, et retoucha ses tableaux avant de les porter à Elias. Elias paya chaque toile vingt-cinq francs. A ce prix, Fougères n'y gagnait rien, mais il ne perdait pas, eu égard à sa sobriété. Il fit quelques promenades pour voir ce que devenaient ses tableaux, et eut une singu-

lière hallucination. Ses toiles si peignées, si nettes, qui avaient la dureté de la tôle et le luisant des peintures sur porcelaine, étaient comme couvertes d'un brouillard, elles ressemblaient à de vieux tableaux. Elias venait de sortir, Fougères ne put obtenir aucun renseignement sur ce phénomène. Il crut avoir mal vu. Le peintre rentra dans son atelier y faire de nouvelles vieilles toiles. Après sept ans de travaux continus, Fougères parvint à composer, à exécuter des travaux passables. Il faisait aussi bien que tous les artistes du second ordre. Elias achetait, vendait tous les tableaux du pauvre Breton qui gagnait péniblement une centaine de louis par an, et ne dépensait pas plus de douze cents francs.

A l'exposition de 1829, Léon de Lora, Schinner et Bridau, qui tous trois occupaient une grande place et se trouvaient à la tête du mouvement dans les arts, furent pris de pitié pour la persistance, pour la pauvreté de leur vieux camarade; et ils firent admettre à l'exposition, dans le grand salon, un tableau de Fougères. Ce tableau, puissant d'intérêt, qui tenait de Vigneron pour le sentiment et du premier faire de Dubufe pour l'exécution, représentait un jeune homme à qui, dans l'intérieur d'une prison, l'on rasait les cheveux à la nuque. D'un côté un prêtre, de l'autre une vieille et une jeune femme en pleurs. Un greffier lisait un papier timbré. Sur une méchante table se voyait un repas auquel personne n'avait touché. Le jour venait à travers les barreaux d'une fenêtre élevée. Il y avait de quoi faire frémir les bourgeois, et les bourgeois frémisaient. Fougères s'était inspiré tout bonnement du chef-d'œuvre de Gérard Dow : il avait retourné le groupe de la *Femme hydropique* vers la fenêtre, au lieu de le présenter de face. Il avait remplacé la mou-

rante par le condamné : même pâleur, même regard, même appel à Dieu. Au lieu du médecin flamand, il avait peint la froide et officielle figure du greffier vêtu de noir ; mais il avait ajouté une vieille femme auprès de la jeune fille de Gérard Dow. Enfin la figure cruellement bonasse du bourreau dominait ce groupe. Ce plagiat, très-habilement déguisé, ne fut point connu.

Le livret contenait ceci :

510. Grassou de Fougères (Pierre), rue de Navarin, 2.

LA TOILETTE D'UN CHOUAN CONDAMNÉ A MORT EN 1809.

Quoique médiocre, le tableau eut un prodigieux succès, car il rappelait l'affaire des chauffeurs de Mortagne. La foule se forma tous les jours devant la toile à la mode, et Charles X s'y arrêta. MADAME, instruite de la vie patiente de ce pauvre Breton, s'enthousiasma pour le Breton. Le duc d'Orléans marchanda la toile. Les ecclésiastiques dirent à madame la Dauphine que le sujet était plein de bonnes pensées : il y régnait en effet un air religieux très-satisfaisant. Monseigneur le Dauphin admira la poussière des carreaux, une grosse lourde faute, car Fougères avait répandu des teintes verdâtres qui annonçaient de l'humidité au bas des murs. MADAME acheta le tableau mille francs, le Dauphin en commanda un autre. Charles X donna la croix au fils du paysan qui s'était jadis battu pour la cause royale en 1799. Joseph Bridau, le grand peintre, ne fut pas décoré. Le ministre de l'intérieur commanda deux tableaux d'église à Fougères. Ce salon fut pour Pierre Grassou toute sa fortune, sa gloire, son avenir, sa vie. Inventer en toute chose, c'est vouloir mourir à petit feu ; copier, c'est vivre. Après avoir enfin découvert un filon plein d'or, Grassou de Fougères pratiqua la partie de cette cruelle maxime à laquelle la société

doit ces infâmes médiocrités chargées d'élire aujourd'hui les supériorités dans toutes les classe sociales ; mais qui naturellement s'élisent elles-mêmes, et font une guerre acharnée aux vrais talents. Le principe de l'élection, appliqué à tout , est faux , la France en reviendra. Néanmoins la modestie, la simplicité, la surprise du bon et doux Fougères firent taire les récriminations et l'envie. D'ailleurs il eut pour lui les Grassou parvenus , solidaires des Grassou à venir. Quelques gens , émus par l'énergie d'un homme que rien n'avait découragé , parlaient du Dominiquin, et disaient : « Il faut récompenser la volonté dans les arts ! Grassou n'a pas volé son succès ! voilà dix ans qu'il pioche , pauvre bonhomme ! » Cette exclamation de *pauvre bonhomme !* était pour la moitié dans les adhésions et les félicitations que recevait le peintre. La pitié élève autant de médiocrités que l'envie rabaisse de grands artistes. Les journaux n'avaient pas épargné les critiques , mais le chevalier Fougères les digéra comme il digérait les conseils de ses amis, avec une patience angélique. Riche alors d'une quinzaine de mille francs bien péniblement gagnés, il meubla son appartement et son atelier rue de Navarin, il y fit le tableau demandé par monseigneur le Dauphin, et les deux tableaux d'église commandés par le ministère, à jour fixe, avec une régularité désespérante pour la caisse du ministère, habitué à d'autres façons. Mais admirez le bonheur des gens qui ont de l'ordre ! S'il avait tardé, Grassou, surpris par la révolution de juillet, n'eût pas été payé. A trente-sept ans, Fougères avait fabriqué pour Elias Magus environ deux cents tableaux complètement inconnus, mais à l'aide desquels il était parvenu à cette manière satisfaisante, à ce point d'exécution qui fait hausser les épaules à l'artiste, et que chérit la bourgeoisie. Fougères était cher à ses amis

par une rectitude d'idées, par une sécurité de sentiments, une obligeance parfaite, une grande loyauté; s'ils n'avaient aucune estime pour la palette, ils aimaient l'homme qui la tenait. — Quel malheur que Fougères ait le vice de la peinture! se disaient ses camarades. Néanmoins, Grassou donnait des conseils excellents, semblable à ces feuilletonistes incapables d'écrire un livre, et qui savent très-bien par où pèchent les livres; mais il y avait entre les critiques littéraires et Fougères une différence: il était éminemment sensible aux beautés, il les reconnaissait, et ses conseils étaient empreints d'un sentiment de justice qui faisait accepter la justesse de ses remarques. Depuis la révolution de juillet, Fougères présentait à chaque exposition une dizaine de tableaux, parmi lesquels le jury en admettait quatre ou cinq. Il vivait avec la plus rigide économie, et tout son domestique consistait dans une femme de ménage. Pour toute distraction, il visitait ses amis, il allait voir les objets d'art, il se permettait quelques petits voyages en France, il projetait d'aller chercher des inspirations en Suisse. Ce détestable artiste était un excellent citoyen: il montait sa garde, allait aux revues, payait son loyer et ses consommations avec l'exactitude la plus bourgeoise. Ayant vécu dans le travail et dans la misère, il n'avait jamais eu le temps d'aimer. Jusqu'alors garçon et pauvre, il ne se souciait point de compliquer son existence si simple. Incapable d'inventer une manière d'augmenter sa fortune, il portait tous les trois mois chez son notaire, Cardot, ses économies et ses gains du trimestre. Quand le notaire avait à Grassou mille écus, il les plaçait par première hypothèque, avec subrogation dans les droits de la femme si l'emprunteur était marié, ou subrogation dans les droits du vendeur si l'emprunteur avait un prix à payer. Le notaire touchait lui-même les

intérêts et les joignait aux remises partielles faites par Grassou de Fougères. Le peintre attendait le fortuné moment où ses contrats arriveraient au chiffre imposant de deux mille francs de rente, pour se donner l'*otium cum dignitate* de l'artiste et faire des tableaux, oh ! mais des tableaux ! enfin de vrais tableaux ! des tableaux finis, chouettes, kox-noffs et chocnosoffs. Son avenir, ses rêves de bonheur, le superlatif de ses espérances, voulez-vous le savoir ? c'était d'entrer à l'Institut et d'avoir la rosette des officiers de la Légion d'honneur ! S'asseoir à côté de Schinner et de Léon de Lora, arriver à l'Académie avant Bridau ! avoir une rosette à sa boutonnière ! Quel rêve ! Il n'y a que les gens médiocres pour penser à tout.

En entendant le bruit de plusieurs pas dans l'escalier, Fougères se rehaussa le toupet, boutonna sa veste de velours vert-bouteille, et ne fut pas médiocrement surpris de voir entrer une figure vulgairement appelée *un melon* dans les ateliers. Ce fruit surmontait une citrouille, vêtue de drap bleu, ornée d'un paquet de breloques tintinnabulant. Le melon soufflait comme un marsouin, la citrouille marchait sur des navets, improprement appelés des jambes. Un vrai peintre aurait fait ainsi la charge du petit marchand de bouteilles, et l'eût mis immédiatement à la porte en lui disant qu'il ne peignait pas les légumes. Fougères regarda la pratique sans rire, car monsieur Vervelle présentait un diamant de mille écus à sa chemise.

Fougères regarda Magus et dit : — *Il y a gras !* en employant un mot d'argot, alors à la mode dans les ateliers.

En entendant ce mot, monsieur Vervelle fronça les sourcils. Ce bourgeois attirait à lui une autre complication de légumes dans la personne de sa femme et de sa

filles. La femme avait sur la figure un *acajou répandu*, elle ressemblait à une noix de coco surmontée d'une tête et serrée par une ceinture. Elle pivotait sur ses pieds, sa robe était jaune, à raies noires. Elle produisait orgueilleusement des mitaines extravagantes sur des mains enflées comme les gants d'une enseigne. Les plumes du convoi de première classe flottaient sur un chapeau extravasé. Des dentelles paraient des épaules aussi bombées par derrière que par devant : ainsi la forme sphérique du coco était parfaite. Les pieds, du genre de ceux que les peintres appellent des *abatis*, étaient ornés d'un bûurrelet de six lignes au-dessus du cuir verni des souliers. Comment les pieds y étaient-ils entrés ? on ne sait.

Suivait une jeune asperge, verte et jaune par sa robe, et qui montrait une petite tête couronnée d'une chevelure en bandeau, d'un jaune-carotte qu'un Romain eût adoré, des bras filamenteux, des taches de rousseur sur un teint assez blanc, des grands yeux innocents, à cils blancs, peu de sourcils, un chapeau de paille d'Italie avec deux honnêtes coques de satin bordé d'un liséré de satin blanc, les mains vertueusement rouges, et les pieds de sa mère. Ces trois êtres avaient, en regardant l'atelier, un air de bonheur qui annonçait en eux un respectable enthousiasme pour les arts.

— Et c'est vous, monsieur, qui allez faire nos ressemblances ? dit le père en prenant un petit air crâne.

— Oui, monsieur, répondit Grassou.

— Vervelle, *il* a la croix, dit tout bas la femme à son mari pendant que le peintre avait le dos tourné.

— Est-ce que j'aurais fait faire nos portraits par un artiste qui ne serait pas décoré ?... dit l'ancien marchand de bouchons.



Elias Magus salua la famille Vervelle et sortit, Grassou l'accompagna jusque sur le palier.

— Il n'y a que vous pour pêcher de pareilles boules.

— Cent mille francs de dot!

— Oui, mais quelle famille!

— Trois cent mille francs d'espérances, maison rue Boucherat, et maison de campagne à Ville-d'Avray.

— Boucherat, bouteilles, bouchons, bouchés, débouchés, dit le peintre.

— Vous serez à l'abri du besoin pendant le reste de vos jours, dit Elias.

Cette idée entra dans la tête de Pierre Grassou, comme la lumière du matin avait éclaté dans sa mansarde. En disposant le père de la jeune personne, il lui trouva bonne mine et admira cette face pleine de tons violents. La mère et la fille voltigèrent autour du peintre, en s'émerveillant de tous ses apprêts, il leur parut être un dieu. Cette visible adoration plut à Fougères. Le veau d'or jeta sur cette famille son reflet fantastique.

— Vous devez gagner un argent fou? mais vous le dépensez comme vous le gagnez, dit la mère.

— Non, madame, répondit le peintre, je ne le dépense pas, je n'ai pas le moyen de m'amuser. Mon notaire place mon argent, il sait mon compte; une fois l'argent chez lui, je n'y pense plus.

— On me disait, à moi, s'écria le père Vervelle, que les artistes étaient tous paniers percés.

— Quel est votre notaire, s'il n'y a pas d'indiscrétion? demanda madame Vervelle.

— Un brave garçon, tout rond, Cardot.

— Tiens! tiens! est-ce farce! dit Vervelle, Cardot est le nôtre.

— Ne vous dérangez pas! dit le peintre.

— Mais tiens-toi donc tranquille, Anténor, dit la

femme, tu ferais manquer monsieur, et si tu le voyais travailler, tu comprendrais...

— Mon Dieu! pourquoi ne m'avez-vous pas appris les arts? dit mademoiselle Vervelle à ses parents.

— Virginie, s'écria la mère, une jeune personne ne doit pas apprendre certaines choses. Quand tu seras mariée... bien! mais jusque-là, tiens-toi tranquille.

Pendant cette première séance, la famille Vervelle se familiarisa presque avec l'honnête artiste. Elle dut revenir deux jours après. En sortant, le père et la mère dirent à Virginie d'aller devant eux; mais malgré la distance, elle entendit ces mots dont le sens devait éveiller sa curiosité :

— Un homme décoré... trente-sept ans... un artiste qui a des commandes, qui place son argent chez notre notaire. Consultons Cardot? Hein, s'appeler madame de Fougères!... ça n'a pas l'air d'être un méchant homme!... Tu me diras un commerçant?... mais un commerçant tant qu'il n'est pas retiré, vous ne savez pas ce que peut devenir votre fille! tandis qu'un artiste économe... puis nous aimons les arts... Enfin!...

Pierre Grassou, pendant que la famille Vervelle le discutait, discutait la famille Vervelle. Il lui fut impossible de demeurer en paix dans son atelier, il se promena sur le boulevard, il y regardait les femmes rousses qui passaient! Il se faisait les plus étranges raisonnements : l'or était le plus beau des métaux, la couleur jaune représentait l'or, les Romains aimaient les femmes rousses, et il devint Romain, etc. Après deux ans de mariage, quel homme s'occupe de la couleur de sa femme? La beauté passe... mais la laideur reste! L'argent est la moitié du bonheur. Le soir, en se couchant, le peintre trouvait déjà Virginie Vervelle charmante.

Quand les trois Vervelle entrèrent le jour de la se-

conde séance, l'artiste les accueillit avec un aimable sourire. Le scélérat avait fait sa barbe, il avait mis du linge blanc ; il s'était agréablement disposé les cheveux, il avait choisi un pantalon fort avantageux et des pantoufles rouges à la poulaine. La famille répondit par un sourire aussi flatteur que celui de l'artiste, Virginie devint de la couleur de ses cheveux, baissa les yeux et détourna la tête, en regardant les études. Pierre Grassou trouva ses petites minauderies ravissantes. Virginie avait de la grâce, elle ne tenait heureusement ni du père, ni de la mère ; mais de qui tenait-elle ?

— Ah ! j'y suis, se dit-il toujours, la mère aura eu un regard de son commerce.

Pendant la séance il y eut des escarmouches entre la famille et le peintre, qui eut l'audace de trouver le père Vervelle spirituel. Cette flatterie fit entrer la famille au pas de charge dans le cœur de l'artiste, il donna l'un de ses croquis à Virginie et une esquisse à la mère.

— Pour rien ? dirent-elles.

Pierre Grassou ne put s'empêcher de sourire.

— Il ne faut pas donner ainsi vos tableaux, c'est de l'argent, lui dit Vervelle.

A la troisième séance, le père Vervelle parla d'une belle galerie de tableaux qu'il avait à sa campagne de Ville-d'Avray : des Rubens, des Gérard Dow, des Mieris, des Terburg, des Rembrandt, un Titien, des Paul Potter, etc.

— Monsieur Vervelle a fait des folies, dit fastueusement madame Vervelle, il a pour cent mille francs de tableaux.

— J'aime les arts, reprit l'ancien marchand de bouteilles.

Quand le portrait de madame Vervelle fut commencé, celui du mari était presque achevé, l'enthousiasme de

la famille ne connaissait alors plus de bornes. Le notaire avait fait le plus grand éloge du peintre : Pierre Grassou était à ses yeux le plus honnête garçon de la terre, un des artistes les plus rangés, qui d'ailleurs avait amassé trente-six mille francs ; ses jours de misère étaient passés, il allait par dix mille francs chaque année, il capitalisait les intérêts ; enfin il était incapable de rendre une femme malheureuse. Cette dernière phrase fut d'un poids énorme dans la balance. Les amis des Vervelle n'entendaient plus parler que du célèbre Fougères. Le jour où Fougères entama le portrait de Virginie, il était *in petto* déjà le gendre de la famille Vervelle. Les trois Vervelle fleurissaient dans cet atelier qu'ils s'habituèrent à considérer comme une de leurs résidences ; il y avait pour eux un inexplicable attrait dans ce local propre, soigné, gentil, artiste. *Abysus abyssum*, le bourgeois attire le bourgeois. Vers la fin de la séance, l'escalier fut agité, la porte fut brutalement ouverte par Joseph Bridau ; il était à la tempête, il avait les cheveux au vent ; il montra sa grande figure ravagée, jeta partout les éclairs de son regard, tourna tout autour de l'atelier et revint à Grassou brusquement, en ramassant sa redingote sur la région gastrique, et tâchant, mais en vain, de la boutonner, le bouton s'étant évadé de sa capsule de drap.

— Le bois est cher, dit-il à Grassou.

— Ah !

— Les anglais sont après moi... Tiens, tu peins ces choses-là ?

— Tais-toi donc !

— Ah ! oui !

La famille Vervelle, superlativement choquée par cette étrange apparition, passa de son rouge ordinaire au rouge-cerise des feux violents.

— Ça rapporte ! reprit Joseph. Y a-t-il *aubert en fouillouse* ?

— Te faut-il beaucoup ?

— Un billet de cinq cents... J'ai après moi un de ces négociants de la nature des dogues, qui, une fois qu'ils ont mordu, ne lâchent plus qu'ils n'aient le morceau. Quelle race !

— Je vais t'écrire un mot pour mon notaire...

— Tu as donc un notaire ?

— Oui.

— Ça m'explique alors pourquoi tu fais encore les joues avec des tons roses, excellents pour des enseignes de parfumeur !

Grassou ne put s'empêcher de rougir, Virginie posait.

— Aborde donc la nature comme elle est ? dit le grand peintre en continuant. Mademoiselle est rousse. Eh bien ! est-ce un péché mortel ? Tout est magnifique en peinture. Mets-moi du cinabre sur ta palette, réchauffe-moi ces joues-là, piques-y leurs petites taches brunes, beurre-moi cela ? Veux-tu avoir plus d'esprit que la nature ?

— Tiens, dit Fougères, prends ma place pendant que je vais écrire.

Vervelle roula jusqu'à la table et s'approcha de l'oreille de Grassou.

— Mais ce *pacant-là* va tout gâter, dit le marchand.

— S'il voulait faire le portrait de votre Virginie, il vaudrait mille fois le mien, répondit Fougères indigné.

En entendant ce mot, le bourgeois opéra doucement sa retraite vers sa femme stupéfaite de l'invasion de la bête féroce, et assez peu rassurée de la voir coopérant au portrait de sa fille.

— Tiens, suis ces indications, dit Bridau en rendant

la palette et prenant le billet. Je ne te remercie pas ! je puis retourner au château de d'Arthez à qui je peins une salle à manger et où Léon de Lora fait les dessus de porte, des chefs-d'œuvre. Viens nous voir.

Il s'en alla sans saluer, tant il en avait assez d'avoir regardé Virginie.

— Qui est cet homme ? demanda madame Vervelle.

— Un grand artiste, répondit Grassou.

Un moment de silence.

— Êtes-vous bien sûr, dit Virginie, qu'il n'a pas porté malheur à mon portrait ? il m'a effrayée.

— Il n'y a fait que du bien, répondit Grassou.

— Si c'est un grand artiste, j'aime mieux un grand artiste qui vous ressemble, dit madame Vervelle.

— Ah ! maman, monsieur est un bien plus grand peintre, il me fera tout entière, fit observer Virginie.

Les allures du génie avaient ébouriffé ces bourgeois, si rangés.

On entrait dans cette phase d'automne si agréablement nommée *l'été de la Saint-Martin*. Ce fut avec la timidité du néophyte en présence d'un homme de génie que Vervelle risqua une invitation de venir à sa maison de campagne dimanche prochain, il savait combien peu d'attraits une famille bourgeoise offrait à un artiste.

— Vous autres ! dit-il, il vous faut des émotions ! des grands spectacles et des gens d'esprit ; mais il y aura de bons vins, et je compte sur ma galerie pour vous compenser l'ennui qu'un artiste comme vous pourra éprouver parmi des négociants.

Cette idolâtrie qui caressait exclusivement son amour-propre charma le pauvre Pierre Grassou, si peu accoutumé à recevoir de tels compliments. L'honnête artiste, cette infâme médiocrité, ce cœur d'or, cette loyale vie,

ce stupide dessinateur, ce brave garçon, décoré de l'ordre royal de la Légion d'honneur, se mit sous les armes pour aller jouir des derniers beaux jours de l'année, à Ville-d'Avray. Le peintre vint modestement par la voiture publique, et ne put s'empêcher d'admirer le beau pavillon du marchand de bouteilles, jeté au milieu d'un parc de cinq arpents, au sommet de Ville-d'Avray, au plus beau point de vue. Epouser Virginie, c'était avoir cette belle villa quelque jour ! Il fut reçu par les Vervelle avec un enthousiasme, une joie, une bonhomie, une franche bêtise bourgeoise qui le confondirent. Ce fut un jour de triomphe. On promena le futur dans les allées couleur nankin qui avaient été ratissées comme elles devaient l'être pour un grand homme. Les arbres eux-mêmes avaient un air peigné, les gazons étaient fauchés. L'air pur de la campagne amenait des odeurs de cuisine infiniment réjouissantes. Tous, dans la maison, disaient : « Nous avons un grand artiste ! » Le petit père Vervelle roulait comme une pomme dans son parc, la fille serpentait comme une anguille, et la mère suivait d'un pas noble et digne. Ces trois êtres ne lâchèrent pas Pierre Grassou pendant sept heures. Après le dîner, dont la durée égala la somptuosité, monsieur et madame Vervelle arrivèrent à leur grand coup de théâtre, à l'ouverture de la galerie illuminée par des lampes à effets calculés. Trois voisins, anciens commerçants, un oncle à succession, mandés pour l'ovation du grand artiste, une vieille demoiselle Vervelle et les convives suivirent Grassou dans la galerie, assez curieux d'avoir son opinion sur la fameuse galerie du petit père Vervelle, qui les assommait de la valeur fabuleuse de ses tableaux. Le marchand de bouteilles semblait avoir voulu lutter avec le roi Louis-Philippe et les galeries de Versailles. Les tableaux magnifiquement encadrés avaient des éti-

quettes où se lisaient en lettres noires sur un fond d'or :

## RUBENS

Danse de faunes et de nymphes.

## REMBRANDT

Intérieur d'une salle de dissection. Le docteur Tromp faisant sa leçon à ses élèves.

Il y avait cent cinquante tableaux tous vernis, époussetés, quelques-uns étaient couverts de rideaux verts qui ne se tiraient pas en présence des jeunes personnes.

L'artiste resta les bras cassés, la bouche béante, sans parole sur les lèvres, en reconnaissant la moitié de ses tableaux dans cette galerie : il était Rubens, Paul Potter, Mieris, Metz, Gérard Dow ! il était à lui seul vingt grands maîtres.

— Qu'avez-vous ? vous pâissez !

— Ma fille, un verre d'eau ! s'écria la mère Vervelle.

Le peintre prit le père Vervelle par le bouton de son habit, et l'emmena dans un coin, sous prétexte de voir un Murillo. Les tableaux espagnols étaient alors à la mode.

— Vous avez acheté vos tableaux chez Elie Magus ?

— Oui, tous originaux !

— Entre nous, combien vous a-t-il vendu ceux que je vais vous désigner ?

Tous deux, ils firent le tour de la galerie. Les convives furent émerveillés du sérieux avec lequel l'artiste procédait en compagnie de son hôte à l'examen des chefs-d'œuvre.

— Trois mille francs ! dit à voix basse Vervelle en arrivant au dernier ; mais je dis quarante mille francs.

— Quarante mille francs un Titien ? reprit à haute voix l'artiste, mais ce serait pour rien.



— Quand je vous le disais, j'ai pour cent mille écus de tableaux ! s'écria Vervelle.

— J'ai fait tous ces tableaux-là, lui dit à l'oreille Pierre Grassou, je ne les ai pas vendus tous ensemble plus de dix mille francs...

— Prouvez-le-moi, dit le marchand de bouteilles, et je double la dot de ma fille, car alors vous êtes Rubens, Rembrandt, Terburg, Titien !

— Et Magus est un fameux marchand de tableaux ! dit le peintre qui s'expliqua l'air vieux de ses tableaux et l'utilité des sujets que lui demandait le brocanteur.

Loin de perdre dans l'estime de son admirateur, monsieur de Fougères, car la famille persistait à nommer ainsi Pierre Grassou, grandit si bien, qu'il fit gratis les portraits de la famille et les offrit naturellement à son beau-père, à sa belle-mère et à sa femme.

Aujourd'hui, Pierre Grassou, qui ne manque pas une seule exposition, passe dans le monde bourgeois pour un bon peintre de portraits. Il gagne une douzaine de mille francs par an, et gâte pour cinq cents francs de toiles. Sa femme a eu six mille francs de rente en dot, il vit avec son beau-père et sa belle-mère. Les Vervelle et les Grassou, qui s'entendent à merveille, ont voiture et sont les plus heureuses gens du monde. Pierre Grassou ne sort pas d'un cercle bourgeois où il est considéré comme un des plus grands artistes de l'époque. Il ne se dessine pas un portrait de famille, entre la barrière du Trône et la rue du Temple, qui ne se fasse chez ce grand peintre et qui ne se paye au moins cinq cents francs. La grande raison des bourgeois pour employer cet artiste est celle-ci : « Dites-en ce que vous voudrez, il place vingt mille francs par an chez son notaire ! » Comme Grassou s'est très-bien montré dans les émeutes du 12 mai, il a été nommé officier de la Légion d'hon-

neur. Il est chef de bataillon dans la garde nationale. Le musée de Versailles n'a pas pu se dispenser de commander une bataille à un si excellent citoyen, qui s'est promené partout dans Paris afin de rencontrer ses anciens camarades et leur dire d'un air dégagé : « Le roi m'a donné une bataille à faire ! »

Madame de Fougères adore son époux à qui elle a donné deux enfants. Ce peintre, bon père et bon époux, ne peut cependant pas ôter de son cœur une fatale pensée : les artistes se moquent de lui, son nom est un terme de mépris dans les ateliers, les feuilletons ne s'occupent pas de ses ouvrages. Mais il travaille toujours, et il se porte à l'Académie, où il entrera. Puis, vengeance qui lui dilate le cœur ! il achète des tableaux aux peintres célèbres quand ils sont gênés, et il remplace les croûtes de la galerie de Ville-d'Avray par de vrais chefs-d'œuvre, qui ne sont pas de lui.

On connaît des médiocrités plus taquines et plus méchantes que celle de Pierre Grassou, qui d'ailleurs est d'une bienfaisance anonyme et d'une obligeance parfaite.

Paris, décembre 1859.

FIN

## TABLE

Honorine. . . . .	
Le Colonel Chabert. . . . .	
La Messe de l'Athée. . . . .	
L'Interdiction. . . . .	
Pierre Grassou. . . . .	

---

63645492

Vertical text on the left margin, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized in a list or table format.

Main body of the page containing several paragraphs of text. The text is extremely faint and illegible due to low contrast and possible scanning artifacts. The layout appears to be a standard document with multiple lines of text.

A single vertical line of text on the right margin, possibly a page number or a reference mark.

